





VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE;

Par JEAN-JACQUES BARTHÉLEMY.

Quatrième Edition.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.
L'AN VII.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE LXIX.

Histoire du Théâtre des Grecs.

VERS ce temps-là, je terminai mes recherches sur l'art dramatique. Son origine et ses progrès ont partagé les écrivains, et élevé des prétentions parmi quelques peuples de la Grèce [1]. En compilant, autant qu'il m'est possible, l'esprit de cette nation éclairée, je ne dois présenter que des résultats. J'ai trouvé de la vraisemblance dans les traditions des Athéniens, et je les ai préférées.

C'est dans le sein des plaisirs tumultueux, et dans

[1] Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 2. Aristot. de poet. t. 2, cap. 3, p. 654.

l'égarement de l'ivresse, que se forma le plus régulier et le plus sublime des arts [1]. Transportons-nous à trois siècles environ au-delà de celui où nous sommes.

Aux fêtes de Bacchus, solennisées dans les villes avec moins d'apparat, mais avec une joie plus vive qu'elles ne le sont aujourd'hui [2], on chantait des hymnes enfantés dans les accès vrais ou simulés du délire poétique : je parle de ces dithyrambes d'où s'échappent quelquefois des saillies de génie, et plus souvent encore les éclairs ténébreux d'une imagination exaltée. Pendant qu'ils retentissaient aux oreilles étonnées de la multitude, des chœurs de Bacchants et de Faunes, rangés autour des images obscènes qu'on portait en triomphe [3], faisaient entendre des chansons lascives, et quelquefois immolaient des particuliers à la risée du public.

Une licence plus effrénée régnait dans le culte que les habitants de la campagne rendaient à la même divinité ; elle y régnait surtout, lorsqu'ils recueillaient les fruits de ses bienfaits. Des vendangeurs barbouillés de lie, ivres de joie et de vin, s'élançaient sur leurs chariots, s'attaquaient sur les chemins par des impromptus grossiers, se vengeaient de leurs voisins en les couvrant de ridicules,

[1] Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40. — [2] Plut. de cupid. divit. t. 2, p. 527. — [3] Id. ibid.

et des gens riches en dévoilant leurs injustices [1].

Parmi les poètes qui florissaient alors, les uns chantaient les actions et les aventures des dieux et des héros [2]; les autres attaquaient avec malignité les vices et les ridicules des personnes. Les premiers prenaient Homère pour modèle; les seconds s'autorisaient et abusaient de son exemple. Homère, le plus tragique des poètes [3], le modèle de tous ceux qui l'ont suivi, avait, dans l'Iliade et l'Odyssée, perfectionné le genre héroïque; et dans le Margitès, il avait employé la plaisanterie [4]. Mais, comme le charme de ses ouvrages dépend en grande partie des passions et du mouvement dont il a su les animer, les poètes qui vinrent après lui, essayèrent d'introduire dans les leurs une action capable d'émouvoir et d'égayer les spectateurs; quelques-uns même tentèrent de produire ce double effet, et hasardèrent des essais informes, qu'on a depuis appelés indifféremment tragédies ou comédies, parce qu'ils réunissaient à-la-fois les caractères de ces deux drames [5]. Les auteurs de ces ébauches ne se sont distingués par aucune découverte; ils forment seulement dans l'histoire de l'art une suite de noms

[1] Schol. Aristoph. in nub v. 295. Schol. in prolegom. Aristoph. p. xij. Donat. fragm. de comœd. et tragœd. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 6. — [2] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654. — [3] Plat. de rep. lib. 10, p. 598 et 607; id. in Thcæt. t. 1, p. 152. — [4] Aristot. ibid. — [5] Schol. Aristoph. in proleg. p. xij. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 15, p. 260. Prid. in marm. Oxon. p. 420.

qu'il est inutile de rappeler à la lumière, puisqu'ils ne sauraient s'y soutenir [1].

On connaissait déja le besoin et le pouvoir de l'intérêt théatral : les hymnes en l'honneur de Bacchus, en peignant ses courses rapides et ses brillantes conquêtes, devenaient imitatifs [2]; et dans les combats des jeux pythiques on venait, par une loi expresse, d'ordonner aux joueurs de flûte qui entraient en lice, de représenter successivement les circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi la victoire d'Apollon sur Python [3].

Quelques années après ce réglement [4], Susarion et Thespis, tous deux nés dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie [5], parurent chacun à la tête d'une troupe d'acteurs, l'un sur des tréteaux, l'autre sur un chariot [a]. Le premier attaqua les vices et les ridicules de son temps; le second traita des sujets plus nobles, et puisés dans l'histoire.

Les comédies de Susarion étaient dans le goût de ces farces indécentes et satiriques qu'on joue encore dans quelques villes de la Grèce [6]; elles firent longtemps les délices des habitants de la campa-

[1] Suid. in Θέσπ. — [2] Aristot. probl. cap. 19, probl. 15, t. 2, p. 764. — [3] Strab. lib. 9, p. 421. Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813. Poll. lib. 4, cap. 10, §. 84. Prid. in marm. Oxon. p. 419. — [4] Marm. Oxon. epoch. 40 et 44. — [5] Suid. in Θέσπ. Horat. de art. poet. v. 275. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40. — [a] Susarion présenta ses premières pièces vers l'an 580 avant J. C. Quelques années après, Thespis donna des essais de tragédie : en 536 il fit représenter son Alceste. — [6] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

gne [1]. Athènes n'adopta ce spectacle qu'après qu'il eut été perfectionné en Sicile [2].

Origine et Progrès de la Tragédie.

Thespis avait vu plus d'une fois dans les fêtes, où l'on ne chantait encore que des hymnes, un des chanteurs, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur [3]. Cet exemple lui inspira l'idée d'introduire dans ses tragédies un acteur qui, avec de simples récits ménagés par intervalles, délasserait le chœur, partagerait l'action, et la rendrait plus intéressante [4]. Cette heureuse innovation, jointe à d'autres libertés qu'il s'était données, alarma le législateur d'Athènes, plus capable que personne d'en sentir le prix et le danger. Solon proscrivit un genre où les traditions anciennes étaient altérées par des fictions. « Si nous honorons le mensonge dans nos spectacles, dit-il à « Thespis, nous le retrouverons bientôt dans les « engagements les plus sacrés [5]. »

Le goût excessif qu'on prit tout-à-coup, à la ville et à la campagne, pour les pièces de Thespis et de Susarion, justifia et rendit inutile la prévoyance inquiète de Solon. Les poètes, qui jusqu'alors s'étaient exercés dans les dithyrambes et dans la satire licencieuse, frappés des formes heureuses dont ces

[1] Aristot. de poet. cap. 3, p. 654. — [2] Id. ibid. cap. 5, p. 656. — [3] Poll. lib. 4, cap. 19, §. 123. — [4] Diog. Laert. lib. 3, §. 56. — [5] Plut. in Sol. t. 1, p. 95. Diog. Laert. lib. 1, §. 59.

genres commençaient à se revêtir, consacrèrent leurs talents à la tragédie et à la comédie [1]. Bientôt on varia les sujets du premier de ces poèmes. Ceux qui ne jugent de leurs plaisirs que d'après l'habitude, s'écriaient que ces sujets étaient étrangers au culte de Bacchus [2]; les autres accoururent avec plus d'empressement aux nouvelles pièces.

Phrynichus, disciple de Thespis, préféra l'espèce de vers qui convient le mieux aux drames, fit quelques autres changements [3], et laissa la tragédie dans l'enfance.

Vie d'Eschyle.

Eschyle la reçut de ses mains, enveloppée d'un vêtement grossier, le visage couvert de fausses couleurs ou d'un masque sans caractère [4], n'ayant ni grâces ni dignité dans ses mouvements, inspirant le desir de l'intérêt qu'elle remuait à peine, éprise encore des farces et des facéties qui avaient amusé ses premières années [5], s'exprimant quelquefois avec élégance et dignité, souvent dans un style faible, rampant, et souillé d'obscénités grossières.

Le père de la tragédie, car c'est le nom qu'on peut donner à ce grand homme [6], avait reçu de la nature une ame forte et ardente. Son silence et sa gravité annonçaient l'austérité de son caractère [7].

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. — [2] Plut. sympos. lib. 1, t. 2, p. 615. — [3] Suid. in Φρύν. — [4] Id. in Θέσπ. — [5] Aristot. ibid. — [6] Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 245. [7] Schol. Aristoph. in ran. v. 857.

Dans les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, où tant d'Athéniens se distinguèrent par leur valeur, il fit remarquer la sienne [1]. Il s'était nourri, dès sa plus tendre jeunesse, de ces poètes qui, voisins des temps héroïques, concevaient d'aussi grandes idées qu'on faisait alors de grandes choses [2]. L'histoire des siècles reculés offrait à son imagination vive, des succès et des revers éclatants, des trônes ensanglantés, des passions impétueuses et dévorantes, des vertus sublimes, des crimes et des vengeances atroces, partout l'empreinte de la grandeur, et souvent celle de la férocité.

Pour mieux assurer l'effet de ces tableaux, il fallait les détacher de l'ensemble où les anciens poètes les avaient enfermés ; et c'est ce qu'avaient déja fait les auteurs des dithyrambes et des premières tragédies : mais ils avaient négligé de les rapprocher de nous. Comme on est infiniment plus frappé des malheurs dont on est témoin, que de ceux dont on entend le récit [3], Eschyle employa toutes les ressources de la représentation théatrale, pour ramener sous nos yeux le temps et le lieu de la scène. L'illusion devint alors une réalité.

Il introduisit un second acteur dans ses premières

[1] Vit. Æschyl. — [2] Aristoph. in ran. v. 1062. — [3] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

tragédies [1]; et dans la suite, à l'exemple de Sophocle qui venait d'entrer dans la carrière du théâtre, il en établit un troisième [2], et quelquefois même un quatrième [3]. Par cette multiplicité de personnages, un des acteurs devenait le héros de la pièce; il attirait à lui le principal intérêt; et comme le chœur ne remplissait plus qu'une fonction subalterne, Eschyle eut la précaution d'abréger son rôle, et peut-être ne la poussa-t-il pas assez loin [4].

On lui reproche d'avoir admis des personnages muets. Achille après la mort de son ami, et Niobé après celle de ses enfants, se traînent sur le théâtre, et pendant plusieurs scènes y restent immobiles, la tête voilée, sans proférer une parole [5]; mais s'il avait mis des larmes dans leurs yeux et des plaintes dans leur bouche, aurait-il produit un aussi terrible effet que par ce voile, ce silence, et cet abandon à la douleur?

Dans quelques-unes de ses pièces, l'exposition du sujet a trop d'étendue [6], dans d'autres elle n'a pas assez de clarté [7]: quoiqu'il pèche souvent contre les règles qu'on a depuis établies, il les a presque toutes entrevues.

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Diog. Laert. lib. 3, §. 56. — [2] Æschyl. in Choeph. v. 665 etc. v. 900 etc.; id. in Eumenid. Dacier, rem. sur la poét. d'Aristote, p. 50. — [3] Poll. lib. 4, cap. 15, §. 110. — [4] Aristoph. in ran. v. 945. Aristot. de poet. cap 4. — [5] Aristoph. ibid. v. 942. Schol. ibid. Spanh. ibid. p. 311. — [6] Æschyl. in Agam. [7] Aristoph. ibid. v. 1163.



ECHYLE.

On peut dire d'Eschyle, ce qu'il dit lui-même du héros Hippomédon : « L'épouvante marche devant « lui, la tête élevée jusqu'aux cieux [1]. » Il inspire partout une terreur profonde et salutaire ; car il n'accable notre ame par des secousses violentes, que pour la relever aussitôt par l'idée qu'il lui donne de sa force. Ses héros aiment mieux être écrasés par la foudre que de faire une bassesse, et leur courage est plus inflexible que la loi fatale de la nécessité. Cependant il savait mettre des bornes aux émotions qu'il était si jaloux d'exciter : il évita toujours d'ensanglanter la scène [2], parce que ses tableaux devaient être effrayants, sans être horribles.

Ce n'est que rarement qu'il fait couler des larmes [3] et qu'il excite la pitié, soit que la nature lui eût refusé cette douce sensibilité qui a besoin de se communiquer aux autres, soit plutôt qu'il craignît de les amollir. Jamais il n'eût exposé sur la scène, des Phèdres et des Sthénobées ; jamais il n'a peint les douceurs et les fureurs de l'amour [4]; il ne voyait dans les différents accès de cette passion, que des faiblesses ou des crimes d'un dangereux exemple pour les mœurs, et il voulait qu'on fût forcé d'estimer ceux qu'on est forcé de plaindre.

[1] Sept. contr. Theb. v. 5c6. — [2] Aristoph. in ran. v. 1064. Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 244. — [3] Vit. Æschyl. — [4] Aristoph. ibid. v. 1075.

Continuons à suivre les pas immenses qu'il a faits dans la carrière. Examinons la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie ; c'est-à-dire, la fable, les mœurs, les pensées, les paroles, le spectacle et le chant [1].

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il négligeait ou ne connaissait pas assez l'art de sauver les invraisemblances [2], de nouer et dénouer une action, d'en lier étroitement les différentes parties, de la presser ou de la suspendre par des reconnaissances et par d'autres accidents imprévus [3] : il n'intéresse quelquefois que par le récit des faits, et par la vivacité du dialogue [4]; d'autres fois, que par la force du style, ou par la terreur du spectacle [5]. Il paraît qu'il regardait l'unité d'action et de temps, comme essentielle; celle de lieu, comme moins nécessaire [6].

Le chœur, chez lui, ne se borne plus à chanter des cantiques ; il fait partie du tout; il est l'appui du malheureux, le conseil des rois, l'effroi des tyrans, le confident de tous : quelquefois il participe à l'action pendant tout le temps qu'elle dure [7]. C'est ce que les successeurs d'Eschyle auraient dû prati-

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. — [2] Dio Chrysost. orat. 52, p. 549. Æschyl. in Agam. — [3] Vit. Æschyl. — [4] Æschyl. in sept. contr. Theb. — [5] Id. in suppl. et Eumen. — [6] Id. in Eumen. — [7] Id. in suppl. et Eumen. Trad. de M. de Pompignan, p. 431.

quer plus souvent, et ce qu'il n'a pas toujours pratiqué lui-même.

Le caractère et les mœurs de ses personnages sont convenables et se démentent rarement. Il choisit pour l'ordinaire ses modèles dans les temps héroïques, et les soutient à l'élévation où Homère avait placé les siens [1]. Il se plaît à peindre des ames vigoureuses, franches, supérieures à la crainte, dévouées à la patrie, insatiables de gloire et de combats, plus grandes qu'elles ne sont aujourd'hui, telles qu'il en voulait former pour la défense de la Grèce [2]; car il écrivait dans le temps de la guerre des Perses.

Comme il tend plus à la terreur qu'à la pitié, loin d'adoucir les traits de certains caractères, il ne cherche qu'à les rendre plus féroces, sans nuire néanmoins à l'intérêt théatral. Clytemnestre, après avoir égorgé son époux, raconte son forfait avec une dérision amère, avec l'intrépidité d'un scélérat. Ce forfait serait horrible, s'il n'était pas juste à ses yeux, s'il n'était pas nécessaire, si, suivant les principes reçus dans les temps héroïques, le sang injustement versé ne devait pas être lavé par le sang [3]. Clytemnestre laisse entrevoir sa jalousie contre Cas-

[1] Dio Chrysost. orat. 52, p. 549. — [2] Æschyl. in Prom. v. 178. Aristoph. in ran. v. 1046, 1073. — [3] Æschyl. in Agam. v. 1571.

sandre, son amour pour Egisthe [1]; mais de si faibles ressorts n'ont pas conduit sa main. La nature et les dieux [2] l'ont forcée à se venger. « J'annonce « avec courage ce que j'ai fait sans effroi, dit-elle « au peuple [3]; il m'est égal que vous l'approuviez ou « que vous le blâmiez. Voilà mon époux sans vie; « c'est moi qui l'ai tué : son sang a rejailli sur moi; « je l'ai reçu avec la même avidité qu'une terre brû- « lée par le soleil, reçoit la rosée du ciel [4]. Il avait « immolé ma fille, et je l'ai poignardé; ou plutôt ce « n'est pas Clytemnestre [5], c'est le démon d'Atrée, « le démon ordonnateur du sanglant festin de ce « roi, c'est lui, dis-je, qui a pris mes traits, pour « venger avec plus d'éclat les enfants de Thyeste. »

Cette idée deviendra plus sensible par la réflexion suivante. Au milieu des désordres et des mystères de la nature, rien ne frappait plus Eschyle que l'étrange destinée du genre humain : dans l'homme, des crimes dont il est l'auteur, des malheurs dont il est la victime; au dessus de lui, la vengeance céleste et l'aveugle fatalité [6], dont l'une le poursuit quand il est coupable, l'autre quand il est heureux. Telle est la doctrine qu'il avait puisée dans le commerce des sages [7], qu'il a semée dans presque toutes

[1] Æschyl. in Agam. v. 1445. — [2] Id. ibid. v. 1494. — [3] Id. ibid. v. 1411. — [4] Id. ibid. v. 1398. — [5] Id. ibid. v. 1506. Trad. de M. de Pompignan. — [6] Æschyl. in Prom. v. 105 et 513. — [7] Eurip. in Alc. v. 962.

ses pièces, et qui, tenant nos ames dans une terreur continuelle, les avertit sans cesse de ne pas s'attirer le courroux des dieux, de se soumettre aux coups du destin [1]. De là ce mépris souverain qu'il témoigne pour les faux biens qui nous éblouissent, et cette force d'éloquence avec laquelle il insulte aux misères de la fortune. « O grandeurs humaines, « s'écrie Cassandre avec indignation, brillantes et « vaines images qu'une ombre peut obscurcir, une « goutte d'eau effacer ! la prospérité de l'homme me « fait plus de pitié que ses malheurs [2]. »

De son temps on ne connaissait pour le genre héroïque, que le ton de l'épopée et celui du dithyrambe. Comme ils s'assortissaient à la hauteur de ses idées et de ses sentiments, Eschyle les transporta, sans les affaiblir, dans la tragédie. Entraîné par un enthousiasme qu'il ne peut plus gouverner, il prodigue les épithètes, les métaphores, toutes les expressions figurées des mouvements de l'ame; tout ce qui donne du poids, de la force, de la magnificence au langage [3]; tout ce qui peut l'animer et le passionner. Sous son pinceau vigoureux, les récits, les pensées, les maximes, se changent en images frappantes par leur beauté ou par leur sin-

[1] Æschyl. in Pers. v. 293. — [2] Id. in Agam. v. 1335. — [3] Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423. Phrynic. ap. Phot. p. 327. Horat. de art. poet. v. 280.

gularité. Dans cette tragédie [1], qu'on pourrait appeler à juste titre l'enfantement de Mars [2] : « Roi des « Thébains, dit un courier qu'Etéocle avait envoyé « au devant de l'armée des Argiens, l'ennemi ap- « proche, je l'ai vu, croyez-en mon récit :

« Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
« Epouvantent les dieux de serments effroyables :
« Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
« Tous, la main dans le sang, jurent de se venger;
« Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone [3]. »

Il dit d'un homme dont la prudence était consommée [4] : « Il moissonne ces sages et généreuses réso- « lutions qui germent dans les profonds sillons de « son ame [a] ; » et ailleurs : « L'intelligence qui m'a- « nime est descendue du ciel sur la terre, et me « crie sans cesse : N'accorde qu'une faible estime à « ce qui est mortel [5]. » Pour avertir les peuples libres de veiller de bonne heure sur les démarches d'un citoyen dangereux par ses talents et ses richesses : « Gardez-vous, leur dit-il, d'élever un jeune lion, « de le ménager quand il craint encore, de lui ré- « sister quand il ne craint plus rien [6]. »

[1] Sept. contr. Theb. — [2] Aristoph. in ran. v. 1053. Plut. sympos. lib. 7, cap. 10, t. 2, p. 715. — [3] Æschyl. sept. contr. Theb. v. 39. Long. de subl. cap. 15. Traduct. de Boileau, ibid. — [4] Æschyl. ibid. v. 599. — [a] Le Scholiaste observe que Platon emploie la même expression dans un endroit de sa République. — [5] Æschyl. in Niob. ap. Æschyl. fragm. p. 641. — [6] Aristoph. in ran. v. 1478.

A travers ces brillantes étincelles, il règne, dans quelques-uns de ses ouvrages, une obscurité qui provient, non-seulement de son extrême précision et de la hardiesse de ses figures, mais encore des termes nouveaux [1] dont il affecte d'enrichir ou de hérisser son style. Eschyle ne voulait pas que ses héros s'exprimassent comme le commun des hommes; leur élocution devait être au dessus du langage vulgaire [2]; elle est souvent au dessus du langage connu. Pour fortifier sa diction, des mots volumineux et durement construits des débris de quelques autres, s'élèvent du milieu de la phrase, comme ces tours superbes qui dominent sur les remparts d'une ville. Je rapporte la comparaison d'Aristophane [3].

L'éloquence d'Eschyle était trop forte pour l'assujettir aux recherches de l'élégance, de l'harmonie et de la correction [4]; son essor, trop audacieux pour ne pas l'exposer à des écarts et à des chûtes. C'est un style en général noble et sublime; en certains endroits, grand avec excès, et pompeux jusqu'à l'enflure [5]; quelquefois méconnaissable et révoltant par des comparaisons ignobles [6], des jeux de mots pué-

[1] Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423. — [2] Aristoph. in ran. v. 1092.
[3] Id. ibid. v. 1036. — [4] Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 22, t. 5, p. 150. Longin. de subl. cap. 15. Schol. Aristoph. in ran. v. 1295. — [5] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. — [6] Æschyl. in Agam. v. 330 et 875.

rils [1], et d'autres vices qui sont communs à cet auteur, avec ceux qui ont plus de génie que de goût. Malgré ses défauts, il mérite un rang très-distingué parmi les plus célèbres poètes de la Grèce.

Ce n'était pas assez que le ton imposant de ses tragédies laissât dans les ames une forte impression de grandeur; il fallait, pour entraîner la multitude, que toutes les parties du spectacle concourussent à produire le même effet. On était alors persuadé que la nature, en donnant aux anciens héros une taille avantageuse [2], avait gravé sur leur front une majesté qui attirait autant le respect des peuples que l'appareil dont ils étaient entourés. Eschyle releva ses acteurs par une chaussure très-haute [3]; il couvrit leurs traits, souvent difformes, d'un masque qui en cachait l'irrégularité [4]; et les revêtit de robes traînantes et magnifiques, dont la forme était si décente, que les prêtres de Cérès n'ont pas rougi de l'adopter [5]. Les personnages subalternes eurent des masques et des vêtements assortis à leurs rôles.

Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, il obtint un théâtre [6] pourvu de ma-

[1] Æschyl. in Agam. v. 698. — [2] Philostr. vit. Apoll. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aul. Gell. lib. 3, cap. 10. — [3] Philostr. ibid. lib. 6, cap. 11, p. 245; id. vit. soph. lib. 1, p. 492. Lucian. de salt. §. 27, t. 2, p. 284. Vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11. — [4] Horat. de art. poet. v. 278. — [5] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21. — [6] Horat. ibid. v. 279.

chines, et embelli de décorations [1]. Il y fit retentir le son de la trompette ; on y vit l'encens brûler sur les autels, les ombres sortir du tombeau, et les Furies s'élancer du fond du Tartare. Dans une de ses pièces, ces divinités infernales parurent, pour la première fois, avec des masques où la pâleur était empreinte, des torches à la main et des serpents entrelacés dans les cheveux [2], suivies d'un nombreux cortége de spectres horribles. On dit qu'à leur aspect et à leurs rugissements, l'effroi s'empara de toute l'assemblée ; que des femmes se délivrèrent de leur fruit avant terme ; que des enfants moururent [3] ; et que les magistrats, pour prévenir de pareils accidents, ordonnèrent que le chœur ne serait plus composé que de quinze acteurs au lieu de cinquante [4].

Les spectateurs, étonnés de l'illusion que tant d'objets nouveaux faisaient sur leur esprit, ne le furent pas moins de l'intelligence qui brillait dans le jeu des acteurs. Eschyle les exerçait presque toujours lui-même : il réglait leurs pas, et leur apprenait à rendre l'action plus sensible par des gestes nouveaux et expressifs. Son exemple les instruisait encore mieux ; il jouait avec eux dans ses pièces [5].

[1] Vitruv. in præf. lib. 7, p. 124. Vit. Æschyl ap. Robort. p. 11 ; vit. Æschyl. ap. Stanl. p. 702. — [2] Aristoph. in Plut. v. 423. Schol. ibid. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 68. — [3] Vit. Æschyl. — [4] Poll. lib. 4, cap. 15, §. 110. — [5] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.

Quelquefois il s'associait, pour les dresser, un habile maître de chœur, nommé Télestès. Celui-ci avait perfectionné l'art du geste. Dans la représentation des Sept Chefs devant Thèbes, il mit tant de vérité dans son jeu, que l'action aurait pu tenir lieu des paroles [1].

Nous avons dit qu'Eschyle avait transporté dans la tragédie le style de l'épopée et du dithyrambe; il y fit passer aussi les modulations élevées et le rhythme impétueux de certains airs, ou *nomes*, destinés à exciter le courage [2]; mais il n'adopta point les innovations qui commençaient à défigurer l'ancienne musique. Son chant est plein de noblesse et de décence, toujours dans le genre diatonique [3], le plus simple et le plus naturel de tous.

Faussement accusé d'avoir révélé, dans une de ses pièces, les mystères d'Eleusis, il n'échappa qu'avec peine à la fureur d'un peuple fanatique [4]. Cependant il pardonna cette injustice aux Athéniens, parce qu'il n'avait couru risque que de la vie; mais quand il les vit couronner les pièces de ses rivaux, préférablement aux siennes : C'est au temps, dit-il, à remettre les miennes à leur place [5]; et, ayant

[1] Aristocl. ap. Athen. lib. 1, cap. 18, p. 22. — [2] Timarch. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 1315. Æschyl. in Agam. v. 1162. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 285. [3] Plut. de mus. t. 2, p. 1137. — [4] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 29. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 19. Clem. Alex. strom. lib. 2, cap. 14, p. 461. — [5] Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347.

abandonné sa patrie, il se rendit en Sicile [1], où le roi Hiéron le combla de bienfaits et de distinctions. Il y mourut peu de temps après, âgé d'environ soixante-dix ans [a]. On grava sur son tombeau cette épitaphe, qu'il avait composée lui-même [2] : « Ci-gît « Eschyle, fils d'Euphorion : né dans l'Attique, il « mourut dans la fertile contrée de Géla : les Perses « et le bois de Marathon attesteront à jamais sa va- « leur. » Sans doute que dans ce moment, dégoûté de la gloire littéraire, il n'en connut pas de plus brillante que celle des armes. Les Athéniens décernèrent des honneurs à sa mémoire; et l'on a vu plus d'une fois les auteurs qui se destinent au théâtre, aller faire des libations sur son tombeau, et déclamer leurs ouvrages autour de ce monument funèbre [3].

Je me suis étendu sur le mérite de ce poète, parce que ses innovations ont presque toutes été des découvertes, et qu'il était plus difficile, avec les modèles qu'il avait sous les yeux, d'élever la tragédie au point de grandeur où il l'a laissée, que de la conduire après lui à la perfection [4].

Les progrès de l'art furent extrêmement rapides.

[1] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. — [a] L'an 456 avant J. C. (Marm. Oxon. epoch. 60. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 119.) — [2] Schol. vit. Æschyl. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35. Athen. lib. 14, p. 627. — [3] Vit. Æschyl. ap. Stanl. [4] Schol. vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11.

Eschyle était né quelques années après que Thespis eut donné son Alceste [a]; il eut pour contemporains et pour rivaux Chœrilus, Pratinas, Phrynichus dont il effaça la gloire, et Sophocle qui balança la sienne.

Vie de Sophocle.

Sophocle naquit d'une famille honnête d'Athènes, la quatrième année de la soixante-dixième olympiade [1], vingt-sept ans environ après la naissance d'Eschyle, environ quatorze ans avant celle d'Euripide [2].

Je ne dirai point qu'après la bataille de Salamine, placé à la tête d'un chœur de jeunes gens qui faisaient entendre, autour d'un trophée, des chants de victoire, il attira tous les regards par la beauté de sa figure, et tous les suffrages par les sons de sa lyre [3]; qu'en différentes occasions on lui confia des emplois importants [4], soit civils, soit militaires [b]; qu'à l'âge de quatre-vingts ans [5], accusé, par un fils ingrat, de n'être plus en état de conduire les affaires de sa maison, il se contenta de lire à l'audience, l'Œdipe à Colone qu'il venait de terminer; que les

[a] Thespis donna son Alceste l'an 536 avant J. C. Eschyle naquit l'an 525 avant la même ère; Sophocle, vers l'an 497. — [1] Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. fast. attic. t. 2, p. 49. — [2] Vit. Sophocl. Schol. Aristoph. in ran. v. 75. Marm. Oxon. ibid. — [3] Schol. vit. Sophocl. Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20. — [4] Strab. lib. 14, p. 638. Plut. in Pericl. t. 1, p. 156. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 40, t. 3, p. 220. — [b] Il commanda l'armée avec Périclès. Cela ne prouve point qu'il eut des talents militaires, mais seulement qu'il fut un des dix généraux qu'on tirait tous les ans au sort. — [5] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 601.

juges indignés lui conservèrent ses droits, et que tous les assistants le conduisirent en triomphe chez lui [1]; qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans [2], après avoir joui d'une gloire dont l'éclat augmente de jour en jour : ces détails honorables ne l'honoreraient pas assez. Mais je dirai que la douceur de son caractère et les grâces de son esprit lui acquirent un grand nombre d'amis qu'il conserva toute sa vie [3]; qu'il résista sans faste et sans regret à l'empressement des rois qui cherchaient à l'attirer auprès d'eux [4]; que si, dans l'âge des plaisirs, l'amour l'égara quelquefois [5], loin de calomnier la vieillesse, il se félicita de ses pertes, comme un esclave qui n'a plus à supporter les caprices d'un tyran féroce [6]; qu'à la mort d'Euripide son émule, arrivée peu de temps avant la sienne, il parut en habit de deuil, mêla sa douleur avec celle des Athéniens, et ne souffrit pas que, dans une pièce qu'il donnait, ses acteurs eussent des couronnes sur leur tête [7].

Il s'appliqua d'abord à la poésie lyrique [8]; mais son génie l'entraîna bientôt dans une route plus glorieuse, et son premier succès l'y fixa pour toujours.

[1] Cicer. de senect. cap. 7, t. 3, p. 301. Plut. an seni etc. t. 2, p. 785. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n.° 12. — [2] Diod. lib. 13, p. 22. Marm. Oxon. epoch. 65. — [3] Schol. vit. Sophocl. — [4] Id. ibid. — [5] Athen. lib. 13, p. 592 et 603. — [6] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 329. Plut. non posse etc. t. 2, p. 1094. Cicer. de senect. cap. 14, t. 3, p. 309. Athen. lib. 12, cap. 1, p. 510. Stob. serm. 6, p. 78. — [7] Thom. Mag. in vit. Euripid. [8] Suid. in Σοφοκλ.

Il était âgé de vingt-huit ans; il concourait avec Eschyle, qui était en possession du théâtre [1]. Après la représentation des pièces, le premier des archontes, qui présidait aux jeux, ne put tirer au sort les juges qui devaient décerner la couronne : les spectateurs divisés faisaient retentir le théâtre de leurs clameurs ; et, comme elles redoublaient à chaque instant, les dix généraux de la république, ayant à leur tête Cimon, parvenu, par ses victoires et ses libéralités, au comble de la gloire et du crédit, montèrent sur le théâtre, et s'approchèrent de l'autel de Bacchus, pour y faire, avant de se retirer, les libations accoutumées. Leur présence et la cérémonie dont ils venaient s'acquitter, suspendirent le tumulte; et l'archonte, les ayant choisis pour nommer le vainqueur, les fit asseoir après avoir exigé leur serment. La pluralité des suffrages se réunit en faveur de Sophocle [2]; et son concurrent, blessé de cette préférence, se retira quelque temps après en Sicile.

Vie d'Euripide.

Un si beau triomphe devait assurer pour jamais à Sophocle l'empire de la scène; mais le jeune Euripide en avait été le témoin, et ce souvenir le tourmentait, lors même qu'il prenait des leçons d'é-

[1] Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. fast. attic. t. 2, p. 48; t. 3, p. 189. — [2] Plut. in Cim. t. 1, p. 483.



EURIPIDES .

loquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore. Aussi le vit-on, à l'âge de dix-huit ans [1], entrer dans la carrière, et, pendant une longue suite d'années, la parcourir de front avec Sophocle, comme deux superbes coursiers qui, d'une ardeur égale, aspirent à la victoire.

Quoiqu'il eût beaucoup d'agréments dans l'esprit, sa sévérité, pour l'ordinaire, écartait de son maintien les grâces du sourire et les couleurs brillantes de la joie [2]. Il avait, ainsi que Périclès, contracté cette habitude d'après l'exemple d'Anaxagore leur maître [3]. Les facéties l'indignaient. « Je hais, dit-il « dans une de ses pièces, ces hommes inutiles, qui « n'ont d'autre mérite que de s'égayer aux dépens « des sages qui les méprisent [4]. » Il faisait surtout allusion à la licence des auteurs de comédies, qui, de leur côté, cherchaient à décrier ses mœurs, comme ils décriaient celles des philosophes. Pour toute réponse, il eût suffi d'observer qu'Euripide était l'ami de Socrate, qui n'assistait guère aux spectacles que lorsqu'on donnait les pièces de ce poète [5].

Il avait exposé sur la scène, des princesses souillées de crimes, et, à cette occasion, il s'était déchaîné plus d'une fois contre les femmes en géné-

[1] Aul. Gell. noct. attic. lib. 15, cap. 20. — [2] Alex. Ætol. ap. Aul. Gell. ibid. — [3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 154. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 13. — [4] Euripid. in Melan. ap. Athen. lib. 14, p. 613. — [5] Ælian. ibid. lib. 2, cap. 13.

ral [1]. On cherchait à les soulever contre lui [2] : les uns soutenaient qu'il les haïssait [3] ; d'autres, plus éclairés, qu'il les aimait avec passion [4]. « Il les dé- « teste, disait un jour quelqu'un. — Oui, répondit « Sophocle, mais c'est dans ses tragédies [5]. »

Diverses raisons l'engagèrent, sur la fin de ses jours, à se retirer auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine. Ce prince rassemblait à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et dans les arts. Euripide y trouva Zeuxis et Timothée [6], dont le premier avait fait une révolution dans la peinture, et l'autre dans la musique ; il y trouva le poète Agathon son ami [7], l'un des plus honnêtes hommes et des plus aimables de son temps [8]. C'est lui qui disait à Archélaüs : « Un roi doit se souvenir de trois cho- « ses ; qu'il gouverne des hommes, qu'il doit les gou- « verner suivant les lois, qu'il ne les gouvernera pas « toujours [9]. » Euripide ne s'expliquait pas avec moins de liberté : il en avait le droit, puisqu'il ne sollicitait aucune grâce. Un jour même que l'usage permettait d'offrir au souverain quelques faibles présents, comme un hommage d'attachement et de respect, il ne parut pas avec les courtisans et les

[1] Euripid. in Melan. ap. Barn. t. 2, p. 480. — [2] Aristoph. in Thesmoph. Barn. in vit. Euripid. n.° 19. — [3] Schol. argum. in Thesmosph. p. 472. — [4] Athen. lib. 13, cap. 8, p. 603. — [5] Hieron. ap. Athen. lib. 13, p. 557. Stob. serm. 6, p. 80. — [6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 17. Plut. in apophth. t. 2, p. 177. — [7] Ælian. ibid. lib. 2, cap. 21. [8] Aristoph. in ran. v. 84. — [9] Stob. serm. 44, p. 308.

flatteurs empressés à s'acquitter de ce devoir ; Archélaüs lui en ayant fait quelques légers reproches : « Quand le pauvre donne, répondit Euripide, il « demande [1]. »

Il mourut quelques années après, âgé d'environ soixante-seize ans [2]. Les Athéniens envoyèrent des députés en Macédoine, pour obtenir que son corps fût transporté à Athènes; mais Archélaüs, qui avait déja donné des marques publiques de sa douleur, rejeta leurs prières, et regarda comme un honneur pour ses états, de conserver les restes d'un grand homme : il lui fit élever un tombeau magnifique près de la capitale, sur les bords d'un ruisseau dont l'eau est si pure, qu'elle invite le voyageur à s'arrêter [3], et à contempler en conséquence le monument exposé à ses yeux. En même temps les Athéniens lui dressèrent un cénotaphe sur le chemin qui conduit de la ville au Pirée [4]; ils prononcent son nom avec respect, quelquefois avec transport. A Salamine, lieu de sa naissance, on s'empressa de me conduire à une grotte où l'on prétend qu'il avait composé la plupart de ses pièces [5] : c'est ainsi qu'au bourg de Colone, les habitants m'ont montré plus

[1] Euripid. in Archel. ap. Barn. t. 2, p. 456, v. 11. — [2] Marm. Oxon. epoch. 64.
[3] Plin. lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 550. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59. Antholog. græc. p. 273. Suid. in Εὐριπίδ. — [4] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6. Thom. Mag. vit. Euripid. — [5] Philoch. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 20.

d'une fois la maison où Sophocle avait passé une partie de sa vie [1].

Athènes perdit presque en même temps ces deux célèbres poètes. A peine avaient-ils les yeux fermés, qu'Aristophane, dans une pièce jouée avec succès [2], supposa que Bacchus, dégoûté des mauvaises tragédies qu'on représentait dans ses fêtes, était descendu aux enfers pour en ramener Euripide, et qu'en arrivant il avait trouvé la cour de Pluton remplie de dissentions. La cause en était honorable à la poésie. Auprès du trône de ce dieu, s'en élèvent plusieurs autres, sur lesquels sont assis les premiers des poètes dans les genres nobles et relevés [3], mais qu'ils sont obligés de céder quand il paraît des hommes d'un talent supérieur. Eschyle occupait celui de la tragédie. Euripide veut s'en emparer; on va discuter leurs titres : le dernier est soutenu par un grand nombre de gens grossiers et sans goût, qu'ont séduits les faux ornements de son éloquence. Sophocle s'est déclaré pour Eschyle; prêt à le reconnaître pour son maître, s'il est vainqueur, et, s'il est vaincu, à disputer la couronne à Euripide. Cependant les concurrents en viennent aux mains. L'un et l'autre, armé des traits de la sa-

[1] Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 197. — [2] Argum. Aristoph. in ran. p. 115 et 116.
[3] Aristoph. in ran. v. 773.

tire, relève le mérite de ses pièces, et déprime celles de son rival. Bacchus doit prononcer : il est longtemps irrésolu ; mais enfin il se déclare pour Eschyle, qui, avant de sortir des enfers, demande instamment que, pendant son absence, Sophocle occupe sa place [1].

Malgré les préventions et la haine d'Aristophane contre Euripide, sa décision, en assignant le premier rang à Eschyle, le second à Sophocle, et le troisième à Euripide, était alors conforme à l'opinion de la plupart des Athéniens. Sans l'approuver, sans la combattre, je vais rapporter les changements que les deux derniers firent à l'ouvrage du premier.

J'ai dit plus haut, que Sophocle avait introduit un troisième acteur dans ses premières pièces ; et je ne dois pas insister sur les nouvelles décorations dont il enrichit la scène, non plus que sur les nouveaux attributs qu'il mit entre les mains de quelques-uns de ses personnages [2]. Il reprochait trois défauts à Eschyle : la hauteur excessive des idées, l'appareil gigantesque des expressions, la pénible disposition des plans ; et ces défauts, il se flattait de les avoir évités [3].

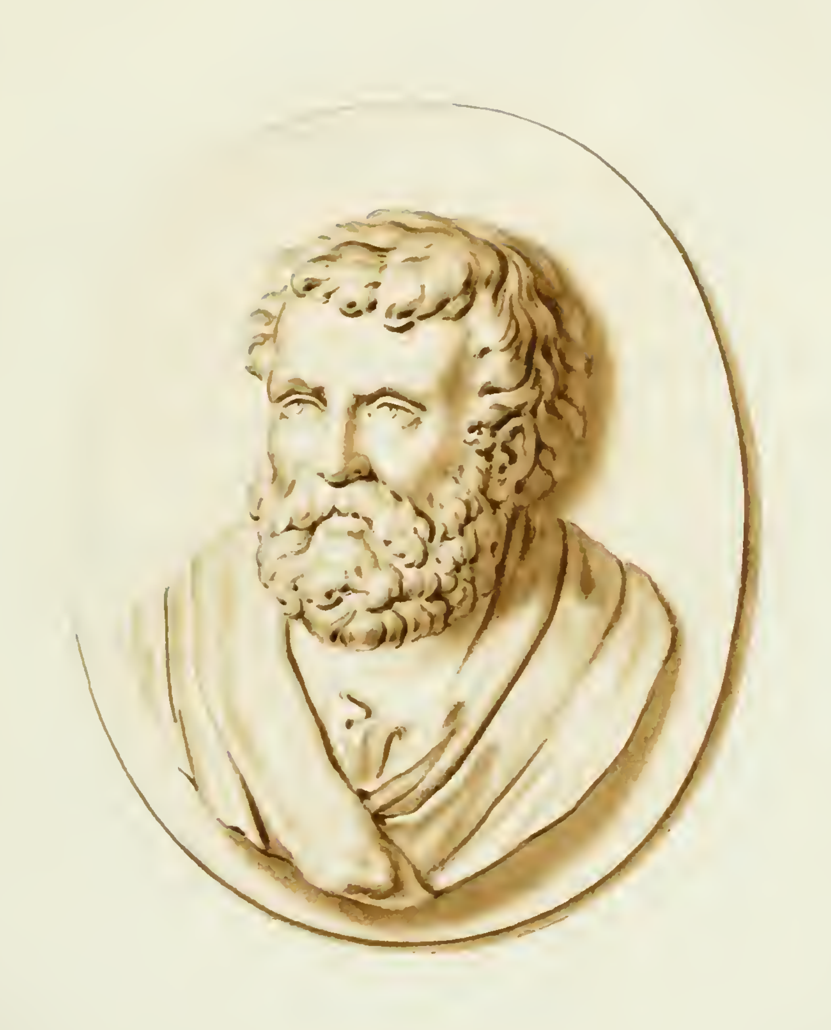
[1] Aristoph. in ran. v. 1563. — [2] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Suid. in Σοφοκλ. Schol. in vit. Sophocl. — [3] Plut. de profect. virt. t. 2, p. 79.

Si les modèles qu'on nous présente au théâtre se trouvaient à une trop grande élévation, leurs malheurs n'auraient pas le droit de nous attendrir; ni leurs exemples, celui de nous instruire. Les héros de Sophocle sont à la distance précise où notre admiration et notre intérêt peuvent atteindre : comme ils sont au dessus de nous sans être loin de nous, tout ce qui les concerne ne nous est ni trop étranger, ni trop familier; et comme ils conservent de la faiblesse dans les plus affreux revers [1], il en résulte un pathétique sublime qui caractérise spécialement ce poète.

Il respecte tellement les limites de la véritable grandeur, que, dans la crainte de les franchir, il lui arrive quelquefois de n'en pas approcher. Au milieu d'une course rapide, au moment qu'il va tout embrâser, on le voit soudain s'arrêter et s'éteindre [2] : on dirait alors qu'il préfère les chûtes aux écarts.

Il n'était pas propre à s'appesantir sur les faiblesses du cœur humain, ni sur des crimes ignobles: il lui fallait des ames fortes, sensibles, et par là même intéressantes; des ames ébranlées par l'infortune, sans en être accablées ni enorgueillies.

[1] Dionys. Halic. de vet. script. cens. cap. 2, t. 5, p. 423. — [2] Longin. de subl. cap. 33.



SOPHOCLE.

En réduisant l'héroïsme à sa juste mesure, Sophocle baissa le ton de la tragédie, et bannit ces expressions qu'une imagination fougueuse dictait à Eschyle, et qui jetaient l'épouvante dans l'ame des spectateurs : son style, comme celui d'Homère, est plein de force, de magnificence, de noblesse et de douceur [1]; jusque dans la peinture des passions les plus violentes, il s'assortit heureusement à la dignité des personnages [2].

Eschyle peignit les hommes plus grands qu'ils ne peuvent être ; Sophocle, comme ils devraient être; Euripide, tels qu'ils sont [3]. Les deux premiers avaient négligé des passions et des situations que le troisième crut susceptibles de grands effets. Il représenta, tantôt des princesses brûlantes d'amour, et ne respirant que l'adultère et les forfaits [4]; tantôt des rois dégradés par l'adversité, au point de se couvrir de haillons et de tendre la main, à l'exemple des mendiants [5]. Ces tableaux, où l'on ne retrouvait plus l'empreinte de la main d'Eschyle ni de celle de Sophocle, soulevèrent d'abord les esprits : on disait qu'on ne devait, sous aucun prétexte, souiller le caractère ni le rang des héros de la scène ; qu'il

[1] Dion. Chrysost. orat. 52, p. 552. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Schol. vit. Sophocl.
[2] Dionys. Halic. de vet. script. cens. cap. 2, t. 5, p. 423. — [3] Aristot. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673. — [4] Aristoph. in ran. v. 874 et 1075. — [5] Id. in nub. v. 919. Schol. ibid. Id. in ran. v. 866 et 1095. Schol. ibid. Id. in Acharn. v. 411. Schol. ibid.

était honteux de tracer avec art des images indécentes, et dangereux de prêter aux vices l'autorité des grands exemples [1].

Mais ce n'était plus le temps où les lois de la Grèce infligeaient une peine aux artistes qui ne traitaient pas leurs sujets avec une certaine décence [2]: les ames s'énervaient, et les bornes de la convenance s'éloignaient de jour en jour. La plupart des Athéniens furent moins blessés des atteintes que les pièces d'Euripide portaient aux idées reçues, qu'entraînés par le sentiment dont il avait su les animer : car ce poète, habile à manier toutes les affections de l'ame, est admirable lorsqu'il peint les fureurs de l'amour, ou qu'il excite les émotions de la pitié [3]; c'est alors que, se surpassant lui-même, il parvient quelquefois au sublime, pour lequel il semble que la nature ne l'avait pas destiné [4]. Les Athéniens s'attendrirent sur le sort de Phèdre coupable, ils pleurèrent sur celui du malheureux Télèphe; et l'auteur fut justifié.

Pendant qu'on l'accusait d'amollir la tragédie, il se proposait d'en faire une école de sagesse : on trouve dans ses écrits, le système d'Anaxagore, son maître, sur l'origine des êtres [5], et les préceptes

[1] Aristoph. in ran. v. 1082. — [2] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4. — [3] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Diog. Laert. lib. 4, §. 26. — [4] Longin. de subl. cap. 15 et 39. — [5] Walck. diatr. in Euripid. cap. 4 et 5.

de cette morale dont Socrate, son ami, discutait alors les principes. Mais, comme les Athéniens avaient pris du goût pour cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avait donné des leçons, il s'attacha principalement à flatter leurs oreilles : ainsi les dogmes de la philosophie et les ornements de la rhétorique furent admis dans la tragédie, et cette innovation servit encore à distinguer Euripide de ceux qui l'avaient précédé.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, les passions, empressées d'arriver à leur but, ne prodiguent point des maximes qui suspendraient leur marche; le second surtout a cela de particulier, que tout en courant, et presque sans y penser, d'un seul trait il décide le caractère et dévoile les sentiments secrets de ceux qu'il met sur la scène. C'est ainsi que, dans son Antigone, un mot échappé comme par hasard à cette princesse, laisse éclater son amour pour le fils de Créon [1].

Euripide multiplia les sentences et les réflexions [2]; il se fit un plaisir ou un devoir d'étaler ses connaissances, et se livra souvent à des formes oratoires [3]: de là les divers jugements qu'on porte de cet auteur, et les divers aspects sous lesquels on peut

[1] Sophocl. in Antig. v. 578. — [2] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Dion. Chrysost. orat. 52, p. 553. — [3] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423.

l'envisager. Comme philosophe, il eut un grand nombre de partisans : les disciples d'Anaxagore et ceux de Socrate, à l'exemple de leurs maîtres, se félicitèrent de voir leur doctrine applaudie sur le théâtre; et, sans pardonner à leur nouvel interprète quelques expressions trop favorables au despotisme [1], ils se déclarèrent ouvertement pour un écrivain qui inspirait l'amour des devoirs et de la vertu, et qui, portant ses regards plus loin, annonçait hautement qu'on ne doit pas accuser les dieux de tant de passions honteuses, mais les hommes qui les leur attribuent [2]; et comme il insistait avec force sur les dogmes importants de la morale, il fut mis au nombre des sages [3], et sera toujours regardé comme le philosophe de la scène [4].

Son éloquence, qui quelquefois dégénère en une vaine abondance de paroles [5], ne l'a pas rendu moins célèbre parmi les orateurs en général, et parmi ceux du barreau en particulier : il opère la persuasion, par la chaleur de ses sentiments; et la conviction, par l'adresse avec laquelle il amène les réponses et les répliques [6].

Les beautés que les philosophes et les orateurs

[1] Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 568. — [2] Euripid. in Ion. v. 442; in Hercul. fur. v. 1341. [3] Æschin. in Tim. p. 283. Oracul. Delph. ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 144. — [4] Vitruv. in præf. lib. 8. Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158; lib. 13, cap. 1, p. 561. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 13, p. 279. — [5] Aristoph. in ran. v. 1101. Plut. de audit. t. 2, p. 45. [6] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Dion. Chrysost. orat. 52, p. 551.

admirent dans ses écrits, sont des défauts réels aux yeux de ses censeurs : ils soutiennent que tant de phrases de rhétorique, tant de maximes accumulées, de digressions savantes et de disputes oiseuses [1] refroidissent l'intérêt ; et ils mettent à cet égard Euripide fort au dessous de Sophocle, qui ne dit rien d'inutile [2].

Eschyle avait conservé dans son style les hardiesses du dithyrambe, et Sophocle la magnificence de l'épopée ; Euripide fixa la langue de la tragédie : il ne retint presque aucune des expressions spécialement consacrées à la poésie [3] ; mais il sut tellement choisir et employer celles du langage ordinaire, que, sous leur heureuse combinaison, la faiblesse de la pensée semble disparaître, et le mot le plus commun s'ennoblir [4]. Telle est la magie de ce style enchanteur qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, presque toujours harmonieux, coulant, et si flexible, qu'il paraît se prêter sans efforts à tous les besoins de l'ame [5].

C'était néanmoins avec une extrême difficulté qu'il faisait des vers faciles. De même que Platon,

[1] Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Aristoph. in ran. v. 787, 973, 1101. — [2] Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423. — [3] Walck. diatrib. in Euripid. cap. 9, p. 96.
[4] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Longin. de subl. cap. 39, p. 217. — [5] Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 23, t. 5, p. 173 ; id. de vet. script. cens. t. 5, p. 432.

Zeuxis, et tous ceux qui aspirent à la perfection, il jugeait ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignait avec la tendresse d'un père [1]. Il disait une fois, « que trois de ses vers lui avaient coûté « trois jours de travail. J'en aurais fait cent à votre « place, lui dit un poète médiocre. Je le crois, ré- « pondit Euripide, mais ils n'auraient subsisté que « trois jours [2]. »

Sophocle admit dans ses chœurs l'harmonie phrygienne [3], dont l'objet est d'inspirer la modération, et qui convient au culte des dieux [4]. Euripide, complice des innovations que Timothée faisait à l'ancienne musique [5], adopta presque tous les modes, et surtout ceux dont la douceur et la mollesse s'accordaient avec le caractère de sa poésie. On fut étonné d'entendre sur le théâtre des sons efféminés, et quelquefois multipliés sur une seule syllabe [6] : l'auteur y fut bientôt représenté comme un artiste sans vigueur, qui, ne pouvant s'élever jusqu'à la tragédie, la faisait descendre jusqu'à lui ; qui ôtait en conséquence à toutes les parties dont elle est composée, le poids et la gravité qui leur conviennent [7]; et qui, joignant de petits airs à de petites

[1] Longin. de subl. cap. 15, p. 108. Dio Chrysost. orat. 52, p. 551. — [2] Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n.° 1. — [3] Aristox. ap. Schol. in vit. Sophocl. — [4] Plat. de rep lib. 3, t. 2, p. 399. — [5] Plut. an seni etc. t. 2, p. 795. — [6] Aristoph. in ran. v. 1336, 1349 et 1390. — [7] Id. ibid. v. 971.

paroles, cherchait à remplacer la beauté par la parure, et la force par l'artifice. « Faisons chanter « Euripide, disait Aristophane ; qu'il prenne une « lyre, ou plutôt une paire de coquilles [1] : c'est le « seul accompagnement que ses vers puissent sou- « tenir. »

On n'oserait pas risquer aujourd'hui une pareille critique ; mais du temps d'Aristophane, beaucoup de gens, accoutumés dès leur enfance au ton imposant et majestueux de l'ancienne tragédie, craignaient de se livrer à l'impression des nouveaux sons qui frappaient leurs oreilles. Les grâces ont enfin adouci la sévérité des règles, et il leur a fallu peu de temps pour obtenir ce triomphe.

Quant à la conduite des pièces, la supériorité de Sophocle est généralement reconnue ; on pourrait même démontrer que c'est d'après lui que les lois de la tragédie ont presque toutes été rédigées : mais comme, en fait de goût, l'analyse d'un bon ouvrage est presque toujours un mauvais ouvrage, parce que les beautés sages et régulières y perdent une partie de leur prix, il suffira de dire en général, que cet auteur s'est garanti des fautes essentielles qu'on reproche à son rival.

Euripide réussit rarement dans la disposition de

[1] Aristoph. in ran. v. 1340. Didym. ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 636.

ses sujets [1]; tantôt il y blesse la vraisemblance, tantôt les incidents y sont amenés par force; d'autres fois son action cesse de faire un même tout; presque toujours les nœuds et les dénouements laissent quelque chose à desirer, et ses chœurs n'ont souvent qu'un rapport indirect avec l'action [2].

Il imagina d'exposer son sujet dans un prologue, ou long avant-propos, presque entièrement détaché de la pièce : c'est là que, pour l'ordinaire, un des acteurs [3] vient froidement rappeler tous les événements antérieurs et relatifs à l'action; qu'il rapporte sa généalogie, ou celle d'un des principaux personnages [4]; qu'il nous instruit du motif qui l'a fait descendre du ciel, si c'est un dieu; qui l'a fait sortir du tombeau, si c'est un mortel : c'est là que, pour s'annoncer aux spectateurs, il se borne à décliner son nom : *Je suis la déesse Vénus* [5]. *Je suis Mercure, fils de Maïa* [6]. *Je suis Polydore, fils d'Hécube* [7]. *Je suis Jocaste* [8]. *Je suis Andromaque* [9]. Voici comment s'exprime Iphigénie, en paraissant toute seule sur le théâtre [10] : « Pélops, fils « de Tantale, étant venu à Pise, épousa la fille »d'Œnomaüs, de laquelle naquit Atrée; d'Atrée

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662. Remarq. de Dacier, p. 197. — [2] Aristot. ibid. cap. 18, t. 2, p. 666. Remarq. de Dacier, p. 315. — [3] Aristoph. in ran. v. 977. Corneille, premier discours sur le poème dramat. p. 25. — [4] Euripid. in Hercul. fur.; in Phœniss.; in Electr. etc. — [5] Id. in Hippol. — [6] Id. in Ion. — [7] Id. in Hecub. — [8] Id. in Phœniss. — [9] Id. in Androm. — [10] Id. in Iphig. in Taur.

« naquirent Ménélas et Agamemnon ; ce dernier « épousa la fille de Tyndare; et moi Iphigénie, c'est « de cet hymen que j'ai reçu le jour [a]. » Après cette généalogie, si heureusement parodiée dans une comédie d'Aristophane [1], la princesse se dit à elle-même que son père la fit venir en Aulide, sous prétexte de lui donner Achille pour époux, mais en effet pour la sacrifier à Diane ; et que cette déesse, l'ayant remplacée à l'autel par une biche, l'avait enlevée tout-à-coup, et transportée en Tauride, où règne Thoas, ainsi nommé à cause de son agilité comparable à celle des oiseaux [b]. Enfin, après quelques autres détails, elle finit par raconter un songe dont elle est effrayée, et qui lui présage la mort d'Oreste, son frère.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, un heureux artifice éclaircit le sujet dès les premières scènes ; Euripide lui-même semble leur avoir dérobé leur secret dans sa Médée et dans son Iphigénie en Aulide. Cependant, quoique en général sa manière soit sans art, elle n'est point condamnée par d'habiles critiques [2].

[a] Le père Brumoy, qui cherche à pallier les défauts des anciens, commence cette scène par ces mots, qui ne sont point dans Euripide : « Déplorable Iphigénie, dois-« je rappeler mes malheurs ? » — [1] Aristoph. in Acharn. v. 47. — [b] Euripide dérive le nom de Thoas, du mot grec Θοὸς, qui signifie léger à la course. Quand cette étymologie serait aussi vraie qu'elle est fausse, il est bien étrange de la trouver en cet endroit.
[2] Aristot. de rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 600.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans quelques-uns de ses prologues, comme pour affaiblir l'intérêt qu'il veut inspirer, il nous prévient sur la plupart des événements qui doivent exciter notre surprise [1]. Ce qui doit nous étonner encore, c'est de le voir tantôt prêter aux esclaves le langage des philosophes [2], et aux rois celui des esclaves [3]; tantôt, pour flatter le peuple, se livrer à des écarts dont sa pièce des Suppliantes offre un exemple frappant.

Thésée avait rassemblé l'armée athénienne. Il attendait, pour marcher contre Créon, roi de Thèbes, la dernière résolution de ce prince. Dans ce moment le héraut de Créon arrive, et demande à parler au roi d'Athènes. « Vous le chercheriez vai-« nement, dit Thésée; cette ville est libre, et le « pouvoir souverain est entre les mains de tous les « citoyens. » A ces mots le héraut déclame dix-sept vers contre la démocratie [4]. Thésée s'impatiente, le traite de discoureur, et emploie vingt-sept vers à retracer les inconvénients de la royauté. Après cette dispute si déplacée, le héraut s'acquitte de sa commission. Il semble qu'Euripide aimait mieux céder à son génie que de l'asservir, et songeait plus à l'intérêt de la philosophie qu'à celui du sujet.

[1] Euripid. in Hecub.; in Hippol. — [2] Aristoph. in ran. v. 980. Schol. ibid. in Acharn. v. 395 et 400. Schol. ibid. Orig. in Cels. lib. 7, p. 356. — [3] Euripid. in Alcest. v. 675, etc. [4] Id. in Suppl. v. 409.

Je releverai, dans le chapitre suivant, d'autres défauts, dont quelques-uns lui sont communs avec Sophocle ; mais, comme ils n'ont pas obscurci leur gloire, on doit conclure de là que les beautés qui parent leurs ouvrages sont d'un ordre supérieur. Il faut même ajouter en faveur d'Euripide, que la plupart de ses pièces, ayant une catastrophe funeste, produisent le plus grand effet, et le font regarder comme le plus tragique des poètes dramatiques[1].

Le théâtre offrait d'abondantes moissons de lauriers aux talents qu'il faisait éclore. Depuis Eschyle jusqu'à nos jours, dans l'espace d'environ un siècle et demi, quantité d'auteurs se sont empressés d'applanir ou d'embellir les routes que le génie s'était récemment ouvertes : c'est à leurs productions de les faire connaître à la postérité. Je citerai quelques-uns de ceux dont les succès ou les vains efforts peuvent éclaircir l'histoire de l'art, et instruire ceux qui le cultivent.

Phrynichus, disciple de Thespis, et rival d'Eschyle, introduisit les rôles de femmes sur la scène [2]. Pendant que Thémistocle était chargé par sa tribu de concourir à la représentation des jeux, Phrynichus présenta une de ses pièces ; elle obtint le prix, et le nom du poète fut associé sur le marbre avec le

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662. — [2] Suid. in Φρύνιχ.

nom du vainqueur des Perses [1]. Sa tragédie intitulée *la Prise de Milet*, eut un succès étrange ; les spectateurs fondirent en larmes, et condamnèrent l'auteur à une amende de mille drachmes [a], pour avoir peint avec des couleurs trop vives des maux que les Athéniens auraient pu prévenir [2].

Ion fut si glorieux de voir couronner une de ses pièces, qu'il fit présent à tous les habitants d'Athènes d'un de ces beaux vases de terre cuite qu'on fabrique dans l'île de Chio sa patrie [3]. On peut lui reprocher, comme écrivain, de ne mériter aucun reproche ; ses ouvrages sont tellement soignés, que l'œil le plus sévère n'y discerne aucune tache. Cependant tout ce qu'il a fait ne vaut pas l'Œdipe de Sophocle, parce que, malgré ses efforts, il n'atteignit que la perfection de la médiocrité [4].

Agathon, ami de Socrate et d'Euripide, hasarda le premier des sujets feints [5]. Ses comédies sont écrites avec élégance, ses tragédies avec la même profusion d'antithèses et d'ornements symétriques, que les discours du rhéteur Gorgias [6].

Philoclès composa un très-grand nombre de pièces ; elles n'ont d'autre singularité qu'un style amer,

[1] Plut. in Themist. t. 1, p. 114. — [a] Neuf cents livres. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 21. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 172. — [3] Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3. — [4] Longin. de subl. cap. 33, p. 187. — [5] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659. — [6] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 13. Philostr. vit. soph. lib. 1, p. 493. Athen. lib. 5, p. 187.

qui l'a fait surnommer *la bile*[1]. Cet écrivain si médiocre l'emporta sur Sophocle, au jugement des Athéniens, dans un combat où ce dernier avait présenté l'Œdipe, une de ses plus belles pièces, et le chef-d'œuvre peut-être du théâtre grec[2]. Il viendra sans doute un temps où, par respect pour Sophocle, on n'osera pas dire qu'il était supérieur à Philoclès[3].

Astydamas, neveu de ce Philoclès, fut encore plus fécond que son oncle, et remporta quinze fois le prix[4]. Son fils, de même nom, a donné de mon temps plusieurs pièces; il a pour concurrents Asclépiade, Apharée, fils adoptif d'Isocrate, Théodecte, et d'autres encore qui seraient admirés, s'ils n'avaient pas succédé à des hommes véritablement admirables.

J'oubliais Denys l'ancien, roi de Syracuse : il fut aidé, dans la composition de ses tragédies, par quelques gens d'esprit, et dut à leurs secours la victoire qu'il remporta dans ce genre de littérature[5]. Ivre de ses productions, il sollicitait les suffrages de tous ceux qui l'environnaient, avec la bassesse et la cruauté d'un tyran. Il pria un jour Philoxène de corriger une pièce qu'il venait de terminer ; et ce poète

[1] Suid. in Φιλοκλ. — [2] Dicæarch. in argum. Œdip. — [3] Aristid. orat. t. 3, p. 422.
[4] Diod. lib. 14, p. 270. Suid. in Ἀστυδ. — [5] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 833.

l'ayant raturée depuis le commencement jusqu'à la fin, fut condamné aux carrières [1]. Le lendemain Denys le fit sortir, et l'admit à sa table; sur la fin du diné, ayant récité quelques-uns de ses vers: Eh bien, dit-il, qu'en pensez-vous, Philoxène? Le poète, sans lui répondre, dit aux satellites de le remener aux carrières [2].

Eschyle, Sophocle et Euripide sont et seront toujours placés à la tête de ceux qui ont illustré la scène [3]. D'où vient donc que, sur le grand nombre de pièces qu'ils présentèrent au concours [a], le premier ne fut couronné que treize fois [4], le second que dix-huit fois [5], le troisième que cinq fois [6]? C'est que la multitude décida de la victoire, et que le public a depuis fixé les rangs. La multitude avait des protecteurs dont elle épousait les passions, des favoris dont elle soutenait les intérêts: de là tant d'intrigues, de violences et d'injustices, qui éclatèrent dans le moment de la décision. D'un autre côté, le public, c'est-à-dire, la plus saine partie de la nation, se laissa quelquefois éblouir par de légères beautés éparses dans des ouvrages médiocres; mais il ne tarda pas à mettre les hommes de génie à leur place,

[1] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 334. — [2] Diod. lib. 15, p. 331. — [3] Plut. ibid. p. 841. Aristid. orat. t. 3, p. 703. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286. — [a] Voyez la Note I à la fin du volume. — [4] Anonym. in vitâ Æschyl. [5] Diod. lib. 13, p. 222. — [6] Suid. in Εὐριπίδ. Varr. ap. Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.

lorsqu'il fut averti de leur supériorité par les vaines tentatives de leurs rivaux et de leurs successeurs.

Histoire de la Comédie.

Quoique la comédie ait la même origine que la tragédie, son histoire, moins connue, indique des révolutions dont nous ignorons les détails, et des découvertes dont elle nous cache les auteurs.

Née, vers la cinquantième olympiade[a], dans les bourgs de l'Attique, assortie aux mœurs grossières des habitants de la campagne, elle n'osait approcher de la capitale; et si par hasard des troupes d'acteurs indépendants s'y glissaient pour jouer ses farces indécentes, ils étaient moins autorisés que tolérés par le gouvernement[1]. Ce ne fut qu'après une longue enfance qu'elle prit tout-à-coup son accroissement en Sicile[2]. Au lieu d'un recueil de scènes sans liaison et sans suite, le philosophe Epicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue, et la conduisit sans écart jusqu'à la fin. Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie, furent connues en Grèce; elles y servirent de modèles[3], et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale, les suffrages du public, et l'hommage que l'on doit aux talents. Les Athéniens

[a] Vers l'an 580 avant J. C. — [1] Aristot. de poet. cap. 3, t. 2, p. 654. Diomed. de orat. lib. 3, p. 485. — [2] Aristot. ibid. cap. 5. Horat. lib. 2, epist. 1, v. 58. — [3] Plat. in Theæt. t. 1, p. 152.

surtout l'accueillirent avec les transports qu'aurait excités la nouvelle d'une victoire.

Plusieurs d'entre eux s'exercèrent dans ce genre, et leurs noms décorent la liste nombreuse de ceux qui, depuis Epicharme jusqu'à nos jours, s'y sont distingués. Tels furent, parmi les plus anciens, Magnès, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Eupolis, et Aristophane mort environ trente ans avant mon arrivée en Grèce. Ils vécurent tous dans le siècle de Périclès.

Des facéties piquantes valurent d'abord des succès brillants à Magnès; il fut ensuite plus sage et plus modéré, et ses pièces tombèrent [1].

Cratinus réussissait moins dans l'ordonnance de la fable, que dans la peinture des vices ; aussi amer qu'Archiloque, aussi énergique qu'Eschyle, il attaqua les particuliers sans ménagement et sans pitié [2].

Cratès se distingua par la gaieté de ses saillies [3], et Phérécrate par la finesse des siennes [4] : tous deux réussirent dans la partie de l'invention, et s'abstinrent des personnalités [5].

Eupolis revint à la manière de Cratinus, mais il a plus d'élévation et d'aménité que lui. Aristophane, avec moins de fiel que Cratinus, avec moins d'agré-

[1] Aristoph. in equit. v. 522. — [2] Plat in argum. Aristoph. p. xj. Schol. de comœd. ibid. p. xij; et in equit. v. 534. — [3] Schol. Aristoph. ibid. p. xij. — [4] Athen. lib. 6, p. 268. [5] Aristot. de poet. cap. 5, p. 654. Argum. Aristoph. p. xij.



ARISTOPHANE.

ments qu'Eupolis, tempéra souvent l'amertume de l'un par les grâces de l'autre [1].

Si l'on s'en rapportait aux titres des pièces qui nous restent de leur temps, il serait difficile de concevoir l'idée qu'on se faisait alors de la comédie. Voici quelques-uns de ces titres : Prométhée [2], Triptolême [3], Bacchus [4], les Bacchantes [5], le faux Hercule [6], les noces d'Hébé [7], les Danaïdes [8], Niobé [9], Amphiaraüs [10], le naufrage d'Ulysse [11], l'Age d'or [12], les Hommes sauvages [13], le Ciel [14], les Saisons [15], la Terre et la Mer [16], les Cigognes [17], les Oiseaux, les Abeilles, les Grenouilles, les Nuées [18], les Chèvres [19], les Lois [20], les Peintres [21], les Pythagoriciens [22], les Déserteurs [23], les Amis [24], les Flatteurs [25], les Efféminés [26].

La lecture de ces pièces prouve clairement que leurs auteurs n'eurent pour objet que de plaire à la multitude, que tous les moyens leur parurent indifférents, et qu'ils employèrent tour à tour la parodie, l'allégorie et la satire, soutenues des images

[1] Plat. in argum. Aristoph. p. xj. — [2] Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 86. — [3] Pherecr. ibid. lib. 2, p. 67. — [4] Aristom. ibid. lib. 14, p. 658. — [5] Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 106. — [6] Pherecr. ibid. p. 122. — [7] Epicharm. ibid. p. 85, etc. — [8] Aristoph. ibid. lib. 2, p. 57, etc. — [9] Id. ibid. lib. 7, p. 301. — [10] Id. ibid. lib. 4, p. 158. — [11] Epicharm. ibid. lib. 14, p. 619. — [12] Eupol. ibid. lib. 9, p. 375. — [13] Pherecr. ibid. lib. 5, p. 218. [14] Amphis. ibid. lib. 3, p. 100. — [15] Cratin. ibid. lib. 9, p. 374. Aristoph. ibid. lib. 14, p. 653. — [16] Epicharm. ibid. lib. 3, p. 120. — [17] Aristoph. ibid. lib. 9, p. 368. — [18] Aristoph. [19] Eupol. ibid. lib. 3, p. 94. — [20] Cratin. ibid. lib. 11, p. 496. — [21] Pherecr. ibid. lib. 9, p. 395. — [22] Aristoph. ibid. lib. 4, p. 161. — [23] Pherecr. ibid. lib. 3, p. 90. — [24] Eupol. ibid. lib. 6, p. 266. — [25] Id. ibid. lib. 7, p. 328. — [26] Cratin. ibid. lib. 14, p. 638.

les plus obscènes et des expressions les plus grossières.

Ils traitèrent, avec des couleurs différentes, les mêmes sujets que les poètes tragiques. On pleurait à la Niobé d'Euripide, on riait à celle d'Aristophane ; les dieux et les héros furent travestis, et le ridicule naquit du contraste de leur déguisement avec leur dignité : diverses pièces portèrent le nom de Bacchus et d'Hercule ; en parodiant leur caractère, on se permettait d'exposer à la risée de la populace, l'excessive poltronnerie du premier, et l'énorme voracité du second [1]. Pour assouvir la faim de ce dernier, Epicharme décrit en détail, et lui fait servir toutes les espèces de poissons et de coquillages connus de son temps [2].

Le même tour de plaisanterie se montrait dans les sujets allégoriques, tel que celui de l'Age d'or, dont on relevait les avantages [3]. Cet heureux siècle, disaient les uns, n'avait besoin ni d'esclaves ni d'ouvriers ; les fleuves roulaient un jus délicieux et nourrissant ; des torrents de vin descendaient du ciel en forme de pluie ; l'homme, assis à l'ombre des arbres chargés de fruits, voyait les oiseaux, rôtis et assaisonnés, voler autour de lui, et le prier de les

[1] Aristoph. in pac. v. 740. Schol. ibid. — [2] Epicharm. in nupt. Heb. ap. Athen. lib. 3, p. 85 ; lib. 7, p. 313, 318, etc. — [3] Cratin. ap. Athen. lib. 6, p. 267. Eupol. ibid. lib. 9, p. 375, 408, etc.

recevoir dans son sein [1]. Il reviendra ce temps, disait un autre, où j'ordonnerai au couvert de se dresser de soi-même ; à la bouteille, de me verser du vin ; au poisson à demi cuit, de se retourner de l'autre côté, et de s'arroser de quelques gouttes d'huile [2].

De pareilles images s'adressaient à cette classe de citoyens, qui, ne pouvant jouir des agréments de la vie, aime à supposer qu'ils ne lui ont pas toujours été et qu'ils ne lui seront pas toujours interdits. C'est aussi par déférence pour elle, que les auteurs les plus célèbres, tantôt prêtaient à leurs acteurs des habillements, des gestes et des expressions deshonnêtes, tantôt mettaient dans leur bouche des injures atroces contre des particuliers.

Nous avons vu que quelques-uns, traitant un sujet dans sa généralité, s'abstinrent de toute injure personnelle ; mais d'autres furent assez perfides pour confondre les défauts avec les vices, et le mérite avec le ridicule : espions dans la société, délateurs sur le théâtre, ils livrèrent les réputations éclatantes à la malignité de la multitude, les fortunes bien ou mal acquises à sa jalousie. Point de citoyen assez élevé, point d'assez méprisable, pour être à l'abri de leurs coups : quelquefois désigné par des allusions faciles à saisir, il le fut encore plus souvent par son

[1] Pherecr. ap. Athen. lib. 6, p. 268 et 269. — [2] Cratin. ap. Athen. lib. 6, p. 267.

nom, et par les traits de son visage empreints sur le masque de l'acteur. Nous avons une pièce où Timocréon joue à-la-fois Thémistocle et Simonide [1]; il nous en reste plusieurs contre un faiseur de lampes, nommé Hyperbolus, qui, par ses intrigues, s'était élevé aux magistratures [2].

Les auteurs de ces satires recouraient à l'imposture, pour satisfaire leur haine ; à de sales injures, pour satisfaire le petit peuple. Le poison à la main, ils parcouraient les différentes classes de citoyens et l'intérieur des maisons, pour exposer au jour des horreurs qu'il n'avait pas éclairées [3]. D'autres fois ils se déchaînaient contre les philosophes, contre les poètes tragiques, contre leurs propres rivaux.

Comme les premiers n'opposaient à ces attaques que le plus profond mépris, la comédie essaya de les rendre suspects au gouvernement, et ridicules aux yeux de la multitude. C'est ainsi que, dans la personne de Socrate, la vertu fut plus d'une fois immolée sur le théâtre [4], et qu'Aristophane, dans une de ses pièces, prit le parti de parodier le plan d'une république parfaite, telle que l'ont conçue Protagoras et Platon [5].

[1] Suid. in Τιμοκρ. — [2] Aristoph. in nub. v. 552. — [3] Id. in equit. v. 1271. Horat. lib. 2, epist. 1, v. 150. — [4] Aristoph. in nub. Ameips. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 28. Eupol ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Senec. de vitâ beatâ, cap. 27. — [5] Schol. Aristoph. in argum. concion. p. 440. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 30, p. 29.

Dans le même temps, la comédie citait à son tribunal tous ceux qui dévouaient leurs talents à la tragédie. Tantôt elle relevait avec aigreur les défauts de leurs personnes ou de leurs ouvrages ; tantôt elle parodiait d'une manière piquante leurs vers, leurs pensées et leurs sentiments[1]. Euripide fut toute sa vie poursuivi par Aristophane, et les mêmes spectateurs couronnèrent les pièces du premier et la critique qu'en faisait le second.

Enfin la jalousie éclatait encore plus entre ceux qui couraient la même carrière. Aristophane avait reproché à Cratinus son amour pour le vin, l'affaiblissement de son esprit, et d'autres défauts attachés à la vieillesse[2]. Cratinus, pour se venger, releva les plagiats de son ennemi, et l'accusa de s'être paré des dépouilles d'Eupolis[3].

Au milieu de tant de combats honteux pour les lettres, Cratinus conçut, et Aristophane exécuta le projet d'étendre le domaine de la comédie. Ce dernier, accusé par Cléon d'usurper le titre de citoyen[4], rappela dans sa défense deux vers qu'Homère place dans la bouche de Télémaque, et les parodia de la manière suivante :

[1] Aristoph. in Acharn. v. 8. Schol. ibid.; id. in vesp. v. 312. Schol. ibid.; id. in equit. Schol. ibid. etc. etc. Suid. in Παρῳδ. — [2] Aristoph. in equit. v. 399. Suid. in Ἀφέλ. [3] Schol. Aristoph. in equit. v. 528. — [4] Aristoph. in Acharn. v. 378. Schol. ibid. et in vitâ Aristoph. p. xiv.

Je suis fils de Philippe, à ce que dit ma mère.
Pour moi je n'en sais rien. Qui sait quel est son père[1]?

Ce trait l'ayant maintenu dans son état, il ne respira que la vengeance. Animé, comme il le dit lui-même, du courage d'Hercule[2], il composa contre Cléon une pièce pleine de fiel et d'outrages[3]. Comme aucun ouvrier n'osa dessiner le masque d'un homme si redoutable, ni aucun acteur se charger de son rôle, le poète, obligé de monter lui-même sur le théâtre, le visage barbouillé de lie[4], eut le plaisir de voir la multitude approuver avec éclat les traits sanglants qu'il lançait contre un chef qu'elle adorait, et les injures piquantes qu'il hasardait contre elle.

Ce succès l'enhardit; il traita dans des sujets allégoriques, les intérêts les plus importants de la république. Tantôt il y montrait la nécessité de terminer une guerre longue et ruineuse[5]; tantôt il s'élevait contre la corruption des chefs, contre les dissentions du sénat, contre l'ineptie du peuple dans ses choix et dans ses délibérations. Deux acteurs excellents, Callistrate et Philonide, secondaient ses efforts : à l'aspect du premier, on prévoyait que la pièce ne roulait que sur les vices des particuliers ; du se-

[1] Brumoy, théâtre des Grecs, t. 5, p. 267. — [2] Aristoph. in pac. v. 751. Schol. ibid. [3] Id. in equit. — [4] Vita Aristoph. p. xiij. Schol. in argum. equit. p. 172. — [5] Aristoph. in Acharn. et in pac.

cond, qu'elle frondait ceux de l'administration [1].

Cependant la plus saine partie de la nation murmurait, et quelquefois avec succès, contre les entreprises de la comédie. Un premier décret en avait interdit la représentation [2]; dans un second, on défendait de nommer personne [3]; et dans un troisième, d'attaquer les magistrats [4]. Mais ces décrets étaient bientôt oubliés ou révoqués; ils semblaient donner atteinte à la nature du gouvernement; et d'ailleurs le peuple ne pouvait plus se passer d'un spectacle qui étalait contre les objets de sa jalousie, toutes les injures et toutes les obscénités de la langue.

Vers la fin de la guerre du Péloponèse, un petit nombre de citoyens s'étant emparés du pouvoir, leur premier soin fut de réprimer la licence des poètes, et de permettre à la personne lésée de les traduire en justice [5]. La terreur qu'inspirèrent ces hommes puissants, produisit dans la comédie une révolution soudaine. Le chœur disparut, parce que les gens riches, effrayés, ne voulurent point se charger du soin de le dresser et de fournir à son entretien; plus de satire directe contre les particuliers, ni d'invectives contre les chefs de l'état, ni de portraits sur les masques. Aristophane lui-même se sou-

[1] Schol. in vitâ Aristoph. p. xiv. — [2] Schol. Aristoph. in Acharn. v. 67. — [3] Id. ibid. v. 1149; in av. v. 1297. — [4] Schol. Aristoph. in nub. v. 31. Pet. leg. attic. p. 79. — [5] Plat. in argum. Aristoph. p. x.

mit à la réforme dans ses dernières pièces [1]; ceux qui le suivirent de près, tels qu'Eubulus, Antiphane et plusieurs autres respectèrent les règles de la bienséance. Le malheur d'Anaxandride leur apprit à ne plus s'en écarter; il avait parodié ces paroles d'une pièce d'Euripide : *La nature donne ses ordres, et s'inquiète peu de nos lois.* Anaxandride, ayant substitué le mot *ville* à celui de *nature*, fut condamné à mourir de faim [2].

C'est l'état où se trouvait la comédie pendant mon séjour en Grèce. Quelques-uns continuaient à traiter et parodier les sujets de la fable et de l'histoire, mais la plupart leur préféraient des sujets feints; et le même esprit d'analyse et d'observation qui portait les philosophes à recueillir dans la société, ces traits épars dont la réunion caractérise la grandeur d'ame ou la pusillanimité, engageait les poètes à peindre dans le général les singularités qui choquent la société, ou les actions qui la déshonorent.

La comédie était devenue un art régulier, puisque les philosophes avaient pu la définir. Ils disaient qu'elle imite, non tous les vices, mais uniquement les vices susceptibles de ridicule [3]. Ils disaient encore, qu'à l'exemple de la tragédie, elle peut exa-

[1] Aristoph. in Plut. in Cocal. et in Æolos. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 710 et 713.
[2] Barnès ad Phœniss. v. 396; id. in vitâ Euripid. p. xxj. — [3] Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 655.

gérer les caractères, pour les rendre plus frappants[1].

Quand le chœur reparaissait[2], ce qui arrivait rarement, l'on entremêlait, comme autrefois, les intermèdes avec les scènes, et le chant avec la déclamation. Quand on le supprimait, l'action était plus vraisemblable, et sa marche plus rapide ; les auteurs parlaient une langue que les oreilles délicates pouvaient entendre ; et des sujets bizarres n'exposaient plus à nos yeux des chœurs d'oiseaux, de guèpes, et d'autres animaux revêtus de leur forme naturelle. On faisait tous les jours de nouvelles découvertes dans les égarements de l'esprit et du cœur, et il ne manquait plus qu'un génie qui mît à profit les erreurs des anciens et les observations des modernes[a].

De la Satyre

Après avoir suivi les progrès de la tragédie et de la comédie, il me reste à parler d'un drame qui réunit à la gravité de la première, la gaieté de la seconde[3]; il naquit de même dans les fêtes de Bacchus. Là, des chœurs de Silènes et de Satyres entremêlaient de facéties, les hymnes qu'ils chantaient en l'honneur de ce dieu.

Leurs succès donnèrent la première idée de la satyre; poème, où les sujets les plus sérieux sont traités d'une manière à-la-fois touchante et comique[4].

[1] Aristot. de poet. cap. 2, p. 653. — [2] Id. ibid. cap. 1, p. 653. Theophr. charact. cap. 6.
[a] Ménandre naquit dans une des dernières annees du séjour d'Anacharsis en Grece.
[3] Horat. de art. poet. v. 222. — [4] Demetr. Phal. de eloc. cap. 170.

Il est distingué de la tragédie, par l'espèce de personnages qu'il admet, par la catastrophe qui n'est jamais funeste, par les traits, les bons mots et les bouffonneries qui font son principal mérite ; il l'est de la comédie, par la nature du sujet, par le ton de dignité qui règne dans quelques-unes de ses scènes [1], et par l'attention que l'on a d'en écarter les personnalités ; il l'est de l'une et de l'autre par des rhythmes qui lui sont propres [2], par la simplicité de la fable, par les bornes prescrites à la durée de l'action [3] : car la satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs [4].

La scène offre aux yeux des bocages, des montagnes, des grottes et des paysages de toute espèce [5]. Les personnages du chœur, déguisés sous la forme bizarre qu'on attribue aux Satyres, tantôt exécutent des danses vives et sautillantes [6], tantôt dialoguent ou chantent avec les dieux ou les héros [7] ; et de la diversité des pensées, des sentiments et des expressions, résulte un contraste frappant et singulier.

Eschyle est celui de tous qui a le mieux réussi

[1] Euripid. in Cyclop. — [2] Mar. Victorin. art. gram. lib. 2, p. 2527. Casaub. de satyr. lib 1, cap. 3, p. 96. — [3] Euripid. ibid. — [4] Horat. de art. poet. v. 220. Diomed. de orat. lib. 3, p. 488. Mar. Victorin. ibid. — [5] Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 8. — [6] Athen. lib. 14, p. 630. — [7] Casaub. ibid. lib. 1, cap. 4, p. 102.

dans ce genre ; Sophocle et Euripide s'y sont distingués, moins pourtant que les poètes Achéus [1] et Hégémon. Ce dernier ajouta un nouvel agrément au drame satyrique, en parodiant de scène en scène des tragédies connues [2]. Ces parodies, que la finesse de son jeu rendait très-piquantes, furent extrêmement applaudies, et souvent couronnées [3]. Un jour qu'il donnait sa Gigantomachie, pendant qu'un rire excessif s'était élevé dans l'assemblée, on apprit la défaite de l'armée en Sicile : Hégémon voulut se taire; mais les Athéniens, immobiles dans leurs places, se couvrirent de leurs manteaux, et, après avoir donné quelques larmes à la perte de leurs parents, ils n'en écoutèrent pas avec moins d'attention le reste de la pièce. Ils dirent depuis, qu'ils n'avaient point voulu montrer leur faiblesse, et témoigner leur douleur en présence des étrangers qui assistaient au spectacle [4].

[1] Mened. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 133. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, p. 404. Hesych. in Παρῳδ. — [3] Athen. lib. 15, p. 609. — [4] Id. lib. 9, p. 407. Casaub. in Athen. p. 438.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-NEUVIEME.

CHAPITRE LXX.

Représentation des pièces de théâtre à Athènes.

Théâtre. Le théâtre fut d'abord construit en bois [1]; il s'écroula pendant qu'on jouait une pièce d'un ancien auteur, nommé Pratinas [2] : dans la suite, on construisit en pierre celui qui subsiste encore à l'angle sud-est de la citadelle. Si j'entreprenais de le décrire, je ne satisferais ni ceux qui l'ont vu, ni ceux qui ne le connaissent pas; j'en vais seulement donner le plan [a], et ajouter quelques remarques à ce que j'ai dit sur la représentation des pièces, dans un de mes précédents chapitres [b].

1.° Pendant cette représentation, il n'est permis à personne de rester au parterre [3]; l'expérience avait appris que, s'il n'était pas absolument vide, les voix se faisaient moins entendre [4].

2.° L'avant-scène se divise en deux parties; l'une plus haute, où récitent les acteurs; l'autre plus basse, où le chœur se tient communément [5]. Cette

[1] Aristoph in Thesmoph. v. 402. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in Ἰκρία, in Αἰγείρ. etc.
[2] Suid. in Πρατίν. — [a] Voyez le Plan du Théâtre. — [b] Voyez le Chapitre XI de cet ouvrage. — [3] Vitruv. lib. 5, cap. 6 et 8. — [4] Aristot. probl. sect. 11, §. 25, t. 2, p. 739. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643. — [5] Poll. lib. 4, cap. 19, §. 123.

dernière est élevée de dix à douze pieds au dessus du parterre [1], d'où l'on peut y monter [2]. Il est facile au chœur placé en cet endroit, de se tourner vers les acteurs ou vers les assistants [3].

3.° Comme le théâtre n'est pas couvert, il arrive quelquefois qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques et dans des édifices publics qui sont au voisinage [4].

4.° Dans la vaste enceinte du théâtre, on donne souvent les combats, soit de poésie, soit de musique ou de danse, dont les grandes solennités sont accompagnées. Il est consacré à la gloire; et cependant on y a vu, dans un même jour, une pièce d'Euripide, suivie d'un spectacle de pantins [5].

Fêtes où l'on donne des Pièces.

On ne donne des tragédies et des comédies que dans trois fêtes consacrées à Bacchus [6]. La première se célèbre au Pirée, et c'est là qu'on a représenté pour la première fois quelques-unes des pièces d'Euripide [7]. La seconde, nommée *les Choès* ou *les Lénéènes*, tombe au douzième du mois anthestérion [a], et ne dure qu'un jour [8]. Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux habitants de

[1] Vitruv. lib. 5, cap. 8, p. 91. — [2] Plat. in conv. t. 3, p. 194. Plut. in Demetr. t. 1, p. 905. Poll. lib. 4, cap. 19, §. 127. — [3] Schol. Aristoph. in argum. nub. p. 50. — [4] Vitruv. ibid. cap. 9, p. 92. — [5] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 19. Casaub. ibid. — [6] Demosth. in Mid. p. 604. — [7] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [a] Ce mois commençait quelquefois dans les derniers jours de janvier, et pour l'ordinaire dans les premiers jours de février. (Dodwel. de cycl.) — [8] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 174.

l'Attique [1], les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques qui reviennent un mois après, et qui attirent de toutes parts une infinité de spectateurs. Elles commencent le douze du mois élaphébolion [a], et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours [2].

Concours des Pièces.

La victoire coûtait plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposait à son adversaire trois tragédies, et une de ces petites pièces qu'on nomme satyres. C'est avec de si grandes forces que se livrèrent ces combats fameux où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Chœrilus [3], Sophocle sur Eschyle [4], Philoclès sur Sophocle [5], Euphorion sur Sophocle et sur Euripide [6], ce dernier sur Iophon et sur Ion [7], Xénoclès sur Euripide [8].

On prétend que, suivant le nombre des concurrents, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devaient régler la durée de leurs pièces, sur la chûte successive des gouttes d'eau qui s'échappaient d'un instrument nommé clepsydre [9]. Quoi qu'il en soit, Sophocle se

[1] Aristoph. in Acharn. v. 503. — [a] Le commencement de ce mois tombait rarement dans les derniers jours de février, communément dans les premiers jours de mars. (Dodwel. de cycl.) — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 178. — [3] Suid. in Πρατίν. — [4] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. — [5] Dicæarch. ap. schol. argum. Œdip. tyr. Aristid. orat. t. 3, p. 422. [6] Argum. Med. Euripid. p. 74. — [7] Argum. Hippol. Euripid. p. 216. — [8] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 8. — [9] Aristot. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658.

lassa de multiplier les moyens de vaincre ; il essaya de ne présenter qu'une seule pièce [1] ; et cet usage, reçu de tous les temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies. Mais dans les grandes Dionysiaques qui durent plus longtemps, on en donne douze ou quinze, et quelquefois davantage [2]; leur représentation commence de très-bonne heure le matin [3], et dure quelquefois toute la journée.

Présentation et Jugement des Pièces.

C'est au premier des archontes que les pièces sont d'abord présentées : c'est à lui qu'il appartient de les recevoir ou de les rejeter. Les mauvais auteurs sollicitent humblement sa protection. Ils sont transportés de joie, quand il leur est favorable [4] ; ils se consolent du refus, par des épigrammes contre lui, et bien mieux encore par l'exemple de Sophocle, qui fut exclus d'un concours où l'on ne rougit pas d'admettre un des plus médiocres poètes de son temps [5].

La couronne n'est pas décernée au gré d'une assemblée tumultueuse; le magistrat qui préside aux

[1] Suid. in Σοφοκλ. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, p. 182. — [3] Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440. — [4] Aristoph. in ran. v. 94. Schol. ibid.
[5] Hesych. in Πυρπερ. Cratin. ap. Athen. lib. 14, cap. 9, p. 638. Casaub. in Athen. p. 573.

fêtes, fait tirer au sort un petit nombre de juges [a], qui s'obligent par serment de juger sans partialité [1]; c'est ce moment que saisissent les partisans et les ennemis d'un auteur. Quelquefois en effet la multitude soulevée par leurs intrigues, annonce son choix d'avance, s'oppose avec fureur à la création du nouveau tribunal, ou contraint les juges à souscrire à ses décisions [2].

Outre le nom du vainqueur, on proclame ceux des deux concurrents qui l'ont approché de plus près [3]. Pour lui, comblé des applaudissements qu'il a reçus au théâtre, et que le chœur avait sollicités à la fin de la pièce [4], il se voit souvent accompagné jusqu'à sa maison par une partie des spectateurs [5], et pour l'ordinaire il donne une fête à ses amis [6].

Après la victoire, une pièce ne peut plus concourir; elle ne le doit, après la défaite, qu'avec des changements considérables [7]. Au mépris de ce réglement, un ancien décret du peuple permit à tout poète d'aspirer à la couronne avec une pièce d'Eschyle, retouchée et corrigée, comme il le jugerait

[a] Il ne m'a pas été possible de fixer le nombre des juges; j'en ai compté quelquefois cinq, quelquefois sept, et d'autres fois davantage. — [1] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. Epichar. ap. Zenod. Erasm. adag. p. 539. Schol. Aristoph. in av. v. 445. Lucian. in Harmonid. cap. 2, t. 1, p. 853. — [2] Plut. ibid. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [3] Schol. in vit. Sophocl. Argum. comœd. Aristoph. — [4] Euripid. Orest. Phœniss. Iphig. in Taur. [5] Plut. an seni etc. t. 2, p. 785. — [6] Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 174. — [7] Aristoph. in nub. v. 546. Schol. in argum.

à propos; et ce moyen a souvent réussi [1]. Autorisé par cet exemple, Aristophane obtint l'honneur de présenter au combat une pièce déja couronnée [2]. On reprit dans la suite, avec les pièces d'Eschyle, celles de Sophocle et d'Euripide [3]; et comme leur supériorité, devenue de jour en jour plus sensible, écartait beaucoup de concurrents, l'orateur Lycurgue, lors de mon départ d'Athènes, comptait proposer au peuple d'en interdire désormais la représentation, mais d'en conserver des copies exactes dans un dépôt, de les faire réciter tous les ans en public, et d'élever des statues à leurs auteurs [4].

On distingue deux sortes d'acteurs; ceux qui sont spécialement chargés de suivre le fil de l'action, et ceux qui composent le chœur. Pour mieux expliquer leurs fonctions réciproques, je vais donner une idée de la coupe des pièces.

Coupe des Pièces.

Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique et le spectacle [5], il faut considérer encore celles qui la partagent dans son étendue; et telles sont le prologue, l'épisode, l'exode, et le chœur [6].

[1] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 632. Philostr. vit. Apollon. lib. 6, cap. 11, p. 245. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 10. — [2] Dicæarch. ap. Schol. Aristoph. in arg. ran. p. 115. [3] Demosth. de fals. leg. p. 331. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5. — [4] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 841. — [5] Aristot. de poet. t. 2, cap. 6, p. 656. — [6] Id. ibid. cap. 12, p. 669. Schol. vit. Aristoph. p. xiv.

Le prologue commence avec la pièce, et se termine au premier intermède, ou entre-acte; l'épisode, en général, va depuis le premier jusqu'au dernier des intermèdes; l'exode comprend tout ce qui se dit après le dernier intermède [1]. C'est dans la première de ces parties que se fait l'exposition, et que commence quelquefois le nœud; l'action se développe dans la seconde; elle se dénoue dans la troisième. Ces trois parties n'ont aucune proportion entre elles : dans l'Œdipe à Colone de Sophocle, qui contient dix-huit cent soixante-deux vers, le prologue seul en renferme sept cents [2].

Le théâtre n'est jamais vide : le chœur s'y présente quelquefois à la première scène; s'il y paraît plus tard, il doit être naturellement amené; s'il en sort, ce n'est que pour quelques instants, et pour une cause légitime.

L'action n'offre qu'un tissu de scènes coupées par des intermèdes, dont le nombre est laissé au choix des poètes. Plusieurs pièces en ont quatre [3]; d'autres, cinq [4] ou six [5] : je n'en trouve que trois dans l'Hécube d'Euripide [6] et dans l'Electre de Sophocle [7], que deux dans l'Oreste du premier [8], qu'un seul

[1] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 669. — [2] Plut. an seni etc. t. 2, p. 785. — [3] Euripid. in Hippol. — [4] Id. in Phœniss. v. 210, 641, 791, 1026 et 1290; id. in Med. v. 410, 627, 824, 976 et 1251; id. in Alcest. — [5] Soph. in Antig. v. 100, 338, 588, 792, 956 et 1127. — [6] Euripid. in Hecub. v. 444, 629 et 905. — [7] Sophocl. in Electr. v. 474, 1064 et 1400. — [8] Euripid. in Orest. v. 316 et 805.

dans le Philoctète du second [1]. Les intervalles compris entre deux intermèdes, sont plus ou moins étendus; les uns n'ont qu'une scène, les autres en contiennent plusieurs. On voit par là, que la coupe d'une pièce, et la distribution de ses parties, dépendent uniquement de la volonté du poète.

Ce qui caractérise proprement l'intermède, c'est lorsque les choristes sont censés être seuls, et chantent tous ensemble [2]. Si par hasard, dans ces occasions, ils se trouvent sur le théâtre avec quelqu'un des personnages de la scène précédente, ils ne lui adressent point la parole, ou n'en exigent aucune réponse.

Le chœur, suivant que le sujet l'exige, est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc. toujours au nombre de quinze dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie [3]; toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme, pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle [4], par la même

Acteurs.

[1] Sophocl. in Philoct. v. 686. — [2] Aristot. de poet. t. 2, cap. 12, p. 661. — [3] Poll. lib. 4, cap. 15, §. 108. Schol. Aristoph. in Acharn. v. 210, in av. v. 298. — [4] Demosth. in Mid. p. 612. Ulpian. ibid. p. 653. Plut. in Phocion. t. 1, p. 755.

raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

Les choristes arrivent sur le théâtre, précédés d'un joueur de flûte qui règle leurs pas [1], quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur trois de front et cinq de hauteur, ou sur cinq de front et trois de hauteur, quand il s'agit d'une tragédie; sur quatre de front et six de hauteur, ou dans un ordre inverse, quand il est question d'une comédie [2].

Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages : son coryphée lui sert d'interprète [a]. En certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes et leurs espérances [3]: ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur [4]. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux en faveur du personnage qui l'intéresse.

[1] Schol. Aristoph. in vesp. v. 580. — [2] Poll. lib. 4, cap. 15, §. 109. — [a] Voyez la Note II à la fin du volume. — [3] Æschyl. in sept. contr. Theb. v. 875. Rhes. ap. Euripid. v. 538 et 692. Schol. Aristoph. in equit. v. 586. Poll. lib. 4, cap. 15. §. 106. — [4] Sophocl. in Ajac. v. 877.

Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place ; dans les intermèdes, et surtout dans le premier, il exécute différentes évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, disposés en strophes, antistrophes, épodes, etc. Chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche ; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal, et répétant le même air, sur d'autres paroles [1]. Ils s'arrêtent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recommencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale ; car c'est principalement dans cette partie du drame, que le poète étale volontiers les variétés du rhythme et de la mélodie.

Il faut, à chaque tragédie, trois acteurs, pour les trois premiers rôles : le principal archonte les fait tirer au sort, et leur assigne en conséquence la pièce où ils doivent jouer. L'auteur n'a le privilège de les

[1] Argum. schol. in Pind. Etymol. magn. in Προσῳδ.

choisir, que lorsqu'il a mérité la couronne dans une des fêtes précédentes [1].

Les mêmes acteurs jouent quelquefois dans la tragédie et dans la comédie [2]; mais on en voit rarement qui excellent dans les deux genres [3]. Il est inutile d'avertir que tel a toujours brillé dans les premiers rôles, que tel autre ne s'est jamais élevé au dessus des troisièmes [4], et qu'il est des rôles qui exigent une force extraordinaire, comme celui d'Ajax furieux [5]. Quelques acteurs, pour donner à leur corps plus de vigueur et de souplesse, vont dans les palestres s'exercer avec les jeunes athlètes [6]; d'autres, pour rendre leur voix plus libre et plus sonore, ont l'attention d'observer un régime austère [7].

On donne des gages considérables aux acteurs qui ont acquis une grande célébrité. J'ai vu Polus gagner un talent en deux jours [8] [a]: leur salaire se règle sur le nombre des pièces qu'ils jouent. Dès qu'ils se distinguent sur le théâtre d'Athènes, ils sont recherchés des principales villes de la Grèce; elles les appellent pour concourir à l'ornement de leurs fêtes, et s'ils manquent aux engagements qu'ils ont souscrits, ils sont obligés de payer une somme stipulée

[1] Hesych. et Suid. in Νέμεσ. Vales. in Maussac. p. 117. — [2] Ulpian. in Demosth. p. 653. — [3] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 331. — [5] Schol. Soph. in Ajac. v. 875. — [6] Cicer. orat. cap. 4, t. 1, p. 423. — [7] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 665. — [8] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 848. — [a] Cinq mille quatre cents livres.

dans le traité [1] : d'un autre côté, la république les condamne à une forte amende, quand ils s'absentent pendant ses solennités [2].

Le premier acteur doit tellement se distinguer des deux autres, et surtout du troisième qui est à ses gages [3], que ceux-ci, fussent-ils doués de la plus belle voix, sont obligés de la ménager pour ne pas éclipser la sienne [4]. Théodore, qui de mon temps jouait toujours le premier rôle, ne permettait pas aux deux acteurs subalternes de parler avant lui, et de prévenir le public en leur faveur [5]. Ce n'était que dans le cas où il cédait au troisième un rôle principal, tel que celui de roi [6], qu'il voulait bien oublier sa prééminence [7].

La tragédie n'emploie communément dans les scènes, que le vers ïambe : espèce de vers que la nature semble indiquer, en le ramenant souvent dans la conversation [8]; mais dans les chœurs, elle admet la plupart des formes qui enrichissent la poésie lyrique. L'attention du spectateur, sans cesse réveillée par cette variété de rhythmes, ne l'est pas moins par la diversité des sons affectés aux paroles, dont les unes sont accompagnées du

[1] Æschin. de fals. leg. p. 398. — [2] Plut. in Alex. t. 1, p. 681. — [3] Id. præc. reip. ger. t. 2, p. 816. — [4] Cicer. de divin. cap. 15, t. 4, p. 125. — [5] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 449. — [6] Demosth. de fals. leg. p. 331. — [7] Plut. præc. reip. ger. ibid. — [8] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Horat. de art. poet. v. 81.

chant, et les autres simplement récitées [1].

On chante dans les intermèdes [2] : on déclame dans les scènes [3], toutes les fois que le chœur garde le silence; mais quand il dialogue avec les acteurs, alors, ou son coryphée récite avec eux, ou ils chantent eux-mêmes alternativement avec le chœur [4].

Dans le chant, la voix est dirigée par la flûte; elle l'est dans la déclamation par une lyre qui l'empêche de tomber [5], et qui donne successivement la quarte, la quinte et l'octave [a] : ce sont en effet les consonnances que la voix fait le plus souvent entendre dans la conversation, ou soutenue ou familière [b]. Pendant qu'on l'assujettit à une intonation convenable, on l'affranchit de la loi sévère de la mesure [6]; ainsi un acteur peut ralentir ou presser la déclamation.

Par rapport au chant, toutes les lois étaient autrefois de rigueur; aujourd'hui on viole impunément celles qui concernent les accents et la quantité [7]. Pour assurer l'exécution des autres, le maître du chœur [8], au défaut du poète, exerce longtemps les

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. — [2] Id. probl. t. 2, p. 766 et 770. — [3] Id. de mus. t. 2, p. 1141. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 253. — [4] Æschyl. in Agam. v. 1162 et 1185. Lucian. de salt. §. 27, t. 2, p. 285. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 11, t. 5, p. 63. — [5] Plut. de mus. t. 2, p. 1141. — [a] Je suppose que c'est ce qu'on appelait lyre de Mercure. Voyez le Mémoire sur la musique des anciens, par M. l'abbé Roussier, p. 11. — [b] Voyez la Note III à la fin du volume. — [6] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. Plut. de mus. t. 2, p. 1137. — [7] Dionys. Halic. de compos. verb. §. 11, t. 5, p. 63. — [8] Plut. de leg. lib. 7, t. 2, p. 812. Demosth. in Mid. p. 612.

acteurs avant la représentation de la pièce ; c'est lui qui bat la mesure avec les pieds, avec les mains, par d'autres moyens [1] qui donnent le mouvement aux choristes attentifs à tous ses gestes [2].

Le chœur obéit plus aisément à la mesure que les voix seules ; mais on ne lui fait jamais parcourir certains modes, dont le caractère d'enthousiasme n'est point assorti aux mœurs simples et tranquilles de ceux qu'il représente [3] : ces modes sont réservés pour les principaux personnages.

On bannit de la musique du théâtre, les genres qui procèdent par quart de ton, ou par plusieurs demi-tons de suite, parce qu'ils ne sont pas assez mâles, ou assez faciles à parcourir [4]. Le chant est précédé d'un prélude exécuté par un ou deux joueurs de flûte [5].

Le maître du chœur ne se borne pas à diriger la voix de ceux qui sont sous ses ordres ; il doit encore leur donner des leçons des deux espèces de danses qui conviennent au théâtre. L'une est la danse proprement dite ; les choristes ne l'exécutent que dans certaines pièces, dans certaines occasions, par exemple, lorsqu'une heureuse nouvelle les force

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 5, p. 160. — [2] Aristot. probl. §. 22, t. 2, p. 765. [3] Id. ibid. p. 770. — [4] Plut. de mus. t. 2, p 1137. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 271. — [5] Ælian. hist. animal. lib. 15, cap. 5. Hesych. in Ἐνδόσιμα. Schol. Aristoph. in vesp. v. 580; in ran. v. 1282; in nub. v. 311. Lucian. in Harmonid. t. 1, p. 851.

de s'abandonner aux transports de leur joie[1]. L'autre, qui s'est introduite fort tard dans la tragédie[2], est celle qui, en réglant les mouvements et les diverses inflexions du corps[3], est parvenue à peindre, avec plus de précision que la première, les actions, les mœurs et les sentiments[4]. C'est de toutes les imitations la plus énergique peut-être, parce que son éloquence rapide n'est pas affaiblie par la parole, exprime tout, en laissant tout entrevoir, et n'est pas moins propre à satisfaire l'esprit qu'à remuer le cœur. Aussi les Grecs, attentifs à multiplier les moyens de séduction, n'ont-ils rien négligé pour perfectionner ce premier langage de la nature : chez eux la musique et la poésie sont toujours soutenues par le jeu des acteurs : ce jeu, si vif et si persuasif, anime les discours des orateurs[5], et quelquefois les leçons des philosophes[6]. On cite encore les noms des poètes et des musiciens qui l'ont enrichi de nouvelles figures[7]; et leurs recherches ont produit un art qui ne s'est corrompu qu'à force de succès.

Cette sorte de danse n'étant, comme l'harmonie[8], qu'une suite de mouvements cadencés et de repos expressifs, il est visible qu'elle a dû se diversifier

[1] Sophocl. in Ajac. v. 702; in Trachin. v. 220. Schol. ibid. Aristoph. in Lysistr. v. 1247, etc. etc. — [2] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583. — [3] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816. — [4] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 652. — [5] Plut. in Demosth. t. 1, p. 851; id. in X rhet. vit. t. 2, p. 845. — [6] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 21. — [7] Id. ibid. p. 21 et 22. — [8] Plut. sympos. lib. 9, quæst. 15, t. 2, p. 747.

dans les différentes espèces de drames[1]. Il faut que celle de la tragédie annonce des ames qui supportent leurs passions, leur bonheur, leur infortune, avec la décence et la fermeté qui conviennent à la hauteur de leur caractère[2]: il faut qu'on reconnaisse à l'attitude des acteurs, les modèles que suivent les sculpteurs pour donner de belles positions à leurs figures[3]; que les évolutions des chœurs s'exécutent avec l'ordre et la discipline des marches militaires[4]; qu'enfin tous les signes extérieurs concourent avec tant de précision à l'unité de l'intérêt, qu'il en résulte un concert aussi agréable aux yeux qu'aux oreilles.

Les anciens avaient bien senti la nécessité de ce rapport, puisqu'ils donnèrent à la danse tragique le nom d'Emmélie[5], qui désigne un heureux mélange d'accords nobles et élégants, une belle modulation dans le jeu de tous les personnages[6]; et c'est en effet ce que j'ai remarqué plus d'une fois, et surtout dans cette pièce d'Eschyle, où le roi Priam offre une rançon pour obtenir le corps de son fils[7]. Le chœur des Troyens, prosternés comme lui aux pieds du vainqueur d'Hector, laissant comme lui

[1] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20; lib. 14, cap. 7, p. 630. Schol. Aristoph. in nub. v. 540. — [2] Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 816. — [3] Athen. lib. 14, cap. 6, p. 629. — [4] Id. ibid. p. 628. — [5] Plat. ibid. Lucian. de salt. §. 26, t. 2, p. 283. Hesych. in Ἐμμέλ. — [6] Schol. Aristoph. in ran. v. 924. — [7] Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.

échapper, dans ses mouvements pleins de dignité, les expressions de la douleur, de la crainte et de l'espérance, fait passer dans l'ame d'Achille et dans celle des spectateurs, les sentiments dont il est pénétré.

La danse de la comédie est libre, familière, souvent ignoble, plus souvent déshonorée par des licences si grossières, qu'elles révoltent les personnes honnêtes [1], et qu'Aristophane lui-même se fait un mérite de les avoir bannies de quelques-unes de ses pièces [2].

Dans le drame qu'on appelle Satyre, ce jeu est vif et tumultueux, mais sans expression et sans relation avec les paroles [3].

Dès que les Grecs eurent connu le prix de la danse imitative, ils y prirent tant de goût, que les auteurs, encouragés par les suffrages de la multitude, ne tardèrent pas à la dénaturer. L'abus est aujourd'hui parvenu à son comble : d'un côté, on veut tout imiter, ou pour mieux dire, tout contrefaire [4]; d'un autre, on n'applaudit plus qu'à des gestes efféminés et lascifs, qu'à des mouvements confus et forcenés. L'acteur Callipide, qui fut surnommé le Singe, a presque de nos jours introduit ou plutôt autorisé ce mauvais goût, par la dangereuse supériorité de

[1] Theophr. charact. cap. 6. Duport. ibid. p. 305. — [2] Aristoph. in nub. v. 540.
[3] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630. — [4] Aristot. de poet. cap. 26, t. 2, p. 675.

ses talents [a]. Ses successeurs, pour l'égaler, ont copié ses défauts ; et pour le surpasser, ils les ont outrés. Ils s'agitent et se tourmentent, comme ces musiciens ignorants qui, par des contorsions forcées et bizarres, cherchent, en jouant de la flûte, à figurer la route sinueuse que trace un disque en roulant sur le terrain [1].

Le peuple qui se laisse entraîner par ces froides exagérations, ne pardonne point des défauts quelquefois plus excusables. On le voit par degrés murmurer sourdement, rire avec éclat, pousser des cris tumultueux contre l'acteur [2], l'accabler de sifflets [3], frapper des pieds pour l'obliger de quitter la scène [4], lui faire ôter son masque pour jouir de sa honte [5], ordonner au héraut d'appeler un autre acteur qui est mis à l'amende s'il n'est pas présent [6], quelquefois même demander qu'on inflige au premier des peines déshonorantes [7]. Ni l'âge, ni la célébrité, ni de longs services ne sauraient le garantir de ces rigoureux traitements [8]. De nouveaux succès peuvent seuls l'en dédommager ; car dans l'occasion on bat des mains [9], et l'on applaudit avec le même plaisir et la même fureur.

[a] Voyez la Note IV à la fin du volume. — [1] Aristot. de poet. cap. 26, t. 2, p. 675. [2] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 700. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 346. — [4] Poll. lib. 4, cap. 19, §. 122. — [5] Duport. in Theophr. charact. cap. 6, p. 308. — [6] Poll. ibid. cap. 11, §. 88. — [7] Lucian. in apol. §. 5, t. 1, p. 713. — [8] Aristoph. in equit. v. 516. — [9] Theophr. charact. cap. 11.

Cette alternative de gloire et de déshonneur lui est commune avec l'orateur qui parle dans l'assemblée de la nation, avec le professeur qui instruit ses disciples [1]. Aussi n'est-ce que la médiocrité du talent qui avilit sa profession. Il jouit de tous les privilèges du citoyen ; et comme il ne doit avoir aucune des taches d'infamie portées par les lois, il peut parvenir aux emplois les plus honorables. De nos jours, un fameux acteur, nommé Aristodème, fut envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine [2]. D'autres avaient beaucoup de crédit dans l'assemblée publique [3]. J'ajoute qu'Eschyle, Sophocle, Aristophane, ne rougirent point de remplir un rôle dans leurs pièces [4].

J'ai vu d'excellents acteurs; j'ai vu Théodore au commencement de sa carrière, et Polus à la fin de la sienne. L'expression du premier était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même [5]; le second avait atteint la perfection de l'art. Jamais un plus bel organe ne fut réuni à tant d'intelligence et de sentiment. Dans une tragédie de Sophocle, il jouait le rôle d'Electre. J'étais présent. Rien de si théatral que la situation de cette prin-

[1] Duport. in Theophr. charact. p. 376. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 397. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 295 et 341. — [4] Athen. lib. 1, cap. 17, p. 20; cap. 18, p. 21. Vita Aristoph. p. xiij. — [5] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 40.

cesse, au moment qu'elle embrasse l'urne où elle croit que sont déposées les dépouilles d'Oreste son frère. Ce n'étaient plus ici des cendres froides et indifférentes, c'étaient celles même d'un fils que Polus venait de perdre. Il avait tiré du tombeau l'urne qui les renfermait; quand elle lui fut présentée, quand il la saisit d'une main tremblante, quand, la serrant entre ses bras, il l'approcha de son cœur, il fit entendre des accents si douloureux, si touchants, et d'une si terrible vérité, que tout le théâtre retentit de cris, et répandit des torrents de larmes sur la malheureuse destinée du fils, sur l'affreuse destinée du père [1].

Habits des Acteurs.

Les acteurs ont des habits et des attributs assortis à leurs rôles. Les rois ceignent leur front d'un diadème; ils s'appuient sur un sceptre surmonté d'un aigle [a], et sont revêtus de longues robes où brillent à-la-fois l'or, la pourpre et toutes les espèces de couleurs [2]. Les héros paraissent souvent couverts d'une peau de lion [3] ou de tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de massues; tous ceux qui sont dans l'infortune, avec un vêtement noir, brun, d'un blanc sale, et tombant quelquefois en lambeaux. L'âge et le sexe, l'état et la situation actuelle d'un

[1] Aul. Gell. lib. 7, cap. 5. — [a] Le sceptre était originairement un grand bâton.
[2] Aristoph. in av. v. 512. Schol. ibid. et in nub. v. 70. Poll. lib. 4, cap. 18, §. 115. Suid. in Ξυστίς. — [3] Lucian. de salt. §. 27, t. 2, p. 285.

personnage, s'annoncent presque toujours par la forme et par la couleur de son habillement [1].

Mais ils s'annoncent encore mieux par une espèce de casque dont leur tête est entièrement couverte, et qui, substituant une physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère pendant la durée de la pièce des illusions successives. Je parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie et la satyre. Les uns sont garnis de cheveux de différentes couleurs, les autres d'une barbe plus ou moins longue, plus ou moins épaisse; d'autres réunissent, autant qu'il est possible, les attraits de la jeunesse et de la beauté [2]. Il en est qui ouvrent une bouche énorme, et revêtue intérieurement de lames d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix y prenne assez de force et d'éclat pour parcourir la vaste enceinte des gradins où sont assis les spectateurs [3]. On en voit enfin, sur lesquels s'élève un toupet ou faîte qui se termine en pointe [4], et qui rappelle l'ancienne coiffure des Athéniens. On sait que, lors des premiers essais de l'art dramatique, ils étaient dans l'usage de rassembler et de lier en

Masques.

[1] Poll. lib. 4, cap. 18, §. 117. — [2] Id. ibid. cap. 19, §. 133, etc. — [3] Aul. Gell. lib. 5, cap. 7. Cassiod. variar. lib. 4, epist. 51. Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, p. 789. Solin. cap. 37, p. 67. Dubos, réfl. crit. t. 3, p. 199. — [4] Poll. ibid. Lucian. de saltat. §. 27, t. 2, p. 284.

faisceau leurs cheveux au dessus de leurs têtes [1].

La tragédie employa le masque presque au moment où elle prit naissance; on ignore le nom de celui qui l'introduisit dans la comédie [2]. Il a remplacé et les couleurs grossières dont les suivants de Thespis se barbouillaient le visage, et les feuillages épais qu'ils laissaient tomber sur leurs fronts, pour se livrer, avec plus d'indiscrétion, aux excès de la satire et de la licence. Thespis augmenta leur audace, en les voilant d'une pièce de toile [3]; et, d'après cet essai, Eschyle, qui par lui-même, ou par ses imitateurs, a trouvé tous les secrets de l'art dramatique, pensa qu'un déguisement consacré par l'usage, pouvait être un nouveau moyen de frapper les sens et d'émouvoir les cœurs. Le masque s'arrondit entre ses mains, et devint un portrait enrichi de couleurs, et copié d'après le modèle sublime que l'auteur s'était fait des dieux et des héros [4]. Chœrilus et ses successeurs étendirent et perfectionnèrent cette idée [5], au point qu'il en a résulté une suite de tableaux, où l'on a retracé, autant que l'art peut le permettre, les principales différences des états, des caractères et des sentiments qu'ins-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 22. Periz. ibid.
[2] Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 656. — [3] Suid. in Θεσπ. Poll. lib. 10, cap. 39, §. 167.
[4] Horat. de art. poet. v. 278. — [5] Athen. lib. 14, cap. 22, p. 659. Suid. in Χοιρίλ. Etymol. magn. in Ἑρμῶν.

pirent l'une et l'autre fortune [1]. Combien de fois, en effet, n'ai-je pas discerné au premier coup-d'œil la tristesse profonde de Niobé, les projets atroces de Médée, les terribles emportements d'Hercule, l'abattement déplorable où se trouvait réduit le malheureux Ajax [2], et les vengeances que venaient exercer les Euménides pâles et décharnées [3]!

Il fut un temps où la comédie offrait aux spectateurs le portrait fidèle de ceux qu'elle attaquait ouvertement [4]. Plus décente aujourd'hui, elle ne s'attache qu'à des ressemblances générales, et relatives aux ridicules et aux vices qu'elle poursuit; mais elles suffisent pour qu'on reconnaisse à l'instant le maître, le valet, le parasite, le vieillard indulgent ou sévère, le jeune homme réglé ou déréglé dans ses mœurs, la jeune fille parée de ses attraits, et la matrone distinguée par son maintien et ses cheveux blancs [5].

On ne voit point à la vérité les nuances des passions se succéder sur le visage de l'acteur; mais le plus grand nombre des assistants est si éloigné de la scène, qu'ils ne pourraient, en aucune manière, entendre ce langage éloquent [6]. Venons à des reproches mieux fondés: le masque fait perdre à la voix

[1] Poll. lib. 4, cap. 19, §. 133, etc. Schol. Soph. in Œdip. tyr. v. 80. — [2] Quintil. lib. 11, cap. 3, p. 702. — [3] Aristoph. in Plut. v. 423. — [4] Id. in equit. v. 230. Schol. ibid. — [5] Poll. ibid. §. 135, etc. — [6] Dubos, réfl. crit. t. 3, p. 209.

une partie de ces inflexions qui lui donnent tant de charmes dans la conversation ; ses passages sont quelquefois brusques, ses intonations dures, et pour ainsi dire raboteuses [1]; le rire s'altère, et, s'il n'est ménagé avec art, sa grâce et son effet s'évanouissent à-la-fois [2] : enfin comment soutenir l'aspect de cette bouche difforme, toujours immobile [3], toujours béante, lors même que l'acteur garde le silence [a] ?

Les Grecs sont blessés de ces inconvénients ; mais ils le seraient bien plus, si les acteurs jouaient à visage découvert. En effet, ils ne pourraient exprimer les rapports qui se trouvent, ou doivent se trouver entre la physionomie et le caractère, entre l'état et le maintien. Chez une nation qui ne permet pas aux femmes de monter sur le théâtre [4], et qui regarde la convenance comme une règle indispensable, et aussi essentielle à la pratique des arts qu'à celle de la morale, combien ne serait-on pas choqué de voir Antigone et Phèdre se montrer avec des traits dont la dureté détruirait toute illusion ; Agamemnon et Priam, avec un air ignoble ; Hippolyte et Achille, avec des rides et des cheveux blancs ! Les masques dont il est permis de changer à cha-

[1] Diog. Laert. lib. 4, §. 27. Suid. in Φιλοι — [2] Quintil. lib. 11, cap. 3, p. 716. — [3] Lucian. de gymnas. §. 23, t. 2, p. 904; id. de saltat. t. 2, p. 284. Philostr. vit. Apoll. lib. 5, cap. 9. — [a] Voyez la Note V à la fin du volume. — [4] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 395. Plut. in Phocion. t. 1, p. 750. Lucian. de saltat. §. 28, t. 2, p. 285. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5,

que scène, et sur lesquels on peut imprimer les symptômes des principales affections de l'ame, peuvent seuls entretenir et justifier l'erreur des sens, et ajouter un nouveau degré de vraisemblance à l'imitation.

C'est par le même principe, que dans la tragédie on donne souvent aux acteurs une taille de quatre coudées [1] [a], conforme à celle d'Hercule [2] et des premiers héros. Ils se tiennent sur des cothurnes : c'est une chaussure haute quelquefois de quatre ou cinq pouces [3]. Des gantelets prolongent leurs bras : la poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaississent à proportion [4]; et lorsque, conformément aux lois de la tragédie, qui exige une déclamation forte, et quelquefois véhémente [5], cette figure presque colossale, revêtue d'une robe magnifique, fait entendre une voix dont les bruyants éclats retentissent au loin [6], il est peu de spectateurs qui ne soient frappés de cette majesté imposante, et ne se trouvent plus disposés à recevoir les impressions qu'on cherche à leur communiquer.

[1] Aristoph. in ran. v. 1046. Athen. lib. 5, cap. 7, p. 198. — [a] Six pieds grecs, qui font cinq de nos pieds et huit pouces. — [2] Apollod. lib. 2, cap. 3, §. 9, p. 96. Philostr. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aul. Gell. lib. 3, cap. 10. — [3] Winckelm. hist. de l'art, t. 2, p. 194. Ejusd. monum. ined. t. 2, p. 247. — [4] Lucian. de saltat. cap. 27, t. 2, p. 284; id. tragœd. cap. 41, t. 2, p. 688. — [5] Horat. lib. 1, epist. 3, v. 14. Juvenal. satir. 6, v. 36. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 7. — [6] Dion. Chrysost. orat. 4, p. 77. Philostr. vit. Apollon. lib. 5, cap. 9, p. 495. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 28, t. 1, p. 158.

Avant que les pièces commencent, on a soin de purifier le lieu de l'assemblée [1]; quand elles sont finies, différents corps de magistrats montent sur le théâtre, et font des libations sur un autel consacré à Bacchus [2]. Ces cérémonies semblent imprimer un caractère de sainteté aux plaisirs qu'elles annoncent et qu'elles terminent.

Spectacle.

Les décorations dont la scène est embellie, ne frappent pas moins les yeux de la multitude. Un artiste, nommé Agatharchus, en conçut l'idée du temps d'Eschyle, et, dans un savant commentaire, il développa les principes qui avaient dirigé son travail [3]. Ces premiers essais furent ensuite perfectionnés, soit par les efforts des successeurs d'Eschyle [4], soit par les ouvrages qu'Anaxagore et Démocrite publièrent sur les règles de la perspective [5].

Suivant la nature du sujet, le théâtre représente une campagne riante [6], une solitude affreuse [7], le rivage de la mer entouré de roches escarpées et de grottes profondes [8], des tentes dressées auprès d'une ville assiégée [9], auprès d'un port couvert de vaisseaux [10]. Pour l'ordinaire, l'action se passe dans le

[1] Harpocr. et Suid. in Καθάρσ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 104. — [2] Plut. in Cim. t. 1, p. 483. [3] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124. — [4] Schol. in vit. Soph. — [5] Vitruv. ibid. — [6] Euripid. in Electr. — [7] Æschyl. in Prom. — [8] Soph. in Philoct. Euripid. Iphig. in Taur. — [9] Soph. in Ajac. Euripid. in Troad.; id. in Rhes. — [10] Euripid. Iphig. in Aul.

vestibule d'un palais [1] ou d'un temple [2]; en face est une place ; à côté paraissent des maisons, entre lesquelles s'ouvrent deux rues principales, l'une dirigée vers l'orient, l'autre vers l'occident [3].

Le premier coup-d'œil est quelquefois très-imposant : ce sont des vieillards, des femmes, des enfants, qui, prosternés auprès d'un autel, implorent l'assistance des dieux, ou celle du souverain [4]. Dans le courant de la pièce, le spectacle se diversifie de mille manières. Ce sont de jeunes princes qui arrivent en équipage de chasse, et qui, environnés de leurs amis et de leurs chiens, chantent des hymnes en l'honneur de Diane [5]; c'est un char, sur lequel paraît Andromaque avec son fils Astyanax [6]; un autre char qui tantôt amène pompeusement, au camp des Grecs, Clytemnestre entourée de ses esclaves, et tenant le petit Oreste qui dort entre ses bras [7], et tantôt la conduit à la chaumière où sa fille Electre vient de puiser de l'eau dans une fontaine [8]. Ici, Ulysse et Diomède se glissent pendant la nuit dans le camp des Troyens, où bientôt ils répandent l'alarme ; les sentinelles courent de tous côtés, en criant : *Arrête, arrête! tue, tue* [9] ! Là, des soldats

[1] Euripid. in Med. ; in Alcest.; in Androm. Soph. in Trach.; id. in Œdip. tyr.
[2] Euripid. Iphig. in Taur.; in Ion. — [3] Soph. in Ajac. v. 816. Euripid. in Orest. v. 1259.
[4] Soph. in Œdip. Col. Euripid. in suppl. — [5] Euripid. Helen. v. 1186 ; in Hippol. v. 58.
[6] Id. in Troad. v. 568. — [7] Id. Iphig. in Aul. v. 616. — [8] Id. in Electr. v. 55 et 998. — [9] Rhes. ap. Euripid. v. 675.

grecs, après la prise de Troie, paraissent sur le comble des maisons; ils sont armés de torches ardentes, et commencent à réduire en cendres cette ville célèbre [1]. Une autre fois on apporte, dans des cercueils, les corps des chefs des Argiens, de ces chefs qui périrent au siége de Thèbes; on célèbre, sur le théâtre même, leurs funérailles; leurs épouses expriment, par des chants funèbres, la douleur qui les pénètre; Evadné, l'une d'entre elles, est montée sur un rocher, au pied duquel on a dressé le bucher de Capanée, son époux; elle s'est parée de ses plus riches habits, et, sourde aux prières de son père, aux cris de ses compagnes, elle se précipite dans les flammes du bucher [2].

Le merveilleux ajoute encore à l'attrait du spectacle. C'est un dieu qui descend dans une machine; c'est l'ombre de Polydore qui perce le sein de la terre, pour annoncer à Hécube les nouveaux malheurs dont elle est menacée [3]; c'est celle d'Achille qui, s'élançant du fond du tombeau, apparaît à l'assemblée des Grecs, et leur ordonne de lui sacrifier Polyxène, fille de Priam [4]; c'est Hélène qui monte vers la voûte céleste, où, transformée en constellation, elle deviendra un signe favorable aux mate-

[1] Euripid. in Troad. v. 1256. — [2] Id. in suppl. v. 1054 et 1070. — [3] Id. in Hecub. [4] Id. ibid. Soph. ap. Longin. de subl. cap. 15, p. 114.

lots [1]; c'est Médée qui traverse les airs sur un char attelé de serpents [2].

Je m'arrête : s'il fallait un plus grand nombre d'exemples, je les trouverais sans peine dans les tragédies grecques, et surtout dans les plus anciennes. Telle pièce d'Eschyle n'est, pour ainsi dire, qu'une suite de tableaux mobiles [3], les uns intéressants, les autres si bizarres et si monstrueux, qu'ils n'ont pu se présenter qu'à l'imagination effrénée de l'auteur. En effet, l'exagération s'introduisit dans le merveilleux même, lorsqu'on vit sur le théâtre, Vulcain, accompagné de la Force et de la Violence, clouer Prométhée au sommet du Caucase; lorsqu'on vit tout de suite arriver auprès de cet étrange personnage, l'Océan, monté sur une espèce d'hippogriphe [4], et la nymphe Io, ayant des cornes de genisse sur la tête [5].

Les Grecs rejettent aujourd'hui de pareilles peintures, comme peu convenables à la tragédie [6]; et ils admirent la sagesse avec laquelle Sophocle a traité la partie du spectacle, dans une de ses pièces. Œdipe, privé de la lumière, chassé de ses états, était avec ses deux filles au bourg de Colone, aux environs d'Athènes, où Thésée venait de lui accor-

[1] Euripid. in Orest. v. 1631. — [2] Id. in Med. v. 1321. Schol. ibid. Senec. in Med. v. 1025. Horat. epod. 3, v. 14. — [3] Æschyl. in suppl. — [4] Id. in Prom. v. 286 et 395. [5] Id. ibid. v. 590 et 675. — [6] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662.

der un asyle. Il avait appris de l'oracle que sa mort serait précédée de quelques signes extraordinaires, et que ses ossements, déposés dans un lieu dont Thésée et ses successeurs auraient seuls la connaissance, attireraient à jamais la vengeance des dieux sur les Thébains, et leur faveur sur les Athéniens. Son dessein est de révéler, avant de mourir, ce secret à Thésée [1]. Cependant les Coloniates craignent que la présence d'Œdipe, malheureux et souillé de crimes, ne leur devienne funeste. Ils s'occupent de cette réflexion, et s'écrient tout-à-coup : « Le ton-« nerre gronde, ô ciel [2] ! »

ŒDIPE.

Chères compagnes de mes peines,
Mes filles, hâtez-vous; et dans ce même instant,
Faites venir le roi d'Athènes.

ANTIGONE.

Quel si pressant besoin....

ŒDIPE.

Dieux ! quel bruit éclatant
Autour de nous se fait entendre !
Dans l'éternelle nuit Œdipe va descendre.
Adieu; la mort m'appelle, et le tombeau m'attend.

LE CHŒUR, chantant.

Mon ame tremblante
Frémit de terreur.

[1] Soph. in Œdip. Colon. v. 93 et 650. — [2] Id. ibid. v. 1526, etc.

Des cieux en fureur
La foudre brûlante
Répand l'épouvante.
Présages affreux !
Le courroux des cieux
Menace nos têtes ;
La voix des tempêtes
Est la voix des dieux.

ŒDIPE.

Ah, mes enfants ! il vient l'instant horrible,
L'instant inévitable où tout finit pour moi,
Que m'a prédit un oracle infaillible.

ANTIGONE.

Quel signe vous l'annonce ?

ŒDIPE.

Un signe trop sensible.
D'Athènes au plus tôt faites venir le roi.

LE CHŒUR, chantant.

Quels nouveaux éclats de tonnerre
Ebranlent le ciel et la terre !
Maître des dieux, exaucez-nous.
Si notre pitié secourable
Pour cet infortuné coupable
Peut alarmer votre courroux,
Ne soyez point inexorable :
O Dieu vengeur, épargnez-nous [a] ! »

[a] Par ce fragment de scène, dont je dois la traduction à M. l'abbé de Lille, et par tout ce que j'ai dit plus haut, on voit que la tragédie grecque n'était, comme l'opéra français, qu'un mélange de poésie, de musique, de danse et de spectacle : avec deux différences néanmoins ; la première, que les paroles étaient tantôt chantées, et tantôt déclamées ; la seconde, que le chœur exécutait rarement des danses proprement dites, et qu'elles étaient toujours accompagnées du chant.

La scène continue de la même manière, jusqu'à l'arrivée de Thésée, à qui Œdipe se hâte de révéler son secret.

La représentation des pièces exige un grand nombre de machines[1]; les unes opèrent les vols, la descente des dieux, l'apparition des ombres[2]; les autres servent à reproduire des effets naturels, tels que la fumée, la flamme[3], et le tonnerre, dont on imite le bruit en faisant tomber de fort haut des cailloux dans un vase d'airain[4]: d'autres machines, en tournant sur des roulettes, présentent l'intérieur d'une maison ou d'une tente[5]. C'est ainsi qu'on montre aux spectateurs, Ajax au milieu des animaux qu'il a récemment immolés à sa fureur[6].

Des entrepreneurs sont chargés d'une partie de la dépense qu'occasionne la représentation des pièces. Ils reçoivent en dédommagement, une légère rétribution de la part des spectateurs[7]. Entrepreneurs.

Dans l'origine, et lorsqu'on n'avait qu'un petit théâtre de bois, il était défendu d'exiger le moindre droit à la porte : mais, comme le desir de se placer faisait naître des querelles fréquentes, le gouvernement ordonna que désormais on paierait une

[1] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348. — [2] Poll. lib. 4, cap. 19, §. 130. Buleng. lib. 1, cap. 21 et 22. — [3] Euripid. in Orest. v. 1542 et 1677. — [4] Schol. Aristoph. in nub. v. 291. — [5] Aristoph. in Acharn. v. 407. Schol. ibid. — [6] Schol. Soph. in Ajac. v. 344. [7] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. ibid. p. 100. Duport. ibid. p. 341 et 383.

drachme par tête [1]; les riches alors furent en possession de toutes les places, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les soins de Périclès. Il voulait s'attacher les pauvres; et, pour leur faciliter l'entrée aux spectacles, il fit passer un décret, par lequel un des magistrats devait, avant chaque représentation, distribuer à chacun d'entre eux deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour l'aider à subvenir à ses besoins, tant que dureraient les fêtes [2].

La construction du théâtre qui existe aujourd'hui, et qui, étant beaucoup plus spacieux que le premier, n'entraîne pas les mêmes inconvénients, devait naturellement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours subsisté [3], quoique les suites en soient devenues funestes à l'état. Périclès avait assigné la dépense dont il surchargea le trésor public, sur la caisse des contributions exigées des alliés pour faire la guerre aux Perses [4]. Encouragé par ce premier succès, il continua de puiser dans la même source pour augmenter l'éclat des fêtes, de manière qu'insensiblement les fonds de la caisse militaire furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé, il n'y a

[1] Hesych. Suid. et Harpocr. in Θεωρικ. — [2] Liban. argum. olynth. 1. Ulpian. in olynth. 1, p. 14. — [3] Aristoph. in vesp. v. 1184. — [4] Isocr. de pac. t. 1, p. 400.

pas longtemps, de les rendre à leur première destination, un décret de l'assemblée générale défendit, sous peine de mort, de toucher à cet article[1]. Personne aujourd'hui n'ose s'élever formellement contre un abus si énorme. Démosthène a tenté deux fois, par des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvénients[2]; désespérant de réussir, il dit tout haut maintenant, qu'il ne faut rien changer[3].

L'entrepreneur donne quelquefois le spectacle *gratis*[4]; quelquefois aussi il distribue des billets qui tiennent lieu de la paye ordinaire[5], fixée aujourd'hui à deux oboles[6].

[1] Ulpian. in olynth. 1, p. 14. — [2] Demosth. olynth. 1, p. 3 et 4. Ulpian. p. 11. Olynth. 3, p. 36. — [3] Demosth. Phil. 4, p. 100. — [4] Theophr. charact. cap. 11. — [5] Id. ibid. [6] Demosth. de cor. p. 477. Theophr. ibid. cap. 6.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DIXIEME.

CHAPITRE LXXI.

Entretiens sur la nature et sur l'objet de la Tragédie.

J'AVAIS connu chez Apollodore un de ses neveux nommé Zopyre, jeune homme plein d'esprit, et brûlant du desir de consacrer ses talents au théâtre. Il me vint voir un jour, et trouva Nicéphore chez moi; c'était un poète qui, après quelques essais dans le genre de la comédie, se croyait en droit de préférer l'art d'Aristophane à celui d'Eschyle.

Zopyre me parla de sa passion avec une nouvelle chaleur. N'est-il pas étrange, disait-il, qu'on n'ait pas encore recueilli les règles de la tragédie? Nous avons de grands modèles, mais qui ont de grands défauts. Autrefois le génie prenait impunément son essor; on veut aujourd'hui l'asservir à des lois dont on ne daigne pas nous instruire. Et quel besoin en avez-vous? lui dit Nicéphore. Dans une comédie, les événements qui ont précédé l'action, les incidents dont elle est formée, le nœud, le dénouement, tout est de mon invention; et de là vient que le public me juge avec une extrême rigueur. Il

n'en est pas ainsi de la tragédie ; les sujets sont donnés et connus ; qu'ils soient vraisemblables ou non, peu vous importe. Présentez-nous Adraste, les enfants mêmes vous raconteront ses infortunes : au seul nom d'Œdipe et d'Alcméon, ils vous diront que la pièce doit finir par l'assassinat d'une mère. Si le fil de l'intrigue s'échappe de vos mains, faites chanter le chœur : êtes-vous embarrassé de la catastrophe ? faites descendre un dieu dans la machine ; le peuple, séduit par la musique et par le spectacle, vous pardonnera toute espèce de licence, et couronnera sur le champ vos nobles efforts [1].

Mais je m'aperçois de votre surprise ; je vais me justifier par des détails. Il s'assit alors, et, pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levait la main pour tracer dans les airs un geste élégant, nous vîmes entrer Théodecte, auteur de plusieurs tragédies excellentes [2] ; Polus, un des plus habiles acteurs de la Grèce [3] ; et quelques-uns de nos amis, qui joignaient un goût exquis à des connaissances profondes. Eh bien, me dit en riant Nicéphore, que voulez-vous que je fasse de mon geste ? Il faut le tenir en suspens, lui répondis-je ; vous aurez peut-être bientôt occasion de l'employer. Et, prenant tout de suite

[1] Antiph. et Diphil. ap. Athen. lib. 6, p. 222. — [2] Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 837. Suid. in Θεοδ. — [3] Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.

Zopyre par la main, je dis à Théodecte : Permettez que je vous confie ce jeune homme ; il veut entrer dans le temple de la gloire, et je l'adresse à ceux qui en connaissent le chemin.

Théodecte montrait de l'intérêt, et promettait au besoin ses conseils. Nous sommes fort pressés, repris-je ; c'est dès à présent qu'il nous faut un code de préceptes. Où le prendre? répondit-il. Avec des talents et des modèles, on se livre quelquefois à la pratique d'un art ; mais comme la théorie doit le considérer dans son essence, et s'élever jusqu'à sa beauté idéale, il faut que la philosophie éclaire le goût et dirige l'expérience. Je sais, répliquai-je, que vous avez longtemps médité sur la nature du drame qui vous a valu de justes applaudissements, et que vous en avez souvent discuté les principes avec Aristote, soit de vive voix, soit par écrit. Mais vous savez aussi, me dit-il, que dans cette recherche, on trouve à chaque pas des problêmes à résoudre et des difficultés à vaincre ; que chaque règle est contredite par un exemple ; que chaque exemple peut être justifié par un succès ; que les procédés les plus contraires sont autorisés par de grands noms, et qu'on s'expose quelquefois à condamner les plus beaux génies d'Athènes. Jugez si je dois courir ce risque, en présence de leur mortel ennemi.

Mon cher Théodecte, répondit Nicéphore, dispensez-vous du soin de les accuser ; je m'en charge volontiers. Communiquez-nous seulement vos doutes, et nous nous soumettrons au jugement de l'assemblée. Théodecte se rendit à nos instances, mais à condition qu'il se couvrirait toujours de l'autorité d'Aristote, que nous l'éclairerions de nos lumières, et qu'on ne discuterait que les articles les plus essentiels. Malgré cette dernière précaution, nous fûmes obligés de nous assembler plusieurs jours de suite. Je vais donner le résultat de nos séances. J'avertis auparavant que, pour éviter toute confusion, je n'admets qu'un petit nombre d'interlocuteurs.

PREMIÈRE SÉANCE.

Zopyre. Puisque vous me le permettez, illustre Théodecte, je vous demanderai d'abord, quel est l'objet de la tragédie ?

Théodecte. L'intérêt qui résulte de la terreur et de la pitié [1] ; et pour produire cet effet, je vous présente une action grave, entière, d'une certaine étendue [2]. Laissant à la comédie les vices et les ridicules des particuliers, la tragédie ne peint que de

[1] Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 660 ; cap. 11, p. 660 ; cap. 14, p. 662. — [2] Id. ibid. cap. 6, t. 2, p. 656.

grandes infortunes, et c'est dans la classe des rois et des héros qu'elle va les puiser.

Zopyre. Et pourquoi ne pas les choisir quelquefois dans un état inférieur ? Elles me toucheraient bien plus vivement, si je les voyais errer autour de moi[1].

Théodecte. J'ignore si, tracées par une main habile, elles ne nous donneraient pas de trop fortes émotions. Lorsque je prends mes exemples dans un rang infiniment supérieur au vôtre, je vous laisse la liberté de vous les appliquer, et l'espérance de vous y soustraire.

Polus. Je croyais, au contraire, que l'abaissement de la puissance nous frappait toujours plus que les révolutions obscures des autres états. Vous voyez que la foudre, en tombant sur un arbrisseau, fait moins d'impression, que lorsqu'elle écrase un chêne dont la tête montait jusqu'aux cieux.

Théodecte. Il faudrait demander aux arbrisseaux voisins, ce qu'ils en pensent; l'un de ces deux spectacles serait plus propre à les étonner, et l'autre à les intéresser. Mais, sans pousser plus loin cette discussion, je vais répondre plus directement à la question de Zopyre.

Nos premiers auteurs s'exerçaient, pour l'ordi-

[1] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

naire, sur les personnages célèbres des temps héroïques. Nous avons conservé cet usage, parce que des républicains contemplent toujours avec une joie maligne, les trônes qui roulent dans la poussière, et la chûte d'un souverain qui entraîne celle d'un empire. J'ajoute que les malheurs des particuliers ne sauraient prêter au merveilleux qu'exige la tragédie.

L'action doit être entière et parfaite, c'est-à-dire, qu'elle doit avoir un commencement, un milieu et une fin [1]; car c'est ainsi que s'expriment les philosophes, quand ils parlent d'un tout dont les parties se développent successivement à nos yeux [2]. Que cette règle devienne sensible par un exemple : dans l'Iliade, l'action commence par la dispute d'Agamemnon et d'Achille; elle se perpétue par les maux sans nombre qu'entraîne la retraite du second ; elle finit, lorsqu'il se laisse fléchir par les larmes de Priam [3]. En effet, après cette scène touchante, le lecteur n'a plus rien à desirer.

Nicéphore. Que pouvait desirer le spectateur, après la mort d'Ajax ? L'action n'était-elle pas achevée aux deux tiers de la pièce ? Cependant Sophocle a cru devoir l'étendre par une froide contesta-

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656; et cap. 7, p. 658. Corneille, premier discours sur le poëme dramatique, p. 14. — [2] Plat. in Parm. t. 3, p. 137. — [3] Dacier, réflexions sur la poétique d'Aristote, p. 106.

tion entre Ménélas et Teucer, dont l'un veut qu'on refuse, et l'autre qu'on accorde les honneurs de la sépulture au malheureux Ajax[1].

Théodecte. La privation de ces honneurs ajoute, parmi nous, un nouveau degré aux horreurs du trépas; elle peut donc ajouter une nouvelle terreur à la catastrophe d'une pièce. Nos idées à cet égard commencent à changer; et si l'on parvenait à n'être plus touché de cet outrage, rien ne serait si déplacé que la dispute dont vous parlez; mais ce ne serait pas la faute de Sophocle. Je reviens à l'action.

Ne pensez pas, avec quelques auteurs, que son unité ne soit autre chose que l'unité du héros, et n'allez pas, à leur exemple, embrasser, même dans un poème, tous les détails de la vie de Thésée ou d'Hercule[2]. C'est affaiblir ou détruire l'intérêt, que de le prolonger avec excès, ou de le répandre sur un trop grand nombre de points[3]. Admirez la sagesse d'Homère; il n'a choisi, pour l'Iliade, qu'un épisode de la guerre de Troie[4].

Zopyre. Je sais que les émotions augmentent de force en se rapprochant, et que le meilleur moyen pour ébranler une ame, est de la frapper à coups redoublés; cependant il faut que l'action ait une

[1] Soph. in Ajac. Corneille, premier discours sur le poème dramatique, p. 13. — [2] Aristot. de poet. cap. 8, t. 2, p. 658; et cap. 18, p. 666. — [3] Id. ibid. cap. 26, p. 675. — [4] Id. ibid. cap. 23, p. 671.

certaine étendue. Celle de l'Agamemnon d'Eschyle n'a pu se passer que dans un temps considérable ; celle des Suppliantes d'Euripide dure plusieurs jours, tandis que dans l'Ajax et dans l'Œdipe de Sophocle, tout s'achève dans une légère portion de la journée. Les chefs-d'œuvre de notre théâtre m'offrent sur ce point des variétés qui m'arrêtent.

Théodecte. Il serait à desirer que l'action ne durât pas plus que la représentation de la pièce. Mais tâchez du moins de la renfermer dans l'espace de temps [1] qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil [a].

J'insiste sur l'action, parce qu'elle est, pour ainsi dire, l'ame de la tragédie [2], et que l'intérêt théatral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet.

Polus. Les faits confirment ce principe : j'ai vu réussir des pièces qui n'avaient, pour tout mérite, qu'une fable bien dressée, et conduite avec habileté. J'en ai vu d'autres dont les mœurs, les pensées et le style semblaient garantir le succès, et qui tombaient, parce que l'ordonnance en était vi-

[1] Aristot. de poet. cap. 5, p. 656. Dacier, réfl. sur la poét. p. 66. Pratique du théâtre, liv. 2, chap. 7, p. 108. — [a] Aristote dit *un tour du soleil,* et c'est d'après cette expression, que les modernes ont établi la règle des vingt-quatre heures : mais les plus savants interprètes entendent par un tour du soleil, l'apparition journaliere de cet astre sur l'horizon; et comme les tragédies se donnaient à la fin de l'hiver, la durée de l'action ne devait être que de neuf à dix heures. — [2] Aristot. ibid. cap. 6, p. 657.

cieuse. C'est le défaut de tous ceux qui commencent.

Théodecte. Ce fut celui de plusieurs anciens auteurs. Ils négligèrent quelquefois leurs plans, et se sauvèrent par des beautés de détail, qui sont à la tragédie, ce que les couleurs sont à la peinture. Quelque brillantes que soient ces couleurs, elles font moins d'effet que les contours élégants d'une figure dessinée au simple trait [1].

Commencez donc par crayonner votre sujet [2] : vous l'enrichirez ensuite des ornements dont il est susceptible. En le disposant, souvenez-vous de la différence de l'historien au poète [3]. L'un raconte les choses comme elles sont arrivées ; l'autre, comme elles ont pu ou dû arriver. Si l'histoire ne vous offre qu'un fait dénué de circonstances, il vous sera permis de l'embellir par la fiction, et de joindre à l'action principale, des actions particulières qui la rendront plus intéressante. Mais vous n'ajouterez rien qui ne soit fondé en raison, qui ne soit vraisemblable ou nécessaire [4].

A ces mots, la conversation devint plus générale. On s'étendit sur les différentes espèces de vraisemblances ; on observa qu'il en est une pour le peuple,

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p 657. — [2] Id. ibid. cap. 17, p. 665. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 659. — [4] Id. ibid.

et une autre pour les personnes éclairées ; et l'on convint de s'en tenir à celle qu'exige un spectacle où domine la multitude. Voici ce qui fut décidé.

1.° On appelle vraisemblable ce qui, aux yeux de presque tout le monde, a l'apparence du vrai [1]. On entend aussi par ce mot, ce qui arrive communément dans des circonstances données [2]. Ainsi, dans l'histoire, tel événement a pour l'ordinaire telle suite ; dans la morale, un homme d'un tel état, d'un tel âge, d'un tel caractère, doit parler et agir de telle manière [3].

2.° Il est vraisemblable, comme disait le poète Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables. Tel est l'exemple d'un homme qui succombe sous un homme moins fort ou moins courageux que lui. C'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces [4].

3.° Tout ce qu'on croit être arrivé, est vraisemblable ; tout ce qu'on croit n'être jamais arrivé, est invraisemblable [5].

4.° Il vaut mieux employer ce qui est réellement impossible et qui est vraisemblable, que le réellement possible qui serait sans vraisemblance [6]. Par

[1] Ap. Aristot. rhet. ad. Alexand. cap. 15, t. 2, p. 625. — [2] Id. rhet. lib. 1, cap. 2, p. 517. — [3] Id. de poet. cap. 9, p. 659. — [4] Id. ibid. cap. 18, p. 666. — [5] Id. ibid. cap. 9, p. 659. — [6] Id. ibid. cap. 24, p. 672.

exemple, les passions, les injustices, les absurdités qu'on attribue aux dieux, ne sont pas dans l'ordre des choses possibles; les forfaits et les malheurs des anciens héros ne sont pas toujours dans l'ordre des choses probables : mais les peuples ont consacré ces traditions, en les adoptant; et au théâtre, l'opinion commune équivaut à la vérité [1].

5.° La vraisemblance doit régner dans la constitution du sujet, dans la liaison des scènes, dans la peinture des mœurs [2], dans le choix des reconnaissances [3], dans toutes les parties du drame. Vous vous demanderez sans cesse : Est-il possible, est-il nécessaire qu'un tel personnage parle ainsi, agisse de telle manière [4]?

Nicéphore. Etait-il possible qu'Œdipe eût vécu vingt ans avec Jocaste, sans s'informer des circonstances de la mort de Laïus?

Théodecte. Non sans doute, mais l'opinion générale supposait le fait; et Sophocle, pour en sauver l'absurdité, n'a commencé l'action qu'au moment où se terminent les maux qui affligeaient la ville de Thèbes. Tout ce qui s'est passé avant ce moment est hors du drame, ainsi que m'en a fait apercevoir Aristote [5].

[1] Aristot. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673. Corneille, premier discours sur le poème dramat. p. 2; deuxième disc. p. 57. — [2] Aristot. ibid. cap. 15, p. 663. — [3] Id. ibid. cap. 16, p. 664. — [4] Id. ibid. cap. 15, p. 663. — [5] Id. ibid, cap. 24, p. 672.

Nicéphore. Votre ami, pour excuser Sophocle, lui prête une intention qu'il n'eut jamais. Car Œdipe fait ouvertement l'aveu de son ignorance; il dit lui-même, qu'il n'a jamais su ce qui s'était passé à la mort de Laïus; il demande en quel endroit ce prince fut assassiné, si c'est à Thèbes, si c'est à la campagne, ou dans un pays éloigné [1]. Quoi ! un événement auquel il devait la main de la reine et le trône, n'a jamais fixé son attention ! jamais personne ne lui en a parlé ! Convenez qu'Œdipe n'était guère curieux, et qu'on était bien discret à sa cour.

Théodecte cherchait en vain à justifier Sophocle; nous nous rangeâmes tous de l'avis de Nicéphore. Pendant cette discussion, on cita plusieurs pièces qui ne dûrent leur chûte qu'au défaut de vraisemblance, une entre autres de Carcinus, où les spectateurs virent entrer le principal personnage dans un temple, et ne l'en virent pas sortir; quand il reparut dans une des scènes suivantes, ils en furent si blessés, que la pièce tomba [2].

Polus. Il fallait qu'elle eût des défauts plus essentiels. J'ai joué souvent dans l'Electre de Sophocle; il y fait mention des jeux pythiques, dont l'institution est postérieure de plusieurs siècles au temps

[1] Soph. in Œdip. tyr. v. 112 et 228. — [2] Aristot. de poet. cap. 17, t. 2, p. 665.

où vivaient les héros de la pièce[1]; à chaque représentation on murmure contre cet anachronisme, cependant la pièce est restée.

Théodecte. Cette faute, qui échappe à la plus grande partie des spectateurs, est moins dangereuse que la première, dont tout le monde peut juger. En général, les invraisemblances qui ne frappent que les personnes éclairées, ou qui sont couvertes par un vif intérêt, ne sont guère à redouter pour un auteur. Combien de pièces où l'on suppose, dans un récit, que pendant un court espace de temps il s'est passé, hors du théâtre, une foule d'événements qui demanderaient une grande partie de la journée[2]! Pourquoi n'en est-on pas choqué? c'est que le spectateur, entraîné par la rapidité de l'action, n'a ni le loisir ni la volonté de revenir sur ses pas, et de se livrer à des calculs qui affaibliraient son illusion[a].

Ici finit la première séance.

SECONDE SÉANCE.

Le lendemain, quand tout le monde fut arrivé, Zopyre dit à Théodecte: Vous nous fîtes voir hier

[1] Aristot. de poet. cap. 24, t. 2, p. 672. — [2] Soph. in Œdip. Col. v. 1625 et 1649; id. in Trachin. v. 642 et 747. Euripid. in Androm. v. 1008 et 1070. Brumoy, t. 4, p. 24. Dupuy, trad. des Trachin. not. 24. — [a] Dans la Phèdre de Racine, on ne s'aperçoit pas que, pendant qu'on récite trente-sept vers, il faut qu'Aricie, après avoir quitté la scène, arrive à l'endroit où les chevaux se sont arrêtés, et que Théramène ait le temps de revenir auprès de Thésée.

que l'illusion théatrale doit être fondée sur l'unité d'action, et sur la vraisemblance ; que faut-il de plus ?

Théodecte. Atteindre le but de la tragédie, qui est d'exciter la terreur et la pitié [1]. On y parvient, 1.° par le spectacle, lorsqu'on expose à nos yeux Œdipe avec un masque ensanglanté, Télèphe couvert de haillons, les Euménides avec des attributs effrayants ; 2.° par l'action, lorsque le sujet et la manière d'en lier les incidents suffisent pour émouvoir fortement le spectateur. C'est dans le second de ces moyens que brille surtout le génie du poète.

On s'était aperçu depuis longtemps, que de toutes les passions, la terreur et la pitié pouvaient seules produire un pathétique vif et durable [2] ; de là les efforts que firent successivement l'élégie et la tragédie, pour communiquer à notre ame les mouvements qui la tirent de sa langueur sans violence, et lui font goûter des plaisirs sans remords. Je tremble et je m'attendris sur les malheurs qu'éprouvent mes semblables, sur ceux que je puis éprouver à mon tour [3] ; mais je chéris ces craintes et ces larmes. Les premières ne resserrent mon cœur, qu'afin que les secondes le soulagent à l'instant. Si l'objet

[1] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662 ; cap. 9, p. 660 ; cap. 11, p. 660. — [2] Marmontel, poétiq. franc. t. 2, p. 96. — [3] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

qui fait couler ces pleurs était sous mes yeux, comment pourrais-je en soutenir la vue [1] ? L'imitation me le montre à travers un voile qui en adoucit les traits ; la copie reste toujours au dessous de l'original, et cette imperfection est un de ses principaux mérites.

Polus. N'est-ce pas là ce que voulait dire Aristote, lorsqu'il avançait que la tragédie et la musique opèrent la *purgation* de la terreur et de la pitié [2] ?

Théodecte. Sans doute. Purger ces deux passions, c'est en épurer la nature, en réprimer les excès. Et en effet, les arts imitatifs ôtent à la réalité ce qu'elle a d'odieux, et n'en retiennent que ce qu'elle a d'intéressant. Il suit de là, qu'il faut épargner au spectateur les émotions trop pénibles et trop douloureuses. On se souvient encore de ce roi d'Egypte, qui, parvenu au comble du malheur, ne put verser une larme en voyant son fils marcher au supplice, et fondit en pleurs lorsqu'il aperçut un de ses amis chargé de fers tendre la main aux passants [3]. Le dernier de ces tableaux attendrit son cœur, le premier l'avait endurci. Eloignez de moi ces excès de terreur, ces coups foudroyants qui étouffent la pitié : évitez

[1] Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654. — [2] Id. ibid. cap. 6, p. 656; id. de rep. lib. 8, cap. 7, t. 2, p. 458. Rem. de Batteux sur la poétiq. d'Aristot. p. 225. — [3] Herodot. lib. 3, cap. 14. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.

d'ensanglanter la scène. Que Médée ne vienne pas sur le théâtre égorger ses enfants, Œdipe s'arracher les yeux, Ajax se percer de son épée [a]. C'est une des principales règles de la tragédie.....

Nicéphore. Et que vous violez sans cesse. Vous aimez à repaître vos regards d'images affreuses et dégoûtantes. Rappelez-vous cet Œdipe [1], ce Polymnestor [2], qui, privés de la lumière du jour, reparaissent sur le théâtre, baignés du sang qui coule encore de leurs yeux.

Théodecte. Ce spectacle est étranger à l'action, et l'on a la faiblesse de l'accorder aux besoins de la multitude qui veut des secousses violentes.

Nicéphore. C'est vous qui l'avez familiarisée avec les atrocités. Je ne parle point de ces forfaits dont le récit même est épouvantable; de ces époux, de ces mères, de ces enfants égorgés par ce qu'ils ont de plus cher au monde : vous me répondriez que ces faits sont consacrés par l'histoire; qu'on vous en a souvent entretenus dès votre enfance; qu'ils appartiennent à des siècles si reculés [3], qu'ils n'excitent plus en conséquence que l'effroi nécessaire à la tragédie. Mais vous avez le funeste secret d'en augmenter l'horreur. Les cheveux se dressent sur ma

[a] Voyez la Note VI à la fin du volume. — [1] Soph. in Œdip. tyr. v. 1320 et 1330. [2] Euripid. in Hecub. v. 1066. — [3] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 559.

tête, lorsqu'aux cris de Clytemnestre qu'Oreste son fils vient de frapper derrière le théâtre, Electre sa fille s'écrie sur la scène : « Frappe, si tu le peux, « une seconde fois [1]. »

Théodecte. Sophocle a, pendant toute la pièce, répandu un si grand intérêt sur cette princesse, elle est si rassasiée de malheurs et d'opprobres, elle vient de passer par tant de convulsions de crainte, de désespoir et de joie, que, sans oser la justifier, on lui pardonne ce trait de férocité qui lui échappe dans un premier moment. Observez que Sophocle en prévit l'effet, et que pour le corriger il fait déclarer à Electre, dans une scène précédente, qu'elle n'en veut qu'au meurtrier de son père [2].

Cet exemple, qui montre avec quelle adresse une main habile prépare et dirige ses coups, prouve en même temps que les sentiments dont on cherche à nous pénétrer, dépendent surtout des relations et des qualités du principal personnage.

Remarquez qu'une action qui se passe entre des personnes ennemies ou indifférentes, ne fait qu'une impression passagère; mais qu'on est fortement ému, quand on voit quelqu'un près de périr de la main d'un frère, d'une sœur, d'un fils, ou des auteurs de ses jours. Mettez donc, s'il est possible,

[1] Soph. in Electr. v. 1438. — [2] Id. ibid. v. 963.

votre héros aux prises avec la nature ; mais ne choisissez pas un scélérat : qu'il passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur, il n'excitera ni terreur ni pitié [1]. Ne choisissez pas non plus un homme qui, doué d'une sublime vertu, tomberait dans l'infortune sans se l'être attirée [2].

Polus. Ces principes ont besoin d'être développés. Que la punition du méchant ne produise ni compassion ni crainte, je le conçois sans peine. Je ne dois m'attendrir que sur des malheurs non mérités, et le scélérat n'a que trop mérité les siens ; je ne dois trembler que sur les malheurs de mon semblable, et le scélérat ne l'est pas. Mais l'innocence poursuivie, opprimée, versant des larmes amères, et poussant des cris inutiles, rien de si terrible et de si touchant.

Théodecte. Et rien de si odieux, quand elle succombe contre toute apparence de justice. Alors, au lieu de ce plaisir pur, de cette douce satisfaction que j'allais chercher au théâtre, je n'y reçois que des secousses douloureuses qui révoltent à-la-fois mon cœur et ma raison. Vous trouvez peut-être que je vous parle un langage nouveau ; c'est celui des philosophes qui, dans ces derniers temps, ont ré-

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 661. Corneille, deuxième discours sur le poème dramat. — [2] Aristot. ibid.

fléchi sur l'espèce de plaisir que doit procurer la tragédie [1].

Quel est donc le tableau qu'elle aura soin d'exposer sur la scène? celui d'un homme qui puisse, en quelque façon, se reprocher son infortune. N'avez-vous pas observé que les malheurs des particuliers, et les révolutions même des empires, ne dépendent souvent que d'une première faute éloignée ou prochaine; faute dont les suites sont d'autant plus effrayantes, qu'elles étaient moins prévues? Appliquez cette remarque: vous trouverez dans Thyeste, la vengeance poussée trop loin; dans Œdipe et dans Agamemnon, de fausses idées sur l'honneur et sur l'ambition; dans Ajax, un orgueil qui dédaigne l'assistance du ciel [2]; dans Hippolyte, l'injure faite à une divinité jalouse [3]; dans Jocaste, l'oubli des devoirs les plus sacrés; dans Priam et dans Hécube, trop de faiblesse pour le ravisseur d'Hélène; dans Antigone, les sentiments de la nature préférés à des lois établies.

Le sort de Thyeste et d'Œdipe fait frissonner [4]; mais Thyeste, dépouillé, par Atrée son frère, du droit qu'il avait au trône, lui fait le plus sanglant des outrages en lui ravissant une épouse chérie:

[1] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662. — [2] Soph. in Ajac. v. 785. — [3] Euripid. in Hippol. v. 113. — [4] Aristot. ibid.

Atrée était coupable, et Thyeste n'était pas innocent. Œdipe a beau se parer de ce titre, et s'écrier qu'il a tué son père sans le connaître [1] : récemment averti par l'oracle [2] qu'il commettrait cet attentat, devait-il disputer les honneurs du pas à un vieillard qu'il rencontra sur son chemin, et, pour une légère insulte, lui arracher la vie, ainsi qu'aux esclaves qui l'accompagnaient ?

Zopyre. Il ne fut pas maître de sa colère.

Théodecte. Il devait l'être : les philosophes n'admettent point de passion assez violente pour nous contraindre [3] ; et si les spectateurs moins éclairés sont plus indulgents, ils savent du moins que l'excès momentané d'une passion suffit pour nous entraîner dans l'abyme.

Zopyre. Osez-vous condamner Antigone, pour avoir, au mépris d'une injuste défense, accordé la sépulture à son frère ?

Théodecte. J'admire son courage ; je la plains d'être réduite à choisir entre deux devoirs opposés : mais enfin la loi était expresse [4] ; Antigone l'a violée, et la condamnation eut un prétexte.

Si, parmi les causes assignées aux malheurs du principal personnage, il en est qu'il serait facile

[1] Soph. in Œdip. Col. v. 270, 538 et 575. — [2] Id. in Œdip. tyr. v. 812. — [3] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, 2, 3, t. 2, p. 28, etc. — [4] Soph. in Antig. v. 454.

d'excuser, alors vous lui donnerez des faiblesses et des défauts qui adouciront à nos yeux l'horreur de sa destinée. D'après ces réflexions, vous réunirez l'intérêt sur un homme qui soit plutôt bon que méchant; qui devienne malheureux, non par un crime atroce, mais par une de ces grandes fautes qu'on se pardonne aisément dans la prospérité : tels furent Œdipe et Thyeste [1].

Polus. Vous désapprouvez donc ces pièces, où l'homme est devenu malgré lui coupable et malheureux ? Cependant elles ont toujours réussi, et toujours on versera des larmes sur le sort déplorable de Phèdre, d'Oreste et d'Electre.

Cette remarque occasionna parmi les assistants une dispute assez vive : les uns soutenaient qu'adopter le principe de Théodecte, c'était condamner l'ancien théâtre, qui, disait-on, n'a pour mobile que les décrets aveugles du destin; d'autres répondaient que dans la plupart des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ces décrets, quoique rappelés par intervalles dans le discours, n'influaient, ni sur les malheurs du premier personnage, ni sur la marche de l'action : on citait entre autres l'Antigone de Sophocle, la Médée et l'Andromaque d'Euripide.

On s'entretint par occasion de cette fatalité irré-

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 661.

sistible, tant pour les dieux que pour les hommes [1]. Ce dogme, disaient les uns, paraît plus dangereux qu'il ne l'est en effet. Voyez ses partisans : ils raisonnent, comme s'ils ne pouvaient rien; ils agissent, comme s'ils pouvaient tout. Les autres, après avoir montré qu'il ne sert qu'à justifier les crimes et qu'à décourager la vertu, demandèrent comment il avait pu s'établir.

Il fut un temps, répondit-on, où les oppresseurs des faibles ne pouvant être retenus par les remords, on imagina de les arrêter par la crainte de la religion ; ce fut une impiété, non-seulement de négliger le culte des dieux, ou de mépriser leur puissance, mais encore de dépouiller leurs temples, d'enlever les troupeaux qui leur étaient consacrés, et d'insulter leurs ministres. De pareils crimes devaient être punis, à moins que le coupable ne réparât l'insulte, et ne vînt aux pieds des autels se soumettre à des cérémonies destinées à le purifier. Les prêtres ne le perdaient pas de vue. La fortune l'accablait-elle de ses dons? ne craignez rien, disaient-ils, c'est par de pareilles faveurs que les dieux l'attirent dans le piége [2]. Eprouvait-il un des revers attachés à la condition humaine? le voilà, s'écriaient-ils, le courroux céleste qui devait éclater sur sa tête.

[1] Æschyl. in Prom. v. 513. — [2] Id. in Pers. v. 93.

Se dérobait-il au châtiment pendant sa vie? la foudre n'est que suspendue, ajoutait-on; ses enfants, ses petits-neveux porteront le poids et la peine de son iniquité [1]. On s'accoutuma donc à voir la vengeance des dieux poursuivant le coupable jusqu'à sa dernière génération; vengeance regardée comme justice à l'égard de celui qui l'a méritée, comme fatalité par rapport à ceux qui ont recueilli ce funeste héritage. Avec cette solution, on crut expliquer cet enchaînement de forfaits et de désastres qui détruisirent les plus anciennes familles de la Grèce. Citons quelques exemples.

Œnée, roi des Etoliens, néglige d'offrir des sacrifices à Diane, prompte à se venger de ses mépris; de là ces fléaux multipliés qui ravagent ses états [2], ces haines meurtrières qui divisent la famille royale, et qui finissent par la mort de Méléagre, fils d'Œnée [3].

Une faute de Tantale attacha pour longtemps les Furies au sang des Pélopides. Elles l'avaient déja infecté de tous leurs poisons, lorsqu'elles dirigèrent le trait qu'Agamemnon lança contre une biche consacrée à Diane [4]. La déesse exige le sacrifice d'Iphigénie; ce sacrifice sert de prétexte à Clytemnestre

[1] Herodot. lib. 1, cap. 91. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. — [2] Homer. iliad. 9, v. 529. — [3] Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 874. — [4] Soph. in Electr. v. 570.

pour égorger son époux [1] : Oreste venge son père, en ravissant le jour à sa mère ; il est poursuivi par les Euménides, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'expiation.

Rappelons-nous, d'un autre côté, cette suite non interrompue de crimes horribles et de malheurs épouvantables qui fondirent sur la maison régnante, depuis Cadmus, fondateur de la ville de Thèbes, jusqu'aux enfants du malheureux Œdipe. Quelle en fut la funeste origine? Cadmus avait tué un dragon qui veillait sur une fontaine consacrée à Mars ; il avait épousé Hermione, fille de Mars et de Vénus. Vulcain, dans un accès de jalousie, revêtit cette princesse d'une robe teinte des crimes qui se transmirent à ses descendants [2].

Heureuses néanmoins les nations, lorsque la vengeance céleste ne s'étend que sur la postérité du coupable ! Combien de fois l'a-t-on vue s'appesantir sur un royaume entier ! Combien de fois encore les ennemis d'un peuple le sont-ils devenus de ses dieux, quoiqu'ils ne les eussent jamais offensés !

A cette idée outrageante pour la divinité, on en substitua dans la suite une autre qui ne l'était pas moins. Quelques sages, épouvantés des vicissitudes qui bouleversent les choses humaines, supposèrent

[1] Soph. in Electr. v. 530. Euripid. in Electr. v. 1020. — [2] Euripid. in Phœn. v. 941. Apollod. lib. 3, p. 169. Banier, mythol. t. 3, p. 73.

une puissance qui se joue de nos projets, et nous attend au moment du bonheur, pour nous immoler à sa cruelle jalousie [1].

Il résultait de ces monstrueux systèmes, conclut Théodecte, qu'un homme peut être entraîné dans le crime ou dans le malheur, par la seule impulsion d'une divinité à qui sa famille, sa nation ou sa prospérité est odieuse [2].

Cependant, comme la dureté de cette doctrine se faisait mieux sentir dans une tragédie que dans d'autres écrits, nos premiers auteurs ne l'annoncèrent souvent qu'avec des correctifs, et se rapprochèrent ainsi de la règle que j'ai établie. Tantôt le personnage frappé de la fatalité, la justifia par une faute personnelle, ajoutée à celle que le sang lui avait transmise; tantôt, après s'être acquitté envers sa destinée, il était retiré du précipice où elle l'avait conduit. Phèdre est embrâsée d'un amour criminel; c'est Vénus qui l'allume dans son cœur, pour perdre Hippolyte. Que fait Euripide? il ne donne à cette princesse qu'un rôle subalterne : il fait plus encore, elle conçoit et exécute l'affreux projet d'accuser Hippolyte [3]. Son amour est involontaire, son crime ne l'est pas; elle n'est plus qu'un personnage

[1] Herodot. lib. 1, cap. 32; lib. 3, cap. 40; lib. 7, cap. 46. Soph. in Philoct. v. 789.
[2] Æschyl. ap. Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 380. Euripid. in Hippol. v. 831 et 1378. Casaub. in Aristoph. equit. v. 443. — [3] Euripid. in Hippol. v. 728 et 877.

odieux, qui, après avoir excité quelque pitié, finit par produire l'indignation.

Le même Euripide a voulu rassembler tout l'intérêt sur Iphigénie. Malgré son innocence et ses vertus, elle doit laver de son sang l'outrage que Diane a reçu d'Agamemnon. Que fait encore l'auteur ? il n'achève pas le malheur d'Iphigénie ; la déesse la transporte en Tauride, et la ramènera bientôt après triomphante dans la Grèce [1].

Le dogme de la fatalité ne domine nulle part aussi fortement que dans les tragédies d'Oreste et d'Electre. Mais on a beau rapporter l'oracle qui leur ordonne de venger leur père [2]; les remplir de terreur avant le crime, de remords après qu'il est commis ; les rassurer par l'apparition d'une divinité qui les justifie, et leur promet un sort plus heureux [3] : ces sujets n'en sont pas moins contraires à l'objet de la tragédie. Ils réussissent néanmoins, parce que rien n'est si touchant que le péril d'Oreste, que les malheurs d'Electre, que la reconnaissance du frère et de la sœur ; parce que d'ailleurs tout s'embellit sous la plume d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Aujourd'hui que la saine philosophie nous défend

[1] Euripid. Iphig. in. Aulid. v. 1583 ; id. Iphig. in Taur. v. 783. — [2] Id. in Orest. v. 416 et 593. Soph. in Electr. v. 35, 70, etc. — [3] Euripid. in Orest. v. 1625 ; id. in Electr. v. 1238.

d'attribuer à la divinité un seul mouvement d'envie ou d'injustice [1], je doute que de pareilles fables, traitées pour la première fois, avec la même supériorité, réunissent tous les suffrages. Je soutiens, du moins, qu'on verrait avec peine le principal personnage se souiller d'un crime atroce ; et j'en ai pour garant la manière dont Astydamas a construit dernièrement la fable de son Alcméon. L'histoire suppose que ce jeune prince fut autorisé à plonger le poignard dans le sein d'Eriphile, sa mère. Plusieurs auteurs ont traité ce sujet. Euripide épuisa inutilement toutes les ressources de l'art, pour colorer un si horrible forfait [2]. Astydamas a pris un parti conforme à la délicatesse de notre goût : Eriphile périt, à la vérité, de la main de son fils, mais sans en être connue [3].

Polus. Si vous n'admettez pas cette tradition de crimes et de désastres qui descendent des pères aux enfants, vous serez forcé de supprimer les plaintes dont le théâtre retentit sans cesse contre l'injustice des dieux et les rigueurs de la destinée.

Théodecte. Ne touchons point au droit du malheureux ; laissons-lui les plaintes, mais qu'elles prennent une direction plus juste : car il existe pour lui un

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 29 ; id. in Theæt. t. 1, p. 176. — [2] Aristot. de mor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 28. — [3] Id. de poet. cap. 14, p. 663.

ordre de choses plus réel, et non moins effrayant que la fatalité ; c'est l'énorme disproportion entre ses égarements et les maux qui en sont la suite; c'est lorsqu'il devient le plus infortuné des hommes, par une passion momentanée, par une imprudence légère, quelquefois par une prudence trop éclairée ; c'est enfin lorsque les fautes des chefs portent la désolation dans tout un empire.

De pareilles calamités étaient assez fréquentes dans ces temps éloignés où les passions fortes, telles que l'ambition et la vengeance, déployaient toute leur énergie. Aussi la tragédie commença-t-elle par mettre en œuvre les événements des siècles héroïques : événements consignés en partie dans les écrits d'Homère, en plus grand nombre dans un recueil intitulé Cycle épique, où différents auteurs ont rassemblé les anciennes traditions des Grecs [1].

Outre cette source, dans laquelle Sophocle a puisé presque tous ses sujets, on en a quelquefois tiré de l'histoire moderne : d'autres fois on a pris la liberté d'en inventer. Eschyle mit sur la scène la défaite de Xerxès à Salamine [2]; et Phrynichus, la prise de Milet [3] : Agathon donna une pièce où tout

[1] Casaub. in Athen. lib. 7, cap. 3, p. 301. — [2] Æschyl. in Pers. — [3] Herodot. lib. 6, cap. 21.

est feint [1]; Euripide, une autre où tout est allégorique [2].

Ces diverses tentatives réussirent [3], et ne furent pas suivies : peut-être exigent-elles trop de talents ; peut-être s'aperçut-on que l'histoire ne laisse pas assez de liberté au poète, que la fiction lui en accorde trop, que l'une et l'autre se concilient difficilement avec la nature de notre spectacle. Qu'exige-t-il en effet ? une action vraisemblable, et souvent accompagnée de l'apparition des ombres et de l'intervention des dieux. Si vous choisissiez un fait récent, il faudrait en bannir le merveilleux ; si vous l'inventiez vous-même, n'étant soutenu ni par l'autorité de l'histoire, ni par le préjugé de l'opinion publique, vous risqueriez de blesser la vraisemblance [4]. De là vient que les sujets de nos plus belles pièces sont pris maintenant dans un petit nombre de familles anciennes, comme celles d'Alcméon, de Thyeste, d'Œdipe, de Télèphe, et de quelques autres où se passèrent autrefois tant de scènes épouvantables [5].

Nicéphore. Je voudrais vous dire poliment que vous êtes bien ennuyeux avec vos Agamemnons, vos Orestes, vos Œdipes, et toutes ces races de

[1] Aristot. de poet. cap. 9, p. 659. — [2] Dionys. Halic. de art. rhet. t. 5, p. 301 et 355.
[3] Aristot ibid. — [4] Corneille, premier discours sur le poème dramat. p. 2. — [5] Aristot. ibid. cap. 13, p. 662; cap. 14, p. 663.

proscrits. Ne rougissez-vous pas de nous offrir des sujets si communs et si usés ? J'admire quelquefois la stérilité de vos génies, et la patience des Athéniens.

Théodecte. Vous n'êtes pas de bonne foi, et vous savez mieux qu'un autre, que nous travaillons sur un fonds inépuisable. Si nous sommes obligés de respecter les fables reçues, ce n'est que dans les points essentiels. Il faut, à la vérité, que Clytemnestre périsse de la main d'Oreste ; Eriphile, de celle d'Alcméon [1] : mais les circonstances d'un même fait variant dans les traditions anciennes [2], l'auteur peut choisir celles qui conviennent à son plan, ou leur en substituer de nouvelles. Il lui suffit aussi d'employer un ou deux personnages connus, les autres sont à sa disposition [3]. Chaque sujet offre des variétés sans nombre, et cesse d'être le même dès que vous lui donnez un nouveau nœud, un autre dénouement [4].

Variété dans les fables, qui sont simples ou implexes [5] ; simples, lorsque l'action continue et s'achève d'une manière uniforme, sans qu'aucun accident en détourne ou suspende le cours ; implexes, lorsqu'elle s'opère soit avec une de ces reconnaissances qui changent les rapports des personnages

[1] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 662. — [2] Schol. argum. in Ajac. Sophocl. — [3] Aristot. ibid. cap. 9, p. 659. — [4] Id. ibid. cap. 18. Corneille, deuxieme discours, p. 53.
[5] Aristot. ibid. cap. 10 et 11, p. 660.

entre eux, soit avec une de ces révolutions qui changent leur état, soit avec ces deux moyens réunis. Ici l'on examina ces deux espèces de fables, et l'on convint que les implexes étaient préférables aux simples [1].

Variété dans les incidents qui excitent la terreur et la pitié. Si ce double effet est produit par les sentiments de la nature, tellement méconnus ou contrariés, que l'un des personnages risque de perdre la vie, alors celui qui donne ou va donner la mort, peut agir de l'une de ces quatre manières. 1.° Il peut commettre le crime de propos délibéré; les exemples en sont fréquents parmi les anciens. Je citerai celui de Médée qui, dans Euripide, conçoit le projet de tuer ses enfants et l'exécute [2]. Mais son action est d'autant plus barbare, qu'elle n'était point nécessaire : je crois que personne ne la hasarderait aujourd'hui. 2.° On peut ne reconnaître son crime qu'après l'avoir achevé, comme Œdipe dans Sophocle. Ici l'ignorance du coupable rend son action moins odieuse, et les lumières qu'il acquiert successivement nous inspirent le plus vif intérêt. Nous approuvons cette manière. 3.° L'action va quelquefois jusqu'au moment de l'exécution, et s'arrête tout-à-coup par un éclaircissement inattendu. C'est

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 661. — [2] Id. ibid. cap. 14, p. 663.

Mérope qui reconnaît son fils, et Iphigénie son frère, au moment de les frapper. Cette manière est la plus parfaite de toutes.

Polus. En effet, lorsque Mérope tient le glaive suspendu sur la tête de son fils, il s'élève un frémissement général dans l'assemblée [1]; j'en ai été souvent témoin.

Théodecte. La quatrième et la plus mauvaise de toutes les manières, est de s'arrêter au moment de l'exécution, par un simple changement de volonté: on ne l'a presque jamais employée. Aristote me citait un jour l'exemple d'Hémon, qui tire l'épée contre Créon son père, et, au lieu d'achever, s'en perce lui-même [2].

Nicéphore. Comment aurait-il achevé? Créon, saisi de frayeur, avait pris la fuite [3].

Théodecte. Son fils pouvait le poursuivre.

Polus. Peut-être ne voulait-il que s'immoler à ses yeux, comme il semblait l'en avoir menacé dans une des scènes précédentes [4]; car, après tout, Sophocle connaissait trop les bienséances du théâtre, pour supposer que le vertueux Hémon osât attenter aux jours de son père.

Zopyre. Eh! pourquoi ne l'aurait-il pas osé? Sa-

[1] Plut. de esu carn. t. 2, p. 998. — [2] Aristot. de poet. cap. 14, t. 2, p. 663. — [3] Soph. in Antig. v. 1248. — [4] Id. ibid. v. 762. Schol. ibid.

vez-vous qu'Hémon est sur le point d'épouser Antigone, qu'il l'aime, qu'il en est aimé, que son père l'a condamnée à être enterrée vivante, que son fils n'a pu le fléchir par ses larmes, qu'il la trouve morte, qu'il se roule à ses pieds expirant de rage et d'amour? Et vous seriez indigné que, voyant tout-à-coup paraître Créon, il se fût élancé, non sur son père, mais sur le bourreau de son amante! Ah! s'il ne daigne pas poursuivre ce lâche tyran, c'est qu'il est encore plus pressé de terminer une vie odieuse.

Théodecte. Ennoblissez son action: dites que son premier mouvement fut de fureur et de vengeance; et le second, de remords et de vertu.

Zopyre. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, je soutiens que ce trait est un des plus pathétiques et des plus sublimes de notre théâtre; et si votre Aristote ne l'a pas senti, c'est qu'apparemment il n'a jamais aimé.

Théodecte. Aimable Zopyre, prenez garde de trahir les secrets de votre cœur. Je veux bien, par complaisance pour vous, rejeter cet exemple; mais retenons le principe, qu'il ne faut pas commencer une action atroce, ou qu'il ne faut pas l'abandonner sans motif. Continuons de parcourir les moyens de différencier une fable.

Variété dans les reconnaissances, qui sont un

des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes[1]. Il en est de plusieurs espèces[2]: les unes, dénuées de tout art, et devenues trop souvent la ressource des poètes médiocres, sont fondées sur des signes accidentels ou naturels; par exemple, des brasselets, des colliers, des cicatrices, des marques imprimées sur le corps[a]: les autres montrent de l'invention. On cite avec éloge celle de Dicæogène, dans son poème des Cypriaques: le héros, voyant un tableau où ses malheurs sont retracés, laisse échapper des larmes qui le trahissent; celle de Polyidès, dans son Iphigénie: Oreste, sur le point d'être immolé, s'écrie: « C'est ainsi que ma « sœur Iphigénie fut sacrifiée en Aulide. » Les plus belles naissent de l'action. Voyez l'Œdipe de Sophocle, et l'Iphigénie en Aulide d'Euripide[3].

Variété dans les caractères. Celui des personnages qui reviennent souvent sur la scène, est décidé parmi nous; mais il ne l'est que dans sa généralité. Achille est impétueux et violent, Ulysse prudent et dissimulé, Médée implacable et cruelle; mais toutes ces qualités peuvent tellement se graduer, que, d'un

[1] Aristot. de poet. cap. 11, t. 2, p. 660. — [2] Id. ibid. cap. 16, p. 664. — [a] Aristote cite une reconnaissance opérée par un moyen bien étrange, par une navette qui rendait un son; (Aristot. de poet. cap. 15, p. 664.) elle se trouvait dans le Térée de Sophocle. Cette pièce est perdue. — [3] Aristot. ibid. cap. 16, p. 665.

seul caractère, il en résulte plusieurs qui n'ont de commun que les traits principaux : tel est celui d'Électre [1] et celui de Philoctète [2], dans Eschyle, Sophocle et Euripide. Il vous est permis d'exagérer les défauts d'Achille ; mais il vaut mieux les affaiblir par l'éclat de ses vertus, comme a fait Homère. C'est en suivant ce modèle, que le poète Agathon produisit un Achille qui n'avait pas encore paru sur le théâtre [3].

Variété dans les catastrophes. Les unes se terminent au bonheur, et les autres au malheur ; il en est où, par une double révolution, les bons et les méchants éprouvent un changement de fortune. La première manière ne convient guère qu'à la comédie [4].

Zopyre. Pourquoi l'exclure de la tragédie ? Répandez le pathétique dans le courant de la pièce ; mais que du moins je respire à la fin, et que mon ame soulagée obtienne le prix de sa sensibilité.

Théodecte. Vous voulez donc que j'éteigne ce tendre intérêt qui vous agite, et que j'arrête des larmes que vous versez avec tant de plaisir ? La plus belle récompense que je puisse accorder à votre ame sensible, c'est de perpétuer, le plus qu'il

[1] Æschyl. in Choeph. Soph. et Euripid. in Electr. — [2] Dio Chrysost. orat. 52, p. 548.
[3] Aristot. de poet. cap. 15, t. 2, p. 664. — [4] Id. ibid. cap. 13, p. 662.

est possible, les émotions qu'elle a reçues. De ces scènes touchantes, où l'auteur déploie tous les secrets de l'art et de l'éloquence, il ne résulte qu'un pathétique de situation ; et nous voulons un pathétique que l'action fasse naître, qu'elle augmente de scène en scène, et qui agisse dans l'ame du spectateur toutes les fois que le nom de la pièce frappera son oreille.

Zopyre. Et ne le trouvez-vous pas dans ces tragédies, où les bons et les méchants éprouvent un changement d'état ?

Théodecte. Je l'ai déja insinué ; le plaisir qu'elles procurent ressemble trop à celui que nous recevons à la comédie. Il est vrai que les spectateurs commencent à goûter cette double révolution, et que des auteurs même lui assignent le premier rang ; mais je pense qu'elle ne mérite que le second, et je m'en rapporte à l'expérience de Polus. Quelles sont les pièces qui passent pour être vraiment tragiques [1] ?

Polus. En général, celles dont la catastrophe est funeste.

Théodecte. Et vous, Anacharsis, quels effets produisirent sur vous les différentes destinées que nous attachons au personnage principal ?

[1] Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662.

Anacharsis. Dans les commencements, je versais des larmes en abondance, sans remonter à leur source; je m'aperçus ensuite que vos plus belles pièces perdaient une partie de leur intérêt à une seconde représentation, mais que cette perte était infiniment plus sensible pour celles qui se terminent au bonheur.

Nicéphore. Il me reste à vous demander comment vous parvenez à vous accorder avec vous-même. Vous voulez que la catastrophe soit funeste; et cependant vous avez préféré cette révolution qui arrache un homme à l'infortune, et le place dans un état plus heureux [1].

Théodecte. J'ai préféré la reconnaissance qui arrête l'exécution du forfait; mais je n'ai pas dit qu'elle dût servir de dénouement. Oreste, reconnu d'Iphigénie, est sur le point de succomber sous les armes de Thoas [2]; reconnu d'Electre, il tombe entre les mains des Furies [3]. Il n'a donc fait que passer d'un danger et d'un malheur dans un autre. Euripide le tire de ce second état, par l'intervention d'une divinité : elle pouvait être nécessaire dans son Iphigénie en Tauride; elle ne l'était pas dans son Oreste, dont l'action serait plus tragique, s'il eût aban-

[1] Dacier, poétiq. d'Aristot. p. 224. Victor. in Aristot. — [2] Euripid. Iphig. in Taur.
[3] Id. in Orest.

donné les assassins de Clytemnestre aux tourments de leurs remords. Mais Euripide aimait à faire descendre les dieux dans une machine, et il n'emploie que trop souvent cet artifice grossier, pour exposer le sujet et pour dénouer la pièce.

Zopyre. Condamnez-vous les apparitions des dieux? elles sont si favorables au spectacle!

Nicéphore. Et si commodes au poète!

Théodecte. Je ne les permets que lorsqu'il est nécessaire de tirer du passé ou de l'avenir, des lumières qu'on ne peut acquérir par d'autres voies[1]. Sans ce motif, le prodige honore plus le machiniste que l'auteur.

Conformons-nous toujours aux lois de la raison, aux règles de la vraisemblance; que votre fable soit tellement constituée, qu'elle s'expose, se noue et se dénoue sans effort; qu'un agent céleste ne vienne pas, dans un froid avant-propos, nous instruire de ce qui est arrivé auparavant, de ce qui doit arriver dans la suite; que le nœud, formé des obstacles qui ont précédé l'action, et de ceux que l'action fait éclore, se resserre de plus en plus depuis les premières scènes, jusqu'au moment où la catastrophe commence[2]; que les épisodes ne soient ni trop étendus, ni en trop grand nombre[3]; que

[1] Aristot. de poet. cap. 15, t. 2, p. 664. — [2] Id. ibid. et cap. 18, p. 666. — [3] Id. ibid. cap. 17, p. 665; cap. 18, p. 666.

les incidents naissent avec rapidité les uns des autres, et amènent des événements inattendus [1]; en un mot, que les différentes parties de l'action soient si bien liées entre elles, qu'une seule étant retranchée ou transposée, le tout soit détruit ou changé [2]: n'imitez pas ces auteurs qui ignorent l'art de terminer heureusement une intrigue heureusement tissue [3], et qui, après s'être imprudemment jetés au milieu des écueils, n'imaginent d'autre ressource pour en sortir, que d'implorer le secours du ciel.

Je viens de vous indiquer les diverses manières de traiter la fable; vous pourrez y joindre les différences sans nombre que vous offriront les pensées, et surtout la musique. Ne vous plaignez donc plus de cette stérilité de nos sujets, et souvenez-vous que c'est les inventer, que de les présenter sous un nouveau jour.

Nicéphore. Mais vous ne les animez pas assez. On dirait quelquefois que vous craignez d'approfondir les passions : si par hasard vous les mettez aux prises les unes avec les autres, si vous les opposez à des devoirs rigoureux [4], à peine nous laissez-vous entrevoir les combats qu'elles se livrent sans cesse.

[1] Aristot. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658; cap. 9, p. 660. Corneille, troisième discours sur le poëme dramat. p. 74. — [2] Aristot. ibid. cap. 8, p. 659. — [3] Id. ibid. cap. 18, p. 666. — [4] Euripid. in Orest.

Théodecte. Plus d'une fois on a peint avec les plus douces couleurs les sentiments de l'amour conjugal [1] et ceux de l'amitié [2]; cent fois, avec un pinceau plus vigoureux, les fureurs de l'ambition [3], de la haine [4], de la jalousie [5] et de la vengeance [6]. Voudriez-vous que, dans ces occasions, on nous eût donné des portraits, des analyses du cœur humain? Parmi nous, chaque art, chaque science se renferme dans ses limites. Nous devons abandonner, soit à la morale, soit à la rhétorique, la théorie des passions [7], et nous attacher moins à leur développement qu'à leurs effets; car ce n'est pas l'homme que nous présentons à vos yeux, ce sont les vicissitudes de sa vie, et surtout les malheurs qui l'oppriment [8]. La tragédie est tellement le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de nos pièces se terminent par ces mots que prononce le chœur : *C'est ainsi que finit cette aventure* [9]. En la considérant sous ce point de vue, vous concevez que, s'il est essentiel d'exprimer les circonstances qui rendent la narration plus intéressante et la catastrophe plus funeste, il l'est encore plus de tout faire entendre, plutôt que de tout dire. Telle est

[1] Euripid. in Alcest. — [2] Id. in Orest. — [3] Id. in Phœniss. — [4] Soph. in Philoct. et in Ajac. — [5] Euripid. in Med. — [6] Æschyl. in Agam. — [7] Aristot. de mor.; id. de rhet. [8] Id. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657. — [9] Euripid. in Alcest. v. 1163; in Androm. v. 1288; in Helen. v. 1708; in Med. v. 1419.

la manière d'Homère; il ne s'amuse point à détailler les sentiments qui unissaient Achille et Patrocle; mais, à la mort de ce dernier, ils s'annoncent par des torrents de larmes, ils éclatent par des coups de tonnerre.

Zopyre. Je regretterai toujours qu'on ait jusqu'à présent négligé la plus douce et la plus forte des passions. Tous les feux de l'amour brûlent dans le cœur de Phèdre, et ne répandent aucune chaleur dans la tragédie d'Euripide [1]. Cependant les premières atteintes de cet amour, ses progrès, ses troubles, ses remords; quelle riche suite de tableaux pour le pinceau du poète! quelles nouvelles sources d'intérêt pour le rôle de la princesse! Nous avons parlé de l'amour d'Hémon pour Antigone [2]; pourquoi ce sentiment ne devient-il pas le principal mobile de l'action? Que de combats n'aurait-il pas excités dans le cœur du père et dans celui des deux amants? Que de devoirs à respecter, que de malheurs à craindre!

Zopyre. Et la guerre de Troie?

Théodecte. Ce ne fut pas la perte d'Hélène qui arma les Grecs contre les Troyens; ce fut, pour Ménélas, le besoin de venger une injure éclatante; pour les autres princes, le serment qu'ils avaient

[1] Euripid. in Hippol. — [2] Soph. in Antig.

fait auparavant de lui garantir la possession de son épouse[1]: ils ne virent dans l'amour trahi que l'honneur outragé.

L'amour n'a proprement à lui que de petites intrigues, dont nous abandonnons le récit à la comédie; que des soupirs, des larmes et des faiblesses, que les poètes lyriques se sont chargés d'exprimer. S'il s'annonce quelquefois par des traits de noblesse et de grandeur, il les doit à la vengeance, à l'ambition, à la jalousie, trois puissants ressorts que nous n'avons jamais négligé d'employer.

TROISIÈME SÉANCE.

Il fut question des mœurs, des pensées, des sentiments et du style qui conviennent à la tragédie.

Dans les ouvrages d'imitation, dit Théodecte, mais surtout dans le poème, soit épique, soit dramatique, ce que l'on appelle mœurs, est l'exacte conformité des actions, des sentiments, des pensées et des discours du personnage avec son caractère. Il faut donc que dès les premières scènes on reconnaisse, à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, quelles sont ses inclinations actuelles, quels sont ses projets ultérieurs[2]. Des Mœurs.

[1] Euripid. Iphig. in Aulid. v. 58. — [2] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657; cap. 15, p. 663.

Les mœurs caractérisent celui qui agit [1] : elles doivent être bonnes. Loin de charger le défaut, ayez soin de l'affaiblir. La poésie, ainsi que la peinture, embellit le portrait sans négliger la ressemblance. Ne salissez le caractère d'un personnage, même subalterne, que lorsque vous y serez contraint. Dans une pièce d'Euripide [2], Ménélas joue un rôle répréhensible, parce qu'il fait le mal sans nécessité [3].

Il faut encore que les mœurs soient convenables, ressemblantes, égales; qu'elles s'assortissent à l'âge et à la dignité du personnage; qu'elles ne contrarient point l'idée que les traditions anciennes nous donnent d'un héros; et qu'elles ne se démentent point dans le courant de la pièce.

Voulez-vous leur donner du relief et de l'éclat? faites-les contraster entre elles. Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Etéocle son frère [4]; et dans Sophocle, le caractère d'Electre par celui de Chrysothémis sa sœur [5].

Des Pensées et des Sentiments.

Nous devons, comme les orateurs, remplir nos juges de pitié, de terreur, d'indignation; comme eux, prouver une vérité, réfuter une objection,

[1] Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656. — [2] Euripid. in Orest. — [3] Aristot. ibid. cap. 15, p. 663. — [4] Euripid. in Phœniss. — [5] Soph. in Electr.

agrandir ou rappetisser un objet [1]. Vous trouverez les préceptes dans les traités qu'on a publiés sur la rhétorique, et les exemples dans les tragédies qui font l'ornement du théâtre. C'est là qu'éclatent la beauté des pensées et l'élévation des sentiments; c'est là que triomphent le langage de la vérité et l'éloquence des malheureux. Voyez Mérope, Hécube, Electre, Antigone, Ajax, Philoctète, environnés tantôt des horreurs de la mort, tantôt de celles de la honte ou du désespoir; écoutez ces accents de douleur, ces exclamations déchirantes, ces expressions passionnées, qui d'un bout du théâtre à l'autre font retentir les cris de la nature dans tous les cœurs, et forcent tous les yeux à se remplir de larmes.

D'où viennent ces effets admirables? C'est que nos auteurs possèdent au souverain degré l'art de placer leurs personnages dans les situations les plus touchantes, et que, s'y plaçant eux-mêmes, ils s'abandonnent sans réserve au sentiment unique et profond qu'exige la circonstance.

Vous ne sauriez trop étudier nos grands modèles. Pénétrez-vous de leurs beautés; mais apprenez surtout à les juger, et qu'une servile admiration ne vous engage pas à respecter leurs erreurs. Osez

[1] Aristot. de poet. cap. 19, t. 2, p. 667. Corneille, premier discours, p. 21.

condamner ce raisonnement de Jocaste. Ses deux fils étaient convenus de monter alternativement sur le trône de Thèbes. Etéocle refusait d'en descendre; et pour le porter à ce sacrifice, la reine lui représente, entre autres choses, que l'égalité établit autrefois les poids et les mesures, et a réglé de tout temps l'ordre périodique des jours et des nuits [1].

Des sentences claires, précises, et amenées sans effort, plaisent beaucoup aux Athéniens; mais il faut être attentif à les choisir, car ils rejettent avec indignation les maximes qui détruisent la morale.

Polus. Et souvent mal-à-propos. On fit un crime à Euripide d'avoir mis dans la bouche d'Hippolyte ces paroles : « Ma langue a prononcé le serment, « mon cœur le désavoue [2]. » Cependant elles convenaient à la circonstance, et ses ennemis l'accusèrent faussement d'en faire un principe général. Une autre fois, on voulut chasser l'acteur qui jouait le rôle de Bellérophon, et qui, suivant l'esprit de son rôle, avait dit que la richesse est préférable à tout. La pièce était sur le point de tomber. Euripide monta sur le théâtre. On l'avertit de retrancher ce vers. Il répondit qu'il était fait pour donner des leçons, et non pour en recevoir [3]; mais que, si on

[1] Euripid. in Phœniss. v. 544. — [2] Id. in Hippol. v. 612. Schol. ibid. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, p. 602. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 29, t. 3, p. 289. — [3] Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n.° 1.

avait la patience d'attendre, on verrait bientôt Bellérophon subir la peine qu'il avait méritée [1]. Lorsqu'il eut donné son Ixion, plusieurs assistants lui dirent après la représentation, que son héros était trop scélérat. Aussi, répondit-il, j'ai fini par l'attacher à une roue [2].

Quoique le style de la tragédie ne soit plus aussi pompeux qu'il l'était autrefois [3], il faut néanmoins qu'il soit assorti à la dignité des idées. Employez les charmes de l'élocution pour sauver des invraisemblances que vous êtes forcé d'admettre ; mais si vous avez des pensées à rendre ou des caractères à peindre, gardez-vous de les obscurcir par de vains ornements [4]. Evitez les expressions ignobles [5]. A chaque espèce de drame conviennent un ton particulier et des couleurs distinctes [6]. C'est pour avoir ignoré cette règle, que le langage de Cléophon et de Sthénélus se rapproche de celui de la comédie [7]. Du Style.

Nicéphore. J'en découvre une autre cause. Le genre que vous traitez est si factice, le nôtre si naturel, que vous êtes à tout moment forcés de passer du premier au second, et d'emprunter nos pensées, nos sentiments, nos formes, nos facéties et

[1] Senec. epist. 115. — [2] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 19. — [3] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, p. 584, D. — [4] Id. de poet. cap. 24, p. 672, E. — [5] Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158. Casaub. ibid. p. 180. — [6] Quintil. lib. 10, cap. 2, p. 650. — [7] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 590; id. de poet. cap. 22, p. 669.

nos expressions. Je ne vous citerai que des autorités respectables, Eschyle, Sophocle, Euripide, jouant sur le mot, et faisant d'insipides allusions aux noms de leurs personnages [1]; le second de ces poètes [2] mettant dans la bouche d'Ajax ces paroles étonnantes : « Aï, Aï, quelle fatale conformité entre le nom que je porte et les malheurs que j'éprouve [a] ! »

Théodecte. On était alors persuadé que les noms qui nous sont imposés présagent la destinée qui nous attend [3]; et vous savez que, dans le malheur, on a besoin de s'attacher à quelque cause.

Nicéphore. Mais comment excuser dans vos auteurs le goût des fausses étymologies et des jeux de mots [4], les froides métaphores [5], les fades plaisanteries [6], les images indécentes [7], et ces satires contre les femmes [8], et ces scènes entremêlées de bas comique [9], et ces fréquents exemples de mauvais ton ou d'une familiarité choquante [10] ? Comment souffrir qu'au lieu de nous annoncer tout uniment la mort de Déjanire, on nous dise qu'elle vient d'a-

[1] Æschyl. in Agam. v. 690. Euripid. in Phœniss. v. 639 et 1500; id. in Troad. v. 990. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 579. — [2] Soph. in Ajac. v. 430. — [a] *Aï* est le commencement du nom d'Ajax. Les Grecs prononçaient *Aïas*. — [3] Soph. ibid. v. 926. Euripid. in Bacch. v. 508. — [4] Æschyl. in Pers. v. 769. Euripid. ibid. v. 367. — [5] Hermog. de form. orat. lib. 1, cap. 6, p. 285. — [6] Soph. ibid. v. 1146. — [7] Euripid in Hecub. v. 570. Soph. in Trachin. v. 31. Hermog. de invent. lib. 4, cap. 12, p. 227. — [8] Euripid. in Hippol. v. 616; in Androm. v. 85. — [9] Id. in Orest. v. 1506. Æschyl. in Agam. v. 864 et 923. — [10] Sophocl. in Antig. v. 325 et 567. Euripid. in Alcest. v. 750, etc.

chever son dernier voyage sans faire un seul pas [1]? Est-il de la dignité de la tragédie, que des enfants vomissent des injures grossières et ridicules contre les auteurs de leurs jours [2]; qu'Antigone nous assure qu'elle sacrifierait un époux, un fils à son frère, parce qu'elle pourrait avoir un autre fils et un autre époux; mais qu'ayant perdu son père et sa mère, elle ne saurait remplacer le frère dont elle est privée [3]?

Je ne suis point étonné de voir Aristophane lancer, en passant, un trait contre les moyens sur lesquels Eschyle a fondé la reconnaissance d'Oreste et d'Electre [4]; mais Euripide devait-il parodier et tourner si plaisamment en ridicule cette même reconnaissance [5]? Je m'en rapporte à l'avis de Polus.

Polus. J'avoue que plus d'une fois j'ai cru jouer la comédie sous le masque de la tragédie. Aux exemples que vous venez de citer, qu'il me soit permis d'en joindre deux autres tirés de Sophocle et d'Euripide.

Le premier, ayant pris pour sujet d'une de ses tragédies la métamorphose de Térée et de Procné, se permet plusieurs plaisanteries contre ce prince,

[1] Sophocl. in Trachin. v. 888. — [2] Euripid. in Alcest. v. 629. Sophocl. in Antig. v. 746 et 752. — [3] Sophocl. in Antig. v. 921. Aristot. rhet. lib. 3, cap. 16, t. 2, p. 503. [4] Æschyl. in Choeph. v. 223. Aristoph. in nub. v. 534. Schol. ibid. — [5] Euripid. in Electr. v. 520.

qui paraît, ainsi que Procné, sous la forme d'un oiseau[1].

Le second, dans une de ses pièces, introduit un berger qui croit avoir vu quelque part le nom de Thésée. On l'interroge : « Je ne sais pas lire, répond-« il, mais je vais décrire la forme des lettres. La pre-« mière est un rond avec un point dans le milieu[a]; « la seconde est composée de deux lignes perpen-« diculaires jointes par une ligne transversale ; » et ainsi des autres. Observez que cette description anatomique du nom de Thésée réussit tellement, qu'Agathon en donna bientôt après une seconde, qu'il crut sans doute plus élégante[2].

Théodecte. Je n'ose pas convenir que j'en risquerai une troisième dans une tragédie que je prépare[3]: ces jeux d'esprit amusent la multitude ; et, ne pouvant la ramener à notre goût, il faut bien nous assujettir au sien. Nos meilleurs écrivains ont gémi de cette servitude, et la plupart des fautes que vous venez de relever, prouvent clairement qu'ils n'ont pas pu la secouer. Il en est d'autres qu'on pourrait excuser. En se rapprochant des siècles héroïques, ils ont été forcés de peindre des mœurs différentes des nôtres : en voulant se rapprocher de la nature,

[1] Aristoph. in av. v. 100. Schol ibid. — [a] Euripide décrivait, dans cette pièce, la forme des six lettres grecques qui composent le nom de Thésée, ΘΗΣΕΥΣ. — [2] Euripid. in Thes. ap. Athen. lib. 10, cap. 20, p. 454. — [3] Athen. ibid.

ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes.

Avec moins de génie, nous avons encore plus de risques à courir. L'art est devenu plus difficile. D'un côté, le public rassasié des beautés depuis longtemps offertes à ses yeux, exige follement qu'un auteur réunisse les talents de tous ceux qui l'ont précédé [1]. D'un autre, les acteurs se plaignent sans cesse de n'avoir pas de rôles assez brillants. Ils nous forçent, tantôt d'étendre et de violenter le sujet, tantôt d'en détruire les liaisons [2]; souvent même, leur négligence et leur mal-adresse suffisent pour faire tomber une pièce. Polus me pardonnera ce reproche; le hasarder en sa présence, c'est faire son éloge.

Polus. Je suis entièrement de votre avis; et je vais raconter à Zopyre le danger que courut autrefois l'Oreste d'Euripide. Dans cette belle scène où ce jeune prince, après des accès de fureur, reprend l'usage de ses sens, l'acteur Hégélochus, n'ayant pas ménagé sa respiration, fut obligé de séparer deux mots qui, suivant qu'ils étaient élidés ou non, formaient deux sens très-différents; de manière qu'au lieu de ces paroles, *Après l'orage, je vois le calme,* il fit entendre celles-ci, *Après l'orage, je vois un*

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666. — [2] Id. ibid. cap. 9, p. 659.

chat[a]. Vous pouvez juger de l'effet que, dans ce moment d'intérêt, produisit une pareille chute; ce furent des rires excessifs de la part de l'assemblée, et des épigrammes très-piquantes de la part des ennemis du poète et de l'acteur[1].

QUATRIÈME SÉANCE.

Dans la quatrième séance furent discutés quelques articles tenus jusqu'alors en réserve. On observa, 1.° que dans presque toutes les scènes, les réponses et les répliques se font de vers à vers [2], ce qui rend le dialogue extrêmement vif et serré, mais quelquefois peu naturel; 2.° que Pylade ne dit que trois vers dans une pièce d'Eschyle[3], et pas un dans l'Electre de Sophocle, ainsi que dans celle d'Euripide; que d'autres personnages, quoique présents, se taisent pendant plusieurs scènes, soit par excès de douleur, soit par hauteur de caractère[4]; 3.° qu'on a quelquefois introduit des personnages allégoriques, comme la Force, la Violence[5], la Mort[6], la Fureur[7]; 4.° que les chœurs de Sophocle font partie de l'action; que la plupart de ceux d'Euripide y

[a] Voyez la Note VII à la fin du volume. — [1] Euripid. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid. — [2] Poll. lib. 4, cap. 17, §. 113. Æschyl. Euripid. Sophocl. passim. — [3] Æschyl. in Choeph. v. 900. — [4] Schol. Æschyl in Prom. v. 435. Hecub. ap. Euripid. v. 486. — [5] Æschyl. in Prom. — [6] Euripid. in Alcest. — [7] Id. in Herc. fur.

tiennent faiblement ; que ceux d'Agathon en sont tout-à-fait détachés, et qu'à l'exemple de ce dernier poète, on ne se fait aucun scrupule, aujourd'hui, d'insérer dans les intermèdes, des fragments de poésie et de musique qui font perdre de vue le sujet[1].

Après qu'on se fut déclaré contre ces abus, je demandai si la tragédie avait atteint sa perfection. Tous s'écrièrent à-la-fois, que certaines pièces ne laisseraient rien à desirer, si l'on en retranchait les taches qui les défigurent, et qui ne sont point inhérentes à leur constitution. Mais, comme je leur fis observer qu'Aristote avait hésité sur cette question[2], on l'examina de plus près, et les doutes se multiplièrent.

Les uns soutenaient que le théâtre est trop vaste, et le nombre des spectateurs trop considérable. Il en résulte, disaient-ils, deux inconvénients : les auteurs sont obligés de se conformer au goût d'une multitude ignorante, et les acteurs de pousser des cris qui les épuisent, au risque même de n'être pas entendus d'une partie de l'assemblée. Ils proposaient de choisir une enceinte plus étroite, et d'augmenter le prix des places, qui ne seraient remplies que par les personnes les plus honnêtes. On répondait

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666. — [2] Id. ibid. cap. 4, t. 2, p. 655.

que ce projet ne pouvait se concilier ni avec la nature ni avec les intérêts du gouvernement. Ce n'est, ajoutait-on, qu'en faveur du peuple et des étrangers que nos spectacles sont entretenus avec tant de magnificence. D'un côté, on détruirait l'égalité qui doit régner entre les citoyens; de l'autre, on se priverait des sommes d'argent que les étrangers versent dans cette ville pendant nos fêtes.

Les premiers répliquaient : Pourquoi ne pas supprimer les chœurs et la musique, comme on commence à les supprimer dans la comédie? Les chœurs obligent les auteurs à blesser à tout moment la vraisemblance. Il faut que les personnages de la pièce, attirés de force ou de gré dans le vestibule d'un palais, ou dans tout autre lieu découvert, y viennent dévoiler leurs plus intimes secrets, ou traiter des affaires de l'état en présence de plusieurs témoins, souvent amenés sans motif; que Médée y publie les affreux projets qu'elle médite; que Phèdre y déclare une passion qu'elle voudrait se cacher à elle-même, qu'Alceste mourante s'y fasse transporter pour rendre les derniers soupirs. Quant à la musique, il est absurde de supposer que des hommes accablés de douleur, agissent, parlent et meurent en chantant.

Sans le chœur, répondaient les autres, plus de

mouvement sur le théâtre, plus de majesté dans le spectacle : il augmente l'intérêt pendant les scènes, il l'entretient pendant les intermèdes. Ils ajoutaient, que le peuple ne voudrait point renoncer aux agréments de la musique, et que ce serait dénaturer la tragédie que d'adopter le changement proposé.

Gardons-nous, dit Nicéphore, de la dépouiller de ses ornements ; elle y perdrait trop. Mais donnez-lui du moins une plus noble destination, et qu'à l'exemple de la comédie....

Théodecte. Elle nous fasse rire ?

Nicéphore. Non ; mais qu'elle nous soit utile.

Théodecte. Et qui oserait soutenir qu'elle ne l'est pas ? La plus saine morale n'est-elle pas semée par maximes dans nos tragédies ?

Nicéphore. N'est-elle pas à tout moment contredite par l'action même ? Hippolyte, instruit de l'amour de Phèdre, se croit souillé par cette horrible confidence [1], et n'en périt pas moins. Quelle funeste leçon pour la jeunesse ! Ce fut à notre exemple que vous entreprîtes autrefois de dévoiler les vices de l'administration. Mais quelle différence entre votre manière et la nôtre ! Nous couvrions de ridicules les coupables orateurs de l'état ; vous vous appesan-

[1] Euripid. in Hippol. v. 655.

tissez tristement sur les abus de l'éloquence [1]. Nous disions quelquefois aux Athéniens des vérités dures et salutaires, et vous les flattez encore avec une impudence dont vous devriez rougir [2].

Théodecte. En nourrissant leur haine contre le despotisme, nous les attachons à la démocratie ; en leur montrant la piété, la bienfaisance, et les autres vertus de leurs ancêtres, nous leur fournissons des modèles ; nous entretenons leur vanité, pour leur inspirer de l'honneur. Il n'est point de sujet qui ne leur apprenne à supporter leurs maux, à se garantir des fautes qui peuvent les leur attirer.

Nicéphore. J'en conviendrais, si l'instruction sortait du fond même de l'action ; si vous bannissiez du théâtre ces calamités héréditaires dans une famille ; si l'homme n'était jamais coupable sans être criminel, jamais malheureux que par l'abus des passions ; si le scélérat était toujours puni, et l'homme de bien toujours récompensé.

Mais tant que vous serez asservis à vos formes, n'attendez rien de vos efforts. Il faut ou corriger le fond vicieux de vos histoires scandaleuses, ou vous exercer, comme on a fait quelquefois, sur des sujets d'imagination. J'ignore si leurs plans seraient

[1] Euripid. in Orest. v. 905. Walck. diatrib. in Euripid. cap. 28, p. 250. — [2] Euripid. in Helen. et in Heracl.

susceptibles de combinaisons plus savantes, mais je sais bien que la morale en pourrait être plus pure et plus instructive.

Tous les assistants applaudirent à ce projet, sans en excepter Théodecte, qui néanmoins soutenait toujours que dans l'état actuel des choses, la tragédie était aussi utile aux mœurs, que la comédie. Disciple de Platon, dit alors Polus en m'adressant la parole, qu'auraient pensé votre maître et Socrate, de la dispute qui s'est élevée entre Théodecte et Nicéphore ? Je répondis qu'ils auraient condamné les prétentions de l'un et de l'autre, et que les philosophes ne voyaient qu'avec indignation ce tissu d'obscénités et de personnalités qui souillaient l'ancienne comédie.

Rappelons-nous les circonstances où l'on se trouvait alors, dit Nicéphore : Périclès venait d'imposer silence à l'aréopage ; il ne serait plus resté de ressources aux mœurs, si nos auteurs n'avaient eu le courage d'exercer la censure publique.

Il n'y a pas de courage à être méchant, répondis-je, quand la méchanceté est impunie. Comparons les deux tribunaux dont vous venez de parler ; je vois dans celui de l'aréopage des juges intègres, vertueux, discrets, gémissant de trouver un coupable, et ne le condamnant qu'après l'avoir convaincu ; je

vois dans l'autre, des écrivains passionnés, forcenés, quelquefois subornés, cherchant partout des victimes pour les immoler à la malignité du public, supposant des crimes, exagérant les vices, et faisant le plus cruel outrage à la vertu, en vomissant les mêmes injures contre le scélérat et contre l'homme de bien.

Quel étrange réformateur que cet Aristophane, celui de tous qui avait le plus d'esprit et de talents, qui connut le mieux la bonne plaisanterie, et qui se livra le plus à une gaieté féroce ! On dit qu'il ne travaillait à ses ouvrages que dans le délire du vin [1]; c'était plutôt dans celui de la haine et de la vengeance. Ses ennemis sont-ils exempts d'infamie? il les attaque sur leur naissance, sur leur pauvreté, sur les défauts de leurs personnes. Combien de fois reprocha-t-il à Euripide d'être fils d'une vendeuse d'herbes [2] ! Il était fait pour plaire aux honnêtes gens, et plusieurs de ses pièces ne semblent destinées qu'à des hommes perdus de débauches et pleins de noirceurs [3].

Nicéphore. J'abandonne Aristophane quand ses plaisanteries dégénèrent en satires licencieuses ; mais je l'admire lorsque, pénétré des maux de sa

[1] Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429. — [2] Aristoph. in equit. v. 19; id. in Acharn. v. 477.
[3] Id. in equit. v. 1275. Plut. in compar. Aristoph. et Menandr. t. 2, p. 854.

patrie, il s'élève contre ceux qui l'égarent par leurs conseils [1]; lorsque, dans cette vue, il attaque sans ménagement les orateurs, les généraux, le sénat, et le peuple même. Sa gloire s'en accrut; elle s'étendit au loin. Le roi de Perse dit à des ambassadeurs de Lacédémone, que les Athéniens seraient bientôt les maîtres de la Grèce, s'ils suivaient les conseils de ce poète [2].

Anacharsis. Eh ! que nous fait le témoignage d'un roi de Perse ? et quelle confiance pouvait mériter un auteur qui ne savait pas, ou qui feignait d'ignorer qu'on ne doit point attaquer le crime par le ridicule [3], et qu'un portrait cesse d'être odieux, dès qu'il est chargé de traits burlesques ? On ne rit point à l'aspect d'un tyran ou d'un scélérat; on ne doit pas rire de son image, sous quelque forme qu'elle paraisse. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république; mais des bouffonneries grossières et dégoûtantes détruisaient à l'instant l'effet de ses tableaux. Cléon, dans quelques scènes du plus bas comique, terrassé par un homme de la lie du peuple, qui lui dispute et lui ravit l'empire de l'impudence, fut trop grossière-

[1] Aristoph. in ran. v. 698. — [2] Id. in Acharn. v. 646. — [3] Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. Plut. de adul. et amic. t. 2, p. 68.

ment avili pour devenir méprisable. Qu'en arrivait-il ? la multitude s'égayait à ses dépens, comme elle s'égayait dans d'autres pièces du même auteur aux dépens d'Hercule et de Bacchus ; mais, en sortant du théâtre, elle courait se prosterner devant Bacchus, Hercule et Cléon.

Les reproches que faisait le poète aux Athéniens, sans être plus utiles, étaient plus modérés. Outre qu'on pardonnait ces sortes de licences, quand elles ne blessaient pas la constitution établie, Aristophane accompagnait les siennes de correctifs amenés avec adresse. « Ce peuple, disait-il, agit sans « réflexion et sans suite ; il est dur, colère [1], insa- « tiable de louanges : dans ses assemblées, c'est un « vieillard qui entend à demi mot [2], et qui cepen- « dant se laisse conduire comme un enfant auquel « on présente un petit gâteau ; mais partout ailleurs « il est plein d'esprit et de bon sens [3]. Il sait qu'on « le trompe, il le souffre pendant quelque temps, « reconnaît ensuite son erreur, et finit par punir « ceux qui ont abusé de sa bonté [4]. » Le vieillard, flatté de l'éloge, riait de ses défauts, et, après s'être moqué de ses dieux, de ses chefs et de lui-même, continuait d'être superstitieux, dupe et léger.

[1] Aristoph. in equit. v. 40. — [2] Id. ibid. v. 46. — [3] Id. ibid. v. 750. — [4] Id. ibid. v. 1122 et 1352.

Un spectacle si plein d'indécence et de malignité, révoltait les gens les plus sages et les plus éclairés de la nation. Ils étaient tellement éloignés de le regarder comme le soutien des mœurs, que Socrate n'assistait point à la représentation des comédies [1], et que la loi défendait aux aréopagites d'en composer [2].

Ici Théodecte s'écria : La cause est finie, et se leva aussitôt. Attendez, répondit Nicéphore, il nous revient une décision sur vos auteurs. Qu'aurais-je à craindre, disait Théodecte ? Socrate voyait avec plaisir les pièces d'Euripide [3], il estimait Sophocle [4], et nous avons toujours vécu en bonne intelligence avec les philosophes. Comme j'étais à ses côtés, je lui dis tout bas : Vous êtes bien généreux. Il sourit, et fit de nouveaux efforts pour se retirer; mais on le retint, et je me vis forcé de reprendre la parole, que j'adressai à Théodecte.

Socrate et Platon rendaient justice aux talents ainsi qu'à la probité de vos meilleurs écrivains; mais ils les accusaient d'avoir, à l'exemple des autres poètes, dégradé les dieux et les héros. Vous n'oseriez en effet les justifier sur ce premier article. Toute vertu, toute morale est détruite, quand les

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [2] Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348. — [3] Ælian. ibid.
[4] Socr. ap. Xenoph. memor. lib. 1, p. 725.

objets du culte public, plus vicieux, plus injustes et plus barbares que les hommes mêmes, tendent des piéges à l'innocence pour la rendre malheureuse, et la poussent au crime pour l'en punir. La comédie qui expose de pareilles divinités à la risée du public, est moins coupable que la tragédie qui les propose à notre vénération.

Zopyre. Il serait aisé de leur donner un plus auguste caractère. Mais que pourrait-on ajouter à celui des héros d'Eschyle et de Sophocle?

Anacharsis. Une grandeur plus réelle et plus constante. Je vais tâcher de m'expliquer. A voir les changements qui se sont opérés en vous depuis votre civilisation, il semble qu'on peut distinguer trois sortes d'hommes, qui n'ont entre eux que des rapports généraux.

L'homme de la nature, tel qu'il paraissait encore dans les siècles héroïques; l'homme de l'art, tel qu'il est aujourd'hui; et l'homme que la philosophie a, depuis quelque temps, entrepris de former.

Le premier, sans apprêt et sans fausseté, mais excessif dans ses vertus et dans ses faiblesses, n'a point de mesure fixe. Il est trop grand ou trop petit: c'est celui de la tragédie.

Le second, ayant perdu les traits nobles et généreux qui distinguaient le premier, ne sait plus ni

ce qu'il est, ni ce qu'il veut être. On ne voit en lui qu'un mélange bizarre de formes qui l'attachent plus aux apparences qu'à la réalité ; de dissimulations si fréquentes, qu'il semble emprunter les qualités mêmes qu'il possède. Toute sa ressource est de jouer la comédie, et c'est lui que la comédie joue à son tour.

Le troisième est modelé sur des proportions nouvelles. Une raison plus forte que ses passions, lui a donné un caractère vigoureux et uniforme ; il se place au niveau des événements, et ne permet pas qu'ils le traînent à leur suite comme un vil esclave : il ignore si les accidents funestes de la vie sont des biens ou des maux ; il sait uniquement qu'ils sont une suite de cet ordre général auquel il se fait un devoir d'obéir. Il jouit sans remords, il fournit sa carrière en silence, et voit sans crainte la mort s'avancer à pas lents.

Zopyre. Et n'est-il pas vivement affligé quand il est privé d'un père, d'un fils, d'une épouse, d'un ami ?

Anacharsis. Il sent déchirer ses entrailles ; mais, fidèle à ses principes, il se roidit contre la douleur [1], et ne laisse échapper, ni en public ni en particulier, des pleurs et des cris inutiles.

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 603.

Zopyre. Ces cris et ces pleurs soulageraient son ame.

Anacharsis. Ils l'amolliraient ; elle serait dominée une fois, et se disposerait à l'être encore plus dans la suite. Observez en effet que cette ame est comme divisée en deux parties [1]; l'une qui, toujours en mouvement, et ayant toujours besoin de se passionner, préférerait les vives atteintes de la douleur, au tourment insupportable du repos; l'autre qui ne s'occupe qu'à donner un frein à l'impétuosité de la première, et qu'à nous procurer un calme que le tumulte des sens et des passions ne puisse pas troubler. Or ce n'est pas ce système de paix intérieure que les auteurs tragiques veulent établir; ils ne choisiront point, pour leur personnage principal, un homme sage et toujours semblable à lui-même : un tel caractère serait trop difficile à imiter, et ne frapperait pas la multitude. Ils s'adressent à la partie la plus sensible et la plus aveugle de notre ame; ils la secouent, ils la tourmentent, et, en la pénétrant de terreur et de pitié, ils la forcent de se rassasier de ces pleurs et de ces plaintes dont elle est, pour ainsi dire, affamée [2].

Qu'espérer désormais d'un homme qui, depuis son enfance, a fait un exercice continuel de craintes

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 605 et 606. — [2] Id. ibid. p. 606.

et de pusillanimité? Comment se persuaderait-il que c'est une lâcheté, une honte de succomber à ses maux, lui qui voit tous les jours Hercule et Achille se permettre, dans la douleur, des cris, des gémissements et des plaintes ; qui tous les jours voit un peuple entier honorer de ses larmes l'état de dégradation où le malheur a réduit ces héros auparavant invincibles [1] ?

Non, la philosophie ne saurait se concilier avec la tragédie ; l'une détruit continuellement l'ouvrage de l'autre. La première crie d'un ton sévère au malheureux : Oppose un front serein à la tempête ; reste debout et tranquille au milieu des ruines qui te frappent de tous côtés ; respecte la main qui t'écrase, et souffre sans murmurer : telle est la loi de la sagesse [2]. La tragédie, d'une voix plus touchante et plus persuasive, lui crie à son tour : Mendiez des consolations ; déchirez vos vêtements ; roulez-vous dans la poussière ; pleurez et laissez éclater votre douleur : telle est la loi de la nature.

Nicéphore triomphait : il concluait de ces réflexions, qu'en se perfectionnant la comédie se rapprocherait de la philosophie, et que la tragédie s'en écarterait de plus en plus. Un sourire malin qui lui échappa dans le moment, irrita si fort le jeune

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 605. — [2] Id. ibid. p. 604.

Zopyre, que, sortant tout-à-coup des bornes de la modération, il dit que je n'avais rapporté que le sentiment de Platon, et que des idées chimériques ne prévaudraient jamais sur le jugement éclairé des Athéniens, et surtout des Athéniennes qui ont toujours préféré la tragédie à la comédie [1]. Il se déchaîna ensuite contre un drame qui, après deux siècles d'efforts, se ressentait encore des vices de son origine.

Je connais, disait-il à Nicéphore, vos plus célèbres écrivains. Je viens de relire toutes les pièces d'Aristophane, à l'exception de celle des Oiseaux, dont le sujet m'a révolté dès les premières scènes; je soutiens qu'il ne vaut pas sa réputation. Sans parler de ce sel acrimonieux et déchirant, et de tant de méchancetés noires dont il a rempli ses écrits, que de pensées obscures, que de jeux de mots insipides! quelle inégalité de style [2]!

J'ajoute, dit Théodecte en l'interrompant, quelle élégance, quelle pureté dans la diction, quelle finesse dans les plaisanteries, quelle vérité, quelle chaleur dans le dialogue, quelle poésie dans les chœurs! Jeune homme, ne vous rendez pas difficile pour paraître éclairé, et souvenez-vous que s'atta-

[1] Ulpian. in Demosth. p. 681. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658. — [2] Plut. in compar. Aristoph. et Menandr. t. 2, p. 853 et 854.

cher par préférence aux écarts du génie, n'est bien souvent que vice du cœur ou disette d'esprit. De ce qu'un grand homme n'admire pas tout, il ne s'ensuit pas que celui qui n'admire rien soit un grand homme. Ces auteurs, dont vous calculez les forces avant que d'avoir mesuré les vôtres, fourmillent de défauts et de beautés. Ce sont les irrégularités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs.

Aristophane connut cette espèce de raillerie qui plaisait alors aux Athéniens, et celle qui doit plaire à tous les siècles. Ses écrits renferment tellement le germe de la vraie comédie et les modèles du bon comique, qu'on ne pourra le surpasser qu'en se pénétrant de ses beautés [1]. Vous en auriez été convaincu vous-même à la lecture de cette allégorie, qui pétille de traits originaux, si vous aviez eu la patience de l'achever. On me permettra de vous donner une idée de quelques-unes des scènes qu'elle contient.

Pisthétère et un autre Athénien, pour se mettre à l'abri des procès et des dissentions qui les dégoûtent du séjour d'Athènes, se transportent à la région des oiseaux, et leur persuadent de construire

[1] Schol. vit. Aristoph. in proleg. p. xiv.

une ville au milieu des airs ; les premiers travaux doivent être accompagnés du sacrifice d'un bouc ; les cérémonies en sont suspendues par des importuns qui viennent successivement chercher fortune dans cette nouvelle ville. C'est d'abord un poète qui, tout en arrivant, chante ces paroles [1] : « Célébrez, Muse, célébrez l'heureuse Néphélococcygie [a]. » Pisthétère lui demande son nom et celui de son pays. Je suis, répond-il, pour me servir de l'expression d'Homère, le fidèle serviteur des Muses ; mes lèvres distillent le miel de l'harmonie.

PISTHÉTÈRE.

Quel motif vous amène en ces lieux ?

LE POÈTE.

Rival de Simonide, j'ai composé des cantiques sacrés de toutes les espèces, pour toutes les cérémonies, tous en l'honneur de cette nouvelle ville, que je ne cesserai de chanter. O père, ô fondateur d'Etna ! faites couler sur moi la source des bienfaits que je voudrais accumuler sur votre tête.

(C'est la parodie de quelques vers que Pindare avait adressés à Hiéron, roi de Syracuse.)

PISTHÉTÈRE.

Cet homme me tourmentera jusqu'à ce que je lui

[1] Aristoph. in av. v. 905. — [a] C'est le nom qu'on vient de donner à la nouvelle ville : il désigne la ville des oiseaux dans la région des nues.

fasse quelque présent. Ecoute, (à son esclave) donne-lui ta casaque, et garde ta tunique. (Au poète): Prenez ce vêtement, car vous paraissez transi de froid.

LE POÈTE.

Ma muse reçoit vos dons avec reconnaissance. Ecoutez maintenant ces vers de Pindare.

(C'est une nouvelle parodie, par laquelle il demande la tunique de l'esclave. Il l'obtient enfin, et se retire en chantant.)

PISTHÉTÈRE.

Enfin me voilà heureusement échappé à la froideur de ses vers. Qui l'eût dit, qu'un tel fléau s'introduirait sitôt parmi nous [1] ? Mais continuons notre sacrifice.

LE PRÊTRE.

Faites silence.

UN DEVIN, tenant un livre.

Ne touchez point à la victime.

PISTHÉTÈRE.

Qui êtes-vous ?

LE DEVIN.

L'interprète des oracles.

PISTHÉTÈRE.

Tant pis pour vous.

[1] Aristoph. in av. v. 957.

LE DEVIN.

Prenez garde, et respectez les choses saintes; je vous apporte un oracle concernant cette ville.

PISTHÉTÈRE.

Il fallait me le montrer plus tôt.

LE DEVIN.

Les dieux ne l'ont pas permis.

PISTHÉTÈRE.

Voulez-vous le réciter ?

LE DEVIN.

« Quand les loups habiteront avec les corneil-
« les, dans la plaine qui sépare Sicyone de Corin-
« the [a]..... »

PISTHÉTÈRE.

Qu'ai-je de commun avec les Corinthiens ?

LE DEVIN.

C'est une image mystérieuse; l'oracle désigne la région de l'air où nous sommes. En voici la suite :
« Vous sacrifierez un bouc à la terre, et vous don-
« nerez à celui qui le premier vous expliquera mes
« volontés, un bel habit et une chaussure neuve. »

PISTHÉTÈRE.

La chaussure en est-elle ?

[a] Il y avait un oracle célèbre qui commençait par ces mots. (Schol. Aristoph. in av. v. 969.)

LE DEVIN.

Prenez et lisez. « Plus, un flacon de vin, et une « portion des entrailles de la victime. »

PISTHÉTÈRE.

Les entrailles en sont aussi ?

LE DEVIN.

Prenez et lisez. « Si vous exécutez mes ordres, « vous serez au dessus des mortels, comme un aigle « est au dessus des oiseaux. »

PISTHÉTÈRE.

Cela y est-il encore ?

LE DEVIN.

Prenez et lisez.

PISTHÉTÈRE.

J'ai, dans ces tablettes, un oracle que j'ai reçu d'Apollon; il diffère un peu du vôtre, le voici : Quand quelqu'un, sans être invité, aura l'effronterie de se glisser parmi vous, de troubler l'ordre des sacrifices, et d'exiger une portion de la victime, vous le rouerez de coups de bâton.

LE DEVIN.

Vous badinez, je pense ?

PISTHÉTÈRE, lui présentant ses tablettes.

Prenez et lisez. Fût-ce un aigle, fût-ce un des

plus illustres imposteurs d'Athènes, frappez et ne l'épargnez pas.

LE DEVIN.

Cela y est-il aussi ?

PISTHÉTÈRE.

Prenez et lisez. Hors d'ici, et allez-vous-en débiter vos oracles ailleurs.

A peine est-il sorti, qu'on voit paraître l'astronome Méton qui, la règle et le compas à la main, propose d'aligner la nouvelle ville, et tient des discours absurdes. Pisthétère lui conseille de se retirer, et emploie les coups pour l'y contraindre. Aujourd'hui, que le mérite de Méton est généralement reconnu, cette scène lui fait moins de tort qu'au poète.

Alors se présente un de ces inspecteurs que la république envoie chez les peuples qui lui paient des tributs, et dont ils exigent des présents. On l'entend crier en s'approchant : Où sont donc ceux qui devraient me recevoir [1] ?

PISTHÉTÈRE.

Quel est ce Sardanapale ?

L'INSPECTEUR.

Le sort m'a donné l'inspection sur la nouvelle ville.

[1] Aristoph. in av. v. 1022.

PISTHÉTÈRE.

De la part de qui venez-vous ?

L'INSPECTEUR.

De la part du peuple d'Athènes.

PISTHÉTÈRE.

Tenez, il ne faudrait pas vous faire des affaires ici. Transigeons ; nous vous donnerons quelque chose, et vous retournerez chez vous.

L'INSPECTEUR.

Par les dieux ! j'y consens ; car il faut que je me trouve à la prochaine assemblée générale. C'est au sujet d'une négociation que j'ai entamée avec Pharnace, un des lieutenants du roi de Perse.

PISTHÉTÈRE, le battant.

Voilà ce que je vous avais promis : allez-vous-en bien vîte maintenant.

L'INSPECTEUR.

Qu'est-ce donc que ceci ?

PISTHÉTÈRE.

C'est la décision de l'assemblée, au sujet de Pharnace.

L'INSPECTEUR.

Quoi ! l'on ose me frapper, et je suis inspecteur ! Des témoins. (Il sort.)

PISTHÉTÈRE.

C'est une chose effroyable : nous commençons à peine à bâtir notre ville, et déja des inspecteurs!

UN CRIEUR D'ÉDITS.

Si un habitant de la nouvelle ville insulte un Athénien.....

PISTHÉTÈRE.

Que veut cet autre avec ses paperasses ?

LE CRIEUR.

Je crie les édits du sénat et du peuple ; j'en apporte de nouveaux. Qui veut les acheter ?

PISTHÉTÈRE.

Qu'ordonnent-ils ?

LE CRIEUR.

Que vous vous conformerez à nos poids, à nos mesures et à nos décrets.

PISTHÉTÈRE.

Attends : je vais te montrer ceux que nous employons quelquefois. (Il le bat.)

LE CRIEUR.

Que faites-vous ?

PISTHÉTÈRE.

Si tu ne te retires avec tes décrets.....

L'INSPECTEUR, revenant sur le théâtre.

Je somme Pisthétère à comparaître en justice, pour cause d'outrages.

PISTHÉTÈRE.

Quoi ! te voilà encore ?

LE CRIEUR, revenant sur le théâtre.

Si quelqu'un chasse nos magistrats, au lieu de les accueillir avec les honneurs qui leur sont dus.....

PISTHÉTÈRE.

Et te voilà aussi ?

L'INSPECTEUR.

Tu seras condamné à payer mille drachmes.

(Ils rentrent et sortent plusieurs fois. Pisthétère poursuit tantôt l'un, tantôt l'autre, et les force enfin à se retirer.)

Si vous joignez à cet extrait le jeu des acteurs, vous concevrez sans peine que le vrai secret de faire rire le peuple, et sourire les gens d'esprit, est connu depuis longtemps, et qu'il ne reste plus qu'à l'appliquer aux différents genres de ridicules. Nos auteurs sont nés dans les plus heureuses circonstances. Jamais tant de pères avares et de fils prodigues; jamais tant de fortunes renversées par l'amour du jeu, des procès et des courtisanes; jamais enfin tant de prétentions dans chaque état, et une si grande exagération dans les idées, dans les sentiments, et jusque dans les vices.

Ce n'est que chez des peuples riches et éclairés, comme les Athéniens et ceux de Syracuse, que le goût de la comédie peut naître et se perfectionner. Les premiers ont même un avantage marqué sur les seconds : leur dialecte se prête mieux à cette espèce de drame, que celui des Syracusains, qui a quelque chose d'emphatique [1].

Nicéphore parut touché des éloges que Théodecte venait de donner à l'ancienne comédie. Je voudrais avoir assez de talents, lui disait-il, pour rendre un juste hommage aux chefs-d'œuvre de votre théâtre. J'ai osé relever quelques-uns de ses défauts ; il ne s'agissait pas alors de ses beautés. Maintenant qu'on demande si la tragédie est susceptible de nouveaux progrès, je vais m'expliquer clairement. Par rapport à la constitution de la fable, l'art, plus approfondi, découvrira peut-être des moyens qui manquèrent aux premiers auteurs, parce qu'on ne peut pas assigner des limites à l'art; mais on ne peindra jamais mieux qu'ils n'ont fait les sentiments de la nature, parce que la nature n'a pas deux langages.

Cet avis passa tout d'une voix, et la séance finit.

[1] Demetr. Phal. de eloc. cap. 181.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-ONZIEME.

CHAPITRE LXXII.

Extrait d'un Voyage sur les Côtes de l'Asie, et dans quelques-unes des îles voisines [a].

PHILOTAS avait dans l'île de Samos des possessions qui exigeaient sa présence. Je lui proposai de partir avant le terme qu'il avait fixé, de nous rendre à Chio, de passer dans le continent, de parcourir les principales villes grecques établies en Eolide, en Ionie et en Doride; de visiter ensuite les îles de Rhodes et de Crète; enfin de voir, à notre retour, celles qui sont situées vers les côtes de l'Asie, telles qu'Astypalée, Cos, Patmos, d'où nous irions à Samos. La relation de ce voyage serait d'une longueur excessive; je vais simplement extraire de mon journal les articles qui m'ont paru convenir au plan général de cet ouvrage.

Apollodore nous donna son fils Lysis, qui, après avoir achevé ses exercices, venait d'entrer dans le monde. Plusieurs de nos amis voulurent nous accompagner; Stratonicus, entre autres, célèbre joueur de cithare, très-aimable pour ceux qu'il ai-

[a] Voyez la Carte des côtes de l'Asie mineure depuis Cume jusqu'à Rhodes.

mait, très-redoutable pour ceux qu'il n'aimait pas; car ses fréquentes reparties réussissaient souvent. Il passait sa vie à voyager dans les différents cantons de la Grèce [1]. Il venait alors de la ville d'Ænos en Thrace. Nous lui demandâmes comment il avait trouvé ce climat. Il nous dit : « L'hiver y règne pen-« dant quatre mois de l'année, et le froid pendant « les huit autres [2]. » En je ne sais quel endroit, ayant promis de donner des leçons publiques de son art, il ne put rassembler que deux élèves; il enseignait dans une salle où se trouvaient les neuf statues des Muses avec celle d'Apollon. « Combien avez-vous « d'écoliers? lui dit quelqu'un. Douze, répondit-il, « les dieux compris [3]. »

L'île de Chio.

L'île de Chio où nous abordâmes, est une des plus grandes et des plus célèbres de la mer Egée. Plusieurs chaînes de montagnes couronnées de beaux arbres, y forment des vallées délicieuses [4]; et les collines y sont, en divers endroits, couvertes de vignes qui produisent un vin excellent. On estime surtout celui d'un canton nommé Arvisia [5].

Les habitants prétendent avoir transmis aux autres nations l'art de cultiver la vigne [6]. Ils font très-

[1] Athen. lib. 3, cap. 10, p. 350, E. — [2] Id. ibid. p. 351, C. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 348, D. — [4] Theopomp. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p. 265. Steph. in Χίος. Tournef. voyag. t. 1, p. 371. Voyage de la Grèce, par M. de Choiseul-Gouffier, chap. 5, p. 87.
[5] Strab. lib. 14, p. 645. Plin. lib. 14, cap. 7, t. 1, p. 722. Athen. lib. 1, p. 29 et 32.
[6] Theopomp. ap. Athen. lib. 1, cap. 20, p. 26.

bonne chère [1]. Un jour que nous dînions chez un des principaux de l'île, on agita la fameuse question de la patrie d'Homère : quantité de peuples veulent s'approprier cet homme célèbre [2]. Les prétentions des autres villes furent rejetées avec mépris, celles de Chio défendues avec chaleur. Entre autres preuves, on nous dit que les descendants d'Homère subsistaient encore dans l'île, sous le nom d'Homérides [3]. A l'instant même, nous en vîmes paraître deux, vêtus d'une robe magnifique, et la tête couverte d'une couronne d'or [4]. Ils n'entamèrent point l'éloge du poète; ils avaient un encens plus précieux à lui offrir. Après une invocation à Jupiter [5], ils chantèrent alternativement plusieurs morceaux de l'Iliade, et mirent tant d'intelligence dans l'exécution, que nous découvrîmes de nouvelles beautés aux traits qui nous avaient le plus frappés.

Ce peuple posséda pendant quelque temps l'empire de la mer [6]. Sa puissance et ses richesses lui devinrent funestes. On lui doit cette justice, que dans ses guerres contre les Perses, les Lacédémoniens et les Athéniens, il montra la même prudence dans les succès que dans les revers [7]; mais on doit

[1] Athen. lib. 1, cap. 20, p. 25. — [2] Allat. de patr. Homer. cap. 1. — [3] Strab. lib. 14, p. 645. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Harpocr. in Ὁμηρίδ. — [4] Plat. in Ion. t. 1, p. 530 et 535. — [5] Pind. in nem. 2, v. 1. Schol. ibid. — [6] Strab. ibid. — [7] Thucyd. lib. 8, cap. 24.

le blâmer d'avoir introduit l'usage d'acheter des esclaves. L'oracle, instruit de ce forfait, lui déclara qu'il s'était attiré la colère du ciel [1]. C'est une des plus belles et des plus inutiles réponses que les dieux aient faites aux hommes.

Grecs établis sur les côtes de l'Asie mineure.

De Chio, nous nous rendîmes à Cume en Eolide, et c'est de là que nous partîmes pour visiter ces villes florissantes qui bornent l'empire des Perses du côté de la mer Egée. Ce que j'en vais dire, exige quelques notions préliminaires.

Dès les temps les plus anciens, les Grecs se trouvèrent divisés en trois grandes peuplades, qui sont les Doriens, les Eoliens et les Ioniens [2]. Ces noms, à ce qu'on prétend, leur furent donnés par les enfants de Deucalion qui régna en Thessalie. Deux de ses fils, Dorus et Eolus, et son petit-fils Ion, s'étant établis en différents cantons de la Grèce, les peuples policés, ou du moins réunis par les soins de ces étrangers, se firent un honneur de porter leurs noms, comme on voit les diverses écoles de philosophie se distinguer par ceux de leurs fondateurs.

Les trois grandes classes que je viens d'indiquer, se font encore remarquer par des traits plus ou moins sensibles. La langue grecque nous présente

[1] Theopomp. ap. Athen. lib. 6, cap. 18, p 265 et 266. Eustath. in odyss. lib. 3, p. 1462, lin. 35. — [2] Heracl. Pont. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 624.

trois dialectes principaux, le dorien, l'éolien et l'ionien[1], qui reçoivent des subdivisions sans nombre. Le dorien qu'on parle à Lacédémone, en Argolide, en Crète, en Sicile, etc. forme dans tous ces lieux et ailleurs, des idiômes particuliers[2]. Il en est de même de l'ionien[3]. Quant à l'éolien, il se confond souvent avec le dorien ; et ce rapprochement se manifestant sur d'autres points essentiels, ce n'est qu'entre les Doriens et les Ioniens qu'on pourrait établir une espèce de parallèle. Je ne l'entreprendrai pas ; je cite simplement un exemple. Les mœurs des premiers ont toujours été sévères ; la grandeur et la simplicité caractérisent leur musique, leur architecture, leur langue et leur poésie. Les seconds ont plutôt adouci leur caractère ; tous les ouvrages sortis de leurs mains brillent par l'élégance et le goût.

Il règne entre les uns et les autres une antipathie[4] fondée, peut-être, sur ce que Lacédémone tient le premier rang parmi les nations doriennes, et Athènes parmi les ioniennes[5] ; peut-être, sur ce que les hommes ne peuvent se classer sans qu'ils se divisent. Quoi qu'il en soit, les Doriens ont acquis une plus haute considération que les Ioniens, qui, en certains endroits, rougissent d'une pareille déno-

[1] Dicæarch. stat. Græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 21. — [2] Meurs. in Cret. cap. 15. Maittair. introd. in græc. dialect. p. vij. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 142. — [4] Thucyd. lib. 6, cap. 80 et 81. — [5] Herodot. ibid. cap. 56.

mination [1]. Ce mépris, que les Athéniens n'ont jamais éprouvé, s'est singulièrement accru, depuis que les Ioniens de l'Asie ont été soumis tantôt à des tyrans particuliers, tantôt à des nations barbares.

Environ deux siècles après la guerre de Troie, une colonie de ces Ioniens fit un établissement sur les côtes de l'Asie, dont elle avait chassé les anciens habitants [2]. Peu de temps auparavant, des Eoliens s'étaient emparés du pays qui est au nord de l'Ionie [3], et celui qui est au midi tomba ensuite entre les mains des Doriens [4]. Ces trois cantons forment, sur les bords de la mer, une lizière qui, en droite ligne, peut avoir de longueur mille sept cents stades [a], et environ quatre cent soixante dans sa plus grande largeur [b]. Je ne comprends pas dans ce calcul les îles de Rhodes, de Cos, de Samos, de Chio et de Lesbos, quoiqu'elles fassent partie des trois colonies.

Le pays qu'elles occupèrent dans le continent, est renommé pour sa richesse et sa beauté. Partout la côte se trouve heureusement diversifiée par des caps et des golfes, autour desquels s'élèvent quantité de bourgs et de villes : plusieurs rivières, dont

[1] Herodot. lib. 1, cap. 143. — [2] Marm. Oxon. epoch. 28. Strab. lib. 14, p. 632. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5. Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 525. — [3] Strab. lib. 13, p. 582; lib. 14, p. 632. — [4] Prid. in marm. Oxon. p. 385. — [a] Soixante-quatre lieues. — [b] Environ dix-sept lieues un tiers.

quelques-unes semblent se multiplier par de fréquents détours, portent l'abondance dans les campagnes. Quoique le sol de l'Ionie n'égale pas en fertilité celui de l'Eolide [1], on y jouit d'un ciel plus serein et d'une température plus douce [2].

Les Eoliens possèdent dans le continent onze villes, dont les députés s'assemblent en certaines occasions dans celle de Cume [3]. La confédération des Ioniens s'est formée entre douze principales villes. Leurs députés se réunissent tous les ans, auprès d'un temple de Neptune, situé dans un bois sacré, au dessous du mont Mycale, à une légère distance d'Ephèse. Après un sacrifice interdit aux autres Ioniens, et présidé par un jeune homme de Priène, on délibère sur les affaires de la province [4]. Les états des Doriens s'assemblent au promontoire Triopium. La ville de Cnide, l'île de Cos et trois villes de Rhodes ont seules le droit d'y envoyer des députés [5].

C'est à peu près de cette manière que furent réglées, dès les plus anciens temps, les diètes des Grecs asiatiques. Tranquilles dans leurs nouvelles demeures, ils cultivèrent en paix de riches cam-

[1] Herodot. lib. 1, cap. 149. — [2] Id. ibid. cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535.
[3] Herodot. ibid. cap. 149 et 157. — [4] Id. ibid. cap. 143, 148, 170. Strab. lib. 8, p. 384; lib. 14, p. 639. Diod. lib. 15, p. 364. — [5] Herodot. ibid. cap. 144. Dionys. Halic. antiq. roman. lib. 4, §. 25, t. 2, p. 702.

pagnes, et furent invités, par la position des lieux, à transporter leurs denrées de côte à côte. Bientôt leur commerce s'accrut avec leur industrie. On les vit dans la suite s'établir en Egypte, affronter la mer Adriatique et celle de Tyrrhénie, se construire une ville en Corse, et naviguer à l'île de Tartessus, au-delà des Colonnes d'Hercule [1].

Cependant leurs premiers succès avaient fixé l'attention d'une nation trop voisine pour n'être pas redoutable. Les rois de Lydie, dont Sardes était la capitale, s'emparèrent de quelques-unes de leurs villes [2]. Crœsus les assujettit toutes, et leur imposa un tribut [3]. Avant d'attaquer ce prince, Cyrus leur proposa de joindre leurs armes aux siennes; elles s'y refusèrent [4]. Après sa victoire, il dédaigna leurs hommages, et fit marcher contre elles ses lieutenants, qui les unirent à la Perse par droit de conquête [5].

Sous Darius, fils d'Hystaspe, elles se soulevèrent [6]. Bientôt, secondées des Athéniens, elles brûlèrent la ville de Sardes, et allumèrent entre les Perses et les Grecs cette haine fatale que des torrents de sang n'ont pas encore éteinte. Subjuguées de nou-

[1] Herodot. lib. 1, cap. 163 et 165; lib. 2, cap. 178; lib. 3, cap. 26; lib. 4, cap. 152. Strab. lib. 7, p. 801. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 14, 15 et 16. — [3] Id. ibid. cap. 6 et 27. [4] Id. ibid. cap. 75. — [5] Id. ibid. cap. 141. Thucyd. lib. 1, cap. 16. — [6] Herodot. lib. 5, cap. 98.

veau par les premiers [1], contraintes de leur fournir des vaisseaux contre les seconds [2], elles secouèrent leur joug après la bataille de Mycale [3]. Pendant la guerre du Péloponèse, alliées quelquefois des Lacédémoniens, elles le furent plus souvent des Athéniens, qui finirent par les asservir [4]. Quelques années après, la paix d'Antalcidas les restitua pour jamais à leurs anciens maîtres.

Ainsi, pendant environ deux siècles, les Grecs de l'Asie ne furent occupés qu'à porter, user, briser, et reprendre leurs chaînes. La paix n'était pour eux que ce qu'elle est pour toutes les nations policées, un sommeil qui suspend les travaux pour quelques instants. Au milieu de ces funestes révolutions, des villes entières opposèrent une résistance opiniâtre à leurs ennemis. D'autres donnèrent de plus grands exemples de courage. Les habitants de Téos et de Phocée abandonnèrent les tombeaux de leurs pères; les premiers allèrent s'établir à Abdère en Thrace; une partie des seconds, après avoir longtemps erré sur les flots, jeta les fondements de la ville d'Elée en Italie [5], et de celle de Marseille dans les Gaules.

Les descendants de ceux qui restèrent dans la dépendance de la Perse, lui paient le tribut que

[1] Herodot. lib. 6, cap. 32; lib. 7, cap. 9. — [2] Id. lib. 8, cap. 85 et 90. — [3] Id. lib. 9, cap. 104. — [4] Thucyd. lib. 6, cap. 76 et 77. — [5] Herodot. lib. 1, cap. 164 et 168.

Darius avait imposé à leurs ancêtres [1]. Dans la division générale que ce prince fit de toutes les provinces de son empire, l'Eolide, l'Ionie et la Doride, jointes à la Pamphilie, la Lycie et autres contrées, furent taxées pour toujours à quatre cents talents [2] [a]; somme qui ne paraîtra pas exorbitante, si l'on considère l'étendue, la fertilité, l'industrie et le commerce de ces contrées. Comme l'assiette de l'impôt occasionnait des dissentions entre les villes et les particuliers, Artapherne, frère de Darius, ayant fait mesurer et évaluer par parasanges [b] les terres des contribuables, fit approuver par leurs députés un tableau de répartition qui devait concilier tous les intérêts, et prévenir tous les troubles [3].

On voit, par cet exemple, que la cour de Suze voulait retenir les Grecs, ses sujets, dans la soumission plutôt que dans la servitude; elle leur avait même laissé leurs lois, leur religion, leurs fêtes et leurs assemblées provinciales. Mais, par une fausse politique, le souverain accordait le domaine, ou du moins l'administration d'une ville grecque, à l'un de ses citoyens, qui, après avoir répondu de la fidélité de ses compatriotes, les excitait à la révolte ou

[1] Herodot. lib. 1, cap. 6 et 27. Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 501. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 90. — [a] Environ deux millions cinq cent mille livres. — [b] C'est-à-dire, par parasanges quarrées. La parasange valait deux mille deux cent soixante-huit toises. — [3] Herodot. lib. 6, cap. 42.

exerçait sur eux une autorité absolue [1]. Ils avaient alors à supporter les hauteurs du gouverneur général de la province, et les vexations des gouverneurs particuliers qu'il protégeait ; et, comme ils étaient trop éloignés du centre de l'empire, leurs plaintes parvenaient rarement au pied du trône. Ce fut en vain que Mardonius, le même qui commanda l'armée des Perses sous Xerxès, entreprit de ramener la constitution à ses principes. Ayant obtenu le gouvernement de Sardes, il rétablit la démocratie dans les villes de l'Ionie, et en chassa tous les tyrans subalternes [2] : ils reparurent bientôt [3], parce que les successeurs de Darius, voulant récompenser leurs flatteurs, ne trouvaient rien de si facile que de leur abandonner le pillage d'une ville éloignée. Aujourd'hui que les concessions s'accordent plus rarement, les Grecs asiatiques, amollis par les plaisirs, ont laissé partout l'oligarchie s'établir sur les ruines du gouvernement populaire [4].

Maintenant, si l'on veut y faire attention, on se convaincra aisément qu'il ne leur fut jamais possible de conserver une entière liberté. Le royaume de Lydie, devenu dans la suite une des provinces de l'empire des Perses, avait pour limites naturelles,

[1] Herodot. lib. 4, cap. 137 et 138 ; lib. 5, cap. 27. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 402 ; id. cur. rei famil. t. 2, p. 504. Nep. in Miltiad. cap. 3. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 43.
[3] Id. lib. 7, cap. 85. — [4] Arrian. exped. Alex. lib. 1, p. 38.

du côté de l'ouest, la mer Egée, dont les rivages sont peuplés par les Colonies grecques. Elles occupent un espace si étroit, qu'elles devaient nécessairement tomber entre les mains des Lydiens et des Perses, ou se mettre en état de leur résister. Or, par un vice qui subsiste aussi parmi les républiques fédératives du continent de la Grèce, non-seulement l'Eolide, l'Ionie et la Doride, menacées d'une invasion, ne réunissaient pas leurs forces, mais dans chacune des trois provinces les décrets de la diète n'obligeaient pas étroitement les peuples qui la composent; aussi vit-on, du temps de Cyrus, les habitants de Milet faire leur paix particulière avec ce prince, et livrer aux fureurs de l'ennemi les autres villes de l'Ionie[1].

Quand la Grèce consentit à prendre leur défense, elle attira dans son sein les armées innombrables des Perses; et, sans les prodiges du hasard et de la valeur, elle aurait succombé elle-même. Si, après un siècle de guerres désastreuses, elle a renoncé au funeste projet de briser les fers des Ioniens, c'est qu'elle a compris enfin que la nature des choses opposait un obstacle invincible à leur affranchissement. Le sage Bias de Priène l'annonça hautement, lorsque Cyrus se fut rendu maître de la Lydie.

[1] Herodot. lib. 1, cap. 141 et 169.

« N'attendez ici qu'un esclavage honteux, dit-il aux « Ioniens assemblés ; montez sur vos vaisseaux, tra- « versez les mers, emparez-vous de la Sardaigne « ainsi que des villes voisines ; vous coulerez ensuite « des jours tranquilles [1]. »

Deux fois, depuis leur entière soumission, ces peuples ont pu se soustraire à la domination des Perses ; l'une, en suivant le conseil de Bias ; l'autre, en déférant à celui des Lacédémoniens qui, après la guerre médique, leur offrirent de les transporter en Grèce [2]. Ils ont toujours refusé de quitter leurs demeures ; et, s'il est permis d'en juger d'après leur population et leurs richesses, l'indépendance n'était pas nécessaire à leur bonheur.

Je reprends la narration de mon voyage, trop longtemps suspendue. Nous parcourûmes les trois provinces grecques de l'Asie. Mais, comme je l'ai promis plus haut, je bornerai mon récit à quelques observations générales.

La ville de Cume est une des plus grandes et des plus anciennes de l'Eolide. On nous avait peint les habitants comme des hommes presque stupides : nous vîmes bientôt qu'ils ne devaient cette réputation qu'à leurs vertus. Le lendemain de notre arrivée, la pluie survint, pendant que nous nous pro- Cume.

[1] Herodot. lib. 1, cap. 170. — [2] Id. lib. 9, cap. 106. Diod. lib. 11, p. 29.

menions dans la place, entourée de portiques appartenants à la république. Nous voulûmes nous y réfugier; on nous retint; il fallait une permission. Une voix s'écria : Entrez dans les portiques; et tout le monde y courut. Nous apprîmes qu'ils avaient été cédés, pour un temps, à des créanciers de l'état: comme le public respecte leur propriété, et qu'ils rougiraient de le laisser exposé aux intempéries des saisons, on a dit que ceux de Cume ne sauraient jamais qu'il faut se mettre à couvert quand il pleut, si l'on n'avait soin de les en avertir. On a dit encore, que pendant trois cents ans, ils ignorèrent qu'ils avaient un port, parce qu'ils s'étaient abstenus, pendant cet espace de temps, de percevoir des droits sur les marchandises qui leur venaient de l'étranger [1].

Après avoir passé quelques jours à Phocée, dont les murailles sont construites en grosses pierres parfaitement jointes ensemble [2], nous entrâmes dans ces vastes et riches campagnes que l'Hermus fertilise de ses eaux, et qui s'étendent depuis les rivages de la mer jusqu'au-delà de Sardes [3]. Le plaisir de les admirer, était accompagné d'une réflexion douloureuse. Combien de fois ont-elles été arrosées du

[1] Strab. lib. 13, p. 622. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 163. — [3] Strab. ibid. p. 626. Tournef. voyag. t. 1, p. 492.

sang des mortels[1] ! combien le seront-elles encore de fois[2] ! A l'aspect d'une grande plaine, on me disait en Grèce : C'est ici que, dans une telle occasion, périrent tant de milliers de Grecs ; en Scythie : Ces champs, séjour éternel de la paix, peuvent nourrir tant de milliers de moutons.

Notre route, presque partout ombragée de beaux andrachnés[3], nous conduisit à l'embouchure de l'Hermus ; et de là nos regards s'étendirent sur cette superbe rade, formée par une presqu'île où sont les villes d'Erythres et de Téos. Au fond de la baie, se trouvent quelques petites bourgades, restes infortunés de l'ancienne ville de Smyrne, autrefois détruite par les Lydiens[4]. Elles portent encore le même nom ; et si des circonstances favorables permettent un jour d'en réunir les habitants dans une enceinte qui les protège, leur position attirera, sans doute, chez eux un commerce immense. Ils nous firent voir, à une légère distance de leurs demeures, une grotte d'où s'échappe un petit ruisseau qu'ils nomment Mélès. Elle est sacrée pour eux ; ils prétendent qu'Homère y composa ses ouvrages[5]. Smyrne.

Dans la rade, presque en face de Smyrne, est l'île de Clazomènes, qui tire un grand profit de ses

[1] Xenoph. instit. Cyr. p. 158. Diod. lib. 14, p. 298. Pausan. lib. 3, cap. 9, p. 226.
[2] Liv. lib. 37, cap. 37. — [3] Tournef. voyag. t. 1, p. 495. — [4] Strab. lib. 14, p. 646.
[5] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Aristid. orat. in Smyrn. t. 1, p. 408.

huiles [1]. Ses habitants tiennent un des premiers rangs parmi ceux de l'Ionie. Ils nous apprirent le moyen dont ils usèrent une fois pour rétablir leurs finances. Après une guerre qui avait épuisé le trésor public, ils se trouvèrent devoir aux soldats congédiés la somme de vingt talents [a]; ne pouvant l'acquitter, ils en payèrent l'intérêt fixé à vingt-cinq pour cent. Ils frappèrent ensuite des monnaies de fer, auxquelles ils assignèrent la même valeur qu'à celles d'argent : les riches consentirent à les prendre pour celles qu'ils avaient entre leurs mains; la dette fut éteinte; et les revenus de l'état, administrés avec économie, servirent à retirer insensiblement les fausses monnaies introduites dans le commerce [2].

Les petits tyrans établis autrefois en Ionie, usaient de voies plus odieuses pour s'enrichir. A Phocée, on nous avait raconté le fait suivant. Un Rhodien gouvernait cette ville : il dit en secret et séparément aux chefs des deux factions qu'il avait formées lui-même, que leurs ennemis lui offraient une telle somme, s'il se déclarait pour eux. Il la retira de chaque côté, et parvint ensuite à réconcilier les deux partis [3].

Nous dirigeâmes notre route vers le midi. Outre

[1] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 504. — [a] Cent huit mille livres. — [2] Aristot. ibid.
[3] Id. ibid.

les villes qui sont dans l'intérieur des terres, nous vîmes sur les bords de la mer, ou aux environs, Lébédos, Colophon, Ephèse, Priène, Myus, Milet, Iasus, Myndus, Halicarnasse et Cnide.

Les habitants d'Ephèse nous montraient avec regret les débris du temple de Diane, aussi célèbre par son antiquité que par sa grandeur [1]. Quatorze ans auparavant, il avait été brûlé, non par le feu du ciel, ni par les fureurs de l'ennemi, mais par les caprices d'un particulier nommé Hérostrate, qui, au milieu des tourments, avoua qu'il n'avait eu d'autre dessein que d'éterniser son nom [2]. La diète générale des peuples d'Ionie fit un décret pour condamner ce nom fatal à l'oubli ; mais la défense doit en perpétuer le souvenir; et l'historien Théopompe me dit un jour, qu'en racontant le fait il nommerait le coupable [3]. Ephèse.

Il ne reste de ce superbe édifice que les quatre murs, et des colonnes qui s'élèvent au milieu des décombres. La flamme a consumé le toît et les ornements qui décoraient la nef. On commence à le rétablir. Tous les citoyens ont contribué ; les femmes ont sacrifié leurs bijoux [4]. Les parties dégradées par

[1] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357. — [2] Cicer. de nat. deor. lib. 2, cap. 27, t. 2, p. 456. Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Solin. cap. 40. — [3] Aul. Gell. lib. 2, cap. 6. Val. Max. lib. 8, cap. 14, extern. n.° 5. — [4] Aristot. cur. rei famil. t. 2, p. 505. Strab. lib. 14, p. 640.

le feu, seront restaurées; celles qu'il a détruites, reparaîtront avec plus de magnificence, du moins avec plus de goût. La beauté de l'intérieur était rehaussée par l'éclat de l'or, et les ouvrages de quelques célèbres artistes [1]; elle le sera beaucoup plus par les tributs de la peinture et de la sculpture [2], perfectionnées en ces derniers temps. On ne changera point la forme de la statue, forme anciennement empruntée des Egyptiens, et qu'on retrouve dans les temples de plusieurs villes grecques [3]. La tête de la déesse est surmontée d'une tour; deux tringles de fer soutiennent ses mains; le corps se termine en une gaîne enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles [a].

Les Ephésiens ont, sur la construction des édifices publics, une loi très-sage. L'architecte dont le plan est choisi, fait ses soumissions, et engage tous ses biens. S'il a rempli exactement les conditions du marché, on lui décerne des honneurs. La dépense excède-t-elle d'un quart? le trésor de l'état fournit ce surplus. Va-t-elle par-delà le quart? tout l'excédent est prélevé sur les biens de l'artiste [4].

Milet. Nous voici à Milet. Nous admirons ses murs, ses temples, ses fêtes, ses manufactures, ses ports, cet

[1] Aristoph. in nub. v. 598. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 649. — [2] Strab. lib. 14, p. 641. Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 697. — [3] Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 357.
[a] Voyez la Note VIII à la fin du volume. — [4] Vitruv. præf. lib. 10, p. 203.

assemblage confus de vaisseaux, de matelots et d'ouvriers qu'agite un mouvement rapide. C'est le séjour de l'opulence, des lumières et des plaisirs; c'est l'Athènes de l'Ionie. Doris, fille de l'Océan, eut de Nérée cinquante filles, nommées Néréides, toutes distinguées par des agréments divers [1]; Milet a vu sortir de son sein un plus grand nombre de colonies qui perpétuent sa gloire sur les côtes de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin [2][a]. Leur métropole donna le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes; elle se félicite d'avoir produit Aspasie, et les plus aimables courtisanes. En certaines circonstances, les intérêts de son commerce l'ont forcée de préférer la paix à la guerre; en d'autres, elle a déposé les armes sans les avoir flétries; et de là ce proverbe : Les Milésiens furent vaillants autrefois [3].

Les monuments des arts décorent l'intérieur de la ville; les richesses de la nature éclatent aux environs. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui, après avoir reçu plusieurs rivières et baigné les murs de plusieurs villes, se répand en replis tortueux au milieu de

[1] Hesiod. de gener. deor. v. 241. — [2] Ephor. ap. Athen. lib. 12, p. 523. Strab. lib. 14, p. 635. Senec. de consolat. ad Helv. cap. 6. Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278. — [a] Sénèque attribue à Milet soixante quinze colonies; Pline, plus de quatre-vingts. Voyez les citations. — [3] Athen. lib. 12, p. 523. Aristoph. in Plut. v. 1003.

cette plaine qui s'honore de porter son nom, et se pare avec orgueil de ses bienfaits [1] ! Combien de fois, assis sur le gazon qui borde ses rives fleuries, de toutes parts entourés de tableaux ravissants, ne pouvant nous rassasier ni de cet air, ni de cette lumière dont la douceur égale la pureté [2], nous sentions une langueur délicieuse se glisser dans nos ames, et les jeter, pour ainsi dire, dans l'ivresse du bonheur ! Telle est l'influence du climat de l'Ionie; et comme, loin de la corriger, les causes morales n'ont servi qu'à l'augmenter, les Ioniens sont devenus le peuple le plus efféminé, et l'un des plus aimables de la Grèce.

Il règne dans leurs idées, leurs sentiments et leurs mœurs [3], une certaine mollesse qui fait le charme de la société ; dans leur musique et leurs danses [4], une liberté qui commence par révolter, et finit par séduire. Ils ont ajouté de nouveaux attraits à la volupté, et leur luxe s'est enrichi de leurs découvertes : des fêtes nombreuses les occupent chez eux, ou les attirent chez leurs voisins ; les hommes s'y montrent avec des habits magnifiques, les femmes avec l'élégance de la parure, tous

[1] Herodot. lib. 7, cap. 26. Strab. lib. 12, p. 577 et 578. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 142. Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 533 et 535. Chandl. trav. in Asia, chapt. 21, p. 78. — [3] Aristoph. in thesm. v. 170. Schol. ibid. Id. in eccles. v. 913. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Ephor. et Heraclid. ap. Athen. lib. 12, cap. 5, p. 623. — [4] Horat. lib. 3, od. 6, v. 21. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 525.

avec le desir de plaire [1]. Et de là ce respect qu'ils conservent pour les traditions anciennes qui justifient leurs faiblesses. Auprès de Milet, on nous conduisit à la fontaine de Biblis, où cette princesse infortunée expira d'amour et de douleur [2]. On nous montra le mont Latmus où Diane accordait ses faveurs au jeune Endymion [3]. A Samos, les amants malheureux vont adresser leurs vœux aux mânes de Léontichus et de Rhadine [4].

Quand on remonte le Nil depuis Memphis jusqu'à Thèbes, on aperçoit, aux côtés du fleuve, une longue suite de superbes monuments, parmi lesquels s'élèvent par intervalles des pyramides et des obélisques. Un spectacle plus intéressant frappe le voyageur attentif, qui, du port d'Halicarnasse en Doride, remonte vers le nord pour se rendre à la presqu'île d'Erythres. Dans cette route qui, en droite ligne, n'a que neuf cents stades environ [a], s'offrent à ses yeux quantité de villes dispersées sur les côtes du continent et des îles voisines. Jamais, dans un si court espace, la nature n'a produit un si grand nombre de talents distingués et de génies sublimes. Hérodote naquit à Halicarnasse, Hippo-

[1] Xenophan. ap. Athen. lib. 12, p. 526. — [2] Pausan. lib. 7, cap. 5, p. 535. Conon. ap. Phot. p. 423. Ovid. metam. lib. 9, v. 454. — [3] Pausan. lib. 5, cap. 1, p. 376. Plin. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 76. Hesych. in Ἐνδυμ. etc. — [4] Pausan. ibid. — [a] Environ trente-quatre lieues.

crate à Cos, Thalès à Milet, Pythagore à Samos, Parrhasius à Ephèse [a], Xénophane [b] à Colophon, Anacréon à Téos, Anaxagore à Clazomènes, Homère partout : j'ai déja dit que l'honneur de lui avoir donné le jour, excite de grandes rivalités dans ces contrées. Je n'ai pas fait mention de tous les écrivains célèbres de l'Ionie, par la même raison qu'en parlant des habitants de l'Olympe, on ne cite communément que les plus grands dieux.

Cnide. De l'Ionie proprement dite, nous passâmes dans la Doride, qui fait partie de l'ancienne Carie. Cnide, située près du promontoire Triopium, donna le jour à l'historien Ctésias, ainsi qu'à l'astronome Eudoxe qui a vécu de notre temps. On nous montrait, en passant, la maison où ce dernier faisait ses observations [1]. Un moment après nous nous trouvâmes en présence de la célèbre Vénus de Praxitèle. Elle est placée au milieu d'un petit temple qui reçoit le jour de deux portes opposées, afin qu'une lumière douce l'éclaire de toutes parts [2]. Comment peindre la surprise du premier coup-d'œil, les illusions qui la suivirent bientôt ? Nous prêtions nos sentiments au marbre [3]; nous l'entendions soupirer. Deux élèves

[a] Apelle naquit aussi dans cette contrée; à Cos, suivant les uns; à Ephèse, suivant les autres. — [b] Chef de l'école d'Elée. — [1] Strab. lib. 2, p. 119; lib. 14, p. 656. [2] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Lucian. in amor. §. 13, t. 2, p. 411. — [3] Diod. eclog. ex lib. 26, p. 884.

de Praxitèle, venus récemment d'Athènes pour étudier ce chef-d'œuvre, nous faisaient entrevoir des beautés dont nous ressentions les effets, sans en pénétrer la cause. Parmi les assistants, l'un disait : « Vénus a quitté l'olympe, elle habite parmi nous. » Un autre : « Si Junon et Minerve la voyaient maintenant, elles ne se plaindraient plus du jugement « de Pâris[1]. » Un troisième : « La déesse daigna autrefois se montrer sans voile aux yeux de Pâris, « d'Anchise et d'Adonis : a-t-elle apparu de même à « Praxitèle[2] ? Oui, répondit un des élèves, et sous « la figure de Phryné[3]. » En effet, au premier aspect nous avions reconnu cette fameuse courtisane. Ce sont de part et d'autre les mêmes traits, le même regard. Nos jeunes artistes y découvraient en même temps le sourire enchanteur d'une autre maîtresse de Praxitèle, nommée Cratine[4].

C'est ainsi que les peintres et les sculpteurs, prenant leurs maîtresses pour modèles, les ont exposées à la vénération publique, sous les noms de différentes divinités ; c'est ainsi qu'ils ont représenté la tête de Mercure d'après celle d'Alcibiade[5].

Les Cnidiens s'enorgueillissent d'un trésor qui favorise à-la-fois les intérêts de leur commerce et

[1] Anthol. lib. 4, cap. 12, p. 323. — [2] Id. ibid. p. 324. — [3] Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. — [4] Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 47. Lucian. in amor. §. 13, t. 2, p. 411. [5] Clem. Alex. ibid.

ceux de leur gloire. Chez des peuples livrés à la superstition, et passionnés pour les arts, il suffit d'un oracle ou d'un monument célèbre pour attirer les étrangers. On en voit très-souvent qui passent les mers, et viennent à Cnide contempler le plus bel ouvrage qui soit sorti des mains de Praxitèle [1] [a].

Lysis, qui ne pouvait en détourner ses regards, exagérait son admiration, et s'écriait de temps en temps : Jamais la nature n'a produit rien de si parfait. Et comment savez-vous, lui dis-je, que parmi ce nombre infini de formes qu'elle donne au corps humain, il n'en est point qui surpasse en beauté celle que nous avons devant les yeux ? A-t-on consulté tous les modèles qui ont existé, qui existent et qui existeront un jour ? Vous conviendrez du moins, répondit-il, que l'art multiplie ces modèles, et qu'en assortissant avec soin les beautés éparses sur différents individus [2], il a trouvé le secret de suppléer à la négligence impardonnable de la nature. L'espèce humaine ne se montre-t-elle pas avec plus d'éclat et de dignité dans nos ateliers, que parmi toutes les familles de la Grèce ? Aux yeux de la nature, repris-je, rien n'est beau, rien n'est laid ;

[1] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. — [a] Des médailles frappées à Cnide du temps des empereurs romains, représentent, à ce qu'il paraît, la Vénus de Praxitèle. De la main droite, la déesse cache son sexe ; de la gauche, elle tient un linge au dessus d'un vase à parfums. Voyez la Planche des Médailles, n.° 5. — [2] Xenoph. memor. lib. 3, p. 781. Cicer. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75.

tout est dans l'ordre. Peu lui importe que de ses immenses combinaisons il résulte une figure qui présente toutes les perfections ou toutes les défectuosités que nous assignons au corps humain : son unique objet est de conserver l'harmonie qui, en liant par des chaînes invisibles les moindres parties de l'univers à ce grand tout, les conduit paisiblement à leur fin. Respectez donc ses opérations ; elles sont d'un genre si relevé, que la moindre réflexion vous découvrirait plus de beautés réelles dans un insecte, que dans cette statue.

Lysis, indigné des blasphêmes que je prononçais en présence de la déesse, me dit avec chaleur : Pourquoi réfléchir, quand on est forcé de céder à des impressions si vives ? Les vôtres le seraient moins, répondis-je, si vous étiez seul et sans intérêt, surtout si vous ignoriez le nom de l'artiste. J'ai suivi les progrès de vos sensations : vous avez été frappé au premier instant, et vous vous êtes exprimé en homme sensé ; des ressouvenirs agréables se sont ensuite réveillés dans votre cœur, et vous avez pris le langage de la passion ; quand nos jeunes élèves nous ont dévoilé quelques secrets de l'art, vous avez voulu enchérir sur leurs expressions, et vous m'avez refroidi par votre enthousiasme. Combien fut plus estimable la candeur de cet Athénien

qui se trouva par hasard au portique où l'on conserve la célèbre Hélène de Zeuxis ! Il la considéra pendant quelques instants ; et, moins surpris de l'excellence du travail, que des transports d'un peintre placé à ses côtés, il lui dit : Mais je ne trouve pas cette femme si belle. C'est que vous n'avez pas mes yeux, répondit l'artiste [1].

Au sortir du temple, nous parcourûmes le bois sacré, où tous les objets sont relatifs au culte de Vénus. Là semblent revivre et jouir d'une jeunesse éternelle, la mère d'Adonis, sous la forme du myrte; la sensible Daphné, sous celle du laurier [2]; le beau Cyparissus, sous celle du cyprès [3]. Partout le lierre flexible se tient fortement attaché aux branches des arbres; et en quelques endroits, la vigne trop féconde y trouve un appui favorable. Sous des berceaux, que de superbes platanes protégeaient de leur ombre, nous vîmes plusieurs groupes de Cnidiens qui, à la suite d'un sacrifice, prenaient un repas champêtre [4] : ils chantaient leurs amours, et versaient fréquemment dans leurs coupes, le vin délicieux que produit cette heureuse contrée [5].

Le soir, de retour à l'auberge, nos jeunes élèves ouvrirent leurs porte-feuilles, et nous montrèrent

[1] Plut. ap. Stob. serm. 61, p. 394. Ælian. var. hist. lib. 14, p. 47. — [2] Philostr. in vitâ Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Virgil. eclog. 3, v. 63. — [3] Philostr. ibid. — [4] Lucian. in amor. §. 12, t. 2, p. 409. — [5] Strab. lib. 14, p. 637.

dans des esquisses qu'ils s'étaient procurées, les premières pensées de quelques artistes célèbres [1]. Nous y vîmes aussi un grand nombre d'études qu'ils avaient faites d'après plusieurs beaux monuments, et en particulier d'après cette fameuse statue de Polyclète, qu'on nomme le Canon ou la Règle [2]. Ils portaient toujours avec eux l'ouvrage que composa cet artiste pour justifier les proportions de sa figure [3], et le Traité de la symétrie et des couleurs, récemment publié par le peintre Euphranor [4].

Alors s'élevèrent plusieurs questions sur la beauté, soit universelle, soit individuelle : tous la regardaient comme une qualité uniquement relative à notre espèce; tous convenaient qu'elle produit une surprise accompagnée d'admiration, et qu'elle agit sur nous avec plus ou moins de force, suivant l'organisation de nos sens et les modifications de notre ame. Mais ils ajoutaient que l'idée qu'on s'en fait n'étant pas la même en Afrique qu'en Europe, et variant partout, suivant la différence de l'âge et du sexe, il n'était pas possible d'en réunir les divers caractères dans une définition exacte.

Un de nous, à-la-fois médecin et philosophe,

[1] Petron. in satir. p. 311. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 19, p. 260. — [2] Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 650. Lucian. de mort. Peregr. §. 9, t. 3, p. 331. — [3] Galen. de Hippocr. et Plat. dogmat. lib. 5, t. 1, p. 288. — [4] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 704.

après avoir observé que les parties de notre corps sont composées des éléments primitifs, soutint que la santé résulte de l'équilibre de ces éléments, et la beauté de l'ensemble de ces parties [1]. Non, dit un des disciples de Praxitèle, il ne parviendrait pas à la perfection, celui qui, se traînant servilement après les règles, ne s'attacherait qu'à la correspondance des parties, ainsi qu'à la justesse des proportions.

On lui demanda quels modèles se propose un grand artiste, quand il veut représenter le souverain des dieux ou la mère des amours. Des modèles, répondit-il, qu'il s'est formés d'après l'étude réfléchie de la nature et de l'art, et qui conservent, pour ainsi dire, en dépôt tous les attraits convenables à chaque genre de beauté. Les yeux fixés sur un de ces modèles, il tâche, par un long travail, de le reproduire dans sa copie [2]; il la retouche mille fois; il y met tantôt l'empreinte de son ame élevée, tantôt celle de son imagination riante, et ne la quitte qu'après avoir répandu la majesté suprême dans le Jupiter d'Olympie, ou les grâces séduisantes dans la Vénus de Cnide.

La difficulté subsiste, lui dis-je : ces simulacres

[1] Galen. de Hippocr. et Plat. dogmat. lib. 5, t. 1, p. 288. — [2] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 767.

de beauté dont vous parlez, ces images abstraites où le vrai simple s'enrichit du vrai idéal [1], n'ont rien de circonscrit ni d'uniforme. Chaque artiste les conçoit et les présente avec des traits différents. Ce n'est donc pas sur des mesures si variables, qu'on doit prendre l'idée précise du beau par excellence.

Platon, ne le trouvant nulle part exempt de taches et d'altération, s'éleva, pour le découvrir, jusqu'à ce modèle que suivit l'ordonnateur de toutes choses, quand il débrouilla le chaos [2]. Là se trouvaient tracées d'une manière ineffable et sublime [a], toutes les espèces des objets qui tombent sous nos sens [3], toutes les beautés que le corps humain peut recevoir dans les diverses époques de notre vie. Si la matière rebelle n'avait opposé une résistance invincible à l'action divine, le monde visible posséderait toutes les perfections du monde intellectuel. Les beautés particulières, à la vérité, ne feraient sur nous qu'une impression légère, puisqu'elles seraient communes aux individus de même sexe et de même âge ; mais combien plus fortes et plus durables seraient nos émotions, à l'aspect de cette abondance de beautés toujours pures et sans mélange

[1] Cicer. orat. cap. 2, t. 1, p. 421. De Piles, cours de peint. p. 32. Winckelm. hist. de l'art, t. 2, p. 41. Jun. de pict. vet. lib. 1, cap. 2, p. 9. — [2] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. ibid. p. 29. — [a] Voyez le Chapitre LIX de cet ouvrage.
[3] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 597.

d'imperfections, toujours les mêmes et toujours nouvelles !

Aujourd'hui notre ame, où reluit un rayon de lumière émané de la divinité, soupire sans cesse après le beau essentiel [1]; elle en recherche les faibles restes, dispersés dans les êtres qui nous entourent, et en fait elle-même jaillir de son sein des étincelles qui brillent dans les chefs-d'œuvre des arts, et qui font dire que leurs auteurs, ainsi que les poètes, sont animés d'une flamme céleste [2].

On admirait cette théorie, on la combattait; Philotas prit la parole. Aristote, dit-il, qui ne se livre pas à son imagination, peut-être parce que Platon s'abandonne trop à la sienne, s'est contenté de dire que la beauté n'est autre chose que l'ordre dans la grandeur [3]. En effet, l'ordre suppose la symétrie, la convenance, l'harmonie : dans la grandeur, sont comprises la simplicité, l'unité, la majesté. On convint que cette définition renfermait à peu près tous les caractères de la beauté, soit universelle, soit individuelle.

Mylasa. Nous allâmes de Cnide à Mylasa, l'une des principales villes de la Carie. Elle possède un riche territoire, et quantité de temples, quelques-uns très-

[1] Plat. in conv. t. 3, p. 211; id. in Phædr. p. 251. — [2] Jun. de pict. lib. 1, cap. 4, p. 23. — [3] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 49; id. de poet. cap. 7, t. 2, p. 658.

anciens, tous construits d'un beau marbre tiré d'une carrière voisine [1]. Le soir, Stratonicus nous dit qu'il voulait jouer de la cithare en présence du peuple assemblé, et n'en fut pas détourné par notre hôte, qui lui raconta un fait récemment arrivé dans une autre ville de ce canton, nommée Iasus. La multitude était accourue à l'invitation d'un joueur de cithare. Au moment qu'il déployait toutes les ressources de son art, la trompette annonça l'instant de la vente du poisson. Tout le monde courut au marché, à l'exception d'un citoyen qui était dur d'oreille. Le musicien s'étant approché de lui pour le remercier de son attention, et le féliciter sur son goût : — Est-ce que la trompette a sonné? lui dit cet homme. — Sans doute. — Adieu donc, je m'enfuis bien vîte [2]. Le lendemain Stratonicus se trouvant au milieu de la place publique, entourée d'édifices sacrés, et ne voyant autour de lui que très-peu d'auditeurs, se mit à crier de toutes ses forces : *Temples, écoutez-moi!* [3] et après avoir préludé pendant quelques moments, il congédia l'assemblée. Ce fut toute la vengeance qu'il tira du mépris que les Grecs de Carie ont pour les grands talents.

Il courut plus de risques à Caunus. Le pays est Caunus.

[1] Strab. lib. 14, p. 658. Herodot. lib. 1, cap. 171. — [2] Strab. lib. 14, p. 658. — [3] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 348.

fertile ; mais la chaleur du climat et l'abondance des fruits y occasionnent souvent des fièvres. Nous étions étonnés de cette quantité de malades pâles et languissants qui se traînaient dans les rues. Stratonicus s'avisa de leur citer un vers d'Homère, où la destinée des hommes est comparée à celle des feuilles [1]. C'était en automne, lorsque les feuilles jaunissent. Comme les habitants s'offensaient de cette plaisanterie : « Moi, répondit-il, je n'ai pas « voulu dire que ce lieu fût mal sain, puisque je « vois les morts s'y promener paisiblement [2]. » Il fallut partir au plus vîte, mais ce ne fut pas sans gronder Stratonicus, qui, tout en riant, nous dit qu'une fois à Corinthe, il lui échappa quelques indiscrétions qui furent très-mal reçues. Une vieille femme le regardait attentivement ; il voulut en savoir la raison. La voici, répondit-elle : Cette ville ne peut vous souffrir un seul jour dans son sein ; comment se peut-il que votre mère vous ait porté dix mois dans le sien [3] ?

[1] Homer. iliad. lib. 6, v. 146. — [2] Strab. lib. 14, p. 651. Eustath. in Dionys. perieg. v. 533, ap. geogr. min. t. 4, p. 101. — [3] Athen. lib. 8, cap. 9, p. 349.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DOUZIEME.

CHAPITRE LXXIII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Les îles de Rhodes, de Crète et de Cos. Hippocrate.

L'île de Rhodes.

Nous nous embarquâmes à Caunus. En approchant de Rhodes, Stratonicus nous chanta cette belle ode où, entre autres louanges que Pindare donne à cette île, il l'appelle la fille de Vénus et l'épouse du Soleil [1] : expressions peut-être relatives aux plaisirs que la déesse y distribue, et à l'attention qu'a le dieu de l'honorer sans cesse de sa présence ; car on prétend qu'il n'est point de jour dans l'année où il ne s'y montre pendant quelques moments [2]. Les Rhodiens le regardent comme leur principale divinité [3], et le représentent sur toutes leurs monnaies.

Rhodes fut d'abord nommée Ophiusa [4], c'est-à-dire, l'île aux serpents. C'est ainsi qu'on désigna plusieurs autres îles qui étaient peuplées de ces

[1] Pind. olymp. 7, v. 25. — [2] Plin. lib. 2, cap. 62, t. 1, p. 104. — [3] Diod. lib. 5, p. 327.
[4] Strab. lib. 14, p. 653. Steph. in Ῥόδ.

reptiles quand les hommes en prirent possession. Remarque générale : quantité de lieux, lors de leur découverte, reçurent leurs noms des animaux, des arbres, des plantes et des fleurs qui s'y trouvaient en abondance. On disait : Je vais aux pays *des cailles, des cyprès, des lauriers*, etc. [1]

Du temps d'Homère, l'île dont je parle était partagée entre les villes d'Ialyse, Camire et Linde [2], qui subsistent encore, dépouillées de leur ancien éclat. Presque de nos jours, la plupart de leurs habitants, ayant résolu de s'établir dans un même endroit pour réunir leurs forces [3], jetèrent les fondements de la ville de Rhodes [a], d'après les dessins d'un architecte athénien [4] : ils y transportèrent les statues qui décoraient leurs premières demeures [5], et dont quelques-unes sont de vrais colosses [6] [b]. La nouvelle ville fut construite en forme d'amphithéâtre [7], sur un terrain qui descend jusqu'au rivage de la mer. Ses ports, ses arsenaux, ses murs qui sont d'une très-grande élévation, et garnis de tours, ses

[1] Eustath. in Dionys. v. 453, p. 84. Spanh. de præst. num. t. 1, p. 320. — [2] Homer. iliad. lib. 2, v. 656. Pind. olymp. 7, v. 135. — [3] Strab. lib. 14, p. 655 Diod. lib. 13, p. 196. Conon. ap. Phot. p. 456. Aristid. orat. de concord. t. 2, p. 398. — [a] Dans la premiere année de la 93.e olympiade, (Diod. lib. 13, p. 196.) avant J. C. 408 ou 407. — [4] Strab. ibid. p. 654. — [5] Pind. olymp. 7, v. 95. — [6] Plin. lib. 34, cap. 7, t. 2, p. 647. — [b] Parmi ces statues colossales, je ne compte pas ce fameux colosse qui avait, suivant Pline, soixante-dix coudées de haut, parce qu'il ne fut construit qu'environ soixante-quatre ans après l'époque où je place le voyage d'Anacharsis à Rhodes. (Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 15). Mais je le cite ici pour prouver quel était, dans ces temps-là, le goût des Rhodiens pour les grands monuments. — [7] Diod. lib. 20, p. 811.

maisons bâties en pierres et non en briques, ses temples, ses rues, ses théâtres, tout y porte l'empreinte de la grandeur et de la beauté [1]; tout annonce le goût d'une nation qui aime les arts, et que son opulence met en état d'exécuter de grandes choses.

Le pays qu'elle habite jouit d'un air pur et serein [2]. On y trouve des cantons fertiles, du raisin et du vin excellents, des arbres d'une grande beauté, du miel estimé, des salines, des carrières de marbre : la mer qui l'entoure, fournit du poisson en abondance [3]. Ces avantages et d'autres encore, ont fait dire aux poètes qu'une pluie d'or y descend du ciel [4].

L'industrie seconda la nature. Avant l'époque des olympiades, les Rhodiens s'appliquèrent à la marine [5]. Par son heureuse position [6], leur île sert de relâche aux vaisseaux qui vont d'Egypte en Grèce, ou de Grèce en Egypte [7]. Ils s'établirent successivement dans la plupart des lieux où le commerce les attirait. On doit compter parmi leurs nombreuses colonies, Parthénopé [a] et Salapia en Italie, Agri-

[1] Strab. lib. 14, p. 652. Diod. lib. 19, p. 689. Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 356. Aristid. orat. Rhodiac. t. 2, p. 342 et 358. Dio Chrysost. orat. 31, p. 354. — [2] Suet. in Tiber. cap. 11. — [3] Meurs. in Rhod. lib. 2, cap. 1. — [4] Homer. iliad. lib. 2, v. 670. Pind. olymp. 7, v. 89. Strab. lib. 14, p. 654. — [5] Strab. ibid. — [6] Polyb. lib. 5, p. 430. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3. — [7] Diod. lib. 5, p. 329. Demosth. adv. Dionys. p. 1121, etc.

[a] Naples.

gente et Géla en Sicile, Rhodes [a] sur les côtes de l'Ibérie au pied des Pyrénées, etc. [1]

Les progrès de leurs lumières sont marqués par des époques assez distinctes. Dans les plus anciens temps, ils reçurent de quelques étrangers, connus sous le nom de Telchiniens, des procédés, sans doute informes encore, pour travailler les métaux: les auteurs du bienfait furent soupçonnés d'employer les opérations de la magie [2]. Des hommes plus éclairés leur donnèrent ensuite des notions sur le cours des astres et sur l'art de la divination: on les nomma les enfants du Soleil [3]. Enfin des hommes de génie les soumirent à des lois dont la sagesse est généralement reconnue [4]. Celles qui concernent la marine, ne cesseront de la maintenir dans un état florissant, et pourront servir de modèles à toutes les nations commerçantes [5]. Les Rhodiens paraissent avec assurance sur toutes les mers, sur toutes les côtes. Rien n'est comparable à la légéreté de leurs vaisseaux, à la discipline qu'on y observe, à l'habileté des commandants et des pilotes [6]. Cette partie de l'administration est confiée aux soins vigilants d'une magistrature sévère; elle punirait de mort

[a] Roses en Espagne. — [1] Strab. lib. 14, p. 654. Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 18. [2] Strab. ibid. Diod. lib. 5, p. 326. — [3] Strab. ibid. Diod. ibid. p. 328. — [4] Strab. ibid. p. 652. — [5] Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 21. Dissert. de M. Pastoret sur l'influence des lois des Rhodiens. — [6] Diod. in excerpt. Vales. p. 402. Liv. lib. 37, cap. 30. Cicer. pro leg. Manil. cap. 18, t. 5, p. 20. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.

ceux qui, sans permission, pénétreraient dans certains endroits des arsenaux [1].

Je vais rapporter quelques-unes de leurs lois civiles et criminelles. Pour empêcher que les enfants ne laissent flétrir la mémoire de leur père : « Qu'ils « paient ses dettes, dit la loi, quand même ils renon- « ceraient à sa succession [2]. » A Athènes, lorsqu'un homme est condamné à perdre la vie, on commence par ôter son nom du registre des citoyens : ce n'est donc pas un Athénien qui s'est rendu coupable, c'est un étranger [3]. Le même esprit a dicté cette loi des Rhodiens : « Que les homicides soient jugés hors « de la ville [4]. » Dans la vue d'inspirer plus d'horreur pour le crime, l'entrée de la ville est interdite à l'exécuteur des hautes œuvres [5].

L'autorité avait toujours été entre les mains du peuple : elle lui fut enlevée, il y a quelques années, par une faction que favorisait Mausole, roi de Carie [6] ; et ce fut vainement qu'il implora le secours des Athéniens [7]. Les riches, auparavant maltraités par le peuple, veillent sur ses intérêts avec plus de soin qu'il ne faisait lui-même. Ils ordonnent de temps en temps des distributions de blé ; et des

[1] Strab. lib. 14, p. 653. — [2] Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 14, p. 38. [3] Dio Chrysost. orat. 31, p. 336. — [4] Aristid. orat. Rhod. t. 2, p. 353. — [5] Dio Chrysost. ibid. p. 348. — [6] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388 ; cap. 5, p. 392. Theopomp. ap. Athen. lib. 10, cap. 12, p. 444. Demosth. de lib. Rhod. p. 144 et 145. Liban. et Ulpian. ibid. — [7] Demosth. de lib. Rhod. p. 143.

officiers particuliers sont chargés de prévenir les besoins des plus pauvres, et spécialement de ceux qui sont employés sur les flottes ou dans les arsenaux [1].

De telles attentions perpétueront sans doute l'oligarchie [a]; et tant que les principes de la constitution ne s'altéreront point, on recherchera l'alliance d'un peuple dont les chefs auront appris à se distinguer par une prudence consommée, et les soldats par un courage intrépide [2]. Mais ces alliances ne seront jamais fréquentes [3]: les Rhodiens resteront, autant qu'ils le pourront, dans une neutralité armée. Ils auront des flottes toujours prêtes pour protéger leur commerce, un commerce pour amasser des richesses, des richesses pour être en état d'entretenir leurs flottes.

Les lois leur inspirent un amour ardent pour la liberté ; les monuments superbes impriment dans leurs ames des idées et des sentiments de grandeur. Ils conservent l'espérance dans les plus affreux revers, et l'ancienne simplicité de leurs pères dans le sein de l'opulence [b]. Leurs mœurs ont quelquefois reçu de fortes atteintes; mais ils sont tellement atta-

[1] Strab. lib. 14, p. 652. — [a] L'oligarchie établie à Rhodes du temps d'Aristote, subsistait encore du temps de Strabon. — [2] Polyb. lib. 5, p. 428; id. excerpt. legat. p. 924. Diod. lib. 20, p. 820. Hirt. de bell. Alexandr. cap. 15. — [3] Diod. lib. 20, p. 809.
[b] Voyez la Note IX à la fin du volume.

chés à certaines formes d'ordre et de décence, que de pareilles attaques n'ont chez eux qu'une influence passagère. Ils se montrent en public avec des habits modestes et un maintien grave. On ne les voit jamais courir dans les rues, et se précipiter les uns sur les autres. Ils assistent aux spectacles en silence; et dans ces repas où règne la confiance de l'amitié et de la gaieté, ils se respectent eux-mêmes[1].

Nous parcourûmes l'île dans sa partie orientale, où l'on prétend qu'habitaient autrefois des géants[2]. On y a découvert des os d'une grandeur énorme[3]. On nous en avait montré de semblables en d'autres lieux de la Grèce. Cette race d'hommes a-t-elle existé ? Je l'ignore.

Au bourg de Linde, le temple de Minerve est remarquable, non-seulement par sa haute antiquité et par les offrandes des rois[4], mais encore par deux objets qui fixèrent notre attention. Nous y vîmes, tracée en lettres d'or, cette ode de Pindare que Stratonicus nous avait fait entendre[5]. Non loin de là se trouve le portrait d'Hercule; il est de Parrhasius, qui, dans une inscription placée au bas du tableau, atteste qu'il avait représenté le dieu tel qu'il

[1] Dio Chrysost. orat. 31, p. 359; orat. 32, p. 377. — [2] Diod. lib. 5, p. 327. — [3] Phleg. de reb. mirab. cap. 16. — [4] Herodot. lib. 2, cap. 182 Note de M. Larcher, t. 2, p. 519. Meurs. in Rhod. lib. 1, cap. 6. — [5] Gorg. ap. Schol. Pind. olymp. 7, p. 76. Alter Schol. p. 88.

l'avait vu plus d'une fois en songe[1]. D'autres ouvrages du même artiste excitaient l'émulation d'un jeune homme de Caunus, que nous connûmes, et qui se nommait Protogène. Je le cite, parce qu'on augurait, d'après ses premiers essais, qu'il se placerait un jour à côté ou au dessus de Parrhasius.

Parmi les gens de lettres qu'a produits l'île de Rhodes, nous citerons d'abord Cléobule, l'un des sages de la Grèce ; ensuite Timocréon et Anaxandride, l'un et l'autre célèbres par leurs comédies. Le premier était à-la-fois athlète et poète, très-vorace et très-satirique. Dans ses pièces de théâtre, ainsi que dans ses chansons, il déchira sans pitié Thémistocle et Simonide. Après sa mort, Simonide fit son épitaphe ; elle était conçue en ces termes : « J'ai passé ma vie à manger, à boire, et à dire du « mal de tout le monde[2]. »

Anaxandride, appelé à la cour du roi de Macédoine, augmenta par une de ses pièces l'éclat des fêtes qu'on y célébrait[3]. Choisi par les Athéniens pour composer le dithyrambe qu'on devait chanter dans une cérémonie religieuse, il parut à cheval à la tête du chœur, ses cheveux tombant sur ses épaules, vêtu d'une robe de pourpre garnie de franges

[1] Plin. lib. 35, cap. 10, p. 694. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 543. — [2] Athen. lib. 10, cap. 4, p. 415. Anthol. lib. 3, cap. 6, p. 212. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 27. Plut. in Themist. t. 1, p. 122. Suid. in Τιμοκρ. — [3] Suid. in Ἀναξανδρ.

d'or, et chantant lui-même ses vers [1]; il crut que cet appareil, soutenu d'une belle figure, lui attirerait l'admiration de la multitude. Sa vanité lui donnait une humeur insupportable. Il avait fait soixante-cinq comédies. Il remporta dix fois le prix; mais, beaucoup moins flatté de ses victoires qu'humilié de ses chûtes, au lieu de corriger les pièces qui n'avaient pas réussi, il les envoyait, dans un accès de colère, aux épiciers, pour qu'elles servissent d'enveloppes [2].

Que d'après ces exemples, on ne juge pas du caractère de la nation. Timocréon et Anaxandride vécurent loin de leur patrie, et ne cherchèrent que leur gloire personnelle.

L'île de Rhodes est beaucoup plus petite que celle de Crète [a]. Toutes deux m'ont paru mériter de l'attention : la première s'est élevée au dessus de ses moyens; la seconde est restée au dessous des siens. Notre traversée de l'une à l'autre fut très-heureuse. Nous descendîmes au port de Cnosse, éloigné de cette ville de vingt-cinq stades [3] [b]. — L'île de Crète.

Du temps de Minos, Cnosse était la capitale de l'île de Crète [4]. Les habitants voudraient lui conserver la même prérogative, et fondent leur prétention,

[1] Athen. lib. 9, cap. 4, p. 374. — [2] Id. ibid. — [a] Aujourd'hui Candie. — [3] Strab. lib. 10, p. 476. — [b] Environ une lieue. — [4] Strab. ibid. Homer. odyss. lib. 19, v. 178.

non sur leur puissance actuelle, mais sur la gloire de leurs ancêtres [1], et sur un titre encore plus respectable à leurs yeux : c'est le tombeau de Jupiter [2]; c'est cette caverne fameuse où ils disent qu'il fut enseveli. Elle est creusée au pied du mont Ida, à une légère distance de la ville. Ils nous pressèrent de la voir, et le Cnossien qui avait la complaisance de nous loger, voulut absolument nous accompagner.

Il fallait traverser la place publique; elle était pleine de monde. On nous dit qu'un étranger devait prononcer un discours en l'honneur des Crétois. Nous ne fûmes pas étonnés du projet; nous avions vu, en plusieurs endroits de la Grèce, des orateurs ou des sophistes composer ou réciter en public le panégyrique d'un peuple, d'un héros, ou d'un personnage célèbre [3]. Mais quelle fut notre surprise, quand l'étranger parut à la tribune! C'était Stratonicus. La veille il s'était concerté, à notre insu, avec les principaux magistrats, qu'il avait connus dans un voyage précédent.

Après avoir représenté les anciens habitants de l'île dans un état de barbarie et d'ignorance [4] : C'est parmi vous, s'écria-t-il, que tous les arts furent

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 353. — [2] Meurs. in Cret. cap. 3 et 4. — [3] Isocr. in paneg. t. 1, p. 120; id. in Helen. encom. t. 2, p. 114. Plat. in Hipp. min. t. 1, p. 363. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 192. — [4] Herodot. lib. 1, cap. 173. Diod. lib. 5, p. 334.

découverts; c'est vous qui en avez enrichi la terre. Saturne vous donna l'amour de la justice, et cette simplicité de cœur qui vous distingue [1]. Vesta vous apprit à bâtir des maisons, Neptune à construire des vaisseaux. Vous devez à Cérès la culture du blé, à Bacchus celle de la vigne, à Minerve celle de l'olivier [2]. Jupiter détruisit les géants qui voulaient vous asservir [3]. Hercule vous délivra des serpents, des loups, et des diverses espèces d'animaux malfaisants [4]. Les auteurs de tant de bienfaits, admis par vos soins au nombre des dieux, reçurent le jour dans cette belle contrée, et ne sont maintenant occupés que de son bonheur.

L'orateur parla ensuite des guerres de Minos, de ses victoires sur les Athéniens, des étranges amours de Pasiphaé, de cet homme plus étrange encore qui naquit avec une tête de taureau, et qui fut nommé Minotaure. Stratonicus, en rassemblant les traditions les plus contradictoires, et les fables les plus absurdes, les avait exposées comme des vérités importantes et incontestables. Il en résultait un ridicule qui nous faisait trembler pour lui; mais la multitude, enivrée des louanges dont il l'accablait, ne cessa de l'interrompre par des applaudissements.

[1] Diod. lib. 5, p. 334. — [2] Id. ibid. p. 336, etc. — [3] Id. ibid. p. 338. — [4] Id. lib. 4, p. 225. Plut. de inimic. util. t. 2, p. 86. Ælian. hist. animal. lib. 3, cap. 32. Plin. lib. 8, cap. 58, t. 1, p. 484.

La séance finie, il vint nous joindre : nous lui demandâmes si, en voulant s'amuser aux dépens de ce peuple, il n'avait pas craint de l'irriter par l'excès des éloges. Non, répondit-il ; la modestie des nations, ainsi que celle des particuliers, est une vertu si douce, qu'on peut sans risque la traiter avec insolence.

Le chemin qui conduit à l'antre de Jupiter est très-agréable : sur ses bords, des arbres superbes ; à ses côtés, des prairies charmantes, et un bois de cyprès remarquables par leur hauteur et leur beauté, bois consacré au dieu, ainsi qu'un temple que nous trouvâmes ensuite [1]. A l'entrée de la caverne sont suspendues quantité d'offrandes. On nous fit remarquer comme une singularité, un de ces peupliers noirs qui tous les ans portent du fruit : on nous dit qu'il en croissait d'autres aux environs, sur les bords de la fontaine Saurus [2]. La longueur de l'antre peut être de deux cents pieds, sa largeur de vingt [3]. Au fond nous vîmes un siége qu'on nomme le trône de Jupiter, et sur les parois cette inscription tracée en anciens caractères : C'EST ICI LE TOMBEAU DE ZAN [4] [a].

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 625. — [2] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 5, p. 124. [3] Benedet. Bordon. Isolar. p. 49. — [4] Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 4, p. 78. — [a] *Zan* est la même chose que Ζὴν, Jupiter. Il paraît par une médaille du Cabinet national, que les Crétois prononçaient *Tan*. (Mém. de l'acad. t. 26, p. 546.) Cette inscription n'était pas d'une haute antiquité.

Comme il était établi que le dieu se manifestait, dans le souterrain sacré, à ceux qui venaient le consulter, des hommes d'esprit profitèrent de cette erreur pour éclairer ou pour séduire les peuples. On prétend en effet que Minos [1], Epiménide et Pythagore, voulant donner une sanction divine à leurs lois ou à leurs dogmes, descendirent dans la caverne, et s'y tinrent plus ou moins de temps renfermés [2].

De là nous allâmes à la ville de Gortyne, l'une des principales du pays; elle est située au commencement d'une plaine très-fertile. En arrivant, nous assistâmes au jugement d'un homme accusé d'adultère. Il en fut convaincu; on le traita comme le vil esclave des sens. Déchu des priviléges de citoyen, il parut en public avec une couronne de laine, symbole d'un caractère efféminé, et fut obligé de payer une somme considérable [3].

On nous fit monter sur une colline par un chemin très-rude [4], jusqu'à l'ouverture d'une caverne, dont l'intérieur présente à chaque pas des circuits et des sinuosités sans nombre. C'est là surtout qu'on connaît le danger d'une première faute; c'est là que l'erreur d'un moment peut coûter la vie au voya-

[1] Homer. odyss. lib. 19, v. 179. Plat. in Min. t. 2, p. 319. — [2] Diog. Laert. lib. 8, §. 3.
[3] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 12. Not. Perizon. ibid. — [4] Tournef. voyag. t. 1, p. 67.

geur indiscret. Nos guides, à qui une longue expérience avait appris à connaître tous les replis de ces retraites obscures, s'étaient armés de flambeaux. Nous suivîmes une espèce d'allée, assez large pour y laisser passer deux ou trois hommes de front, haute en certains endroits de sept à huit pieds; en d'autres, de deux ou trois seulement. Après avoir marché ou rampé pendant l'espace d'environ douze cents pas, nous trouvâmes deux salles presque rondes, ayant chacune vingt-quatre pieds de diamètre, sans autre issue que celle qui nous y avait conduits, toutes deux taillées dans le roc, ainsi qu'une partie de l'allée que nous venions de parcourir [1].

Nos conducteurs prétendaient que cette vaste caverne était précisément ce fameux labyrinthe où Thésée mit à mort le Minotaure que Minos y tenait renfermé. Ils ajoutaient que dans l'origine, le labyrinthe ne fut destiné qu'à servir de prison [2] [a].

Dans les pays de montagnes, le défaut de cartes topographiques nous obligeait souvent à gagner une hauteur pour reconnaître la position respective des lieux. Le sommet du mont Ida nous présentait une station favorable. Nous prîmes des provisions pour quelques jours. Une partie de la route se fait à che-

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 65. — [2] Philoch. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 6. — [a] Voyez la Note X à la fin du volume.

val, et l'autre à pied [1]. On visite, en montant, les antres où s'étaient établis les premiers habitants de la Crète [2]. On traverse des bois de chênes, d'érables et de cèdres. Nous étions frappés de la grosseur des cyprès, de la hauteur des arbousiers et des andrachnés [3]. A mesure qu'on avance, le chemin devient plus escarpé, le pays plus désert. Nous marchions quelquefois sur les bords des précipices, et pour comble d'ennui, il fallait supporter les froides réflexions de notre hôte. Il comparait les diverses régions de la montagne, tantôt aux différents âges de la vie, tantôt aux dangers de l'élévation, et aux vicissitudes de la fortune. Eussiez-vous pensé, disait-il, que cette masse énorme, qui occupe au milieu de notre île un espace de six cents stades de circonférence [4] [a], qui a successivement offert à nos regards des forêts superbes, des vallées et des prairies délicieuses [5], des animaux sauvages et paisibles [6], des sources abondantes qui vont au loin fertiliser nos campagnes [7], se terminerait par quelques rochers, sans cesse battus des vents, sans cesse couverts de neiges et de glaces [8] ?

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 52. — [2] Diod. lib. 5, p. 334. — [3] Dionys. perieg. v. 503. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 3, p. 121; lib. 4, cap. 1, p. 283. Meurs. in Cret. cap. 9. Belon, observ. liv. 1, chap. 16 et 17. — [4] Strab. lib. 10, p. 475. — [a] Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. — [5] Theophr. de vent. p. 405. Diod. lib. 5, p. 338. Wessel. not. in Diod. t. 1, p. 386. Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 3, p. 73. Belon, observ. liv. 1, chap. 16. [6] Meurs. ibid. cap. 8, p. 100. — [7] Id. ibid. cap. 6, p. 89. — [8] Diod. lib. 5, p. 338. Tournef. voyag. t. 1, p. 53.

La Crète doit être comptée parmi les plus grandes îles connues [1]. Sa longueur d'orient en occident est, à ce qu'on prétend, de deux mille cinq cents stades [2] [a]; dans son milieu, elle en a environ quatre cents de largeur [3] [b]; beaucoup moins partout ailleurs [4]. Au midi, la mer de Libye baigne ses côtes; au nord, la mer Egée : à l'est, elle s'approche de l'Asie ; à l'ouest, de l'Europe [5]. Sa surface est hérissée de montagnes, dont quelques-unes, moins élevées que le mont Ida, sont néanmoins d'une très-grande hauteur : on distingue dans sa partie occidentale les *Monts Blancs*, qui forment une chaîne de trois cents stades de longueur [6] [c].

Sur les rivages de la mer, et dans l'intérieur des terres, de riches prairies sont couvertes de troupeaux nombreux ; des plaines bien cultivées présentent successivement d'abondantes moissons de blé, de vin, d'huile, de miel, et de fruits de toute espèce [7]. L'île produit quantité de plantes salutaires [8]; les arbres y sont très-vigoureux : les cyprès s'y plaisent beaucoup ; ils croissent, à ce qu'on dit, au mi-

[1] Scyl. ap. geogr. min. t. 1, p. 56. Tim. ap. Strab. lib. 14, p. 554. Eustath. in Dionys. v. 568. — [2] Scyl. ibid. Dicæarch. stat. græc. ap. geogr. min. t. 2, p. 24. Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 3, p. 8. — [a] Quatre-vingt-quatorze lieues douze cent cinquante toises. — [3] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 209. — [b] Quinze lieues trois cents toises. — [4] Strab. lib. 10, p. 475. — [5] Id. ibid. p. 474. — [6] Id. ibid. p. 475. — [c] Onze lieues huit cent cinquante toises. — [7] Id. ibid. Homer. odyss. lib. 19, v. 173. Diod. lib. 5, p. 343. Tournef. voyag. t. 1, p. 23, 37, 42, etc. Meurs. in Cret. lib. 2, cap. 7, p. 94; cap. 9, p. 102. — [8] Meurs. ibid. cap. 10, p. 108.

lieu des neiges éternelles qui couronnent les Monts Blancs, et qui leur ont fait donner ce nom [1].

La Crète était fort peuplée du temps d'Homère: on y comptait quatre-vingt dix ou cent villes [2]. Je ne sais si le nombre en a depuis augmenté ou diminué. On prétend que les plus anciennes furent construites sur les flancs des montagnes, et que les habitants descendirent dans les plaines, lorsque les hivers devinrent plus rigoureux et plus longs [3]. J'ai déja remarqué, dans mon voyage de Thessalie, qu'on se plaignait à Larisse de l'augmentation successive du froid [a].

Le pays étant partout montueux et inégal, la course à cheval est moins connue des habitants, que la course à pied; et, par l'exercice continuel qu'ils font de l'arc et de la fronde dès leur enfance, ils sont devenus les meilleurs archers et les plus habiles frondeurs de la Grèce [4].

L'île est d'un difficile accès [5]. La plupart de ses ports sont exposés aux coups de vent [6]; mais comme il est aisé d'en sortir avec un temps favorable, on pourrait y préparer des expéditions pour toutes les

[1] Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 2, p. 118; lib. 4, cap. 1, p. 283. Plin. lib. 16, cap. 33, t. 2, p. 25. Tournef. voyag. t. 1, p. 28. — [2] Homer. odyss. lib. 19, v. 174; id. iliad. lib. 2, v. 649. Eustath. in iliad. lib. 2, t. 1, p. 313. — [3] Theophr. de vent. p. 405. — [a] Voyez le Chapitre XXXV de cet ouvrage, t. 3, p. 331. — [4] Meurs. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 177. Belon, observ. liv. 1, chap. 5. — [5] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 333, E. — [6] Homer. ibid. v. 189. Eustath. ibid. t. 3, p. 1861, lin. 43.

parties de la terre [1]. Les vaisseaux qui partent du promontoire le plus oriental, ne mettent que trois ou quatre jours pour aborder en Egypte [2]; il ne leur en faut que dix pour se rendre au Palus Méotide au dessus du Pont-Euxin [3].

La position des Crétois au milieu des nations connues, leur extrême population, et les richesses de leur sol, font présumer que la nature les avait destinés à ranger toute la Grèce sous leur obéissance [4]. Dès avant la guerre de Troie, ils soumirent une partie des îles de la mer Egée [5], et s'établirent sur quelques côtes de l'Asie et de l'Europe [6]. Au commencement de cette guerre, quatre-vingts de leurs vaisseaux abordèrent sur les rives d'Ilium, sous les ordres d'Idoménée et de Mérion [7]. Bientôt après, l'esprit des conquêtes s'éteignit parmi eux, et dans ces derniers temps il a été remplacé par des sentiments qu'on aurait de la peine à justifier. Lors de l'expédition de Xerxès, ils obtinrent de la Pythie une réponse qui les dispensait de secourir la Grèce [8]; et pendant la guerre du Péloponèse, guidés, non par un principe de justice, mais par l'appât du gain, ils mirent à la solde des Athéniens un corps de frondeurs et d'archers que ces derniers leur avaient demandés [9].

[1] Diod. lib. 4, p. 225. — [2] Strab. lib. 10, p. 475. — [3] Diod. lib. 3, p. 167. — [4] Aristot. ibid. p. 332. — [5] Meurs. in Cret. lib. 3, cap. 3, p. 128. — [6] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 210. [7] Homer. iliad. lib. 2, v. 645. — [8] Herodot. lib. 7, cap. 169. — [9] Thucyd. lib. 7, cap. 57.

Tel ne fut jamais l'esprit de leurs lois, de ces lois d'autant plus célèbres, qu'elles en ont produit de plus belles encore. Regrettons de ne pouvoir citer ici tous ceux qui parmi eux s'occupèrent de ce grand objet; prononçons du moins avec respect le nom de Rhadamanthe qui, dès les plus anciens temps, jeta les fondements de la législation [1], et celui de Minos qui éleva l'édifice.

Lycurgue emprunta des Crétois l'usage des repas en commun, les règles sévères de l'éducation publique, et plusieurs autres articles qui semblent établir une conformité parfaite entre ses lois et celles de Crète. Pourquoi donc les Crétois ont-ils plus tôt et plus honteusement dégénéré de leurs institutions que les Spartiates? Si je ne me trompe, en voici les principales causes.

1.° Dans un pays entouré de mers ou de montagnes qui le séparent des régions voisines, il faut que chaque peuplade sacrifie une partie de sa liberté pour conserver l'autre, et qu'afin de se protéger mutuellement, leurs intérêts se réunissent dans un centre commun. Sparte étant devenue, par la valeur de ses habitants ou par les institutions de Lycurgue, la capitale de la Laconie, on vit rarement s'élever des troubles dans la province. Mais en Crète,

[1] Ephor. ap. Strab. lib. 10, p. 476 et 482.

les villes de Cnosse, de Gortyne, de Cydonie, de Phestus, de Lyctos et quantité d'autres, forment autant de républiques indépendantes, jalouses, ennemies, toujours en état de guerre les unes contre les autres [1]. Quand il survient une rupture entre les peuples de Cnosse et de Gortyne sa rivale, l'île est pleine de factions; quand ils sont unis, elle est menacée de la servitude [2].

2.° A la tête de chacune de ces républiques, dix magistrats, nommés Cosmes [3] [a], sont chargés de l'administration, et commandent les armées. Ils consultent le sénat, et présentent les décrets, qu'ils dressent de concert avec cette compagnie, à l'assemblée du peuple, qui n'a que le privilège de les confirmer [4]. Cette constitution renferme un vice essentiel. Les Cosmes ne sont choisis que dans une certaine classe de citoyens; et comme, après leur année d'exercice, ils ont le droit exclusif de remplir les places vacantes dans le sénat, il arrive qu'un petit nombre de familles, revêtues de toute l'autorité, refusent d'obéir aux lois, exercent, en se réunissant, le pouvoir le plus despotique, et donnent lieu, en se divisant, aux plus cruelles séditions [5].

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 490. — [2] Strab. lib. 10, p. 478 et 479. Polyb. lib. 4, p. 319. — [3] Chishull. antiq. Asiat. p. 108. — [a] Ce nom, écrit en grec, tantôt Κόσμοι, tantôt Κόσμιοι, peut signifier Ordonnateurs ou Prud-hommes. (Chishull. antiq. Asiat. p. 123.) Les anciens auteurs les comparent quelquefois aux Ephores de Lacédémone. — [4] Aristot. ibid. cap. 10, t. 2, p. 333. — [5] Id. ibid. Polyb. lib. 6, p. 490.

3.° Les lois de Lycurgue établissent l'égalité des fortunes parmi les citoyens, et la maintiennent par l'interdiction du commerce et de l'industrie ; celles de Crète permettent à chacun d'augmenter son bien [1]. Les premières défendent toute communication avec les nations étrangères : ce trait de génie avait échappé aux législateurs de Crète. Cette île, ouverte aux commerçants et aux voyageurs de tous les pays, reçut de leurs mains la contagion des richesses et celle des exemples. Il semble que Lycurgue fonda de plus justes espérances sur la sainteté des mœurs que sur la beauté des lois : qu'en arriva-t-il ? dans aucun pays, les lois n'ont été aussi respectées qu'elles le furent par les magistrats et par les citoyens de Sparte. Les législateurs de Crète paraissent avoir plus compté sur les lois que sur les mœurs, et s'être plus donné de soins pour punir le crime que pour le prévenir : injustices dans les chefs, corruption dans les particuliers, voilà ce qui résulta de leurs réglements [2].

La loi du Syncrétisme, qui ordonne à tous les habitants de l'île de se réunir si une puissance étrangère y tentait une descente, ne saurait les défendre, ni contre leurs divisions, ni contre les armes de

[1] Polyb. lib. 6, p. 489. — [2] Id. ibid. p. 490. Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 10, p. 231.

l'ennemi [1], parce qu'elle ne ferait que suspendre les haines au lieu de les éteindre, et qu'elle laisserait subsister trop d'intérêts particuliers dans une confédération générale.

On nous parla de plusieurs Crétois qui se sont distingués en cultivant la poésie ou les arts. Epiménide, qui, par certaines cérémonies religieuses, se vantait de détourner le courroux céleste, devint beaucoup plus célèbre que Myson qui ne fut mis qu'au nombre des sages [2].

En plusieurs endroits de la Grèce, on conserve avec respect de prétendus monuments de la plus haute antiquité : à Chéronée le sceptre d'Agamemnon [3], ailleurs la massue d'Hercule [4] et la lance d'Achille [5]; mais j'étais plus jaloux de découvrir, dans les maximes et dans les usages d'un peuple, les débris de son ancienne sagesse. Les Crétois ne mêlent jamais les noms des dieux dans leurs serments [6]. Pour les prémunir contre les dangers de l'éloquence, on avait défendu l'entrée de l'île aux professeurs de l'art oratoire [7]. Quoiqu'ils soient aujourd'hui plus indulgents à cet égard, ils parlent encore avec la même précision que les Spar-

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 333, E. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 490.
[2] Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 11, etc. — [3] Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 795. — [4] Id. lib. 2, cap. 31, p. 185. — [5] Id. lib. 3, cap. 3, p. 211. — [6] Porphyr. de abstin. lib. 3, §. 16, p. 251. Meurs. ibid. cap. 1, p. 195. — [7] Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292.

tiates, et sont plus occupés des pensées que des mots [1].

Je fus témoin d'une querelle survenue entre deux Cnossiens. L'un dans un accès de fureur dit à l'autre : « Puisses-tu vivre en mauvaise compagnie ! » et le quitta aussitôt. On m'apprit que c'était la plus forte imprécation à faire contre son ennemi [2].

Il en est qui tiennent une espèce de registre des jours heureux et des jours malheureux ; et comme ils ne comptent la durée de leur vie que d'après les calculs des premiers, ils ordonnent d'inscrire sur leurs tombeaux cette formule singulière : « Ci gît un « tel, qui exista pendant tant d'années, et qui en « vécut tant [3]. »

Un vaisseau marchand et une galère à trois rangs de rames devaient partir incessamment du port de Cnosse [4], pour se rendre à Samos. Le premier, à cause de sa forme ronde, faisait moins de chemin que le second. Nous le préférâmes, parce qu'il devait toucher aux îles où nous voulions descendre.

Nous formions une société de voyageurs qui ne pouvaient se lasser d'être ensemble. Tantôt rasant la côte, nous étions frappés de la ressemblance ou de la variété des aspects ; tantôt, moins distraits

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 641, E. — [2] Val. Max. lib. 7, cap. 2, extern. n.° 18.
[3] Meurs. in Cret. lib. 4, cap. 9, p. 230. — [4] Strab. lib. 10, p. 476.

par les objets extérieurs, nous discutions avec chaleur des questions qui, au fond, ne nous intéressaient guère ; quelquefois des sujets de philosophie, de littérature et d'histoire remplissaient nos loisirs. On s'entretint un jour du pressant besoin que nous avons de répandre au dehors les fortes émotions qui agitent nos ames. L'un de nous rapporta cette réflexion du philosophe Archytas : « Qu'on vous élève « au haut des cieux, vous serez ravi de la grandeur « et de la beauté du spectacle ; mais aux transports « de l'admiration succédera bientôt le regret amer « de ne pouvoir les partager avec personne[1]. » Dans cette conversation, je recueillis quelques autres remarques. En Perse[2], il n'est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. — Les vieillards vivent plus de souvenirs que d'espérances[3]. — Combien de fois un ouvrage annoncé et prôné d'avance a trompé l'attente du public[4] !

Un autre jour, on traitait d'infâme ce citoyen d'Athènes qui donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre sans cesse appeler le juste[5]. Je sens, répondit Protésilas, que dans un moment d'humeur j'eusse fait la même chose que cet Athénien ; mais auparavant, j'aurais

[1] Cicer de amic. cap. 23, t. 3, p. 349. — [2] Herodot. lib. 1, cap. 138. — [3] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 13, p. 565, B. — [4] Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 54. — [5] Plut. in Aristid. t. 1, p. 322. Nep. in Aristid. cap. 1.

dit à l'assemblée générale : Aristide est juste ; je le suis autant que lui ; d'autres le sont autant que moi : quel droit avez-vous de lui accorder exclusivement un titre qui est la plus noble des récompenses ? Vous vous ruinez en éloges ; et ces brillantes dissipations ne servent qu'à corrompre les vertus éclatantes, qu'à décourager les vertus obscures. J'estime Aristide, et je le condamne ; non que je le croie coupable, mais parce qu'à force de m'humilier, vous m'avez forcé d'être injuste.

Il fut ensuite question de Timon qu'on surnomma le Misanthrope, et dont l'histoire tient en quelque façon à celle des mœurs. Personne de la compagnie ne l'avait connu ; tous en avaient ouï parler diversement à leurs pères. Les uns en faisaient un portrait avantageux, les autres le peignaient de noires couleurs [1]. Au milieu de ces contradictions, on présenta une formule d'accusation semblable à celles qu'on porte aux tribunaux d'Athènes, et conçue en ces termes : « Stratonicus accuse Timon d'avoir haï tous les hommes ; pour peine, la haine de tous les hommes. » On admit la cause, et Philotas fut constitué défenseur de Timon. Je vais donner l'extrait des moyens employés de part et d'autre.

[1] Tanaquil. Faber, in Lucian. Timon. p. 89. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 14, p. 74.

Je défère à votre tribunal, dit Stratonicus, un caractère féroce et perfide. Quelques amis de Timon ayant, à ce qu'on prétend, payé ses bienfaits d'ingratitude [1], tout le genre humain devint l'objet de sa vengeance [2]. Il l'exerçait sans cesse contre les opérations du gouvernement, contre les actions des particuliers. Comme si toutes les vertus devaient expirer avec lui, il ne vit plus sur la terre que des impostures et des crimes ; et dès ce moment, il fut révolté de la politesse des Athéniens, et plus flatté de leurs mépris que de leur estime. Aristophane qui le connaissait, nous le représente comme entouré d'une enceinte d'épines qui ne permettait pas de l'approcher ; il ajoute qu'il fut détesté de tout le monde, et qu'on le regardait comme le rejeton des furies [3].

Ce n'était pas assez encore : il a trahi sa patrie ; j'en fournis la preuve. Alcibiade venait de faire approuver par l'assemblée générale, des projets nuisibles à l'état : « Courage, mon fils ! lui dit Timon ; « je te félicite de tes succès ; continue, et tu perdras « la république [4]. » Quelle horreur ! et qui oserait prendre la défense d'un tel homme ?

[1] Lucian in Tim. t. 1, §. 8, p. 114. — [2] Cicer. tuscul. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 338 ; id. de amic. cap. 23, t. 3, p. 349. Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385.
[3] Aristoph. in Lysistr. v. 810 ; in av. v. 1548. — [4] Plut. in Alcib. t. 1, p. 199 ; in Anton. p. 948.

Le sort m'a chargé de ce soin, répondit Philotas, et je vais m'en acquitter. Remarquons d'abord l'effet que produisirent les paroles de Timon sur le grand nombre d'Athéniens qui accompagnaient Alcibiade. Quelques-uns, à la vérité, l'accablèrent d'injures; mais d'autres prirent le parti d'en rire; et les plus éclairés en furent frappés comme d'un trait de lumière [1]. Ainsi Timon prévit le danger, en avertit, et ne fut point écouté. Pour le noircir encore plus, vous avez cité Aristophane, sans vous apercevoir que son témoignage suffit pour justifier l'accusé. « C'est ce Timon, dit le poète, c'est cet « homme exécrable, et issu des furies, qui vomit « sans cesse des imprécations contre les scélérats [2]. » Vous l'entendez, Stratonicus; Timon ne fut coupable que pour s'être déchaîné contre des hommes pervers.

Il parut dans un temps où les mœurs anciennes luttaient encore contre des passions liguées pour les détruire. C'est un moment redoutable pour un état: c'est alors que dans les caractères faibles, et jaloux de leur repos, les vertus sont indulgentes et se prêtent aux circonstances; que dans les caractères vigoureux, elles redoublent de sévérité, et se rendent quelquefois odieuses par une inflexible roi-

[1] Plut. in Alcib. t. 1, p. 199. — [2] Aristoph. in Lysistr. v. 816.

deur. Timon joignait à beaucoup d'esprit et de probité, les lumières de la philosophie [1]; mais, aigri peut-être par le malheur, peut-être par les progrès rapides de la corruption, il mit tant d'âpreté dans ses discours et dans ses formes, qu'il aliéna tous les esprits. Il combattait pour la même cause que Socrate qui vivait de son temps, que Diogène avec qui on lui trouve bien des rapports [2]. Leur destinée a dépendu de leurs différents genres d'attaque. Diogène combat les vices avec le ridicule, et nous rions avec lui; Socrate les poursuivit avec les armes de la raison, et il lui en coûta la vie; Timon avec celles de l'humeur : il cessa d'être dangereux, et fut traité de Misanthrope, expression nouvelle alors, qui acheva de le décréditer auprès de la multitude, et le perdra peut-être auprès de la postérité [3].

Je ne puis croire que Timon ait enveloppé tout le genre humain dans sa censure. Il aimait les femmes [4]. Non, reprit Stratonicus aussitôt; il ne connut pas l'amour, puisqu'il ne connut pas l'amitié. Rappelez-vous ce qu'il dit à cet Athénien qu'il semblait chérir, et qui, dans un repas, tête à tête avec lui, s'étant écrié, O Timon, l'agréable souper! n'en

[1] Plin. lib. 7, cap. 19, t. 1, p. 385. Suid. in Τιμ. Schol. Aristoph. in Lysistr. v. 816.
[2] Plin. ibid. — [3] Anthol. lib. 3, p. 218. — [4] Aristoph. in Lysistr. v. 820.

reçut que cette réponse outrageante : Oui, si vous n'en étiez pas [1].

Ce ne fut peut-être, dit Philotas, qu'une plaisanterie amenée par la circonstance. Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis, mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de sa vertu, et dont l'originalité ne peut jamais déplaire aux gens de goût. Car, de la part d'un homme qu'entraîne trop loin l'amour du bien public, les saillies de l'humeur sont piquantes, parce qu'elles dévoilent le caractère en entier. Il monta un jour à la tribune ; le peuple, surpris de cette soudaine apparition, fit un grand silence : « Athéniens, dit-il, j'ai un petit terrain ; je « vais y bâtir. Il s'y trouve un figuier ; je dois l'arra- « cher. Plusieurs citoyens s'y sont pendus ; si la même « envie prend à quelqu'un de vous, je l'avertis qu'il « n'a pas un moment à perdre [2]. »

Stratonicus, qui ne savait pas cette anecdote, en fut si content, qu'il se désista de son accusation. Cependant on recueillit les avis, et l'on décida que, par l'amertume de son zèle, Timon perdit l'occasion de contribuer au salut de la morale ; que néanmoins une vertu intraitable est moins dangereuse qu'une lâche complaisance, et que si la plupart des

[1] Plut. in Anton. t. 1, p. 948. — [2] Id. ibid.

Athéniens avaient eu pour les scélérats la même horreur que Timon, la république subsisterait encore dans son ancienne splendeur.

Après ce jugement, on parut étonné de ce que les Grecs n'avaient point élevé de temples à l'Amitié. Je le suis bien plus, dit Lysis, de ce qu'ils n'en ont jamais consacré à l'Amour. Quoi! point de fêtes ni de sacrifices pour le plus ancien et le plus beau des dieux [1]! Alors s'ouvrit une carrière immense, que l'on parcourut plusieurs fois. On rapportait sur la nature de l'amour les traditions anciennes, les opinions des modernes. On n'en reconnaissait qu'un, on en distinguait plusieurs [2]; on n'en admettait que deux, l'un céleste et pur, l'autre terrestre et grossier [3]. On donnait ce nom au principe qui ordonna les parties de la matière agitées dans le chaos [4], à l'harmonie qui règne dans l'univers, aux sentiments qui rapprochent les hommes [5]. Fatigué de tant de savoir et d'obscurités, je priai les combattants de réduire cette longue dispute à un point unique. Regardez-vous, leur dis-je, l'amour comme un dieu? Non, répondit Stratonicus; c'est un pauvre qui demande l'aumône [6]. Il commençait à développer sa

[1] Hesiod. theogon. v. 120. Aristoph. in av. v. 701. Plat. in conv. t. 3, p. 177, 178, etc.
[2] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 23, t. 2, p. 506. — [3] Plat. ibid. p. 180. — [4] Cudw. system. intellect. t. 1, p. 160. Moshem. not. x, p. 161. Bruck. t. 1, p. 416. — [5] Plat. ibid. p. 179, 186, etc. — [6] Id. ibid. p. 200 et 203. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, p. 280.

pensée, lorsqu'un effroi mortel s'empara de lui. Le vent soufflait avec violence; notre pilote épuisait vainement les ressources de son art. Lysis, que Stratonicus n'avait cessé d'importuner de questions, saisit ce moment pour lui demander quels étaient les bâtiments où l'on court le moins de risques; si c'étaient les ronds ou les longs. Ceux qui sont à terre, répondit-il [1]. Ses vœux furent bientôt comblés; un coup de vent nous porta dans le port de Cos. Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec.

Cette île est petite, mais très-agréable. A l'exception de quelques montagnes qui la garantissent des vents impétueux du midi, le pays est uni et d'une grande fécondité [2]. Un tremblement de terre ayant détruit une partie de l'ancienne ville [3], et les habitants se trouvant ensuite déchirés par des factions, la plupart vinrent, il y a quelques années, s'établir au pied d'un promontoire, à quarante stades [a] du continent de l'Asie. Rien de si riche en tableaux que cette position; rien de si magnifique que le port, les murailles et l'intérieur de la nouvelle ville [4]. Le célèbre temple d'Esculape, situé dans le faubourg, est couvert d'offrandes, tributs de la reconnaissance des malades; et d'inscriptions qui

L'île de Cos.

[1] Athen. lib. 8, cap. 10, p. 350. — [2] Strab. lib. 14, p. 657. — [3] Thucyd. lib. 8, cap. 41. Strab. ibid. — [a] Environ une lieue et demie. — [4] Diod. lib. 15, p. 386.

indiquent et les maux dont ils étaient affligés, et les remèdes qui les en ont délivrés [1].

Hippocrate.

Un plus noble objet fixait notre attention. C'est dans cette île que naquit Hippocrate, la première année de la quatre-vingtième olympiade [2] [a]. Il était de la famille des Asclépiades [3], qui, depuis plusieurs siècles, conserve la doctrine d'Esculape, auquel elle rapporte son origine [4]. Elle a formé trois écoles, établies, l'une à Rhodes, la seconde à Cnide, et la troisième à Cos [5]. Il reçut de son père Héraclide les éléments des sciences; et convaincu bientôt que, pour connaître l'essence de chaque corps en particulier, il faudrait remonter aux principes constitutifs de l'univers [6], il s'appliqua tellement à la physique générale, qu'il tient un rang honorable parmi ceux qui s'y sont le plus distingués [7].

Les intérêts de la médecine se trouvaient alors entre les mains de deux classes d'hommes qui travaillaient, à l'insu l'une de l'autre, à lui ménager un triomphe éclatant. D'un côté, les philosophes ne pouvaient s'occuper du système général de la nature, sans laisser tomber quelques regards sur le corps humain, sans assigner à certaines causes les

[1] Strab. lib. 8, p. 374; lib. 14, p. 657. — [2] Soran. vit. Hippocr. Fréret, déf. de la chronol. p. 121. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 199. — [a] L'an 460 avant J. C. — [3] Plat. in Phædr. t. 3, p. 270. — [4] Soran. ibid. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 841. — [5] Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 35, lin. 17. — [6] Plat. ibid. Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2, p. 266. Galen. ibid. p. 36, lin. 28. — [7] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 554.

vicissitudes qu'il éprouve souvent : d'un autre côté, les descendants d'Esculape traitaient les maladies suivant des règles confirmées par de nombreuses guérisons, et leurs trois écoles se félicitaient à l'envi de plusieurs excellentes découvertes [1]. Les philosophes discouraient, les Asclépiades agissaient. Hippocrate, enrichi des connaissances des uns et des autres, conçut une de ces grandes et importantes idées qui servent d'époques à l'histoire du génie ; ce fut d'éclairer l'expérience par le raisonnement, et de rectifier la théorie par la pratique [2]. Dans cette théorie néanmoins, il n'admit que les principes relatifs aux divers phénomènes que présente le corps humain, considéré dans les rapports de maladie et de santé [3].

A la faveur de cette méthode, l'art élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir [4]; et Hippocrate acheva paisiblement une révolution qui a changé la face de la médecine. Je ne m'étendrai ni sur les heureux essais de ses nouveaux remèdes [5], ni sur les prodiges qu'ils opérèrent dans tous les lieux honorés de sa présence, et surtout en Thessalie, où, après

[1] Galen. method. med. lib. 1, t. 4, p. 35, lin. 16. — [2] Cels. de re med. in præfat. Dacier, préf. de la trad. des œuvres d'Hippocrate. Le Clerc, hist. de la médec. liv. 3, chap. 1. — [3] Hippocr. de princip. t. 1, p. 112. — [4] Galen. ibid. lib. 2, t. 4, p. 53, lin. 27; lib. 9, p. 134, lin. 23. — [5] Id. ibid. lib. 5, p. 84, lin. 36, et alibi.

un long séjour, il mourut, peu de temps avant mon arrivée dans la Grèce. Mais je dirai que ni l'amour du gain, ni le desir de la célébrité, ne l'avaient conduit en des climats éloignés. D'après tout ce qu'on m'a rapporté de lui, je n'ai aperçu dans son ame, qu'un sentiment, l'amour du bien ; et dans le cours de sa longue vie, qu'un seul fait, le soulagement des malades [1].

Il a laissé plusieurs ouvrages. Les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies ; les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs ; d'autres enfin traitent des devoirs du médecin, et de plusieurs parties de la médecine ou de la physique. Tous doivent être médités avec attention, parce que l'auteur se contente souvent d'y jeter les semences de sa doctrine [2], et que son style est toujours concis : mais il dit beaucoup de choses en peu de mots, ne s'écarte jamais de son but ; et, pendant qu'il y court, il laisse sur sa route des traces de lumière plus ou moins aperçues, suivant que le lecteur est plus ou moins éclairé [3]. C'était la méthode des anciens philosophes, plus jaloux d'indiquer des idées neuves, que de s'appesantir sur les idées communes.

[1] Galen. de decret. lib. 9, t. 1, p. 334, lin. 25. — [2] Id. method. med. lib. 7, t. 4, p. 106, lin. 52. — [3] Id. de vict. rat. comm. 1, t. 5, p. 51, lin. 29; id. de elem. lib. 2, t. 1, p. 58, lin. 25.



HIPPOCRATE.

Ce grand homme s'est peint dans ses écrits. Rien de si touchant que cette candeur avec laquelle il rend compte de ses malheurs et de ses fautes. Ici, vous lirez les listes des malades qu'il avait traités pendant une épidémie, et dont la plupart étaient morts entre ses bras [1]. Là, vous le verrez auprès d'un Thessalien blessé d'un coup de pierre à la tête. Il ne s'aperçut pas d'abord qu'il fallait recourir à la voie du trépan. Des signes funestes l'avertirent enfin de sa méprise. L'opération fut faite le quinzième jour, et le malade mourut le lendemain [2]. C'est de lui-même que nous tenons ces aveux; c'est lui qui, supérieur à toute espèce d'amour-propre, voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons.

Peu content d'avoir consacré ses jours au soulagement des malheureux, et déposé dans ses écrits les principes d'une science dont il fut le créateur, il laissa, pour l'institution du médecin, des règles dont je vais donner une légère idée.

La vie est si courte, et l'art que nous exerçons exige une si longue étude, qu'il faut, dès sa plus tendre jeunesse, en commencer l'apprentissage [3]. Voulez-vous former un élève ? assurez-vous lentement de sa vocation. A-t-il reçu de la nature un

[1] Hippocr. epidem. lib. 1, 2, 3, etc. — [2] Id. ibid. lib. 5, §. 14, t. 1, p. 778. — [3] Id. in leg. §. 2, t. 1, p. 41; id. in aphor. §. 1, p. 68.

discernement exquis, un jugement sain, un caractère mêlé de douceur et de fermeté, le goût du travail, et du penchant pour les choses honnêtes[1]? concevez des espérances. Souffre-t-il des souffrances des autres? son ame compatissante aime-t-elle à s'attendrir sur les maux de l'humanité? concluez-en qu'il se passionnera pour un art qui apprend à secourir l'humanité[2].

Accoutumez de bonne heure ses mains aux opérations de la chirurgie[a], excepté à celle de la taille, qu'on doit abandonner aux artistes de profession[3]. Faites-lui parcourir successivement le cercle des sciences; que la physique lui prouve l'influence du climat sur le corps humain; et lorsque, pour augmenter ses connaissances, il jugera à propos de voyager en différentes villes[4], conseillez-lui d'observer scrupuleusement la situation des lieux, les variations de l'air, les eaux qu'on y boit, les aliments dont on s'y nourrit, en un mot, toutes les causes qui portent le trouble dans l'économie animale[5].

Vous lui montrerez, en attendant, à quels signes avant-coureurs on reconnaît les maladies, par quel

[1] Hippocr. in leg. §. 2; id. de decent. t. 1, §. 2, p. 53; §. 5, p. 55; §. 7, p. 56; §. 11, p. 59. Le Clerc, hist. de la médec. liv. 3, chap. 29. — [2] Hippocr. in præcept. §. 5, t. 1, p. 63. — [a] Elles faisaient alors partie de la médecine. — [3] Hippocr. in jusjur. §. 2, t. 1, p. 43. — [4] Id. in leg. §. 3, t. 1, p. 42. — [5] Id. de aer. aq. et loc. t. 1, p. 327.

régime on peut les éviter, par quels remèdes on doit les guérir.

Quand il sera instruit de vos dogmes, clairement exposés dans des conférences réglées, et réduits, par vos soins, en maximes courtes et propres à se graver dans la mémoire [1], il faudra l'avertir que l'expérience toute seule est moins dangereuse que la théorie dénuée d'expérience [2]; qu'il est temps d'appliquer les principes généraux aux cas particuliers, qui, variant sans cesse, ont souvent égaré les médecins par des ressemblances trompeuses [3]; que ce n'est, ni dans la poussière de l'école, ni dans les ouvrages des philosophes et des praticiens [4], qu'on apprend l'art d'interroger la nature, et l'art plus difficile d'attendre sa réponse. Il ne la connaît pas encore cette nature; il l'a considérée jusqu'ici dans sa vigueur, et parvenant à ses fins sans obstacle [5]. Vous le conduirez dans ces séjours de douleur, où déja couverte des ombres de la mort, exposée aux attaques violentes de l'ennemi, tombant, se relevant pour tomber encore, elle montre à l'œil attentif ses besoins et ses ressources. Témoin et effrayé de ce combat, le disciple vous verra épier et saisir

[1] Hippocr. in jusjur. §. 1, t. 1, p. 43. Dacier, trad. des œuvres d'Hippocrate, t. 1, p. 150. — [2] Hippocr. in præcept. §. 1 et 2, t. 1, p. 60. Aristot. metaph. t. 2, p. 839. [3] Hippocr. epid. lib. 6, §. 5, t. 1, p. 805; §. 8, p. 822. — [4] Id. de princip. §. 1, t. 1, p. 112; id. de diæt. §. 1, p. 179. — [5] Id. epid. lib. 6, §. 5, t. 1, p. 809.

le moment qui peut fixer la victoire, et décider de la vie du malade. Si vous quittez pour quelques instants le champ de bataille, vous lui ordonnerez d'y rester, de tout observer, et de vous rendre compte ensuite, et des changements arrivés pendant votre absence, et de la manière dont il a cru devoir y remédier [1].

C'est en l'obligeant d'assister fréquemment à ces spectacles terribles et instructifs, que vous l'initierez, autant qu'il est possible, dans les secrets intimes de la nature et de l'art. Mais ce n'est pas assez encore. Quand, pour un léger salaire, vous l'adoptâtes pour disciple, il jura de conserver dans ses mœurs et dans ses fonctions une pureté inaltérable [2]. Qu'il ne se contente pas d'en avoir fait le serment. Sans les vertus de son état, il n'en remplira jamais les devoirs. Quelles sont ces vertus? Je n'en excepte presque aucune, puisque son ministère a cela d'honorable, qu'il exige presque toutes les qualités de l'esprit et du cœur [3]. En effet, si l'on n'était assuré de sa discrétion et de sa sagesse, quel chef de famille ne craindrait pas, en l'appelant, d'introduire un espion ou un intrigant dans sa maison, un corrupteur auprès de sa femme ou de ses

[1] Hippocr. de decent. §. 12, t. 1, p. 59. — [2] Id. in jusjur. §. 2, t. 1, p. 43. — [3] Id. de decent. §. 5, p. 55.

filles [1] ? Comment compter sur son humanité, s'il n'aborde ses malades qu'avec une gaieté révoltante, ou qu'avec une humeur brusque et chagrine [2]; sur sa fermeté, si, par une servile adulation, il ménage leur dégoût et cède à leurs caprices [3]; sur sa prudence, si, toujours occupé de sa parure, toujours couvert d'essences et d'habits magnifiques, on le voit errer de ville en ville, pour y prononcer en l'honneur de son art, des discours étayés du témoignage des poètes [4]; sur ses lumières, si, outre cette justice générale que l'honnête homme observe à l'égard de tout le monde [5], il ne possède pas celle que le sage exerce sur lui-même, et qui lui apprend qu'au milieu du plus grand savoir, se trouve encore plus de disette que d'abondance [6]; sur ses intentions, s'il est dominé par un fol orgueil, et par cette basse envie qui ne fut jamais le partage de l'homme supérieur [7]; si, sacrifiant toutes les considérations à sa fortune, il ne se dévoue qu'au service des gens riches [8]; si, autorisé par l'usage à régler ses honoraires dès le commencement de la maladie, il s'obstine à terminer le marché, quoique le malade empire d'un moment à l'autre [9]?

[1] Hippocr. in jusjur. §. 2, t. 1, p. 43; id. de med. §. 1, p. 45. — [2] Id. de med. ibid. — [3] Id. de decent. §. 10 et 11, t. 1, p. 58. — [4] Id. ibid. §. 2, p. 52 et 53; id. in præcept. §. 9, p. 66; id. de med. §. 1, p. 45. — [5] Id. de med. §. 1, t. 1, p. 45. — [6] Id. in præcept. §. 7, t. 1, p. 65. — [7] Id. ibid. §. 7, p. 64. — [8] Id. ibid. §. 5 et 6, p. 63. — [9] Id. ibid. §. 2, p. 62.

Ces vices et ces défauts caractérisent surtout ces hommes ignorants et présomptueux dont la Grèce est remplie, et qui dégradent le plus noble des arts, en trafiquant de la vie et de la mort des hommes; imposteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne sauraient les atteindre, et que l'ignominie ne peut les humilier [1].

Quel est donc le médecin qui honore sa profession? Celui qui a mérité l'estime publique par un savoir profond, une longue expérience, une exacte probité, et une vie sans reproche [2]; celui, aux yeux duquel tous les malheureux étant égaux, comme tous les hommes le sont aux yeux de la divinité, accourt avec empressement à leur voix, sans acception de personnes [3], leur parle avec douceur, les écoute avec attention, supporte leurs impatiences, et leur inspire cette confiance qui suffit quelquefois pour les rendre à la vie [4]; qui, pénétré de leurs maux, en étudie avec opiniâtreté la cause et les progrès, n'est jamais troublé par des accidents imprévus [5], se fait un devoir d'appeler au besoin quelques-uns de ses confrères, pour s'éclairer de leurs conseils [6]; celui enfin, qui, après avoir lutté de toutes ses forces contre la maladie, est heureux et

[1] Hippocr. in leg. §. 1, t. 1, p. 40. — [2] Id. de med. §. 1, p. 44; id. de decent. §. 2, p. 53; §. 4, p. 54; id. in præcept. §. 1, p. 60. — [3] Id. in præcept. §. 5, p. 63. — [4] Id. ibid. §. 4, p. 62. — [5] Id. de decent. §. 9, p. 57. — [6] Id. in præcept. §. 6 et 7, p. 63 et 64.

modeste dans le succès, et peut du moins se féliciter, dans les revers, d'avoir suspendu des douleurs et donné des consolations.

Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu [1], sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même. Des gens qui, par l'excellence de leur mérite, étaient faits pour reconnaître la supériorité du sien, m'ont souvent assuré que les médecins le regarderont toujours comme le premier et le plus habile de leurs législateurs, et que sa doctrine, adoptée de toutes les nations, opérera encore des milliers de guérisons après des milliers d'années [2]. Si la prédiction s'accomplit, les plus vastes empires ne pourront pas disputer à la petite île de Cos, la gloire d'avoir produit l'homme le plus utile à l'humanité ; et aux yeux des sages, les noms des plus grands conquérants s'abaisseront devant celui d'Hippocrate.

Après avoir visité quelques-unes des îles qui sont aux environs de Cos, nous partîmes pour Samos.

[1] Hippocr. de decent. §. 5, t. 1, p. 55. — [2] Cels. in præfat. Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395; id. lib. 18, t. 2, p. 108; lib. 26, p. 391; lib. 29, p. 493. Galen. passim. Hippocr. genus et vita ap. vander Linden, t. 2, p. 958, etc.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-TREIZIEME.

CHAPITRE LXXIV.

Description de Samos. Polycrate.

Lorsqu'on entre dans la rade de Samos, on voit à droite, le promontoire de Neptune, surmonté d'un temple consacré à ce dieu ; à gauche, le temple de Junon, et plusieurs beaux édifices parsemés à travers les arbres dont les bords de l'Imbrasus sont ombragés ; en face, la ville située en partie le long du rivage de la mer, en partie sur le penchant d'une montagne qui s'élève du côté du nord [1].

L'île a six cents stades de circonférence [a]. A l'exception du vin, les productions de la terre y sont aussi excellentes [2] que les perdrix et les différentes espèces de gibier, qui s'y trouvent en grande quantité [3]. Les montagnes, couvertes d'arbres et d'une éternelle verdure, font jaillir de leurs pieds des sources qui fertilisent les campagnes voisines [4].

La ville se distingue parmi toutes celles que possèdent les Grecs et les barbares sur le continent voisin [5]. On s'empressa de nous en montrer les sin-

[1] Strab. lib. 14, p. 637. — [a] Vingt-deux lieues dix-sept cents toises. Voyez la Note XI à la fin du volume. — [2] Strab. ibid. — [3] Tournef. voyag. t. 1, p. 412. — [4] Plin. lib. 5, t. 1, p. 287. Tournef. ibid. p. 414. — [5] Herodot. lib. 3, cap. 139.

gularités. L'aqueduc, le môle et le temple de Junon, attirèrent notre attention.

Non loin des remparts, vers le nord, est une grotte taillée à mains d'hommes, dans une montagne qu'on a percée de part en part. La longueur de cette grotte est de sept stades; sa hauteur, ainsi que sa largeur, de huit pieds [a]. Dans toute son étendue, est creusé un canal large de trois pieds, profond de vingt coudées [b]. Des tuyaux, placés au fond du canal, amènent à Samos les eaux d'une source abondante qui coule derrière la montagne [1].

Le môle est une chaussée destinée à mettre le port et les vaisseaux à l'abri du vent du midi. Sa hauteur est d'environ vingt orgyes, sa longueur de plus de deux stades [2] [c].

A droite de la ville, dans le faubourg [3], est le temple de Junon, construit, à ce qu'on prétend, vers les temps de la guerre de Troie [4], reconstruit dans ces derniers siècles par l'architecte Rhécus : il est d'ordre dorique [5]. Je n'en ai pas vu de plus

[a] Sept stades font six cent soixante-une toises, trois pieds, huit lignes; huit pieds grecs font sept de nos pieds, six pouces, huit lignes. — [b] Trois pieds grecs font deux de nos pieds, dix pouces; vingt coudées, vingt-huit pieds, quatre pouces. Il y a apparence que la grotte fut d'abord destinée à servir de chemin public; et lorsqu'ensuite il eut été résolu d'amener à Samos les eaux d'une source dont le niveau était plus bas que la grotte, on profita du travail déja fait, et l'on se contenta de creuser le canal en question. — [1] Herodot. lib. 3, cap. 60. Tournef. voyag. t. 1, p. 419. — [2] Herodot. ibid. — [c] Vingt orgyes font cent treize de nos pieds et quatre pouces; deux stades font cent quatre-vingt-neuf toises. — [3] Strab. lib. 14, p. 637. — [4] Pausan. lib. 7, cap. 4, p. 530. Menodot. ap. Athen. lib. 15, cap. 4, p. 672. — [5] Vitruv. præf. lib. 7, p. 124.

vastes [1] : on en connaît de plus élégants [a]. Il est situé non loin de la mer, sur les bords de l'Imbrasus, dans le lieu même que la déesse honora de ses premiers regards. On croit en effet qu'elle vint au monde sous un de ces arbustes nommés *agnus castus*, très-fréquents le long de la rivière. Cet édifice, si célèbre et si respectable, a toujours joui du droit d'asyle [2].

La statue de Junon nous offrit les premiers essais de la sculpture; elle est de la main de Smilis, un des plus anciens artistes de la Grèce [3]. Le prêtre qui nous accompagnait, nous dit qu'auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens [4]; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit quarrées, soit de forme conique [5]; que ces simulacres grossiers subsistent, et sont même encore vénérés dans plusieurs temples anciens et modernes, et desservis par des ministres aussi ignorants que ces Scythes barbares qui adorent un cimeterre.

[1] Herodot. lib. 3, cap. 60. — [a] Il reste encore des débris d'un ancien temple à Samos; mais il paraît qu'on ne doit pas les rapporter à celui dont parle Herodote. Voyez Tournef. voyag. t. 1, p. 422. Pocock. observ. vol. 2, part. 2, p. 27. Choiseul-Gouffier, voyag. pittor. de la Grèce, t. 1, p. 100. — [2] Cicer. in Verr. act. 2, lib. 1, cap. 19, t. 4, p. 165. Tacit. annal. lib. 4, cap. 14. — [3] Pausan. lib. 7, cap. 4, p. 531. — [4] Callim. ap. Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 8, p. 99. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 40. — [5] Tacit. hist. lib. 2, cap. 3. Pausan. ibid. cap. 22, p. 579. Pittur. antich. d'Ercol. t. 3, tavol. 52, p. 273. Médailles de Paphos, etc.

Quoique piqué de cette réflexion, je lui représentai doucement que les troncs d'arbres et les pierres ne furent jamais l'objet immédiat du culte, mais seulement des signes arbitraires auprès desquels se rassemblait la nation pour adresser ses vœux à la divinité. Cela ne suffit pas, répondit-il, il faut qu'elle paraisse revêtue d'un corps semblable au nôtre, et avec des traits plus augustes et plus imposants. Voyez avec quel respect on se prosterne devant les statues du Jupiter d'Olympie et de la Minerve d'Athènes. C'est, repris-je, qu'elles sont couvertes d'or et d'ivoire. En faisant les dieux à notre image, au lieu d'élever l'esprit du peuple, vous n'avez cherché qu'à frapper ses sens; et de là vient que sa piété n'augmente qu'à proportion de la beauté, de la grandeur et de la richesse des objets exposés à sa vénération. Si vous embellissiez votre Junon, quelque grossier qu'en soit le travail, vous verriez les offrandes se multiplier.

Le prêtre en convint. Nous lui demandâmes ce que signifiaient deux paons de bronze placés aux pieds de la statue [1]. Il nous dit que ces oiseaux se plaisent à Samos, qu'on les a consacrés à Junon, qu'on les a représentés sur la monnaie courante, et que de cette île ils ont passé dans la Grèce [2]. Nous

[1] Médailles de Samos. — [2] Antiphan. et Menod. ap. Athen. lib. 14, cap. 20, p. 655.

demandâmes à quoi servait une caisse d'où s'élevait un arbuste [1]. C'est, répondit-il, le même *agnus castus* qui servit de berceau à la déesse. Il a toute sa fraîcheur, ajouta-t-il; et cependant il est plus vieux que l'olivier d'Athènes, le palmier de Délos, le chêne de Dodone, l'olivier sauvage d'Olympie, le platane qu'Agamemnon planta de ses propres mains à Delphes [2], et tous ces arbres sacrés que l'on conserve depuis tant de siècles en différents temples [a].

Nous demandâmes pourquoi la déesse était vêtue d'un habit de noces. Il répondit : C'est à Samos qu'elle épousa Jupiter. La preuve en est claire : nous avons une fête où nous célébrons l'anniversaire de leur hymen [3]. On le célèbre aussi, dit Stratonicus, dans la ville de Cnosse en Crète, et les prêtres m'ont assuré qu'il fut conclu sur les bords du fleuve Théron [4]. Je vous avertis encore que les prêtresses d'Argos veulent ravir à votre île l'honneur d'avoir donné le jour à la déesse [5], comme d'autres pays se disputent celui d'avoir été le berceau de Jupiter [6]. Je serais embarrassé, si j'avais à chanter sur ma lyre ou

[1] Médaille de Gordien, au cabinet national. — [2] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40. Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643. Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 115. — [a] Il paraît que tous ces arbres étaient dans des caisses : je le présume d'après celui de Samos. Sur la médaille citée ci-dessus, il est dans une caisse sur les marches du vestibule. Voyez la Planche des Médailles, n.° 6. — [3] Varr. ap. Lactant. de fals. relig. lib. 1, cap. 17, t. 1, p. 75. — [4] Diod. lib. 5, p. 339. — [5] Strab. lib. 9, p. 413. — [6] Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.

leur naissance, ou leur mariage. Point du tout, répondit cet homme; vous vous conformeriez à la tradition du pays : les poètes ne sont pas si scrupuleux. Mais, repris-je, les ministres des autels devraient l'être davantage. Adopter des opinions fausses et absurdes, n'est qu'un défaut de lumières : en adopter de contradictoires et d'inconséquentes, c'est un défaut de logique; et alors on ne doit pas reprocher aux Scythes de se prosterner devant un cimeterre.

Vous me paraissez instruit, répondit le prêtre, et je vais vous révéler notre secret. Quand nous parlons de la naissance des dieux, nous entendons le temps où leur culte fut reçu dans un pays; et par leur mariage, l'époque où le culte de l'un fut associé à celui d'un autre [1]. Et qu'entendez-vous par leur mort? lui dit Stratonicus : car j'ai vu le tombeau de Jupiter en Crète [2]. Nous avons recours à une autre solution, répondit le prêtre. Les dieux se manifestent quelquefois aux hommes, revêtus de nos traits; et, après avoir passé quelque temps avec eux pour les instruire, ils disparaissent et retournent aux cieux [3]. C'est en Crète surtout qu'ils avaient autrefois coutume de descendre; c'est de là qu'ils par-

[1] Herodot. lib. 2, cap. 146. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 18, p. 17; t. 23, hist. p. 22. — [2] Cicer. de nat. deor. lib. 3, cap. 21, t. 2, p. 504. Origen. contr. Cels lib. 3, t. 1, p. 475. — [3] Diod. lib. 1, p. 20. Mém. de l'acad. t. 36, p. 292.

taient pour parcourir la terre [1]. Nous allions répliquer; mais il prit le sage parti de se retirer.

Nous jetâmes ensuite les yeux sur cet amas de statues dont le temple est entouré. Nous contemplâmes avec admiration trois statues colossales, de la main du célèbre Myron [2], posées sur une même base, et représentant Jupiter, Minerve et Hercule [a]. Nous vîmes l'Apollon de Téléclès et de Théodore, deux artistes qui, ayant puisé les principes de l'art en Egypte, apprirent de leurs maîtres à s'associer pour exécuter un même ouvrage. Le premier demeurait à Samos, le second à Ephèse. Après être convenus des proportions que devait avoir la figure, l'un se chargea de la partie supérieure, et l'autre de l'inférieure. Rapprochées ensuite, elles s'unirent si bien, qu'on les croirait de la même main [3]. Il faut convenir néanmoins que la sculpture n'ayant pas fait alors de grands progrès, cet Apollon est plus recommandable par la justesse des proportions, que par la beauté des détails.

Le Samien qui nous racontait cette anecdote, ajouta : Vers la fin de la guerre du Péloponèse, Alcibiade croisait sur nos côtes avec la flotte des Athéniens. Il favorisa le parti du peuple, qui lui fit

[1] Diod. lib. 5, p. 344. — [2] Strab. lib. 14, p. 637. — [a] Marc-Antoine les fit transporter à Rome; et quelque temps après, Auguste en renvoya deux à Samos, et ne garda que le Jupiter. (Strab. lib. 14, p. 637.) — [3] Diod. lib. 1, p. 88.

élever cette statue [1]. Quelque temps après, Lysander, qui commandait la flotte de Lacédémone, se rendit maître de Samos, et rétablit l'autorité des riches, qui envoyèrent sa statue au temple d'Olympie [2]. Deux généraux athéniens, Conon et Timothée, revinrent ensuite avec des forces supérieures, et voilà les deux statues que le peuple leur éleva [3]; et voici la place que nous destinons à celle de Philippe, quand il s'emparera de notre île. Nous devrions rougir de cette lâcheté ; mais elle nous est commune avec les habitants des îles voisines, avec la plupart des nations grecques du continent, sans en excepter même les Athéniens. La haine qui a toujours subsisté entre les riches et les pauvres, a partout détruit les ressources de l'honneur et de la vertu. Il finit par ces mots : Un peuple qui a, pendant deux siècles, épuisé son sang et ses trésors pour se ménager quelques moments d'une liberté plus pesante que l'esclavage, est excusable de chercher le repos, surtout quand le vainqueur n'exige que de l'argent et une statue.

Les Samiens sont le peuple le plus riche et le plus puissant de tous ceux qui composent la confédération ionienne [4]. Ils ont beaucoup d'esprit, ils

[1] Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 460. — [2] Plut. in Lys. t. 1, p. 440. Pausan. ibid. p. 459.
[3] Pausan. ibid. p. 460. — [4] Plut. in Pericl. t. 1, p. 167.

sont industrieux et actifs : aussi leur histoire fournit-elle des traits intéressants pour celle des lettres, des arts et du commerce. Parmi les hommes célèbres que l'île a produits, je citerai Créophile qui mérita, dit-on, la reconnaissance d'Homère, en l'accueillant dans sa misère, et celle de la postérité, en nous conservant ses écrits [1]; Pythagore, dont le nom suffirait pour illustrer le plus beau siècle et le plus grand empire. Après ce dernier, mais dans un rang très-inférieur, nous placerons deux de ses contemporains, Rhécus et Théodore [2], sculpteurs habiles pour leur temps, qui, après avoir, à ce qu'on prétend, perfectionné la règle, le niveau et d'autres instruments utiles [3], découvrirent le secret de forger les statues de fer [4], et de nouveaux moyens pour jeter en fonte celles de cuivre [5].

La terre de Samos non-seulement a des propriétés dont la médecine fait usage [6]; mais elle se convertit encore, sous la main de quantité d'ouvriers, en des vases qu'on recherche de toutes parts [7].

Les Samiens s'appliquèrent de très-bonne heure

[1] Strab. lib. 14, p. 638. Callim. t. 1, p. 188. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 41. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 330. — [2] Plat. in Ion. t. 1, p. 533. — [3] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 414. [4] Pausan. lib. 3, cap. 12, p. 237. — [5] Id. lib. 8, cap. 14, p. 629; lib. 10, cap. 38, p. 896. Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 710. — [6] Hippocr. de nat. mul. t. 2, p. 379. Plin. ibid. cap. 16, t. 2, p. 717. — [7] Cicer. pro Mur. cap. 36, t. 5, p. 233. Plin. lib. 35, t. 2, p. 711.

à la navigation, et firent autrefois un établissement dans la haute Egypte [1]. Il y a trois siècles environ, qu'un de leurs vaisseaux marchands, qui se rendait en Egypte, fut poussé, par les vents contraires, au-delà des colonnes d'Hercule, dans l'île de Tartessus, située sur les côtes de l'Ibérie, et jusqu'alors inconnue aux Grecs. L'or s'y trouvait en abondance. Les habitants, qui en ignoraient le prix, le prodiguèrent à ces étrangers; et ceux-ci, en échange de leurs marchandises, rapportèrent chez eux des richesses estimées soixante talents [a], somme alors exorbitante, et qu'on aurait eu de la peine à rassembler dans une partie de la Grèce. On en préleva le dixième ; il fut destiné à consacrer au temple de Junon un grand cratère de bronze qui subsiste encore. Les bords en sont ornés de têtes de gryphons. Il est soutenu par trois statues colossales à genoux, et de la proportion de sept coudées de hauteur [b]. Ce groupe est aussi de bronze [2].

Samos ne cessa depuis d'augmenter et d'exercer sa marine. Des flottes redoutables sortirent souvent de ses ports, et maintinrent pendant quelque temps sa liberté contre les efforts des Perses et des puissances de la Grèce, jaloux de la réunir à leur do-

[1] Herodot. lib. 3, cap. 26. — [a] Trois cent vingt-quatre mille livres. — [b] Environ dix pieds. — [2] Id. lib. 4, cap. 152.

maine[1]; mais on vit plus d'une fois des divisions s'élever dans son sein, et se terminer, après de longues secousses, par l'établissement de la tyrannie. C'est ce qui arriva du temps de Polycrate.

Polycrate.

Il reçut de la nature de grands talents, et de son père Eacès, de grandes richesses. Ce dernier avait usurpé le pouvoir souverain, et son fils résolut de s'en revêtir à son tour[2]. Il communiqua ses vues à ses deux frères qui crurent entrer dans la conspiration comme ses associés, et n'en furent que les instruments. Le jour où l'on célèbre la fête de Junon, leurs partisans s'étant placés aux postes assignés, les uns fondirent sur les Samiens assemblés autour du temple de la déesse, et en massacrèrent un grand nombre; les autres s'emparèrent de la citadelle, et s'y maintinrent à la faveur de quelques troupes envoyées par Lygdamis, tyran de Naxos[3]. L'île fut divisée entre les trois frères; et bientôt après elle tomba sans réserve entre les mains de Polycrate, qui condamna l'un d'eux à la mort, et l'autre à l'exil[4].

Employer, pour retenir le peuple dans la soumission, tantôt la voie des fêtes et des spectacles[5], tantôt celle de la violence et de la cruauté[6]; le dis-

[1] Strab. lib. 14, p. 637. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 39.
[3] Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23. — [4] Herodot. ibid. — [5] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 541.
[6] Diod. lib. 1, p. 85.

traire du sentiment de ses maux, en le conduisant à des conquêtes brillantes, de celui de ses forces, en l'assujettissant à des travaux pénibles [1] [a]; s'emparer des revenus de l'état [2], quelquefois des possessions des particuliers; s'entourer de satellites, et d'un corps de troupes étrangères [3]; se renfermer au besoin dans une forte citadelle; savoir tromper les hommes, et se jouer des serments les plus sacrés [4]: tels furent les principes qui dirigèrent Polycrate après son élévation. On pourrait intituler l'histoire de son règne : L'art de gouverner, à l'usage des tyrans.

Ses richesses le mirent en état d'armer cent galères, qui lui assurèrent l'empire de la mer, et lui soumirent plusieurs îles voisines et quelques villes du continent [5]. Ses généraux avaient un ordre secret de lui apporter les dépouilles, non-seulement de ses ennemis, mais encore de ses amis, qui ensuite les demandaient et les recevaient de ses mains, comme un gage de sa tendresse ou de sa générosité [6].

Pendant la paix, les habitants de l'île, les prison-

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407. — [a] Aristote dit que dans les gouvernements despotiques, on fait travailler le peuple à des ouvrages publics, pour le tenir dans la dépendance. Entre autres exemples, il cite celui de Polycrate, et celui des rois d'Égypte qui firent construire les pyramides. (De rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.)
[2] Herodot. lib. 3, cap. 142. — [3] Id. ibid. cap. 39, etc. — [4] Plut. in Lys. t. 1, p. 437.
[5] Herodot. ibid. cap. 39 et 122, etc. — [6] Id. ibid. cap. 39. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 23.

niers de guerre, ensemble ou séparément, ajoutaient de nouveaux ouvrages aux fortifications de la capitale, creusaient des fossés autour de ses murailles, élevaient dans son intérieur ces monuments qui décorent Samos, et qu'exécutèrent des artistes que Polycrate avait à grands frais attirés dans ses états [1].

Egalement attentif à favoriser les lettres, il réunit auprès de sa personne ceux qui les cultivaient; et dans sa bibliothèque, les plus belles productions de l'esprit humain [2]. On vit alors un contraste frappant entre la philosophie et la poésie. Pendant que Pythagore, incapable de soutenir l'aspect d'un despote barbare, fuyait loin de sa patrie opprimée [3], Anacréon amenait à Samos les grâces et les plaisirs. Il obtint sans peine l'amitié de Polycrate [4], et le célébra sur sa lyre [5], avec la même ardeur que s'il eût chanté le plus vertueux des princes.

Polycrate, voulant multiplier dans ses états les plus belles espèces d'animaux domestiques, fit venir des chiens d'Epire et de Lacédémone, des cochons de Sicile, des chèvres de Scyros et de Naxos, des brebis de Milet et d'Athènes [6]; mais,

[1] Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540. — [2] Id. lib. 1, p. 3. — [3] Aristox. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 13. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 2, p. 8; cap. 18, p. 73. — [4] Herodot. lib. 3, cap. 121. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 4; lib. 12, cap. 25. — [5] Strab. lib. 14, p. 638. [6] Cleit. et Alex. ap. Athen. lib. 12, cap. 10, p. 540.

comme il ne faisait le bien que par ostentation, il introduisait en même temps parmi ses sujets le luxe et les vices des Asiatiques. Il savait qu'à Sardes, capitale de la Lydie, des femmes distinguées par leur beauté, et rassemblées dans un même lieu, étaient destinées à raffiner sur les délices de la table et sur les différents genres de volupté [1]; Samos vit former dans ses murs un pareil établissement, et *les fleurs* de cette ville furent aussi fameuses que celles des Lydiens. Car c'est de ce nom qu'on appelait ces sociétés où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, donnant et recevant des leçons d'intempérance, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans la débauche [2]. La corruption s'étendit parmi les autres citoyens, et devint funeste à leurs descendants. On dit aussi que les découvertes des Samiennes passèrent insensiblement chez les autres Grecs, et portèrent partout atteinte à la pureté des mœurs [3].

Cependant plusieurs habitants de l'île ayant murmuré contre ces dangereuses innovations, Polycrate les fit embarquer sur une flotte qui devait se joindre aux troupes que Cambyse, roi de Perse, menait en Egypte. Il s'était flatté qu'ils périraient dans le combat, ou que du moins Cambyse les retiendrait pour

[1] Athen. lib. 12, cap. 12, p. 545. — [2] Erasm. adag. in flor. Sam. chil. 2, cent. 9, p. 553. — [3] Duris, Asius et Heracl. ap. Athen. lib. 12, cap. 4, p. 525. Clearch. ap. eumd. lib. 12, cap. 10, p. 540. Casaub. ibid.

toujours dans son armée. Instruits de ses desseins, ils résolurent de le prévenir, et de délivrer leur patrie d'une servitude honteuse. Au lieu de se rendre en Egypte, ils retournèrent à Samos, et furent repoussés : quelque temps après ils reparurent avec des troupes de Lacédémone et de Corinthe, et cette tentative ne réussit pas mieux que la première [1].

Polycrate semblait n'avoir plus de vœux à former; toutes les années de son règne, presque toutes ses entreprises, avaient été marquées par des succès [2]. Ses peuples s'accoutumaient au joug ; ils se croyaient heureux de ses victoires, de son faste, et des superbes édifices élevés par ses soins à leurs dépens. Tant d'images de grandeur les attachant à leur souverain, leur faisaient oublier le meurtre de son frère, le vice de son usurpation, ses cruautés et ses parjures. Lui-même ne se souvenait plus des sages avis d'Amasis, roi d'Egypte, avec qui des liaisons d'hospitalité l'avaient uni pendant quelque temps. « Vos prospérités m'épouvantent, » mandait-il un jour à Polycrate. « Je souhaite à ceux qui m'in-« téressent, un mélange de biens et de maux ; car « une divinité jalouse ne souffre pas qu'un mortel « jouisse d'une félicité inaltérable. Tâchez de vous

[1] Herodot. lib. 3, cap. 44, etc. — [2] Val. Max. lib. 5, cap. 9, extern. n.° 5.

« ménager des peines et des revers, pour les oppo-« ser aux faveurs opiniâtres de la fortune. » Polycrate, alarmé de ses réflexions, résolut d'affermir son bonheur par un sacrifice qui lui coûterait quelques moments de chagrin. Il portait à son doigt une émeraude montée en or, sur laquelle Théodore, dont j'ai déja parlé, avait représenté je ne sais quel sujet [a]; ouvrage d'autant plus précieux, que l'art de graver les pierres était encore dans son enfance parmi les Grecs. Il s'embarqua sur une galère, s'éloigna des côtes, jeta l'anneau dans la mer, et, quelques jours après, le reçut de la main d'un de ses officiers qui l'avait trouvé dans le sein d'un poisson. Il se hâta d'en instruire Amasis, qui dès cet instant rompit tout commerce avec lui [1].

Les craintes d'Amasis furent enfin réalisées. Pendant que Polycrate méditait la conquête de l'Ionie et des îles de la mer Egée, le satrape d'une province voisine de ses états, et soumise au roi de Perse, parvint à l'attirer dans son gouvernement, et, après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles [2], ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos [b].

[a] Voyez la Note XII à la fin du volume. — [1] Herodot. lib. 3, cap. 40, etc. Strab. lib. 14, p. 637. Plin. lib. 33, cap. 1, t. 2, p. 605; lib. 37, cap. 1, p. 764. Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 629. — [2] Herodot. ibid. cap. 125. Strab. ibid. p. 638. Cicer. de fin. lib. 5, cap. 30, t. 2, p. 230. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n.° 5. — [b] Polycrate mourut vers l'an 522 avant J. C.

Après sa mort, les habitants de l'île éprouvèrent successivement toutes les espèces de tyrannies, celle d'un seul, celle des riches, celle du peuple, celle des Perses, celle des puissances de la Grèce. Les guerres de Lacédémone et d'Athènes faisaient tour à tour prévaloir chez eux l'oligarchie et la démocratie [1]. Chaque révolution assouvissait la vengeance d'un parti, et préparait la vengeance de l'autre. Ils montrèrent la plus grande valeur dans ce fameux siége qu'ils soutinrent pendant neuf mois contre les forces d'Athènes réunies sous Périclès. Leur résistance fut opiniâtre, leurs pertes presque irréparables : ils consentirent à démolir leurs murailles, à livrer leurs vaisseaux, à donner des otages, à rembourser les frais de la guerre [2]. Les assiégeants et les assiégés signalèrent également leur cruauté sur les prisonniers qui tombaient entre leurs mains ; les Samiens leur imprimaient sur le front une chouette, les Athéniens une proue de navire [3 a].

Ils se relevèrent ensuite, et retombèrent entre les mains des Lacédémoniens, qui bannirent les partisans de la démocratie [4]. Enfin les Athéniens, maîtres de l'île, la divisèrent, il y a quelques années,

[1] Thucyd. lib. 8, cap. 73. — [2] Id. lib. 1, cap. 117. Diod. lib. 12, p. 89. — [3] Plut. in Pericl. t. 1, p. 166. — [a] Les monnaies des Athéniens représentaient ordinairement une chouette ; celles des Samiens, une proue de navire. — [4] Plut. in Lys. t. 1, p. 440.

en deux mille portions distribuées par le sort à autant de colons chargés de les cultiver[1]. Néoclès était du nombre; il y vint avec Chérestrate sa femme[2]. Quoiqu'ils n'eussent qu'une fortune médiocre, ils nous obligèrent d'accepter un logement chez eux. Leurs attentions, et celles des habitants, prolongèrent notre séjour à Samos.

Tantôt nous passions le bras de mer qui sépare l'île de la côte d'Asie, et nous prenions le plaisir de la chasse sur le mont Mycale[3]; tantôt nous goûtions celui de la pêche au pied de cette montagne, vers l'endroit où les Grecs remportèrent sur la flotte et sur l'armée de Xerxès cette fameuse victoire qui acheva d'assurer le repos de la Grèce[a]. Nous avions soin, pendant la nuit, d'allumer des torches et de multiplier les feux[4]. A cette clarté reproduite dans les flots, les poissons s'approchaient des bateaux, se prenaient à nos pièges, ou cédaient à nos armes.

Cependant Stratonicus chantait la bataille de Mycale, et s'accompagnait de la cithare; mais il était sans cesse interrompu : nos bateliers voulaient absolument nous raconter les détails de cette action. Ils parlaient tous à-la-fois; et quoiqu'il fut impossible, au milieu des ténèbres, de discerner les

[1] Strab. lib. 14, p. 638. Diod. lib. 18, p. 593. Corsin. fast. attic. t. 4, p. 26. — [2] Diog. Laert. lib. 10, §. 1. — [3] Strab. ibid. p. 636. — [a] L'an 479 avant J. C. — [4] Plat. soph. t. 1, p. 220.

objets, ils nous les montraient, et dirigeaient nos mains et nos regards vers différents points de l'horizon. Ici, était la flotte des Grecs; là, celle des Perses. Les premiers venaient de Samos: ils s'approchent; et voilà que les galères des Phéniciens prennent la fuite, que celles des Perses se sauvent sous ce promontoire, vers ce temple de Cérès que vous voyez là devant nous [1]. Les Grecs descendent sur le rivage; ils sont bien étonnés d'y trouver l'armée innombrable des Perses et de leurs alliés. Un nommé Tigrane les commandait [2]; il désarma un corps de Samiens qu'il avait avec lui [3]; il en avait peur. Les Athéniens attaquèrent de ce côté-ci, les Lacédémoniens de ce côté-là [4]: le camp fut pris. La plupart des barbares s'enfuirent. On brûla leurs vaisseaux; quarante mille soldats furent égorgés, et Tigrane tout comme un autre [5]. Les Samiens avaient engagé les Grecs à poursuivre la flotte des Perses [6]: les Samiens pendant le combat, ayant retrouvé des armes, tombèrent sur les Perses [7]: c'est aux Samiens que les Grecs dûrent la plus belle victoire qu'ils aient remportée sur les Perses. En faisant ces récits, nos bateliers sautaient, jetaient leurs bonnets en l'air, et poussaient des cris de joie.

[1] Herodot. lib. 9, cap. 97. — [2] Id. ibid. cap. 96. Diod. lib. 11, p. 27. — [3] Herodot. ibid. cap. 99. — [4] Id. ibid. cap. 102. — [5] Id. ibid. — [6] Id. ibid. cap. 90. Diod. lib. 11, p. 28. — [7] Herodot. ibid. p. 103.

La pêche se diversifie de plusieurs manières. Les uns prennent les poissons à la ligne : c'est ainsi qu'on appelle un grand roseau ou bâton, d'où pend une ficelle de crin, terminée par un crochet de fer auquel on attache l'appât [1]. D'autres les percent adroitement avec des dards à deux ou trois pointes, nommés harpons ou tridents : d'autres enfin les enveloppent dans différentes espèces de filets [2], dont quelques-uns sont garnis de morceaux de plomb qui les attirent dans la mer, et de morceaux de liège qui les tiennent suspendus à sa surface [3].

La pêche du thon nous inspira un vif intérêt. On avait tendu le long du rivage un filet très-long et très-ample. Nous nous rendîmes sur les lieux à la pointe du jour. Il régnait un calme profond dans toute la nature. Un des pêcheurs, étendu sur un rocher voisin [4], tenait les yeux fixés sur les flots presque transparents. Il aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet. Aussitôt ses compagnons, avertis, se divisèrent en deux bandes, et pendant que les uns tiraient le filet, les autres battaient l'eau à coups de rames, pour empêcher les prisonniers de

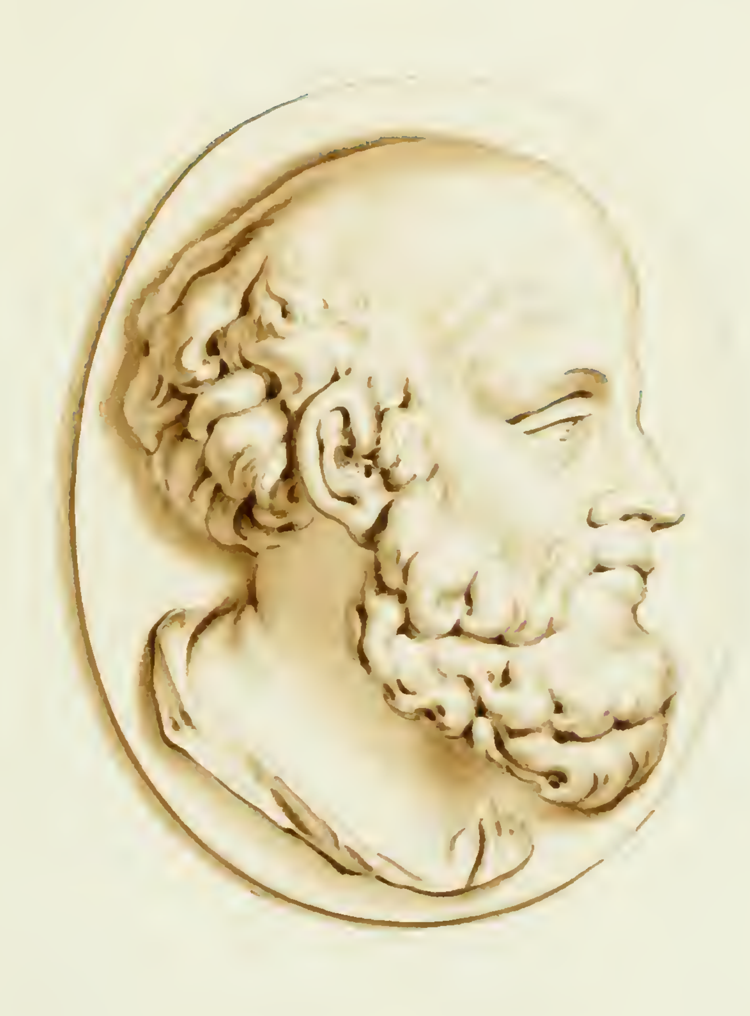
[1] Plat. soph. t. 1, p. 220. Theocrit. idyll. 21, v. 11. Poll. lib. 1, cap. 9, §. 97. — [2] Plat. ibid. Oppian. de piscat. lib. 3, v. 72. — [3] Pind. pyth. 2, v. 146. — [4] Aristoph. in equit. v. 313. Schol. ibid.

s'échapper. Ils étaient en assez grand nombre, et plusieurs d'une grosseur énorme : un, entre autres, pesait environ quinze talents [1] [a].

Au retour d'un petit voyage que nous avions fait sur la côte de l'Asie, nous trouvâmes Néoclès occupé des préparatifs d'une fête. Chérestrate sa femme était accouchée quelques jours auparavant ; il venait de donner un nom à son fils, c'était celui d'Epicure [b]. En ces occasions, les Grecs sont dans l'usage d'inviter leurs amis à souper. L'assemblée fut nombreuse et choisie. J'étais à l'un des bouts de la table, entre un Athénien qui parlait beaucoup, et un citoyen de Samos qui ne disait rien.

Parmi les autres convives, la conversation fut très-bruyante ; dans notre coin, d'abord vague et sans objet, ensuite plus soutenue et plus sérieuse. On parla, je ne sais à quel propos, du monde, de la société. Après quelques lieux communs, on interrogea le Samien, qui répondit : Je me contenterai de vous rapporter le sentiment de Pythagore ; il comparait la scène du monde à celle des jeux olympiques, où les uns vont pour combattre, les autres pour commercer, et d'autres simplement pour

[1] Archestr. ap. Athen. lib. 7, p. 301. Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 30, t. 1, p. 921. Plin. lib. 9, t. 1, p. 505. — [a] Poids, environ sept cent soixante-douze livres. — [b] C'est le célèbre Epicure, né sous l'archonte Sosigène (Diog. Laert. lib. 10, §. 14), la 3.e année de la 109.e olympiade, le 7 de gamélion, c'est-à-dire, le 11 janvier de l'an 341 avant J. C. Ménandre naquit dans la même année.



EPICURE.



MENANDRE .

voir[1]. Ainsi les ambitieux et les conquérants sont nos lutteurs ; la plupart des hommes échangent leur temps et leurs travaux contre les biens de la fortune ; les sages, tranquilles spectateurs, examinent tout, et se taisent.

A ces mots, je le considérai avec plus d'attention. Il avait l'air serein et le maintien grave. Il était vêtu d'une robe dont la blancheur égalait la propreté[2]. Je lui offris successivement du vin, du poisson, d'un morceau de bœuf[3], d'un plat de féves. Il refusa tout : il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes. L'Athénien me dit à l'oreille : C'est un rigide Pythagoricien ; et tout-à-coup, élevant la voix : Nous avons tort, dit-il, de manger de ces poissons ; car dans l'origine nous habitions comme eux le sein des mers : oui, nos premiers pères ont été poissons ; on n'en saurait douter ; le philosophe Anaximandre l'a dit[4]. Le dogme de la métempsychose me donne des scrupules sur l'usage de la viande ; en mangeant de ce bœuf, je suis peut-être anthropophage. Quant aux féves, c'est la substance qui participe le plus de la matière animée, dont nos ames sont des parcelles[5]. Prenez les fleurs de cette plante quand elles commencent à noircir ; met-

[1] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 362. Diog. Laert. lib. 8, §. 8. Jambl. vit. Pyth. cap. 12, p. 44. — [2] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 19. — [3] Aristox. ap. Diog. Laert. ibid. §. 20. — [4] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 730. — [5] Diog. Laert. ibid. §. 24.

tez-les dans un vase que vous enfouirez dans la terre; quatre-vingt-dix jours après ôtez le couvercle, et vous trouverez au fond du vase une tête d'enfant [1]: Pythagore en fit l'expérience.

Il partit alors des éclats de rire aux dépens de mon voisin, qui continuait à garder le silence. On vous serre de près, lui dis-je. Je le vois bien, me dit-il, mais je ne répondrai point; j'aurais tort d'avoir raison dans ce moment-ci : repousser sérieusement les ridicules, est un ridicule de plus. Mais je ne cours aucun risque avec vous. Instruit par Néoclès des motifs qui vous ont fait entreprendre de si longs voyages, je sais que vous aimez la vérité, et je ne refuserai pas de vous la dire. J'acceptai ses offres, et nous eûmes, après le souper, l'entretien suivant.

[1] Porph. vit. Pyth. p. 44.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-QUATORZIEME.

CHAPITRE LXXV.

Entretien sur l'Institut de Pythagore.

Le Samien. Vous ne croyez pas sans doute que Pythagore ait avancé les absurdités qu'on lui attribue ?

Anacharsis. J'en étais surpris en effet. D'un côté, je voyais cet homme extraordinaire enrichir sa nation des lumières des autres peuples, faire en géométrie des découvertes qui n'appartiennent qu'au génie, et fonder cette école qui a produit tant de grands hommes. D'un autre côté, je voyais ses disciples souvent joués sur le théâtre, s'asservir avec opiniâtreté à des pratiques minutieuses, et les justifier par des raisons puériles ou des allégories forcées. Je lus vos auteurs, j'interrogeai des Pythagoriciens : je n'entendis qu'un langage énigmatique et mystérieux. Je consultai d'autres philosophes, et Pythagore ne me parut qu'un chef d'enthousiastes, qui prescrit des dogmes incompréhensibles et des observances impraticables.

Le Samien. Le portrait n'est pas flatté.

Anacharsis. Ecoutez jusqu'au bout le récit de

mes préventions. Etant à Memphis, je reconnus la source où votre fondateur avait puisé les lois rigoureuses qu'il vous a laissées ; elles sont les mêmes que celles des prêtres égyptiens [1]. Pythagore les adopta, sans s'apercevoir [2] que le régime diététique doit varier suivant la différence des climats et des religions. Citons un exemple : Ces prêtres ont tellement les féves en horreur, qu'on n'en sème point dans toute l'Egypte ; et si par hasard il en survient quelque plante, ils en détournent les yeux comme de quelque chose d'impur [3]. Si ce légume est nuisible en Egypte, les prêtres ont dû le proscrire ; mais Pythagore ne devait pas les imiter : il le devait encore moins, si la défense était fondée sur quelque vaine superstition. Cependant il vous l'a transmise, et jamais elle n'occasionna, dans les lieux de son origine, une scène aussi cruelle que celle qui s'est passée de nos jours.

Denys, roi de Syracuse, voulait pénétrer vos mystères. Les Pythagoriciens, persécutés dans ses états, se cachaient avec soin. Il ordonna qu'on lui en amenât d'Italie. Un détachement de soldats en aperçut dix qui allaient tranquillement de Tarente à Métaponte. Il leur donna la chasse comme à des bêtes

[1] Chærem. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308. — [2] Recherch. philos. sur les Egypt. t. 1, p. 103. — [3] Herodot. lib. 2, cap. 37.

fauves. Ils prirent la fuite ; mais, à l'aspect d'un champ de féves qu'ils trouvèrent sur leur passage, ils s'arrêtèrent, se mirent en état de défense, et se laissèrent égorger plutôt que de souiller leur ame par l'attouchement de ce légume odieux [1]. Quelques moments après, l'officier qui commandait le détachement, en surprit deux qui n'avaient pas pu suivre les autres. C'étaient Myllias de Crotone, et son épouse Timycha, née à Lacédémone, et fort avancée dans sa grossesse. Ils furent emmenés à Syracuse. Denys voulait savoir pourquoi leurs compagnons avaient mieux aimé perdre la vie que de traverser ce champ de féves : mais ni ses promesses, ni ses menaces ne purent les engager à s'expliquer; et Timycha se coupa la langue avec les dents, de peur de succomber aux tourments qu'on offrait à sa vue. Voilà pourtant ce qu'opèrent les préjugés du fanatisme, et les lois insensées qui le favorisent.

Le Samien. Je plains le sort de ces infortunés. Leur zèle peu éclairé était sans doute aigri par les rigueurs que depuis quelque temps on exerçait contre eux. Ils jugèrent de l'importance de leurs opinions, par celle qu'on mettait à les leur ôter.

Anacharsis. Et pensez-vous qu'ils auraient pu sans crime violer le précepte de Pythagore ?

[1] Hippob. et Neant. ap. Jambl. vit. Pyth. cap. 31, p. 158.

Le Samien. Pythagore n'a rien ou presque rien écrit [1]. Les ouvrages qu'on lui attribue, sont tous, ou presque tous de ses disciples [2]. Ce sont eux qui ont chargé sa règle de plusieurs nouvelles pratiques. Vous entendez dire, et l'on dira encore plus dans la suite, que Pythagore attachait un mérite infini à l'abstinence des féves [3]. Il est certain néanmoins qu'il faisait un très-grand usage de ce légume dans ses repas. C'est ce que dans ma jeunesse j'appris de Xénophile, et de plusieurs vieillards presque contemporains de Pythagore [4].

Anacharsis. Et pourquoi vous les a-t-on défendues depuis ?

Le Samien. Pythagore les permettait, parce qu'il les croyait salutaires; ses disciples les condamnèrent, parce qu'elles produisent des flatuosités, et d'autres effets nuisibles à la santé [5]. Leur avis, conforme à celui des plus grands médecins, a prévalu [6].

Anacharsis. Cette défense n'est donc, suivant vous, qu'un réglement civil, qu'un simple conseil ? J'en ai pourtant ouï parler à d'autres Pythagori-

[1] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328. Porph. vit. Pyth. p. 52. Lucian. pro laps. §. 5, t. 1, p. 729. Diog. Laert. lib. 8, §. 6. — [2] Diog. Laert. lib. 8, §. 7. — [3] Id. ibid. §. 24. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 44. Lucian. vitar. auct. §. 6, t. 1, p. 545; id. ver. hist. lib. 2, §. 24, t. 2, p. 122. Plin. lib. 18, cap. 12, t. 2, p. 115. [4] Aristox. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. — [5] Clem. Alex. strom. lib. 3, p. 521. Anonym. ap. Phot. p. 1316. Cicer. de divinat. lib. 1, cap. 30, t. 3, p. 26. — [6] Hippocr. de diæt. lib. 2, §. 13, t. 1, p. 218.

ciens, comme d'une loi sacrée, et qui tient, soit aux mystères de la nature et de la religion, soit aux principes d'une sage politique [1].

Le Samien. Chez nous, ainsi que chez presque toutes les sociétés religieuses, les lois civiles sont des lois sacrées. Le caractère de sainteté qu'on leur imprime, facilite leur exécution. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions. Les réglements relatifs à l'abstinence sont violés tous les jours, quand ils n'ont que le mérite d'entretenir la santé. Tel qui, pour la conserver, ne sacrifierait pas un plaisir, exposerait mille fois sa vie pour maintenir des rites qu'il respecte sans en connaître l'objet.

Anacharsis. Ainsi donc ces ablutions, ces privations et ces jeûnes que les prêtres égyptiens observent si scrupuleusement, et qu'on recommande si fort dans les mystères de la Grèce, n'étaient dans l'origine que des ordonnances de médecine et des leçons de sobriété ?

Le Samien. Je le pense; et en effet personne n'ignore que les prêtres d'Egypte, en cultivant la plus salutaire des médecines, celle qui s'attache plus à prévenir les maux qu'à les guérir, sont parvenus de

[1] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 34. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Porph. vit. Pyth. p. 43.

tout temps à se procurer une vie longue et paisible [1]. Pythagore apprit cette médecine à leur école, la transmit à ses disciples [2], et fut placé à juste titre parmi les plus habiles médecins de la Grèce [3]. Comme il voulait porter les ames à la perfection, il fallait les détacher de cette enveloppe mortelle qui les tient enchaînées, et qui leur communique ses souillures. Il bannit en conséquence les aliments et les boissons qui, en excitant du trouble dans le corps, obscurcissent et appesantissent l'esprit [4].

Anacharsis. Il pensait donc que l'usage du vin, de la viande et du poisson, produisait ces funestes effets? car il vous l'a sévèrement interdit [5].

Le Samien. C'est une erreur. Il condamnait l'excès du vin [6]; il conseillait de s'en abstenir [7], et permettait à ses disciples d'en boire à souper, mais en petite quantité [8]. On leur servait quelquefois une portion des animaux offerts en sacrifice, excepté du bœuf et du bélier [9]. Lui-même ne refusait pas d'en goûter [10], quoiqu'il se contentât pour l'ordinaire d'un peu de miel et de quelques légumes [11]. Il défendait

[1] Isocr. in Busir. t. 2, p. 163. Diog. Laert. lib. 3, §. 7. — [2] Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 139; cap. 34, p. 196; cap. 35, p. 212. — [3] Corn. Cels. de re medic. lib. 1, præf. [4] Jambl. ibid. cap. 16, p. 55. — [5] Athen. lib. 7, cap. 16, p. 308. Jambl. ibid. cap. 30, p. 156. Diog. Laert. lib. 8, §. 13. — [6] Diog. Laert. lib. 8, §. 9. — [7] Clem. Alex. pæd. lib. 2, p. 170. — [8] Jambl. ibid. cap. 21, p. 83. — [9] Id. ibid. Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 20. — [10] Porph. vit. Pyth. p. 37. Aristox. ap. Athen. lib. 10, p. 418; et ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. Alexis ap. Aul. Gell. ibid. — [11] Aristot. ap. Diog. Laert. ibid. §. 19. Athen. lib. 10, p. 419. Porph. vit. Pyth. p. 37.

certains poissons, pour des raisons inutiles à rapporter [1]. D'ailleurs il préférait le régime végétal à tous les autres; et la défense absolue de la viande, ne concernait que ceux de ses disciples qui aspiraient à une plus grande perfection [2].

Anacharsis. Mais la permission qu'il laisse aux autres, comment la concilier avec son système sur la transmigration des ames [3]? car enfin, comme le disait tantôt cet Athénien, vous risquez tous les jours de manger votre père ou votre mère.

Le Samien. Je pourrais vous répondre qu'on ne fait paraître sur nos tables que la chair des victimes, et que nous n'immolons que les animaux qui ne sont pas destinés à recevoir nos ames [4]; mais j'ai une meilleure solution à vous donner. Pythagore et ses premiers disciples ne croyaient pas à la métempsychose.

Anacharsis. Comment!

Le Samien. Timée de Locres, l'un des plus anciens et des plus célèbres d'entre eux, en a fait l'aveu. Il dit que la crainte des lois humaines ne faisant pas assez d'impression sur la multitude, il faut l'effrayer par des punitions imaginaires, et lui annoncer que les coupables, transformés après leur mort en des

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 92. Diog. Laert. lib. 8, §. 19. Plut. in sympos. ap. Aul. Gell. lib. 4, cap. 11. — [2] Jambl. ibid. p. 90. — [3] Diog. Laert. ibid. §. 13. Anonym. ap. Phot. p. 1316. — [4] Jambl. ibid. cap. 18, p. 71.

bêtes viles ou féroces, épuiseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition [1].

Anacharsis. Vous renversez toutes mes idées. Pythagore ne rejetait-il pas les sacrifices sanglants? ne défendait-il pas de tuer les animaux? Pourquoi ce vif intérêt pour leur conservation, si ce n'est qu'il leur supposait une ame semblable à la nôtre [2]?

Le Samien. Le principe de cet intérêt était la justice. Et de quel droit, en effet, osons-nous arracher la vie à des êtres qui ont reçu comme nous ce présent du ciel [3]? Les premiers hommes, plus dociles aux cris de la nature, n'offraient aux dieux que les fruits, le miel et les gâteaux dont ils se nourrissaient [4]. On n'osait pas verser le sang des animaux, et surtout de ceux qui sont utiles à l'homme. La tradition nous a transmis avec effroi le souvenir du plus ancien parricide [5]: en nous conservant de même les noms de ceux qui, par inadvertance, ou dans un mouvement de colère, tuèrent, les premiers, des animaux de quelque espèce [6], elle atteste l'étonnement et l'horreur dont cette nouvelle frappa successivement les esprits. Il fallut donc un prétexte. On trouva qu'ils occupaient trop de place sur la

[1] Tim. ap. Plat. t. 3, p. 104. — [2] Diog. Laert. lib. 8, §. 13. Jambl. vit. Pyth. cap. 24, p. 90. Porph. vit. Pyth. p. 24. Ritterhus. ibid. p. 22. Anonym. ap. Phot. p. 1316.
[3] Emped. ap. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 541. — [4] Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782. Theophr. ap. Porph. de abstin. lib. 2, p. 137. — [5] Plut. in Romul. t. 1, p. 39.
[6] Porph. de abstin. lib. 2, p. 117 et 119.

terre, et l'on supposa un oracle qui nous autorisait à vaincre notre répugnance. Nous obéîmes; et pour nous étourdir sur nos remords, nous voulûmes au moins arracher le consentement de nos victimes. De là vient qu'aujourd'hui encore, on n'en sacrifie aucune sans l'avoir auparavant, par des ablutions ou d'autres moyens, engagée à baisser la tête en signe d'approbation [1]. Voyez avec quelle indignité la violence se joue de la faiblesse!

Anacharsis. Cette violence était sans doute nécessaire; les animaux, en se multipliant, dévoraient les moissons.

Le Samien. Ceux qui peuplent beaucoup, ne vivent qu'un petit nombre d'années; et la plupart, dénués de nos soins, ne perpétueraient pas leur espèce [2]. A l'égard des autres, les loups et les vautours nous en auraient fait justice : mais pour vous montrer que ce ne furent pas leurs déprédations qui nous mirent les armes à la main, je vous demande s'ils ravageraient nos campagnes, ces poissons que nous poursuivons dans un monde si différent du nôtre [3]. Non, rien ne pouvait nous porter à souiller les autels du sang des animaux; et puisqu'il ne m'est pas permis d'offrir au ciel des fruits

[1] Plut. sympos. lib. 8, quæst. 8, t. 2, p. 729, F. — [2] Porph. de abstin. lib. 4, p. 344. [3] Plut. sympos. ibid. p. 730.

enlevés au champ de mon voisin, devais-je lui présenter l'hommage d'une vie qui ne m'appartient pas [1]? Quelle est, d'ailleurs, la victime la plus agréable à la divinité? A cette question, les peuples et les prêtres se partagent. Dans un endroit, on immole les animaux sauvages et malfaisants; dans un autre, ceux que nous associons à nos travaux. L'intérêt de l'homme présidant à ce choix, a tellement servi son injustice, qu'en Egypte c'est une impiété de sacrifier des vaches, un acte de piété d'immoler des taureaux [2].

Au milieu de ces incertitudes, Pythagore sentit aisément qu'on ne pouvait déraciner tout-à-coup des abus consacrés par une longue suite de siècles. Il s'abstint des sacrifices sanglants. La première classe de ses disciples s'en abstint aussi. Les autres, obligés de conserver encore des relations avec les hommes, eurent la liberté de sacrifier un petit nombre d'animaux, et de goûter plutôt que de manger de leur chair [3].

Ce fut une condescendance que le respect de l'usage et de la religion semblait justifier. A cela près, nous vivons en communauté de biens avec les animaux doux et paisibles. Il nous est défendu de leur

[1] Porph. de abstin. lib. 2, p. 124. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 45. Porph. ibid. p. 120.
[3] Jambl vit. Pyth. cap. 28, p. 126.

porter le moindre préjudice [1]. Nous avons, à l'exemple de notre fondateur, un véritable éloignement pour les professions qui sont destinées à leur donner la mort [2]. On ne sait que trop par l'expérience, que l'effusion fréquente du sang fait contracter à l'ame une sorte de férocité. La chasse nous est interdite [3]. Nous renonçons à des plaisirs; mais nous sommes plus humains, plus doux, plus compatissants que les autres hommes [4]: j'ajoute, beaucoup plus maltraités. On n'a rien épargné pour détruire une congrégation pieuse et savante [5] qui, renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'était dévouée sans réserve au bonheur des sociétés.

Anacharsis. Je connais mal votre institut; oserais-je vous prier de m'en donner une juste idée?

Le Samien. Vous savez qu'au retour de ses voyages, Pythagore fixa son séjour en Italie; qu'à ses exhortations, les nations grecques établies dans cette fertile contrée, mirent leurs armes à ses pieds, et leurs intérêts entre ses mains; que, devenu leur arbitre, il leur apprit à vivre en paix avec elles-mêmes et avec les autres; que les hommes et les femmes se soumirent avec une égale ardeur aux plus rudes sacrifices; que de toutes les parties de la Grèce, de

[1] Plut. de solert. animal. t. 2, p. 964. Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84. — [2] Eudox. ap. Porph. vit. Pyth. p. 9. — [3] Jambl. ibid. cap. 21, p. 84. — [4] Porph. de abstin. lib. 3, p. 263. — [5] Apul. ap. Bruck. t. 1, p. 633.

l'Italie et de la Sicile, on vit accourir un nombre infini de disciples; que Pythagore parut à la cour des tyrans sans les flatter, et les obligea de descendre du trône sans regret; et qu'à l'aspect de tant de changements les peuples s'écrièrent qu'un dieu avait paru sur la terre, pour la délivrer des maux qui l'affligent [1].

Anacharsis. Mais lui ou ses disciples n'ont-ils pas employé le mensonge pour entretenir cette illusion? Rappelez-vous tous ces prodiges qu'on lui attribue [2]: à sa voix la mer calmée, l'orage dissipé, la peste suspendant ses fureurs [3]; et puis cet aigle qu'il appelle du haut du ciel, et qui vient se reposer sur sa main; et cette ourse qui, docile à ses ordres, n'attaque plus les animaux timides [4].

Le Samien. Ces récits extraordinaires m'ont toujours paru dénués de fondement. Je ne vois nulle part que Pythagore se soit arrogé le droit de commander à la nature.

Anacharsis. Vous conviendrez du moins qu'il prétendait lire dans l'avenir [5], et avoir reçu ses dogmes de la prêtresse de Delphes [6].

Le Samien. Il croyait en effet à la divination;

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Porph. vit. Pyth. p. 25.
[2] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 17. — [3] Jambl. ibid. cap. 28, p. 114. Porph. vit. Pyth. p. 31. — [4] Jambl. ibid. cap. 13, p. 46. — [5] Porph. vit. Pyth. p. 34. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 399. Jambl. ibid. cap. 28, p. 126. Anonym. ap. Phot. p. 1316. — [6] Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 21.

et cette erreur, si c'en est une, lui fut commune avec les sages de son temps, avec ceux d'un temps postérieur, avec Socrate lui-même [1]. Il disait que sa doctrine émanait de l'oracle d'Apollon. Si c'est un crime, il faut accuser d'imposture Minos, Lycurgue, presque tous les législateurs, qui, pour donner plus d'autorité à leurs lois, ont feint que les dieux mêmes les leur avaient dictées [2].

Anacharsis. Permettez que j'insiste : on ne renonce pas facilement à d'anciens préjugés. Pourquoi sa philosophie est-elle entourée de cette triple enceinte de ténèbres ? Comment se fait-il qu'un homme qui eut assez de modestie pour préférer au titre de sage celui d'ami de la sagesse [3], n'ait pas eu assez de franchise pour annoncer hautement la vérité ?

Le Samien. Ces secrets qui vous étonnent, vous en trouverez de semblables dans les mystères d'Eleusis et de Samothrace, chez les prêtres égyptiens, parmi toutes les sociétes religieuses. Que dis-je ? nos philosophes n'ont-ils pas une doctrine exclusivement réservée à ceux de leurs élèves dont ils ont éprouvé la circonspection [4] ? Les yeux de la multi-

[1] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3, t. 3, p. 5. — [2] Diod. lib. 1, p. 84. Cicer. ibid. cap. 43, p. 36. — [3] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 361. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n.° 2.
[4] Cicer. de finib. lib. 5, cap. 5, t. 2, p. 200. Aul. Gell. lib. 20, cap. 5. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 680.

tude étaient autrefois trop faibles pour supporter la lumière ; et aujourd'hui même, qui oserait, au milieu d'Athènes, s'expliquer librement sur la nature des dieux, et sur les vices du gouvernement populaire ? Il est donc des vérités que le sage doit garder comme en dépôt, et ne laisser, pour ainsi dire, tomber que goutte à goutte.

Anacharsis. Mais celles qu'on doit répandre à pleines mains, les vérités de la morale, par exemple, vous les couvrez d'enveloppes presque impénétrables. Lorsqu'au lieu de m'exhorter à fuir l'oisiveté, à ne pas irriter un homme en colère, vous me défendez de m'asseoir sur un boisseau, ou d'attiser le feu avec une épée [1], il est évident que vous ajoutez à la peine de pratiquer vos leçons, celle de les entendre [2].

Le Samien. Et c'est cette peine qui les grave dans l'esprit. On conserve avec plus de soin ce qui coûte beaucoup à acquérir. Les symboles piquent la curiosité, donnent un air de nouveauté à des maximes usées ; et, comme ils se présentent plus souvent à nos sens que les autres signes de nos pensées, ils ajoutent du crédit aux lois qu'ils renferment. Aussi le militaire ne peut être assis auprès de son

[1] Plut. in Num. t. 1, p. 69; id. de lib. educ. t. 2, p. 12. Porph. vit. Pyth. p. 42. Jambl. vit. Pyth. cap. 22, p. 84. Diog. Laert. lib. 8, §. 18. Demetr. Byzant. ap. Athen. lib. 10, cap. 19, p. 452. — [2] Jambl. ibid. cap. 34, p. 198.

feu, et le laboureur regarder son boisseau, sans se rappeler la défense et le précepte.

Anacharsis. Vous aimez tellement le mystère, qu'un des premiers disciples de Pythagore encourut l'indignation des autres, pour avoir publié la solution d'un problême de géométrie [1].

Le Samien. On était alors généralement persuadé que la science, ainsi que la pudeur, doit se couvrir d'un voile qui donne plus d'attraits aux trésors qu'il recèle, plus d'autorité à celui qui les possède. Pythagore profita sans doute de ce préjugé ; et j'avouerai même, si vous voulez, qu'à l'imitation de quelques législateurs, il employa de pieuses fraudes pour s'accréditer auprès de la multitude [2] : car je me défie également des éloges outrés qu'on lui donne, et des accusations odieuses dont on le noircit. Ce qui assure sa gloire [3], c'est qu'il conçut un grand projet : celui d'une congrégation qui toujours subsistante, et toujours dépositaire des sciences et des mœurs, serait l'organe de la vérité et de la vertu, quand les hommes seraient en état d'entendre l'une et de pratiquer l'autre.

Un grand nombre d'élèves embrassèrent le nouvel institut [4]. Il les rassembla dans un édifice im-

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 34, p. 198. — [2] Hermipp. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 41.
[3] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 600. — [4] Diog. Laert. ibid. §. 15. Jambl. ibid. cap. 6, p. 22.

mense, où ils vivaient en commun [1], et distribués en différentes classes. Les uns passaient leur vie dans la méditation des choses célestes; les autres cultivaient les sciences, et surtout la géométrie et l'astronomie [2]; d'autres enfin, nommés Economes ou Politiques, étaient chargés de l'entretien de la maison, et des affaires qui la concernaient [3].

On n'était pas facilement admis au nombre des novices. Pythagore examinait le caractère du postulant, ses habitudes, sa démarche, ses discours, son silence, l'impression que les objets faisaient sur lui, la manière dont il s'était conduit envers ses parents et ses amis. Dès qu'il était agréé, il déposait tout son bien entre les mains des Economes [4].

Les épreuves du noviciat duraient plusieurs années. On les abrégeait en faveur de ceux qui parvenaient plus vîte à la perfection [5]. Pendant trois ans entiers, le novice ne jouissait dans la société d'aucun égard, d'aucune considération; il était comme dévoué au mépris. Ensuite, condamné pendant cinq ans au silence [6], il apprenait à dompter sa curiosité [7], à se détacher du monde, à ne s'occuper que de dieu seul [8]. Les purifications et différents

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 6, p. 22. Porph. vit. Pyth. p. 25. — [2] Anonym. ap. Phot. cod. 249, p. 1313. Aul. Gell. lib. 1, cap. 9. — [3] Jambl. ibid. cap. 17, p. 59. — [4] Id. ibid. p. 58. — [5] Aul. Gell. ibid. — [6] Diog. Laert. lib. 8, §. 10. Lucian. vitar. auct. §. 3, t. 1, p. 542. Jambl. ibid. p. 59. — [7] Plut. de curios. t. 2, p. 519. — [8] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Jambl. ibid. p. 57.

exercices de piété remplissaient tous ses moments[1]. Il entendait par intervalles la voix de Pythagore, qu'un voile épais dérobait à ses regards[2], et qui jugeait de ses dispositions d'après ses réponses.

Quand on était content de ses progrès, on l'admettait à la doctrine sacrée : s'il trompait l'espérance de ses maîtres, on le renvoyait, en lui restituant son bien considérablement augmenté[3]; dès ce moment il était comme effacé du nombre des vivants, on lui dressait un tombeau dans l'intérieur de la maison, et ceux de la société refusaient de le reconnaître, si par hasard il s'offrait à leurs yeux[4]. La même peine était décernée contre ceux qui communiquaient aux profanes la doctrine sacrée[5].

Les associés ordinaires pouvaient, avec la permission, ou plutôt avec un ordre du chef, rentrer dans le monde, y remplir des emplois, y vaquer à leurs affaires domestiques, sans renoncer à leurs premiers engagements.

Des externes, hommes et femmes, étaient agrégés aux différentes maisons[6]. Ils y passaient quelquefois des journées entières, et assistaient à divers exercices.

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 17, p. 61. — [2] Id. ibid. p. 60. Diog. Laert. lib. 8, §. 10. [3] Jambl. ibid. — [4] Orig. contr. Cels. lib. 3, t. 1, p. 481. Jambl. ibid. p. 61. — [5] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 680. Lysid. epist. ap. Jambl. ibid. p. 62. — [6] Jambl. ibid. cap. 36, p. 214. Porph. vit. Pyth. p. 25. Kust. ibid.

Enfin des hommes vertueux, la plupart établis en des endroits éloignés, s'affiliaient à l'ordre, s'intéressaient à ses progrès, se pénétraient de son esprit, et pratiquaient la règle.

Les disciples qui vivaient en commun, se levaient de très-grand matin. Leur réveil était suivi de deux examens; l'un de ce qu'ils avaient dit ou fait la veille, l'autre de ce qu'ils devaient faire dans la journée : le premier pour exercer leur mémoire, le second pour régler leur conduite[1]. Après avoir passé une robe blanche et extrêmement propre[2], ils prenaient leur lyre, et chantaient des cantiques sacrés[3] jusqu'au moment où, le soleil se montrant à l'horizon, ils se prosternaient devant lui[4][a], et allaient chacun en particulier se promener dans des bosquets riants ou des solitudes agréables. L'aspect et le repos de ces beaux lieux mettaient leur ame dans une assiette tranquille, et la disposaient aux savantes conversations qui les attendaient à leur retour[5].

Elles se tenaient presque toujours dans un temple, et roulaient sur les sciences exactes ou sur la morale[6]. Des professeurs habiles en expliquaient

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 245. Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 140 et 141; cap. 35, p. 206. Porphyr. vit. Pyth. p. 40 et 41. Aur. carm. v. 40. — [2] Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 19. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 32. Jambl. ibid. cap. 21, p. 84; cap. 28, p. 126. [3] Jambl. ibid. cap. 25, p. 95. — [4] Id. ibid. cap. 35, p. 206. — [a] Il paraît qu'au lever du soleil, Socrate, à l'exemple peut-être des Pythagoriciens, se prosternait devant cet astre. (Plat. in conv. t. 3, p. 220.) — [5] Jambl. ibid. cap. 20, p. 81. — [6] Id. ibid.

les éléments, et conduisaient les élèves à la plus haute théorie. Souvent ils leur proposaient pour sujet de méditation, un principe fécond, une maxime lumineuse. Pythagore, qui voyait tout d'un coup-d'œil, comme il exprimait tout d'un seul mot, leur disait un jour : Qu'est-ce que l'univers? l'ordre. Qu'est-ce que l'amitié? l'égalité [1]. Ces définitions sublimes, et neuves alors, attachaient et élevaient les esprits. La première eut un tel succès, qu'elle fut substituée aux anciens noms que les Grecs avaient jusqu'alors donnés à l'univers. Aux exercices de l'esprit, succédaient ceux du corps, tels que la course et la lutte; et ces combats paisibles se livraient dans les bois ou dans les jardins [2].

A dîner on leur servait du pain et du miel, rarement du vin [3]: ceux qui aspiraient à la perfection, ne prenaient souvent que du pain et de l'eau [4]. En sortant de table, ils s'occupaient des affaires que les étrangers soumettaient à leur arbitrage [5]. Ensuite ils se réunissaient deux à deux, trois à trois, retournaient à la promenade, et discutaient entre eux les leçons qu'ils avaient reçues dans la matinée [6]. De ces entretiens étaient sévèrement bannies

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 29, p. 138. Diog. Laert. lib. 8, §. 10. Anonym. ap. Phot. p. 1317. — [2] Jambl. ibid. cap. 21, p. 81. — [3] Id. ibid. p. 82. — [4] Alexis ap. Athen. lib. 4, p. 161. — [5] Jambl. ibid. p. 82. — [6] Id. ibid.

les médisances et les injures, les facéties et les paroles superflues [1].

Revenus à la maison, ils entraient dans le bain, au sortir duquel ils se distribuaient en différentes pièces où l'on avait dressé des tables, chacune de dix couverts. On leur servait du vin, du pain, des légumes cuits ou crus, quelquefois des portions d'animaux immolés, rarement du poisson. Le souper, qui devait finir avant le coucher du soleil, commençait par l'hommage de l'encens et de divers parfums qu'ils offraient aux dieux [2].

J'oubliais de vous dire qu'en certains jours de l'année, on leur présentait un repas excellent et somptueux, qu'ils en repaissaient pendant quelque temps leurs yeux, qu'ils l'envoyaient ensuite aux esclaves, sortaient de table, et se passaient même de leur nourriture ordinaire [3].

Le souper était suivi de nouvelles libations, et d'une lecture que le plus jeune était obligé de faire, que le plus ancien avait le droit de choisir. Ce dernier, avant de les congédier, leur rappelait ces préceptes importants : « Ne cessez d'honorer les dieux, « les génies et les héros ; de respecter ceux dont « vous avez reçu le jour ou des bienfaits, et de vo-

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 30, p. 145. — [2] Id. ibid. cap. 21, p. 83. — [3] Diod. excerpt. Vales. p. 245. Jambl. ibid. cap. 31, p. 137.

« ler au secours des lois violées. » Pour leur inspirer de plus en plus l'esprit de douceur et d'équité : « Gardez-vous, ajoutait-il, d'arracher l'arbre ou la « plante dont l'homme retire de l'utilité, et de tuer « l'animal dont il n'a point à se plaindre [1]. »

Retirés chez eux, ils se citaient à leur propre tribunal, repassaient en détail et se reprochaient les fautes de commission et d'omission [2]. Après cet examen, dont la constante pratique pourrait seule nous corriger de nos défauts, ils reprenaient leurs lyres, et chantaient des hymnes en l'honneur des dieux. Le matin à leur lever ils employaient l'harmonie, pour dissiper les vapeurs du sommeil ; le soir, pour calmer le trouble des sens [3]. Leur mort était paisible. On renfermait leurs corps, comme on fait encore, dans des cercueils garnis de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier [4], et leurs funérailles étaient accompagnées de cérémonies qu'il ne nous est pas permis de révéler [5].

Pendant toute leur vie, deux sentiments, ou plutôt un sentiment unique devait les animer, l'union intime avec les dieux, la plus parfaite union avec les hommes. Leur principale obligation était de s'oc-

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 21, p. 84. — [2] Diog. Laert. lib. 8, §. 22. Jambl. ibid. cap. 35, p. 206. Aur. carm. v. 40. Hierocl. ibid. Porph. vit. Pyth. p. 41. — [3] Plut. de Isid. t. 2, p. 384. Quintil. de orat. lib. 9, cap. 4, p. 589. Jambl. ibid. cap. 25, p. 95. — [4] Plin. lib. 35, cap. 12, t. 2, p. 711. — [5] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 586.

cuper de la divinité [1], de se tenir toujours en sa présence [2], de se régler en tout sur sa volonté [3]. De là ce respect qui ne leur permettait pas de mêler son nom dans leurs serments [4], cette pureté de mœurs qui les rendait dignes de ses regards [5], ces exhortations qu'ils se faisaient continuellement de ne pas éloigner l'esprit de dieu qui résidait dans leurs ames [6], cette ardeur enfin avec laquelle ils s'appliquaient à la divination, seul moyen qui nous reste de connaître ses intentions [7].

De là découlaient encore les sentiments qui les unissaient entre eux et avec les autres hommes [8]. Jamais on ne connut, on ne sentit l'amitié comme Pythagore. Ce fut lui qui dit le premier ce mot, le plus beau, le plus consolant de tous : *Mon ami est un autre moi-même* [9]. En effet, quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux.

Comme dans le physique et dans le moral il rapportait tout à l'unité, il voulut que ses disciples n'eussent qu'une même pensée, qu'une seule volonté [10]. Dépouillés de toute propriété [11], mais libres dans leurs engagements, insensibles à la fausse am-

[1] Plut. in Num. t. 1, p. 69. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Aur. carm. — [2] Jambl. vit. Pyth. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313. — [3] Jambl. cap. 28, p. 115. — [4] Id. ibid. p. 116. — [5] Id. cap. 16, p. 57. — [6] Id. cap. 33, p. 193. — [7] Id. cap. 28, p. 116. — [8] Id. cap. 33, p. 193. — [9] Porph. vit. Pyth. p. 37. — [10] Jambl. ibid. p. 186. — [11] Id. ibid. cap. 30, p. 143.

bition, à la vaine gloire [1], aux petits intérêts qui, pour l'ordinaire, divisent les hommes, ils n'avaient plus à craindre que la rivalité de la vertu et l'opposition du caractère. Dès le noviciat, les plus grands efforts concouraient à surmonter ces obstacles. Leur union, cimentée par le desir de plaire à la divinité, à laquelle ils rapportaient toutes leurs actions [2], leur procurait des triomphes sans faste et de l'émulation sans jalousie.

Ils apprenaient à s'oublier eux-mêmes, à se sacrifier mutuellement leurs opinions [3], à ne pas blesser l'amitié par la défiance, par les mensonges, même légers, par des plaisanteries hors de propos, par des protestations inutiles [4].

Ils apprenaient encore à s'alarmer du moindre refroidissement. Lorsque, dans ces entretiens où s'agitaient des questions de philosophie, il leur échappait quelque expression d'aigreur, ils ne laissaient pas coucher le soleil sans s'être donné la main en signe de réconciliation [5]. Un d'eux, en pareille occasion, courut chez son ami, et lui dit : Oublions notre colère, et soyez le juge de notre différend. J'y consens volontiers, reprit le dernier ; mais je dois rougir de ce qu'étant

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 31, p. 165. — [2] Id. cap. 33, p. 193. — [3] Id. cap. 22, p. 85; cap. 33, p. 186. — [4] Id. cap. 30, p. 145; cap. 33, p. 187. — [5] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 488.

plus âgé que vous, je ne vous ai pas prévenu [1].

Ils apprenaient à vaincre ces inégalités d'humeur qui fatiguent et découragent l'amitié. Sentaient-ils bouillonner leur sang au fond de leur cœur ? prévoyaient-ils un moment de tristesse ou de dégoût ? ils s'écartaient au loin, et calmaient ce trouble involontaire, ou par la réflexion [2], ou par des chants appropriés aux différentes affections de l'ame [3].

C'est à leur éducation qu'ils devaient cette docilité d'esprit, cette facilité de mœurs qui les rapprochaient les uns des autres. Pendant leur jeunesse, on s'était fait un devoir de ne point aigrir leur caractère; des instituteurs respectables et indulgents les ramenaient par des corrections douces, faites à propos et en particulier, qui avaient plus l'air de la représentation que du reproche [4].

Pythagore, qui régnait sur tout le corps avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines [5]. C'était par ses attentions, autant que par ses lumières, qu'il dominait sur leur esprit, au point que ses moindres paroles étaient pour eux des oracles, et qu'ils ne répondaient souvent aux objec-

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 27, p. 107. — [2] Id. ibid. cap. 31, p. 163. — [3] Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 23. Chamæl. ap. Athen. lib. 14, cap. 5, p. 623. Jambl. ibid. cap. 25, p. 93; cap. 32, p. 181. — [4] Jambl. ibid. cap. 22, p. 85. — [5] Porph. vit. Pyth. p. 37.

tions que par ces mots : *C'est lui qui l'a dit* [1]. Ce fut encore par là qu'il sut imprimer dans le cœur de ses disciples, cette amitié rare et sublime qui a passé en proverbe [2].

Les enfants de cette grande famille dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes [3], et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus. Leurs intérêts se trouvaient tellement mêlés ensemble, que plusieurs d'entre eux ont passé les mers, et risqué leur fortune, pour rétablir celle de l'un de leurs frères, tombé dans la détresse ou dans l'indigence [4].

Voulez-vous un exemple touchant de leur confiance mutuelle? Un des nôtres, voyageant à pied, s'égare dans un désert, et arrive épuisé de fatigue dans une auberge où il tombe malade. Sur le point d'expirer, hors d'état de reconnaître les soins qu'on prend de lui, il trace d'une main tremblante quelques marques symboliques sur une tablette qu'il ordonne d'exposer près du grand chemin. Longtemps après sa mort, le hasard amène dans ces lieux écartés un autre disciple de Pythagore. Instruit, par les caractères énigmatiques offerts à ses yeux, de l'in-

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 400. Val. Max. lib. 8, extern. n.° 1.
[2] Jambl. vit. Pyth. cap. 33, p. 186. — [3] Id. ibid. p. 191. — [4] Diod. excerpt. Vales. p. 243. Jambl. ibid. p. 192.

fortune du premier voyageur, il s'arrête, rembourse avec usure les frais de l'aubergiste, et continue sa route [1].

Anacharsis. Je n'en suis pas surpris. Voici ce qu'on me racontait à Thèbes. Vous avez connu Lysis ?

Le Samien. Ce fut un des ornements de l'ordre. Jeune encore, il trouva le moyen d'échapper à cette persécution qui fit périr tant d'illustres Pythagoriciens [2]; et, s'étant rendu quelques années après à Thèbes, il se chargea de l'éducation d'Epaminondas [3].

Anacharsis. Lysis mourut. Vos philosophes d'Italie, craignant qu'on n'eût pas observé dans ses funérailles les rites qui vous sont particuliers, envoyèrent à Thèbes Théanor, chargé de demander le corps de Lysis, et de distribuer des présents à ceux qui l'avaient secouru dans sa vieillesse. Théanor apprit qu'Epaminondas, initié dans vos mystères, l'avait fait inhumer suivant vos statuts, et ne put faire accepter l'argent qu'on lui avait confié [4].

Le Samien. Vous me rappelez un trait de ce Lysis. Un jour, en sortant du temple de Junon [5], il rencontra sous le portique un de ses confrères,

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 33, p. 192. — [2] Id. ibid. cap. 35, p. 200. — [3] Nep. in Epamin. cap. 2. — [4] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585. — [5] Jambl. ibid. cap. 30, p. 155.

Euryphémus de Syracuse, qui, l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Après une longue méditation, dans laquelle il s'engagea sans s'en apercevoir, il sortit par une autre porte. Le lendemain, le jour était assez avancé lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples. Ils étaient inquiets de l'absence de Lysis; Euryphémus se souvint alors de la promesse qu'il en avait tirée : il courut à lui, le trouva sous le vestibule, tranquillement assis sur la même pierre où il l'avait laissé la veille.

On n'est point étonné de cette constance, quand on connaît l'esprit de notre congrégation : il est rigide et sans ménagement. Loin d'apporter la moindre restriction aux lois de rigueur, il fait consister la perfection à convertir les conseils en préceptes.

Anacharsis. Mais vous en avez de minutieux et de frivoles qui rapetissent les ames; par exemple, de n'oser croiser la jambe gauche sur la droite [1], ni vous faire les ongles les jours de fêtes, ni employer pour vos cercueils le bois de cyprès [2].

Le Samien. Eh ! ne nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient réformer la réforme,

[1] Plut. de vitios. pud. t. 2, p. 532. — [2] Diog. Laert. lib. 8, §. 10. Jambl. vit. Pyth. cap. 28, p. 131.

quelques-unes tenant à des vérités d'un ordre supérieur, toutes prescrites pour nous exercer à la patience et aux autres vertus. C'est dans les occasions importantes qu'il faut étudier la force de notre institution. Un disciple de Pythagore ne laisse échapper ni larmes ni plaintes dans les malheurs, ni crainte ni faiblesse dans les dangers. S'il a des discussions d'intérêt, il ne descend point aux prières, parce qu'il ne demande que la justice; ni aux flatteries, parce qu'il n'aime que la vérité [1].

Anacharsis. Epargnez-vous un plus long détail. Je sais tout ce que peuvent la religion et la philosophie sur des imaginations ardentes et subjuguées; mais je sais aussi qu'on se dédommage souvent des passions que l'on sacrifie, par celles que l'on conserve. J'ai vu de près une société, partagée entre l'étude et la prière, renoncer sans peine aux plaisirs des sens et aux agréments de la vie: retraite, abstinences, austérités [2], rien ne lui coûte, parce que c'est par là qu'elle gouverne les peuples et les rois. Je parle des prêtres égyptiens, dont l'institut me paraît parfaitement ressembler au vôtre [3].

Le Samien. Avec cette différence que, loin de

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 32, p. 174; cap. 33, p. 188. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 37.
[3] Chærem. ap. Porph. de abstin. lib. 4, p. 308.

s'appliquer à réformer la nation, ils n'ont d'autre intérêt que celui de leur société.

Anacharsis. Vous avez essuyé les mêmes reproches. Ne disait-on pas que pleins d'une déférence aveugle pour votre chef, d'un attachement fanatique pour votre congrégation, vous ne regardiez les autres hommes que comme de vils troupeaux[1]?

Le Samien. Dégrader l'humanité! nous, qui regardons la bienfaisance comme un des principaux moyens pour nous rapprocher de la divinité[2]; nous, qui n'avons travaillé que pour établir une étroite liaison entre le ciel et la terre, entre les citoyens d'une même ville, entre les enfants d'une même famille, entre tous les êtres vivants[3], de quelque nature qu'ils soient!

En Egypte, l'ordre sacerdotal n'aime que la considération et le crédit: aussi protège-t-il le despotisme, qui le protège à son tour[4]. Quant à Pythagore, il aimait tendrement les hommes, puisqu'il desirait qu'ils fussent tous libres et vertueux.

Anacharsis. Mais pouvait-il se flatter qu'ils le desireraient aussi vivement que lui, et que la moindre secousse ne détruirait pas l'édifice des lois et des vertus?

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 208. — [2] Anonym. ap. Phot. p. 1313. — [3] Jambl. ibid. cap. 33, p. 185. — [4] Diod. lib. 1, p. 66.

Le Samien. Il était beau du moins d'en jeter les fondements, et les premiers succès lui firent espérer qu'il pourrait l'élever jusqu'à une certaine hauteur. Je vous ai parlé de la révolution que son arrivée en Italie causa d'abord dans les mœurs. Elle se serait étendue par degrés, si des hommes puissants, mais souillés de crimes, n'avaient eu la folle ambition d'entrer dans la congrégation. Ils en furent exclus, et ce refus occasionna sa ruine. La calomnie se souleva, dès qu'elle se vit soutenue [1]. Nous devînmes odieux à la multitude, en défendant d'accorder les magistratures par la voie du sort [2]; aux riches, en ne les faisant accorder qu'au mérite [3]. Nos paroles furent transformées en maximes séditieuses, nos assemblées en conseils de conspirateurs [4]. Pythagore, banni de Crotone, ne trouva point d'asyle chez des peuples qui lui devaient leur félicité. Sa mort n'éteignit point la persécution. Plusieurs de ses disciples réunis dans une maison furent dévoués aux flammes, et périrent presque tous [5]. Les autres s'étant dispersés, les habitants de Crotone, qui avaient reconnu leur innocence, les rappelèrent quelque temps après; mais une guerre étant survenue, ils se signalèrent dans un combat,

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 210. — [2] Id. ibid. p. 209. — [3] Id. ibid. p. 204. — [4] Justin. lib. 20, cap. 4. — [5] Id. ibid. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 583.

et terminèrent une vie innocente par une mort glorieuse [1].

Quoique après ces malheureux événements le corps fût menacé d'une dissolution prochaine, on continua pendant quelque temps à nommer un chef pour le gouverner [2]. Diodore qui fut un des derniers, ennemi de la propreté que Pythagore nous avait si fort recommandée, affecta des mœurs plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements plus grossiers [3]. Il eut des partisans, et l'on distingua dans l'Ordre, ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau.

Maintenant réduits à un petit nombre, séparés les uns des autres, n'excitant ni envie ni pitié, nous pratiquons en secret les préceptes de notre fondateur. Jugez du pouvoir qu'ils eurent à la naissance de l'institut, par celui qu'ils ont encore : c'est nous qui avions formé Epaminondas, et Phocion s'est formé sur nos exemples.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que cette congrégation a produit une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes, de naturalistes, d'hommes célèbres dans tous les genres [4]; que c'est elle qui a éclairé la Grèce, et que les philosophes modernes

[1] Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 212. — [2] Id. ibid. cap. 36, p. 213. — [3] Herm. Tim. et Sosicr. ap. Athen. lib. 4, p. 163. — [4] Jambl. ibid. cap. 29, p. 132; cap. 36, p. 215. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1101. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 490.

ont puisé dans nos auteurs la plupart des découvertes qui brillent dans leurs ouvrages.

La gloire de Pythagore s'en est accrue ; partout il obtient un rang distingué parmi les sages[1] : dans quelques villes d'Italie on lui décerne des honneurs divins[2]. Il en avait joui pendant sa vie[3]; vous n'en serez pas surpris. Voyez comme les nations, et même les philosophes, parlent des législateurs et des précepteurs du genre humain. Ce ne sont point des hommes, mais des dieux[4], des ames d'un degré supérieur, qui, descendues du ciel dans le tartare que nous habitons, ont daigné se revêtir d'un corps humain, et partager nos maux pour établir parmi nous les lois et la philosophie[5].

Anacharsis. Cependant, il faut l'avouer, ces génies bienfaisants n'ont eu que des succès passagers; et puisque leur réforme n'a pu ni s'étendre ni se perpétuer, j'en conclus que les hommes seront toujours également injustes et vicieux.

Le Samien. A moins, comme disait Socrate, que le ciel ne s'explique plus clairement, et que dieu, touché de leur ignorance, ne leur envoie quelqu'un

[1] Herodot. lib. 4, cap. 95. — [2] Justin. lib. 20, cap. 4. — [3] Porph. vit. Pyth. p. 28. Jambl. vit. Pyth. cap. 6, p. 23; cap. 28, p. 118 et 120. Dio Chrysost. orat. 17, p. 524. Philostr. vit. Apoll. cap. 1, p. 2. Diog. Laert. lib. 8, §. 11. — [4] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 355. — [5] Plat. ap. Clem. Alex. ibid.

qui leur apporte sa parole, et leur révèle ses volontés [1].

Le lendemain de cet entretien, nous partîmes pour Athènes, et, quelques mois après, nous nous rendîmes aux fêtes de Délos.

[1] Plat. apol. Socr. t. 1, p. 31; id. in Phæd. t. 1, p. 85, E; id. in Alcib. 2, t. 2, p. 150.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-QUINZIEME.

CHAPITRE LXXVI.

Délos et les Cyclades [a].

Dans l'heureux climat que j'habite, le printemps est comme l'aurore d'un beau jour : on y jouit des biens qu'il amène et de ceux qu'il promet. Les feux du soleil ne sont plus obscurcis par des vapeurs grossières ; ils ne sont pas encore irrités par l'aspect ardent de la canicule. C'est une lumière pure, inaltérable, qui se repose doucement sur tous les objets ; c'est la lumière dont les dieux sont couronnés dans l'Olympe.

Quand elle se montre à l'horizon, les arbres agitent leurs feuilles naissantes, les bords de l'Ilissus retentissent du chant des oiseaux, et les échos du mont Hymette, du son des chalumeaux rustiques. Quand elle est près de s'éteindre, le ciel se couvre de voiles étincelants, et les nymphes de l'Attique vont, d'un pas timide, essayer sur le gazon des danses légères : mais bientôt elle se hâte d'éclore, et alors on ne regrette ni la fraîcheur de la nuit qu'on vient de perdre, ni la splendeur du jour qui

[a] Voyez la Carte des Cyclades et le Plan de l'île de Délos.

l'avait précédée ; il semble qu'un nouveau soleil se lève sur un nouvel univers, et qu'il apporte de l'orient des couleurs inconnues aux mortels. Chaque instant ajoute un nouveau trait aux beautés de la nature ; à chaque instant, le grand ouvrage du développement des êtres avance vers sa perfection.

O jours brillants ! ô nuits délicieuses ! quelle émotion excitait dans mon ame cette suite de tableaux que vous offriez à tous mes sens ! O dieu des plaisirs ! ô printemps ! je vous ai vu cette année dans toute votre gloire ; vous parcouriez en vainqueur les campagnes de la Grèce, et vous détachiez de votre tête les fleurs qui devaient les embellir ; vous paraissiez dans les vallées, elles se changeaient en prairies riantes ; vous paraissiez sur les montagnes, le serpolet et le thym exhalaient mille parfums ; vous vous éleviez dans les airs, et vous y répandiez la sérénité de vos regards. Les amours empressés accouraient à votre voix ; ils lançaient de toutes parts des traits enflammés : la terre en était embrâsée. Tout renaissait pour s'embellir ; tout s'embellissait pour plaire. Tel parut le monde au sortir du chaos, dans ces moments fortunés où l'homme, ébloui du séjour qu'il habitait, surpris et satisfait de son existence, semblait n'avoir un esprit que pour

connaître le bonheur, un cœur que pour le desirer, une ame que pour le sentir.

Cette saison charmante ramenait des fêtes plus charmantes encore [1], celles qu'on célèbre de quatre en quatre ans à Délos, pour honorer la naissance de Diane et d'Apollon [2] [a]. Le culte de ces divinités subsiste dans l'île depuis une longue suite de siècles. Mais comme il commençait à s'affaiblir, les Athéniens instituèrent, pendant la guerre du Péloponèse [3], des jeux qui attirent cent peuples divers. La jeunesse d'Athènes brûlait d'envie de s'y distinguer : toute la ville était en mouvement. On y préparait aussi la députation solennelle qui va, tous les ans, offrir au temple de Délos un tribut de reconnaissance pour la victoire que Thésée remporta sur le Minotaure. Elle est conduite sur le même vaisseau qui transporta ce héros en Crète ; et déja le prêtre d'Apollon en avait couronné la poupe de ses mains sacrées [4]. Je descendis au Pirée avec Philotas et Lysis ; la mer était couverte de bâtiments légers qui faisaient voile pour Délos. Nous n'eûmes pas la liberté du choix ; nous nous sentîmes enlever

[1] Dionys. perieg. v. 528, ap. geogr. min. t. 4, p. 100. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 26, p. 211. — [2] Corsin. fast. attic. t. 2, p. 326. — [a] Le 6 du mois attique thargélion, on célébrait la naissance de Diane ; le 7, celle d'Apollon. Dans la 3.e année de la 109.e olympiade, le mois thargélion commença le 2 de mai de l'an 341 avant J. C. ; ainsi, le 6 et le 7 de thargélion concoururent avec le 8 et le 9 de mai. — [3] Thucyd. lib. 3, cap. 104. [4] Plat. in Phædon, t. 1, p. 58. Plut. in Thes. t. 1, p. 9.

par des matelots, dont la joie tumultueuse et vive se confondait avec celle d'un peuple immense qui courait au rivage. Ils appareillèrent à l'instant : nous sortîmes du port, et nous abordâmes le soir à l'île de Céos [1].

Le lendemain nous rasâmes Syros; et ayant laissé Ténos à gauche, nous entrâmes dans le canal qui sépare Délos de l'île de Rhénée. Nous vîmes aussitôt le temple d'Apollon, et nous le saluâmes par de nouveaux transports de joie. La ville de Délos se développait presque toute entière à nos regards. Nous parcourions d'un œil avide ces édifices superbes, ces portiques élégants, ces forêts de colonnes dont elle est ornée; et ce spectacle, qui variait à mesure que nous approchions, suspendait en nous le desir d'arriver.

Parvenus au rivage, nous courûmes au temple, qui n'en est éloigné que d'environ cent pas [2]. Il y a plus de mille ans qu'Erysichthon, fils de Cécrops, en jeta les premiers fondements [3], et que les divers états de la Grèce ne cessent de l'embellir : il était couvert de festons et de guirlandes qui, par l'opposition de leurs couleurs, donnaient un nouvel éclat au marbre de Paros dont il est construit [4]. Nous

[1] Æschin. epist. 1, in Demosth. oper. p. 205. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 300.
[3] Euseb. chron. lib. 2, p. 76. — [4] Spon, voyag. t. 1, p. 111.

vîmes dans l'intérieur la statue d'Apollon, moins célèbre par la délicatesse du travail, que par son ancienneté [1]. Le dieu tient son arc d'une main; et, pour montrer que la musique lui doit son origine et ses agréments, il soutient de la gauche les trois Grâces, représentées, la première avec une lyre, la seconde avec des flûtes, et la troisième avec un chalumeau.

Auprès de la statue est cet autel qui passe pour une des merveilles du monde [2]. Ce n'est point l'or, ce n'est point le marbre qu'on y admire; des cornes d'animaux, pliées avec effort, entrelacées avec art et sans aucun ciment, forment un tout aussi solide que régulier. Des prêtres, occupés à l'orner de fleurs et de rameaux [3], nous faisaient remarquer l'ingénieux tissu de ses parties. C'est le dieu lui-même, s'écria un jeune ministre, qui, dans son enfance, a pris soin de les unir entre elles. Ces cornes menaçantes que vous voyez suspendues à ce mur, celles dont l'autel est composé, sont les dépouilles des chèvres sauvages qui paissaient sur le mont Cynthus, et que Diane fit tomber sous ses coups [4]. Ici les regards ne s'arrêtent que sur des prodiges. Ce palmier, qui déploie ses branches sur nos

[1] Plut. de mus. t. 2, p. 1136. — [2] Id. de solert. animal. t. 2, p. 983. Mart. epigr. 1. Diog. Laert. lib. 8, §. 13. — [3] Spanh. in Callim. t. 2, p. 97. — [4] Callim. hymn. in Apoll. v. 60.

têtes, est cet arbre sacré qui servit d'appui à Latone, lorsqu'elle mit au monde les divinités que nous adorons [1]. La forme de cet autel est devenue célèbre par un problème de géométrie, dont on ne donnera peut-être jamais une exacte solution. La peste ravageait cette île, et la guerre déchirait la Grèce. L'oracle consulté par nos pères, répondit que ces fléaux cesseraient, s'ils faisaient cet autel une fois plus grand qu'il n'est en effet [2]. Ils crurent qu'il suffisait de l'augmenter du double en tout sens; mais ils virent avec étonnement qu'ils construisaient une masse énorme, qui contenait huit fois celle que vous avez sous les yeux. Après d'autres essais, tous infructueux, ils consultèrent Platon qui revenait d'Egypte. Il dit aux députés, que le dieu, par cet oracle, se jouait de l'ignorance des Grecs, et les exhortait à cultiver les sciences exactes, plutôt que de s'occuper éternellement de leurs divisions. En même temps il proposa une voie simple et mécanique de résoudre le problême; mais la peste avait cessé quand sa réponse arriva. C'est apparemment ce que l'oracle avait prévu, me dit Philotas.

Ces mots, quoique prononcés à demi-voix, fixè-

[1] Homer. odyss. lib. 6, v. 162. Callim. in Del. v. 208. Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 14, p. 489. Cicer. de leg. lib. 1, t. 3, p. 115. Plin. lib. 16, cap. 44, t. 2, p. 40. Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643. — [2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 579; de 'Ει Delph. p. 386. Val. Max. lib. 8, cap. 12, extern. n.° 1. Montucla, hist. des mathém. t. 1, p. 186.

rent l'attention d'un citoyen de Délos. Il s'approcha, et, nous montrant un autel moins orné que le précédent : Celui-ci, nous dit-il, n'est jamais arrosé du sang des victimes; on n'y voit jamais briller la flamme dévorante : c'est là que Pythagore venait, à l'exemple du peuple, offrir des gâteaux, de l'orge et du froment [1]; et sans doute que le dieu était plus flatté de l'hommage éclairé de ce grand homme, que de ces ruisseaux de sang dont nos autels sont continuellement inondés.

Il nous faisait ensuite observer tous les détails de l'intérieur du temple. Nous l'écoutions avec respect; nous admirions la sagesse de ses discours, la douceur de ses regards, et le tendre intérêt qu'il prenait à nous. Mais quelle fut notre surprise, lorsque des éclaircissements mutuels nous firent connaître Philoclès ! C'était un des principaux habitants de Délos par ses richesses et ses dignités; c'était le père d'Ismène, dont la beauté faisait l'entretien de toutes les femmes de la Grèce; c'était lui qui, prévenu par des lettres d'Athènes, devait exercer à notre égard les devoirs de l'hospitalité. Après nous avoir embrassés à plusieurs reprises : Hâtez-vous, nous dit-il, venez saluer mes dieux domestiques; venez voir Ismène, et vous serez témoins de son

[1] Clem. Alex. strom. lib. 7, p. 848. Porph. de abstin. lib. 2, p. 153, not. ibid.

hymen ; venez voir Leucippe son heureuse mère, et vous partagerez sa joie : elles ne vous recevront pas comme des étrangers, mais comme des amis qu'elles avaient sur la terre, et que le ciel leur destinait depuis longtemps. Oui, je vous le jure, ajouta-t-il en nous serrant la main, tous ceux qui aiment la vertu, ont des droits sur l'amitié de Philoclès et de sa famille.

Nous sortîmes du temple; son zèle impatient nous permit à peine de jeter un coup-d'œil sur cette foule de statues et d'autels dont il est entouré. Au milieu de ces monuments s'élève une figure d'Apollon, dont la hauteur est d'environ vingt-quatre pieds [1]; de longues tresses de cheveux flottent sur ses épaules, et son manteau, qui se replie sur le bras gauche, semble obéir au souffle du zéphir. La figure et la plinthe qui la soutient, sont d'un seul bloc de marbre, et ce furent les habitants de Naxos qui le consacrèrent en ce lieu [2]. Près de ce colosse, Nicias, général des Athéniens, fit élever un palmier de bronze [3], dont le travail est aussi précieux que la matière. Plus loin, nous lûmes sur plusieurs statues cette inscription fastueuse [4] : *L'île de Chio est célèbre par ses vins excellents ; elle le sera*

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 301. Wheler, a journ. book 1, p. 56. Spon, voyag. t. 1, p. 107. — [2] Tournef. ibid. — [3] Plut. in Nic. t. 1, p. 525. — [4] Plin. lib 36, cap. 5, t. 2.

dans la suite par les ouvrages de Bupalus et d'Anthermus. Ces deux artistes vivaient il y a deux siècles. Ils ont été suivis et effacés par les Phidias et les Praxitèles; et c'est ainsi qu'en voulant éterniser leur gloire, ils n'ont éternisé que leur vanité.

La ville de Délos n'a ni tours ni murailles, et n'est défendue que par la présence d'Apollon [1]. Les maisons sont de briques, ou d'une espèce de granit assez commun dans l'île [2]. Celle de Philoclès s'élevait sur le bord d'un lac [3] couvert de cygnes [4], et presque partout entouré de palmiers.

Leucippe, avertie du retour de son époux, vint au devant de lui, et nous la prîmes pour Ismène; mais bientôt Ismène parut, et nous la prîmes pour la déesse des amours. Philoclès nous exhorta mutuellement à bannir toute contrainte; et dès cet instant nous éprouvâmes à-la-fois toutes les surprises d'une liaison naissante, et toutes les douceurs d'une ancienne amitié.

L'opulence brillait dans la maison de Philoclès; mais une sagesse éclairée en avait si bien réglé l'usage, qu'elle semblait avoir tout accordé au besoin, et tout refusé au caprice. Des esclaves, heureux de

[1] Callim. in Del. v. 24. Cicer. orat. pro leg. Manil. cap. 18, t. 5, p. 20. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 305. — [3] Herodot. lib. 2, cap. 171. Callim. in Apoll. v. 59; in Del. v. 261. Theogn. sent. v. 7. Spon, voyag. t. 1, p. 106. — [4] Euripid. in Ion. v. 167; in Iphig. in taur. v. 1103. Aristoph. in av. v. 870.

leur servitude, couraient au devant de nos desirs. Les uns répandaient sur nos mains et sur nos pieds une eau plus pure que le cristal ; les autres chargeaient de fruits une table placée dans le jardin [1], au milieu d'un bosquet de myrtes. Nous commençâmes par des libations en l'honneur des dieux qui président à l'hospitalité. On nous fit plusieurs questions sur nos voyages. Philoclès s'attendrit plus d'une fois au souvenir des amis qu'il avait laissés dans le continent de la Grèce. Après quelques instants d'une conversation délicieuse, nous sortîmes avec lui, pour voir les préparatifs des fêtes.

C'était le jour suivant qu'elles devaient commencer [a] ; c'était le jour suivant qu'on honorait à Délos la naissance de Diane [2]. L'île se remplissait insensiblement d'étrangers attirés par la piété, l'intérêt et le plaisir. Ils ne trouvaient déja plus d'asyle dans les maisons ; on dressait des tentes dans les places publiques ; on en dressait dans la campagne : on se revoyait après une longue absence, et on se précipitait dans les bras les uns des autres. Ces scènes touchantes dirigeaient nos pas en différents endroits de l'île ; et, non moins attentifs aux objets qui s'offraient à nous qu'aux discours de Philoclès, nous

[1] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 2, p. 57. — [a] Le 8 mai de l'an 341 avant J. C. — [2] Diog. Laert. lib. 2, §. 44.

nous instruisions de la nature et des propriétés d'un pays si fameux dans la Grèce.

L'île de Délos n'a que sept à huit mille pas de tour, et sa largeur n'est qu'environ le tiers de sa longueur [1]. Le mont Cynthus, dirigé du nord au midi, termine une plaine qui s'étend vers l'occident jusqu'aux bords de la mer. C'est dans cette plaine que la ville est située [2]. Le reste de l'île n'offre qu'un terrain inégal et stérile, à l'exception de quelques vallées agréables que forment diverses collines placées dans sa partie méridionale [3]. La source de l'Inopus est la seule dont la nature l'ait favorisée ; mais, en divers endroits, des citernes et des lacs conservent pendant plusieurs mois les eaux du ciel.

Délos fut d'abord gouvernée par des rois qui réunissaient le sacerdoce à l'empire [4]. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Athéniens, qui la purifièrent pendant la guerre du Péloponèse [5]. On transporta les tombeaux de ses anciens habitants dans l'île de Rhénée. C'est là que leurs successeurs ont vu, pour la première fois, la lumière du jour ; c'est là qu'ils doivent la voir pour la dernière fois. Mais s'ils sont privés de l'avantage de naître et de

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 287 et 288. — [2] Strab. lib. 10, p. 485. — [3] Euripid. Iphig. in taur. v. 1235. Tournef. ibid. p. 311. — [4] Virg. Æneid. lib. 3, v. 80. Ovid. metam. lib. 13, v. 632. Dionys. Halic. antiq. roman. lib. 1, cap. 50, t. 1, p. 125. — [5] Thucyd. lib. 3, cap. 104.

mourir dans leur patrie [1], ils y jouissent du moins pendant leur vie d'une tranquillité profonde : les fureurs des barbares [2], les haines des nations [3], les inimitiés particulières, tombent à l'aspect de cette terre sacrée : les coursiers de Mars ne la foulent jamais de leurs pieds ensanglantés [4] : tout ce qui présente l'image de la guerre en est sévèrement banni : on n'y souffre pas même l'animal le plus fidèle à l'homme, parce qu'il y détruirait des animaux plus faibles et plus timides [a]. Enfin la paix a choisi Délos pour son séjour, et la maison de Philoclès pour son palais.

Nous en approchions, lorsque nous vîmes venir à nous un jeune homme dont la démarche, la taille et les traits n'avaient rien de mortel. C'est Théagène, nous dit Philoclès, c'est lui que ma fille a choisi pour son époux ; et Leucippe vient de fixer le jour de son hymen. O mon père ! répondit Théagène en se précipitant entre ses bras, ma reconnaissance augmente à chaque instant. Que ces généreux étrangers daignent la partager avec moi : ils sont mes amis, puisqu'ils sont les vôtres ; et je sens que l'excès de la joie a besoin de soutien comme l'excès

[1] Æschin. epist. ad Philocr. p. 205. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230. — [2] Herodot. lib. 6, cap. 97. — [3] Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269. Liv. lib. 44, cap. 29. — [4] Callim. in Del. v. 277. — [a] Il n'était pas permis d'avoir des chiens à Délos (Strab. lib. 10, p. 486), de peur qu'ils n'y détruisissent les lièvres et les lapins.

de la douleur. Vous pardonnerez ce transport, si vous avez aimé, ajouta-t-il en s'adressant à nous; et si vous n'avez point aimé, vous le pardonnerez en voyant Ismène. L'intérêt que nous prîmes à lui sembla calmer le désordre de ses sens, et le soulager du poids de son bonheur.

Philoclès fut accueilli de Leucippe et d'Ismène, comme Hector l'était d'Andromaque toutes les fois qu'il rentrait dans les murs d'Ilium. On servit le souper dans une galerie ornée de statues et de tableaux; et nos cœurs, ouverts à la joie la plus pure, goûtèrent les charmes de la confiance et de la liberté.

Cependant Philoclès mettait une lyre entre les mains d'Ismène, et l'exhortait à chanter un de ces hymnes destinés à célébrer la naissance de Diane et d'Apollon. Exprimez par vos chants, disait-il, ce que les filles de Délos retraceront demain dans le temple par la légéreté de leurs pas. Anacharsis et Philotas en reconnaîtront mieux l'origine de nos fêtes, et la nature du spectacle que nous offrirons à leurs yeux.

Ismène prit la lyre, en tira, comme par distraction, quelques sons tendres et touchants, qui n'échappèrent pas à Théagène; et tout-à-coup, préludant avec rapidité sur le mode dorien, elle peignit

en traits de feu la colère implacable de Junon contre une rivale odieuse [1]. « C'est en vain que La-« tone veut se dérober à sa vengeance ; elle a eu le « malheur de plaire à Jupiter, il faut que le fruit « de ses amours devienne l'instrument de son sup-« plice, et périsse avec elle. Junon paraît dans les « cieux ; Mars, sur le mont Hémus en Thrace ; Iris, « sur une montagne voisine de la mer : ils effrayent « par leur présence les airs, la terre et les îles. « Tremblante, éperdue, pressée des douleurs de « l'enfantement, Latone, après de longues courses, « arrive en Thessalie, sur les bords du fleuve qui « l'arrose. O Pénée ! s'écrie-t-elle, arrêtez-vous un « moment, et recevez dans vos eaux plus paisibles « les enfants de Jupiter que je porte dans mon sein. « O nymphes de Thessalie, filles du dieu dont j'im-« plore le secours ! unissez-vous à moi pour le flé-« chir. Mais il ne m'écoute point, et mes prières ne « servent qu'à précipiter ses pas. O Pélion ! ô mon-« tagnes affreuses ! vous êtes donc mon unique res-« source ; hélas ! me refuserez-vous dans vos cavernes « sombres une retraite que vous accordez à la lionne « en travail ?

« A ces mots le Pénée attendri suspend le mouve-« ment de ses flots bouillonnants. Mars le voit, fré-

[1] Callim. in Del. v. 40.

« mit de fureur; et sur le point d'ensevelir ce fleuve « sous les débris fumants du mont Pangée, il pousse « un cri dans les airs, et frappe de sa lance contre « son bouclier. Ce bruit, semblable à celui d'une « armée, agite les campagnes de Thessalie, ébranle « le mont Ossa, et va au loin rouler en mugissant « dans les antres profonds du Pinde. C'en était fait « du Pénée, si Latone n'eût quitté des lieux où sa « présence attirait le courroux du ciel. Elle vient « dans nos îles, mendier une assistance qu'elles lui « refusent ; les menaces d'Iris les remplissent d'é- « pouvante.

« Délos seule est moins sensible à la crainte qu'à « la pitié. Délos n'était alors qu'un rocher stérile, « désert, que les vents et les flots poussaient de tous « côtés. Ils venaient de le jeter au milieu des Cy- « clades, lorsqu'il entendit les accents plaintifs de « Latone. Il s'arrête aussitôt, et lui offre un asyle « sur les bords sauvages de l'Inopus. La déesse, « transportée de reconnaissance, tombe aux pieds « d'un arbre qui lui prête son ombre, et qui, pour « ce bienfait, jouira d'un printemps éternel. C'est là « qu'épuisée de fatigue, et dans les accès des plus « cruelles souffrances, elle ouvre des yeux presque « éteints, et que ses regards, où la joie brille au mi- « lieu des expressions de la douleur, rencontrent

« enfin ces gages précieux de tant d'amour, ces en-
« fants dont la naissance lui a coûté tant de larmes.
« Les nymphes de l'Inopus, témoins de ses trans-
« ports, les annoncent à l'univers par des cantiques
« sacrés, et Délos n'est plus le jouet des vagues in-
« constantes ; elle se repose sur des colonnes qui
« s'élèvent du fond de la mer [1], et qui s'appuient
« elles-mêmes sur les fondements du monde. Sa
« gloire se répand en tous lieux ; de tous les côtés les
« nations accourent à ses fêtes, et viennent implorer
« ce dieu qui lui doit le jour, et qui la rend heu-
« reuse par sa présence. »

Ismène accompagna ces dernières paroles d'un regard qu'elle jeta sur Théagène, et nous commençâmes à respirer en liberté ; mais nos ames étaient encore agitées par des secousses de terreur et de pitié. Jamais la lyre d'Orphée, jamais la voix des Sirènes, n'ont rendu des sons si touchants. Pendant qu'Ismène chantait, je l'interrompais souvent, ainsi que Philotas, par des cris involontaires d'admiration ; Philoclès et Leucippe lui prodiguaient des marques de tendresse, qui la flattaient plus que nos éloges ; Théagène écoutait, et ne disait rien.

Enfin il arriva ce jour qu'on attendait avec tant d'impatience. L'aurore traçait faiblement à l'horizon

[1] Pind. ap. Strab. lib. 10, p. 485.

la route du soleil, lorsque nous parvînmes au pied du Cynthus. Ce mont n'est que d'une médiocre élévation [1] : c'est un bloc de granit, où brillent différentes couleurs, et surtout des parcelles de talc, noirâtres et luisantes. Du haut de la colline, on découvre une quantité surprenante d'îles de toutes grandeurs : elles sont semées au milieu des flots avec le même beau désordre que les étoiles le sont dans le ciel. L'œil les parcourt avec avidité, et les recherche après les avoir perdues. Tantôt il s'égare avec plaisir dans les détours des canaux qui les séparent entre elles ; tantôt il mesure lentement les lacs et les plaines liquides qu'elles embrassent. Car ce n'est point ici une de ces mers sans bornes, où l'imagination n'est pas moins accablée que surprise de la grandeur du spectacle ; où l'ame inquiète, cherchant de tous côtés à se reposer, ne trouve partout qu'une vaste solitude qui l'attriste, qu'une étendue immense qui la confond. Ici, le sein des ondes est devenu le séjour des mortels ; c'est une ville dispersée sur la surface de la mer ; c'est le tableau de l'Egypte, lorsque le Nil se répand dans les campagnes, et semble soutenir sur ses eaux les collines qui servent de retraites aux habitants [2].

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 307. Spon, voyag. t. 1, p. 111. Whel. a journ. book 1, p. 58.
[2] Herodot. lib. 2, cap. 97. Diod. lib. 1, p. 33.

La plupart de ces îles, nous dit Philoclès, se nomment Cyclades[a], parce qu'elles forment comme une enceinte autour de Délos[1]. Sésostris, roi d'Egypte, en soumit une partie à ses armes[2]; Minos, roi de Crète, en gouverna quelques-unes par ses lois[3]; les Phéniciens[4], les Cariens[5], les Perses, les Grecs[6], toutes les nations qui ont eu l'empire de la mer, les ont successivement conquises ou peuplées : mais les colonies de ces derniers ont fait disparaître les traces des colonies étrangères, et des intérêts puissants ont pour jamais attaché le sort des Cyclades à celui de la Grèce.

Les unes s'étaient dans l'origine choisi des rois; d'autres en avaient reçu des mains de leurs vainqueurs[7] : mais l'amour de la liberté, naturel à des Grecs, plus naturel encore à des insulaires, détruisit le joug sous lequel elles gémissaient. Tous ces peuples se formèrent en petites républiques, la plupart indépendantes, jalouses les unes des autres, et cherchant mutuellement à se tenir en équilibre par des alliances et des protections mendiées dans le continent. Elles jouissaient de ce calme heureux que les nations ne peuvent attendre que de

[a] Cycle en grec, signifie cercle. — [1] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. — [2] Diod. lib. 1, p. 51. — [3] Thucyd. lib. 1, cap. 4. Diod. lib. 5, p. 349. — [4] Boch. geogr. p. 405. [5] Thucyd. ibid. Diod. ibid. — [6] Herodot. lib. 8, cap. 46 et 48. Thucyd. passim. — [7] Herodot. lib. 1, cap. 64. Diod. lib. 5, p. 345.

leur obscurité, lorsque l'Asie fit un effort contre l'Europe, et que les Perses couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Les îles consternées s'affaiblirent en se divisant. Les unes eurent la lâcheté de se joindre à l'ennemi; les autres, le courage de lui résister. Après sa défaite, les Athéniens formèrent le projet de les conquérir toutes : ils leur firent un crime presque égal de les avoir secourus ou de les avoir abandonnés, et les assujettirent successivement, sous des prétextes plus ou moins plausibles.

Athènes leur a donné ses lois : Athènes en exige des tributs proportionnés à leurs forces. A l'ombre de sa puissance, elles voient fleurir dans leur sein, le commerce, l'agriculture, les arts, et seraient heureuses, si elles pouvaient oublier qu'elles ont été libres.

Mycone. Elles ne sont pas toutes également fertiles : il en est qui suffisent à peine au besoin des habitants. Telle est Mycone que vous entrevoyez à l'est de Délos, dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre stades [1] [a]. On n'y voit point les ruisseaux tomber du haut des montagnes, et fertiliser les plaines [2]. La terre, abandonnée aux feux brûlants du soleil, y soupire sans cesse après les secours du ciel; et ce

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 278. — [a] Deux mille deux cent soixante-huit toises.
[2] Spon, voyag. t. 1, p. 115. Whel. a journ. book 1, p. 65.

n'est que par de pénibles efforts, qu'on fait germer dans son sein le blé et les autres grains nécessaires à la subsistance du laboureur. Elle semble réunir toute sa vertu en faveur des vignes et des figuiers, dont les fruits [1] sont renommés. Les perdrix, les cailles, et plusieurs oiseaux de passage, s'y trouvent en abondance [2]. Mais ces avantages, communs à cette île et aux îles voisines, sont une faible ressource pour les habitants, qui, outre la stérilité du pays, ont encore à se plaindre de la rigueur du climat. Leurs têtes se dépouillent de bonne heure de leur ornement naturel [3]; et ces cheveux flottants, qui donnent tant de grâces à la beauté, ne semblent accordés à la jeunesse de Mycone, que pour lui en faire bientôt regretter la perte.

On reproche aux Myconiens d'être avares et parasites [4] : on les blâmerait moins, si, dans une fortune plus brillante, ils étaient prodigues et fastueux; car le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner.

Moins grande, mais plus fertile que Mycone, Rhénée que vous voyez à l'ouest, et qui n'est éloignée de nous que d'environ cinq cents pas [5], se dis- Rhénée.

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 281. — [2] Id. ibid. Spon, voyag. t. 1, p. 115. Whel. a journ. book 1, p. 65. — [3] Plin. lib. 11, cap. 37, t. 1, p. 615. Strab. lib. 10, p. 487. Tournef. ibid. p. 280. — [4] Athen. lib. 1, cap. 7, p. 7. Suid. in Μυκάν. — [5] Tournef. ibid. p. 315.

tingue par la richesse de ses collines et de ses campagnes. A travers le canal qui sépare les deux îles, était autrefois tendue une chaîne qui semblait les unir : c'était l'ouvrage de Polycrate, tyran de Samos [1]; il avait cru, par ce moyen, communiquer à l'une la sainteté de l'autre [a]. Mais l'île de Rhénée a des droits plus légitimes sur notre respect : elle renferme les cendres de nos pères; elle renfermera un jour les nôtres. Sur cette éminence qui s'offre directement à nos regards, ont été transportés les tombeaux qui étaient auparavant à Délos [2]. Ils se multiplient tous les jours par nos pertes, et s'élèvent du sein de la terre, comme autant de trophées que la mort couvre de son ombre menaçante.

Ténos.

Portez vos regards vers le nord-ouest, vous y découvrirez les côtes de l'île de Ténos. Hors de l'enceinte de la capitale, est un de ces bois vénérables dont la religion consacre la durée, et sur lesquels le temps multiplie vainement les hivers [3]. Ses routes sombres servent d'avenues au superbe temple que, sur la foi des oracles d'Apollon, les habitants élevèrent autrefois à Neptune : c'est un des plus an-

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 13; lib. 3, cap. 104. — [a] Vers le même temps, Crœsus assiégea la ville d'Ephèse. Les habitants, pour obtenir la protection de Diane, leur principale divinité, tendirent une corde qui, d'un côté s'attachait à leurs murailles, et de l'autre au temple de la déesse, éloigné de sept stades, ou de six cent soixante-une toises et demie. (Herodot. lib. 1, cap. 26. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 50. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 26.) — [2] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Strab. lib. 10, p. 486. Tournef. voyag. t. 1, p. 316. — [3] Strab. ibid. p. 487.

ciens asyles de la Grèce [1]. Il est entouré de plusieurs grands édifices, où se donnent les repas publics, où s'assemblent les peuples pendant les fêtes de ce dieu [2]. Parmi les éloges qui retentissent en son honneur, on le loue d'écarter ou de dissiper les maladies qui affligent les humains [3], et d'avoir détruit les serpents qui rendaient autrefois cette île inhabitable [4].

Ceux qui la cultivèrent les premiers, en firent une terre nouvelle, une terre qui répond aux vœux du laboureur, ou les prévient. Elle offre à ses besoins les fruits les plus exquis, et des grains de toute espèce; mille fontaines y jaillissent de tous côtés [5], et les plaines enrichies du tribut de leurs eaux, s'embellissent encore par le contraste des montagnes arides et désertes dont elles sont entourées [6]. Ténos est séparée d'Andros par un canal de douze stades de largeur [7] [a].

On trouve dans cette dernière île des montagnes couvertes de verdure, comme à Rhénée; des sources plus abondantes qu'à Ténos; des vallées aussi délicieuses qu'en Thessalie; des fruits qui flattent la vue et le goût [8]; enfin une ville renommée par les Andros.

[1] Tacit. annal. lib. 3, n.° 63. — [2] Strab. lib. 10, p. 487. — [3] Philochor. ap. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 26. — [4] Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. Steph. Byzant. in Τῆνος. Hesych. Miles. — [5] Plin. ibid. Steph. Byzant. ibid. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. voyag. t. 1, p. 357. — [6] Tournef. ibid. — [7] Scylax ap. geogr. min. t. 1, p. 55. Tournef. ibid. p. 355. — [a] Près d'une demi-lieue. — [8] Tournef. ibid. p. 348.

difficultés qu'eurent les Athéniens à la soumettre, et par le culte de Bacchus qu'elle honore spécialement.

J'ai vu les transports de joie que ses fêtes inspirent [1]; je les ai vus dans cet âge où l'ame reçoit des impressions dont le souvenir ne se renouvelle qu'avec un sentiment de plaisir. J'étais sur un vaisseau qui revenait de l'Eubée : les yeux fixés vers l'orient, nous admirions les apprêts éclatants de la naissance du jour, lorsque mille cris perçants attirèrent nos regards sur l'île d'Andros. Les premiers rayons du soleil éclairaient une éminence couronnée par un temple élégant. Les peuples accouraient de tous côtés; ils se pressaient autour du temple, levaient les mains au ciel, se prosternaient par terre, et s'abandonnaient à l'impétuosité d'une joie effrénée. Nous abordons; nous sommes entraînés sur le haut de la colline; plusieurs voix confuses s'adressent à nous : Venez, voyez, goûtez. Ces flots de vin qui s'élancent à gros bouillons du temple de Bacchus, n'étaient hier, cette nuit, ce matin, qu'une source d'eau pure : Bacchus est l'auteur de ce prodige; il l'opère tous les ans, le même jour, à la même heure; il l'opérera demain, après demain, pendant sept jours de suite [2]. A ces discours entrecoupés, succéda

[1] Pausan. lib. 6, cap. 26, p. 518. Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p. 799. — [2] Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549.



BACHUS.

bientôt une harmonie douce et intéressante. « L'Achéloüs, disait-on, est célèbre par ses roseaux ; le « Pénée tire toute sa gloire de la vallée qu'il arrose ; « et le Pactole, des fleurs dont ses rives sont couvertes : mais la fontaine que nous chantons rend les « hommes forts et éloquents, et c'est Bacchus lui-« même qui la fait couler [1]. »

Tandis que les ministres du temple, maîtres des souterrains d'où s'échappait le ruisseau, se jouaient ainsi de la crédulité du peuple, j'étais tenté de les féliciter du succès de leur artifice. Ils trompaient ce peuple, mais ils le rendaient heureux.

Gyaros.

A une distance presque égale d'Andros et de Céos, on trouve la petite île de Gyaros, digne retraite des brigands, si on en purgeait la terre [2] ; région sauvage et hérissée de rochers [3]. La nature lui a tout refusé, comme elle semble avoir tout accordé à l'île de Céos.

Céos.

Les bergers de Céos rendent des honneurs divins et consacrent leurs troupeaux au berger Aristée [4], qui, le premier, conduisit une colonie dans cette île. Ils disent qu'il revient quelquefois habiter leurs bois paisibles, et que du fond de ces retraites, il veille sur leurs taureaux plus blancs que la neige.

[1] Philostr. icon. lib. 1, cap. 25, p. 799. — [2] Juven. sat. 1, v. 73. — [3] Tacit. annal. lib. 3, cap. 69. Juven. sat. 10, v. 170. — [4] Diod. lib. 4, t. 1, p. 325, edit. Wessel. Virg. georg. lib. 1, v. 14.

Les prêtres de Céos vont tous les ans sur une haute montagne observer le lever de la canicule [1], offrir des sacrifices à cet astre, ainsi qu'à Jupiter, et leur demander le retour de ces vents favorables qui, pendant quarante jours, brisent les traits enflammés du soleil, et rafraîchissent les airs.

Les habitants de Céos ont construit un temple en l'honneur d'Apollon [2]; ils conservent avec respect celui que Nestor, en revenant de Troie, fit élever à Minerve [3], et joignent le culte de Bacchus au culte de ces divinités [4]. Tant d'actes de religion semblent leur attirer la faveur des dieux. L'île abonde en fruits et en pâturages [5]; les corps y sont robustes, les ames naturellement vigoureuses, et les peuples si nombreux, qu'ils ont été obligés de se distribuer en quatre villes [6], dont Ioulis est la principale. Elle est située sur une hauteur, et tire son nom d'une source féconde qui coule au pied de la colline [7]. Caressus, qui en est éloignée de vingt-cinq stades [a], lui sert de port, et l'enrichit de son commerce.

On verrait dans Ioulis des exemples d'une belle et longue vieillesse [8], si l'usage, ou la loi, n'y per-

[1] Heracl. Pont. ap. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 57, t. 3, p. 47. Apoll. argon. v. 535. — [2] Strab. lib. 10, p. 487. — [3] Id. ibid. — [4] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456. — [5] Virg. georg. lib. 1, v. 14. — [6] Strab. ibid. p. 486. — [7] Steph. in Ἰουλ. Tournef. voyag. t. 1, p. 332. — [a] Près d'une lieue. — [8] Heraclid. Pont. de polit.

mettait le suicide à ceux qui, parvenus à l'âge de soixante ans, ne sont plus en état de jouir de la vie, ou plutôt de servir la république [1]. Ils disent que c'est une honte de survivre à soi-même, d'usurper sur la terre une place qu'on ne peut plus remplir, et de s'approprier des jours qu'on n'avait reçus que pour la patrie. Celui qui doit les terminer, est un jour de fête pour eux : ils assemblent leurs amis, ceignent leur front d'une couronne, et, prenant une coupe empoisonnée, ils se plongent insensiblement dans un sommeil éternel.

Des courages si mâles, étaient capables de tout oser pour conserver leur indépendance. Un jour qu'assiégés par les Athéniens, ils étaient près de se rendre faute de vivres, ils les menacèrent, s'ils ne se retiraient, d'égorger les plus âgés des citoyens renfermés dans la place [2]. Soit horreur, soit pitié, soit crainte uniquement, les Athéniens laissèrent en paix un peuple qui bravait également la nature et la mort. Ils l'ont soumis depuis, et l'ont adouci par la servitude et les arts. La ville est ornée d'édifices superbes : d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, et l'accès en est devenu facile par des chemins soutenus sur les penchants des hau-

[1] Strab. lib. 10, p. 486. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 37. Steph. in Ἰουλ. Val. Max. lib. 2, cap. 6, n.° 8. — [2] Strab. ibid.

teurs voisines[1]; mais ce qui lui donne le plus d'éclat, c'est d'avoir produit plusieurs hommes célèbres, et entre autres, Simonide, Bacchylide et Prodicus[2].

Simonide.

Simonide[3], fils de Léoprépès, naquit vers la troisième année de la cinquante-cinquième olympiade[a]. Il mérita l'estime des rois, des sages et des grands hommes de son temps. De ce nombre furent Hipparque, qu'Athènes aurait adoré, si Athènes avait pu souffrir un maître[4]; Pausanias, roi de Lacédémone, que ses succès contre les Perses avaient élevé au comble de l'honneur et de l'orgueil[5]; Alévas, roi de Thessalie, qui effaça la gloire de ses prédécesseurs, et augmenta celle de sa nation[6]; Hiéron, qui commença par être le tyran de Syracuse, et finit par en être le père[7]; Thémistocle enfin, qui n'était pas roi, mais qui avait triomphé du plus puissant des rois[8].

Suivant un usage perpétué jusqu'à nous, les souverains appelaient à leur cour ceux qui se distinguaient par des connaissances ou des talents extraordinaires. Quelquefois ils les faisaient entrer en lice, et en exigeaient de ces traits d'esprit qui bril-

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 332 et 333. — [2] Strab. lib. 10, p. 486. — [3] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 591. Bayle, dict. art. SIMONIDE. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 13, p. 250.
[a] L'an 558 avant J. C. — [4] Plat. in Hipp. t. 2, p. 228. — [5] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 41. — [6] Theocr. idyll. 16, v. 44. Plut. de frat. amor. t. 2, p. 491. Sozom. hist. eccles. lib. 1, p. 322. — [7] Xenoph. in Hieron. p. 901. Ælian. ibid. lib. 4, cap. 15. — [8] Plut. in Themist. t. 1, p. 114.



SIMONIDE.

lent plus qu'ils n'éclairent ; d'autres fois ils les consultaient sur les mystères de la nature, sur les principes de la morale, sur la forme du gouvernement : on devait opposer à ces questions des réponses claires, promptes et précises, parce qu'il fallait instruire un prince, plaire à des courtisans, et confondre des rivaux. La plupart de ces réponses couraient toute la Grèce, et ont passé à la postérité, qui n'est plus en état de les apprécier, parce qu'elles renferment des allusions ignorées, ou des vérités à présent trop connues. Parmi celles qu'on cite de Simonide, il en est quelques-unes que des circonstances particulières ont rendues célèbres.

Un jour, dans un repas [1], le roi de Lacédémone le pria de confirmer par quelque trait lumineux, la haute opinion qu'on avait de sa philosophie. Simonide qui, en pénétrant les projets ambitieux de ce prince, en avait prévu le terme fatal, lui dit : « Souvenez-vous que vous êtes homme. » Pausanias ne vit dans cette réponse qu'une maxime frivole ou commune ; mais dans les disgrâces qu'il éprouva bientôt, il y découvrit une vérité nouvelle, et la plus importante de celles que les rois ignorent.

Une autre fois [2], la reine de Syracuse lui demanda si le savoir était préférable à la fortune. C'était

[1] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 41. — [2] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 16, t. 2, p. 586.

un piège pour Simonide, qu'on ne recherchait que pour le premier de ces avantages, et qui ne recherchait que le second. Obligé de trahir ses sentiments ou de condamner sa conduite, il eut recours à l'ironie, et donna la préférence aux richesses, sur ce que les philosophes assiégeaient à toute heure les maisons des gens riches. On a depuis résolu ce problême d'une manière plus honorable à la philosophie. Aristippe, interrogé par le roi Denys pourquoi le sage, négligé par le riche, lui faisait sa cour avec tant d'assiduité [1]: L'un, dit-il, connaît ses besoins, et l'autre ne connaît pas les siens.

Simonide était poète et philosophe [2]. L'heureuse réunion de ces qualités rendit ses talents plus utiles, et sa sagesse plus aimable. Son style, plein de douceur, est simple, harmonieux, admirable pour le choix et l'arrangement des mots [3]. Les louanges des dieux, les victoires des Grecs sur les Perses, les triomphes des athlètes furent l'objet de ses chants. Il décrivit en vers les règnes de Cambyse et de Darius; il s'exerça dans presque tous les genres de poésie, et réussit principalement dans les élégies et les chants plaintifs [4]. Personne n'a mieux connu l'art sublime et délicieux d'intéresser et d'attendrir;

[1] Diog. Laert. lib. 2, §. 69. — [2] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 331. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415. — [3] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 420. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631. — [4] Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 592.

personne n'a peint avec plus de vérité les situations et les infortunes qui excitent la pitié[1]. Ce n'est pas lui qu'on entend, ce sont des cris et des sanglots; c'est une famille désolée qui pleure la mort d'un père ou d'un fils[2]; c'est Danaé, c'est une mère tendre qui lutte avec son fils contre la fureur des flots, qui voit mille gouffres ouverts à ses côtés, qui ressent mille morts dans son cœur[3]; c'est Achille enfin qui sort du fond du tombeau, et qui annonce aux Grecs, prêts à quitter les rivages d'Ilium, les maux sans nombre que le ciel et la mer leur préparent[4].

Ces tableaux, que Simonide a remplis de passion et de mouvement, sont autant de bienfaits pour les hommes; car c'est leur rendre un grand service, que d'arracher de leurs yeux ces larmes précieuses qu'ils versent avec tant de plaisir, et de nourrir dans leur cœur ces sentiments de compassion destinés, par la nature, à les rapprocher les uns des autres, et les seuls en effet qui puissent unir des malheureux.

Comme les caractères des hommes influent sur leurs opinions, on doit s'attendre que la philosophie de Simonide était douce et sans hauteur. Son système, autant qu'on en peut juger d'après quelques-

[1] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 420. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631. Vita Æschyl. — [2] Harpocr. in Ταμών. — [3] Dionys. Halic. de compos. verb. p. 221. [4] Longin. de subl. cap. 15.

uns de ses écrits et plusieurs de ses maximes, se réduit aux articles suivants.

« Ne sondons point l'immense profondeur de « l'Etre suprême [1]; bornons-nous à savoir que tout « s'exécute par son ordre [2], et qu'il possède la vertu « par excellence [3] : les hommes n'en ont qu'une « faible émanation, et la tiennent de lui [4]. Qu'ils ne « se glorifient point d'une perfection à laquelle ils « ne sauraient atteindre [5]; la vertu a fixé son séjour « parmi des rochers escarpés [6]: si, à force de tra- « vaux, ils s'élèvent jusqu'à elle, bientôt mille cir- « constances fatales les entraînent au précipice [7]. « Ainsi leur vie est un mélange de bien et de mal; « et il est aussi difficile d'être souvent vertueux, « qu'impossible de l'être toujours [8]. Faisons-nous un « plaisir de louer les belles actions; fermons les yeux « sur celles qui ne le sont pas, ou par devoir, lors- « que le coupable nous est cher à d'autres titres [9], « ou par indulgence, lorsqu'il nous est indifférent. « Loin de censurer les hommes avec tant de rigueur, « souvenons-nous qu'ils ne sont que faiblesse [10], qu'ils « sont destinés à rester un moment sur la surface « de la terre, et pour toujours dans son sein [11]. Le

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 22, t. 2, p. 415. — [2] Simonid. ap. Theoph. Antioch. ad Autolyc. lib. 2, p. 256. — [3] Plat. in Protag. t. 1, p. 341. — [4] Simonid. ibid. — [5] Plat. ibid. p. 344. — [6] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 585. — [7] Plat. ibid. — [8] Id. ibid. Stob. p. 560. — [9] Plat. ibid. p. 346. — [10] Plut. de consol. t. 2, p. 107. — [11] Stob. serm. 120, p. 608.

« temps vole ; mille siècles, par rapport à l'éternité, « ne sont qu'un point, ou qu'une très-petite partie « d'un point imperceptible [1]. Employons des mo- « ments si fugitifs à jouir des biens qui nous sont « réservés [2], et dont les principaux sont la santé, la « beauté, et les richesses acquises sans fraude [3]; que « de leur usage résulte cette aimable volupté, sans « laquelle la vie, la grandeur, et l'immortalité « même, ne sauraient flatter nos desirs [4]. »

Ces principes, dangereux en ce qu'ils éteignent le courage dans les cœurs vertueux et les remords dans les ames coupables, ne seraient regardés que comme une erreur de l'esprit, si, en se montrant indulgent pour les autres, Simonide n'en avait été que plus sévère pour lui-même. Mais il osa proposer une injustice à Thémistocle [5], et ne rougit pas de louer les meurtriers d'Hipparque qui l'avait comblé de bienfaits [6]. On lui reproche d'ailleurs une avarice que les libéralités d'Hiéron ne pouvaient satisfaire, et qui, suivant le caractère de cette passion, devenait de jour en jour plus insatiable [7]. Il fut le premier qui dégrada la poésie, en faisant un trafic honteux de la louange [8]. Il disait vainement

[1] Plut. de consol. t. 2, p. 111. — [2] Stob. serm. 96, p. 531. — [3] Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574. — [4] Athen. lib. 12, p. 512. — [5] Plut. in Themist. t. 1, p. 114. — [6] Hephæst. in enchirid. p. 14. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 2. — [7] Athen. lib. 14, cap. 21, p. 656. Ælian. ibid. lib. 9, cap. 1. — [8] Schol. Pind. in isthm. 2, v. 9. Callim. fragm. ap. Spanh. t. 1, p. 264 et 337.

que le plaisir d'entasser des trésors, était le seul dont son âge fut susceptible [1]; qu'il aimait mieux enrichir ses ennemis après sa mort, que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie [2]; qu'après tout, personne n'était exempt de défauts, et que s'il trouvait jamais un homme irrépréhensible, il le dénoncerait à l'univers [3]. Ces étranges raisons ne le justifièrent pas aux yeux du public, dont les décrets invariables ne pardonnent jamais les vices qui tiennent plus à la bassesse qu'à la faiblesse du cœur.

Simonide mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans [4] [a]. On lui fait un mérite d'avoir augmenté dans l'île de Céos l'éclat des fêtes religieuses [5], ajouté une huitième corde à la lyre [6], et trouvé l'art de la mémoire artificielle [7]; mais ce qui lui assure une gloire immortelle, c'est d'avoir donné des leçons utiles aux rois; c'est d'avoir fait le bonheur de la Sicile, en retirant Hiéron de ses égarements [8], et le forçant de vivre en paix avec ses voisins, ses sujets et lui-même.

Bacchylide.

La famille de Simonide était comme ces familles

[1] Plut. an seni etc. t. 2, p. 786. — [2] Stob. serm. 10, p. 132. — [3] Plat. in Protag. t. 1, p. 345. — [4] Marm. Oxon. epoch. 58. Suid. in Σιμων. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 228.
[a] L'an 468 avant J. C. — [5] Athen. lib. 10, cap. 22, p. 456. — [6] Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 416. — [7] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 86, t. 1, p. 275; id. de fin. lib. 2, cap. 32, t. 2, p. 137. Plin. lib. 7, cap. 24, t. 1, p. 387. — [8] Synes. ad Theot. epist. 49, p. 187. Schol. Pind. in olymp. 2, v. 29. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 15.



HIERON .

où le sacerdoce des Muses est perpétuel. Son petit-fils, de même nom que lui, écrivit sur les généalogies, et sur les découvertes qui font honneur à l'esprit humain[1]. Bacchylide son neveu, le fit, en quelque façon, revivre dans la poésie lyrique. La pureté du style, la correction du dessein, des beautés régulières et soutenues[2], méritèrent à Bacchylide des succès dont Pindare pouvait être jaloux[3]. Ces deux poètes partagèrent pendant quelque temps la faveur du roi Hiéron, et les suffrages de la cour de Syracuse; mais, lorsque la protection ne les empêcha plus de se remettre à leur place, Pindare s'éleva dans les cieux, et Bacchylide resta sur la terre.

Prodicus.

Tandis que ce dernier perpétuait en Sicile la gloire de sa patrie, le sophiste Prodicus la faisait briller dans les différentes villes de la Grèce[4]; il y récitait des harangues préparées avec art, semées d'allégories ingénieuses, d'un style simple, noble et harmonieux. Son éloquence était honteusement vénale, et n'était point soutenue par les agréments de la voix[5]; mais comme elle présentait la vertu sous des traits séduisants, elle fut admirée des Thébains,

[1] Suid. in Σιμων. — [2] Longin. de subl. cap. 33. — [3] Schol. Pind. in pyth. 2, v. 171. [4] Bayle, dict. art. PRODICUS. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 157. Voyez aussi ce que j'ai dit de Prodicus dans le Chapitre LVIII de cet ouvrage. — [5] Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 496.

louée des Athéniens, estimée des Spartiates [1]. Dans la suite, il avança des maximes qui détruisaient les fondements de la religion [2]; et dès cet instant les Athéniens le regardèrent comme le corrupteur de la jeunesse, et le condamnèrent à boire la ciguë.

Cythnos. Non loin de Céos est l'île de Cythnos, renommée pour ses pâturages [3]; et plus près de nous, cette terre que vous voyez à l'ouest, est l'île fertile [4] de Syros. Syros, où naquit un des plus anciens philosophes de la Grèce [5]. C'est Phérécyde, qui vivait il y a deux cents ans [6]. Il excita une forte révolution dans les idées. Accablé d'une affreuse maladie qui ne laissait aucune espérance, Pythagore son disciple quitta l'Italie, et vint recueillir ses derniers soupirs [7].

Etendez vos regards vers le midi; voyez à l'horizon ces vapeurs sombres et fixes qui en ternissent l'éclat naissant : ce sont les îles de Paros et de Naxos.

Paros. Paros peut avoir trois cents stades de circuit [8] [a]. Des campagnes fertiles, de nombreux troupeaux [9], deux ports excellents [10], des colonies envoyées au

[1] Philostr. de vit. sophist. lib. 1, p. 483. — [2] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 432. Sext. Empir. adv. physic. lib. 9, p. 552 et 561. Suid. in Πρόδικ. — [3] Steph. in Κύθν. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. voyag. t. 1, p. 326. — [4] Homer. odyss. lib. 15, v. 405. — [5] Diog. Laert. lib. 1, §. 116. — [6] Id. ibid. §. 121. — [7] Diod. in excerpt. Vales. p. 242. Jambl. vit. Pyth. cap. 35, p. 202. Porph. vit. Pyth. p. 3. — [8] Plin. lib. 4, t. 1, cap. 12. Tournef. ibid. p. 203. — [a] Onze lieues huit cent cinquante toises. [9] Tournef. ibid. p. 302. — [10] Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 22.

loin [1], vous donneront une idée générale de la puissance de ses habitants. Quelques traits vous feront juger de leur caractère, suivant les circonstances qui ont dû le développer.

La ville de Milet en Ionie était tourmentée par de fatales divisions [2]. De tous les peuples distingués par leur sagesse, celui de Paros lui parut le plus propre à rétablir le calme dans ses états. Elle en obtint des arbitres qui, ne pouvant rapprocher des factions depuis longtemps aigries par la haine, sortirent de la ville, et parcoururent la campagne : ils la trouvèrent inculte et déserte, à l'exception de quelques portions d'héritages qu'un petit nombre de citoyens continuait à cultiver. Frappés de leur profonde tranquillité, ils les placèrent sans hésiter à la tête du gouvernement, et l'on vit bientôt l'ordre et l'abondance renaître dans Milet.

Dans l'expédition de Darius, les Pariens s'unirent avec ce prince, et partagèrent la honte de sa défaite à Marathon [3]. Contraints de se réfugier dans leur ville, ils y furent assiégés par Miltiade [4]. Après une longue défense, ils demandèrent à capituler; et déja les conditions étaient acceptées de part et d'autre, lorsqu'on aperçut du côté de Myconе une

[1] Strab. lib. 10, p. 487. — [2] Herodot. lib. 5, cap. 28. — [3] Id. lib. 6, cap. 133.
[4] Ephor. ap. Steph. in Πάρ. Eustath. in Dionys. v. 525. Nep. in Milt. cap. 7.

flamme qui s'élevait dans les airs. C'était une forêt où le feu venait de prendre par hasard. On crut dans le camp et dans la place, que c'était le signal de la flotte des Perses qui venait au secours de l'île. Dans cette persuasion, les assiégés manquèrent effrontément à leur parole, et Miltiade se retira. Ce grand homme expia par une dure prison le mauvais succès de cette entreprise ; mais les Pariens furent punis avec plus de sévérité : leur parjure fut éternisé par un proverbe.

Lors de l'expédition de Xerxès, ils trahirent les Grecs en restant dans l'alliance des Perses; ils trahirent les Perses en se tenant dans l'inaction. Leur flotte, oisive dans le port de Cythnos, attendait l'issue du combat pour se ranger du côté du vainqueur [1]. Ils n'avaient pas prévu que ne pas contribuer à sa victoire, c'était s'exposer à sa vengeance ; et qu'une petite république, pressée entre deux grandes puissances qui veulent étendre leurs limites aux dépens l'une de l'autre, n'a souvent pour toute ressource, que de suivre le torrent, et de courir à la gloire en pleurant sur sa liberté. Les Pariens ne tardèrent pas à l'éprouver. Ils repoussèrent d'abord, à force de contributions, les vainqueurs de Salamine [2]; mais ils tombèrent enfin

[1] Herodot. lib. 8, cap. 67. — [2] Id. ibid. cap. 112.

sous leur joug, presque sans résistance.

Les Grâces ont des autels à Paros. Un jour que Minos, roi de Crète, sacrifiait à ces divinités [1], on vint lui annoncer que son fils Androgée avait été tué dans l'Attique. Il acheva la cérémonie, en jetant au loin une couronne de laurier qui lui ceignait le front; et, d'une voix qu'étouffaient les sanglots, il imposa silence au joueur de flûte. Les prêtres ont conservé le souvenir d'une douleur si légitime; et quand on leur demande pourquoi ils ont banni de leurs sacrifices l'usage des couronnes et des instruments de musique, ils répondent : C'est dans une pareille circonstance, c'est auprès de cet autel, que le plus heureux des pères apprit la mort d'un fils qu'il aimait tendrement, et devint le plus malheureux des hommes.

Plusieurs villes se glorifient d'avoir donné le jour à Homère; aucune ne dispute à Paros l'honneur ou la honte d'avoir produit Archiloque [2]. Ce poète, qui vivait il y a environ trois cent cinquante ans [3], était d'une famille distinguée. La Pythie prédit sa naissance, et la gloire dont il devait se couvrir un jour [4]. Préparés par cet oracle, les Grecs admirèrent dans ses écrits la force des expressions et la noblesse des

Archiloque.

[1] Apollod. lib. 3, p. 251. — [2] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 572. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 36 et 239. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 12. Aul. Gell. lib. 17, cap. 21. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 234. — [4] Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 33, p. 27.

idées [1]; ils le virent montrer, jusque dans ses écarts, la mâle vigueur de son génie [2], étendre les limites de l'art, introduire de nouvelles cadences dans les vers, et de nouvelles beautés dans la musique [3]. Archiloque a fait pour la poésie lyrique, ce qu'Homère avait fait pour la poésie épique. Tous deux ont eu cela de commun, que dans leur genre ils ont servi de modèles [4]; que leurs ouvrages sont récités dans les assemblées générales de la Grèce [5]; que leur naissance est célébrée en commun par des fêtes particulières [6]. Cependant, en associant leurs noms, la reconnaissance publique n'a pas voulu confondre leurs rangs : elle n'accorde que le second au poète de Paros [7]; mais c'est obtenir le premier, que de n'avoir qu'Homère au dessus de soi.

Du côté des mœurs et de la conduite, Archiloque devrait être rejeté dans la plus vile classe des hommes. Jamais des talents plus sublimes ne furent unis à un caractère plus atroce et plus dépravé : il souillait ses écrits d'expressions licencieuses et de peintures lascives [8]; il y répandait avec profusion le fiel dont son ame se plaisait à se nourrir [9]. Ses amis, ses ennemis, les objets infortunés de ses

[1] Quintil. lib. 10, cap. 1. — [2] Longin. de subl. cap. 33. — [3] Plut. de mus. t. 2, p. 1140. [4] Vell. Patercul. lib. 1, cap. 5. — [5] Chamæl. ap. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620. [6] Anthol. lib. 2, cap. 47, p. 173. — [7] Val. Max. lib. 6, cap. 3, extern. n.° 1. — [8] Œnom. ap. Euseb. in præpar. evang. lib. 5, cap. 32 et 33. Julian. imper. fragm. p. 300. — [9] Pind. pyth. 2, v. 100.

amours, tout succombait sous les traits sanglants de ses satires ; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est de lui que nous tenons ces faits odieux [1] ; c'est lui qui, en traçant l'histoire de sa vie, eut le courage d'en contempler à loisir toutes les horreurs, et l'insolence de les exposer aux yeux de l'univers.

Les charmes naissants de Néobule, fille de Lycambe, avaient fait une vive impression sur son cœur [2]. Des promesses mutuelles semblaient assurer son bonheur et la conclusion de son hymen, lorsque des motifs d'intérêt lui firent préférer un rival. Aussitôt le poète, plus irrité qu'affligé, agita les serpents que les Furies avaient mis entre ses mains, et couvrit de tant d'opprobres Néobule et ses parents, qu'il les obligea tous à terminer par une mort violente, des jours qu'il avait cruellement empoisonnés [3].

Arraché par l'indigence du sein de sa patrie, il se rendit à Thasos [4] avec une colonie de Pariens [5]. Sa fureur y trouva de nouveaux aliments, et la haine publique se déchaîna contre lui. L'occasion de la détourner se présenta bientôt. Ceux de Thasos étaient en guerre avec les nations voisines. Il suivit l'armée, vit l'ennemi, prit la fuite, et jeta

[1] Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 13. Synes. de insomn. p. 158. — [2] Schol. Horat. epod. 6, v. 13. — [3] Anthol. lib. 3, cap. 25, p. 271. Suid. in Λυκαμβ. — [4] Ælian. ibid. — [5] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 398.

son bouclier. Ce dernier trait est le comble de l'infamie pour un Grec ; mais l'infamie ne flétrit que les ames qui ne méritent pas de l'éprouver. Archiloque fit hautement l'aveu de sa lâcheté. « J'ai abandonné mon bouclier, s'écrie-t-il dans un de ses ouvrages ; mais j'en trouverai un autre, et j'ai sauvé « ma vie [1]. »

C'est ainsi qu'il bravait les reproches du public, parce que son cœur ne lui en faisait point; c'est ainsi qu'après avoir insulté aux lois de l'honneur, il osa se rendre à Lacédémone. Que pouvait-il attendre d'un peuple qui ne séparait jamais son admiration de son estime ? Les Spartiates frémirent de le voir dans l'enceinte de leurs murailles ; ils l'en bannirent à l'instant [2], et proscrivirent ses écrits dans toutes les terres de la république [3].

L'assemblée des jeux olympiques le consola de cet affront. Il y récita, en l'honneur d'Hercule, cet hymne fameux qu'on y chante encore toutes les fois qu'on célèbre la gloire des vainqueurs [4]. Les peuples lui prodiguèrent leurs applaudissements; et les juges, en lui décernant une couronne, dûrent lui faire sentir que jamais la poésie n'a plus de droits sur nos cœurs, que lorsqu'elle nous éclaire sur nos devoirs.

[1] Aristoph. in pac. v. 1296. Schol. ibid. Strab. lib. 12, p. 549. — [2] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239. — [3] Val. Max. lib. 6, cap. 3, extern. n.° 1. — [4] Pind. olymp. 9, v. 1.

Archiloque fut tué par Callondas de Naxos, qu'il poursuivait depuis longtemps. La Pythie regarda sa mort comme une insulte faite à la poésie. « Sor« tez du temple, dit-elle au meurtrier [1], vous qui « avez porté vos mains sur le favori des Muses. » Callondas remontra qu'il s'était contenu dans les bornes d'une défense légitime; et, quoique fléchie par ses prières, la Pythie le força d'appaiser par des libations les mânes irrités d'Archiloque [2]. Telle fut la fin d'un homme qui, par ses talents, ses vices et son impudence, était devenu un objet d'admiration, de mépris et de terreur.

Moins célèbres, mais plus estimables que ce poète, Polygnote, Arcésilas et Nicanor de Paros, hâtèrent les progrès de la peinture encaustique [3]. Un autre artiste, né dans cette île, s'est fait une réputation par un mérite emprunté; c'est Agoracrite, que Phidias prit pour son élève, et qu'il voulut en vain élever au rang de ses rivaux [4]. Il lui cédait une partie de sa gloire; il traçait sur ses propres ouvrages le nom de son jeune disciple, sans s'apercevoir que l'élégance du ciseau dévoilait l'imposture, et trahissait l'amitié.

Mais, au défaut de modèles, Paros fournit aux

[1] Plut. de serà num. vint. t. 2, p. 560. Œnom. ap. Euseb. præpar. evang. lib. 5, cap. 33, p. 228. — [2] Suid. in Ἀρχίλ. — [3] Plin. lib. 35, cap. 11, t. 2, p. 703. — [4] Id. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 725. Suid. in Ῥαμνοῦς.

artistes des secours inépuisables. Toute la terre est couverte de monuments ébauchés dans les carrières[1] du mont Marpesse. Dans ces souterrains, éclairés de faibles lumières[2], un peuple d'esclaves arrache avec douleur ces blocs énormes qui brillent dans les plus superbes édifices de la Grèce, et jusque sur la façade du labyrinthe en Egypte[3]. Plusieurs temples sont revêtus de ce marbre, parce que sa couleur, dit-on, est agréable aux immortels[4]. Il fut un temps où les sculpteurs n'en employaient pas d'autre : aujourd'hui même ils le recherchent avec soin[5], quoiqu'il ne réponde pas toujours à leurs espérances; car les grosses parties cristallines dont est formé son tissu, égarent l'œil par des reflets trompeurs, et volent en éclats sous le ciseau[6]. Mais ce défaut est racheté par des qualités excellentes, et surtout par une blancheur extrême[7], à laquelle les poètes font des allusions fréquentes, et quelquefois relatives au caractère de leur poésie. « J'éleverai un « monument plus brillant que le marbre de Paros, » dit Pindare en parlant d'une de ses odes[8]. « O le « plus habile des peintres ! s'écriait Anacréon[9], em- « prunte, pour représenter celle que j'adore, les cou-

[1] Steph. in Μάρπ. Virgil. æneid. lib. 6, v. 471. Serv. ibid. — [2] Plin. lib. 36, cap 5, t. 2, p. 725. Athen. lib. 5, p. 205. — [3] Plin. ibid. cap. 13, t. 2, p. 73. — [4] Plat. de leg. t. 2, lib. 12, p. 956. — [5] Strab. lib. 10, p. 487. Plin. ibid. cap. 5, t. 2, p. 725. [6] Tournef. voyag. t. 1, p. 202. — [7] Anton. itiner. p. 528. Horat. lib. 1, od. 19, v. 6. [8] Pind. nem. 4, v. 131. — [9] Anacr. od. 28, v. 27.

« leurs de la rose, du lait, et du marbre de Paros. »

Naxos n'est séparée de l'île précédente que par un canal très-étroit. Aucune des Cyclades ne peut l'égaler pour la grandeur; elle le disputerait à la Sicile pour la fertilité [1]. Cependant sa beauté se dérobe aux premiers regards du voyageur attiré sur ses bords [2] : il n'y voit que des montagnes inaccessibles et désertes; mais ces montagnes sont des barrières que la nature oppose à la fureur des vents, et qui défendent les plaines et les vallées qu'elle couvre de ses trésors [3]. C'est là qu'elle étale toute sa magnificence; que des sources intarissables d'une onde vive et pure se reproduisent sous mille formes différentes, et que les troupeaux s'égarent dans l'épaisseur des prairies. Là, non loin des bords charmants du Biblinus [4], mûrissent en paix, et ces figues excellentes que Bacchus fit connaître aux habitants de l'île, et ces vins célèbres qu'on préfère à presque tous les autres vins. Les grenadiers, les amandiers [5] et les oliviers, multiplient sans peine dans ces campagnes couvertes tous les ans de moissons abondantes; des esclaves, toujours occupés, ne cessent de ramasser ces trésors [6], et des vaisseaux sans nombre de les transporter en des pays éloignés. Naxos.

[1] Agathem. lib. 1, cap. 5, ap. geogr. min. t. 2, p. 16. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 212. — [2] Tournef. voyag. t. 1, p. 213. — [3] Id. ibid. — [4] Etymol. magn. in Βίϐλινος. [5] Athen. lib. 2, cap. 12, p. 52. — [6] Herodot. lib. 5, cap. 31.

Malgré cette opulence, les habitants sont braves, généreux, souverainement jaloux de leur liberté. Il y a deux siècles que leur république, parvenue au plus haut période de sa grandeur, pouvait mettre huit mille hommes sur pied [1]. Elle eut la gloire de résister aux Perses avant que de leur être soumise [2], et de secouer leur joug dans l'instant même qu'ils allaient soumettre la Grèce entière [3]. Ses forces de terre et de mer, jointes à celles des Grecs, se distinguèrent dans les batailles de Salamine et de Platée; mais elles avertirent en même temps les Athéniens de ne pas laisser croître une puissance déja capable de leur rendre de si grands services. Aussi, lorsqu'au mépris des traités, Athènes résolut d'assujettir ses anciens alliés, elle porta ses premiers coups sur le peuple de Naxos [4], et ne lui laissa que la paisible possession de ses fêtes et de ses jeux.

Bacchus y préside; Bacchus protège Naxos, et tout y présente l'image du bienfait et de la reconnaissance. Les habitants s'empressent de montrer aux étrangers l'endroit où les Nymphes prirent soin de l'élever [5]. Ils racontent les merveilles qu'il opère en leur faveur; c'est de lui que viennent les riches-

[1] Herodot. lib. 5, cap. 30. — [2] Id. ibid. — [3] Diod. lib. 5, p. 325. — [4] Thucyd. lib. 1, cap. 98 et 137. — [5] Diod. ibid.

ses dont ils jouissent; c'est pour lui seul que leurs temples et leurs autels fument jour et nuit. Ici, leurs hommages s'adressent au dieu qui leur apprit à cultiver le figuier [1] : là, c'est au dieu qui remplit leurs vignes d'un nectar dérobé aux cieux [2]. Ils l'adorent sous plusieurs titres, pour multiplier des devoirs qu'ils chérissent.

Aux environs de Paros, on trouve Sériphe, Siphnos et Mélos. Pour avoir une idée de la première de ces îles [3], concevez plusieurs montagnes escarpées, arides, et ne laissant, pour ainsi dire, dans leurs intervalles, que des gouffres profonds, où des hommes infortunés voient continuellement suspendus sur leurs têtes d'affreux rochers, monuments de la vengeance de Persée : car, suivant une tradition aussi ridicule qu'alarmante pour ceux de Sériphe, ce fut ce héros qui, armé de la tête de Méduse, changea autrefois leurs ancêtres en ces objets effrayants [4]. Sériphe.

Concevez à une légère distance de là, et sous un ciel toujours serein, des campagnes émaillées de fleurs et toujours couvertes de fruits, un séjour enchanté, où l'air le plus pur prolonge la vie des hommes au-delà des bornes ordinaires : c'est une Siphnos.

[1] Athen. lib. 3, cap. 5, p. 78. — [2] Archil. ap. Athen. lib. 1, cap. 24, p. 30. — [3] Tacit. annal. lib. 4, cap. 21. Plut. de exil. t. 2, p. 602. Tournef. voyag. t. 1, p. 179. — [4] Strab. lib. 10, p. 487. Pherec. ap. schol. Apoll. Rhod. lib. 4, v. 1515.

faible image des beautés que présente Siphnos [1]. Ses habitants étaient autrefois les plus riches de nos insulaires [2]. La terre dont ils avaient ouvert les entrailles, leur fournissait tous les ans un immense tribut en or et en argent. Ils en consacraient la dixième partie à l'Apollon de Delphes, et leurs offrandes formaient un des plus riches trésors de ce temple. Ils ont vu, depuis, la mer en fureur combler ces mines dangereuses, et il ne leur reste de leur ancienne opulence que des regrets et des vices [3].

Mélos. L'île de Mélos est une des plus fertiles de la mer Egée [4]. Le soufre et d'autres minéraux cachés dans le sein de la terre, y entretiennent une chaleur active, et donnent un goût exquis à toutes ses productions.

Le peuple qui l'habite était libre depuis plusieurs siècles, lorsque, dans la guerre du Péloponèse, les Athéniens voulurent l'asservir, et le faire renoncer à la neutralité qu'il observait entre eux et les Lacédémoniens dont il tirait son origine [5]. Irrités de ses refus, ils l'attaquèrent à plusieurs reprises, furent souvent repoussés, et tombèrent enfin sur lui avec toutes les forces de la république [6]. L'île fut

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 172. — [2] Herodot. lib. 3, cap. 57. — [3] Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823. Hesych. et Suid. in Σιφνιάζ. Steph. in Σιφν. — [4] Tournef. ibid. p. 145.
[5] Thucyd. lib. 5, cap. 84. — [6] Id. ibid. cap. 85, etc.

soumise, mais la honte fut pour les vainqueurs. Ils avaient commencé la guerre par une injustice, ils la finirent par un trait de barbarie. Les vaincus furent transportés dans l'Attique; on fit mourir, de l'avis d'Alcibiade, tous ceux qui étaient en état de porter les armes [1]; les autres gémirent dans les fers, jusqu'à ce que l'armée de Lacédémone eut forcé les Athéniens à les renvoyer à Mélos [2].

Un philosophe né dans cette île, témoin des maux dont elle était affligée, crut que les malheureux n'ayant plus d'espoir du côté des hommes, n'avaient plus rien à ménager par rapport aux dieux. C'est Diagoras, à qui les Mantinéens doivent les lois et le bonheur dont ils jouissent [3]. Son imagination ardente, après l'avoir jeté dans les écarts de la poésie dithyrambique, le pénétra d'une crainte servile à l'égard des dieux; il chargeait son culte d'une foule de pratiques religieuses [4], et parcourait la Grèce pour se faire initier dans les mystères. Mais sa philosophie, qui le rassurait contre les désordres de l'univers, succomba sous une injustice dont il fut la victime. Un de ses amis refusa de lui rendre un dépôt, et appuya son refus d'un serment prononcé à la face des autels [5]. Le silence des dieux sur un Diagoras.

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 116. Strab. lib. 10, p. 484. Plut. in Alcib. t. 1, p. 199. — [2] Plut. in Lysandr. t. 1, p. 441. — [3] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 23. — [4] Sext. Empir. adv. phys. lib. 9, p. 561. — [5] Hesych. Miles. in Διαγόρ. p. 11. Schol. Aristoph. in nub. v. 828.

tel parjure, ainsi que les cruautés exercées par les Athéniens dans l'île de Mélos, étonna le philosophe, et le précipita du fanatisme de la superstition dans celui de l'athéisme. Il souleva les prêtres, en divulguant dans ses discours et dans ses écrits les secrets des mystères [1]; le peuple, en brisant les effigies des dieux [2] [a]; la Grèce entière, en niant ouvertement leur existence [3]. Un cri général s'éleva contre lui; son nom devint une injure [4]. Les magistrats d'Athènes le citèrent à leur tribunal, et le poursuivirent de ville en ville [5] : on promit un talent à ceux qui apporteraient sa tête, deux talents à ceux qui le livreraient en vie; et pour perpétuer le souvenir de ce décret, on le grava sur une colonne de bronze [6]. Diagoras ne trouvant plus d'asyle dans la Grèce, s'embarqua, et périt dans un naufrage [7].

L'œil, en parcourant une prairie, n'aperçoit ni la plante dangereuse qui mêle son venin parmi les fleurs, ni la fleur modeste qui se cache sous l'herbe.

[1] Lysias in Andoc. p. 111. Tatian. orat. adv. Græc. p. 95. Suid. in Διαγόρ. Schol. Aristoph. in av. v. 1073. — [2] Schol. Aristoph. in nub. v. 828. Athenag. in legat. p. 38. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 21. — [a] Un jour, dans une auberge, ne trouvant point d'autre bois, il mit une statue d'Hercule au feu; et faisant allusion aux douze travaux de ce héros : « Il t'en reste un treizième, s'écria-t-il; fais cuire mon dîner. » (Schol. Aristoph. in nub. v. 828.) — [3] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416. Sext. Empir. pyrrhon. hypoth. lib. 3, cap. 24, p. 182. — [4] Aristoph. in nub. v. 828. — [5] Schol. Aristoph. in ran. v. 323. — [6] Aristoph. in av. v. 1073. Schol. ibid. Suid. in Διαγόρ. Joseph. in Appion. lib. 2, t. 2, p. 493. — [7] Athen. lib. 13, cap. 9, p. 611.

C'est ainsi qu'en décrivant les régions qui forment une couronne autour de Délos, je ne dois vous parler ni des écueils semés dans leurs intervalles, ni de plusieurs petites îles dont l'éclat ne sert qu'à parer le fond du tableau qui s'offre à vos regards.

La mer sépare ces peuples, et le plaisir les réunit : ils ont des fêtes qui leur sont communes, et qui les rassemblent tantôt dans un endroit, et tantôt dans un autre; mais elles disparaissent dès que nos solennités commencent. C'est ainsi que, suivant Homère [1], les dieux suspendent leurs profondes délibérations, et se lèvent de leurs trônes, lorsqu'Apollon paraît au milieu d'eux. Les temples voisins vont être déserts; les divinités qu'on y adore permettent d'apporter à Délos l'encens qu'on leur destinait. Des députations solennelles, connues sous le nom de *Théories*, sont chargées de ce glorieux emploi; elles amènent avec elles des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles. Ces chœurs sont le triomphe de la beauté, et le principal ornement de nos fêtes. Il en vient des côtes de l'Asie, des îles de la mer Egée, du continent de la Grèce, des régions les plus éloignées [2]. Ils arrivent au son des instruments, à la voix des plaisirs, avec tout l'appareil

[1] Homer. in Apoll. v. 4. — [2] Thucyd. lib. 3, cap. 104. Callim. in Del. v. 279. Pausan. lib. 4, cap. 4, p. 287.

du goût et de la magnificence ; les vaisseaux qui les amènent sont couverts de fleurs ; ceux qui les conduisent, en couronnent leur front ; et leur joie est d'autant plus expressive, qu'ils se font une religion d'oublier les chagrins et les soins qui pourraient la détruire ou l'altérer [1].

Dans le temps que Philoclès terminait son récit, la scène changeait à chaque instant, et s'embellissait de plus en plus. Déja étaient sorties des ports de Mycone et de Rhénée les petites flottes qui conduisaient les offrandes à Délos. D'autres flottes se faisaient apercevoir dans le lointain : un nombre infini de bâtiments de toute espèce, volaient sur la surface de la mer ; ils brillaient de mille couleurs différentes. On les voyait s'échapper des canaux qui séparent les îles, se croiser, se poursuivre et se réunir ; un vent frais se jouait dans leurs voiles teintes en pourpre ; et, sous leurs rames dorées, les flots se couvraient d'une écume que les rayons naissants du soleil pénétraient de leurs feux.

Plus bas, au pied de la montagne, une multitude immense inondait la plaine. Ses rangs pressés ondoyaient et se repliaient sur eux-mêmes, comme une moisson que les vents agitent ; et des transports qui l'animaient, il se formait un bruit vague et con-

[1] Spanh. in hymn. in Del. p. 488.

fus qui surnageait, pour ainsi dire, sur ce vaste corps.

Notre ame, fortement émue de ce spectacle, ne pouvait s'en rassasier, lorsque des tourbillons de fumée couvrirent le faîte du temple, et s'élevèrent dans les airs. La fête commence, nous dit Philoclès, l'encens brûle sur l'autel. Aussitôt dans la ville, dans la campagne, sur le rivage, tout s'écria : La fête commence, allons au temple.

Nous y trouvâmes les filles de Délos couronnées de fleurs, vêtues de robes éclatantes, et parées de tous les attraits de la jeunesse et de la beauté. Ismène à leur tête exécuta le ballet des malheurs de Latone [1], et nous fit voir ce qu'elle nous avait fait entendre le jour d'auparavant. Ses compagnes accordaient à ses pas les sons de leurs voix et de leurs lyres : mais on était insensible à leurs accords; elles-mêmes les suspendaient pour admirer Ismène.

Quelquefois elle se dérobait à la colère de Junon, et alors elle ne faisait qu'effleurer la terre; d'autres fois elle restait immobile, et son repos peignait encore mieux le trouble de son ame. Théagène, déguisé sous les traits de Mars, devait, par ses menaces, écarter Latone des bords du Pénée :

[1] Lucian. de salt. t. 2, p. 291.

mais quand il vit Ismène à ses pieds lui tendre des mains suppliantes, il n'eut que la force de détourner ses yeux; et Ismène, frappée de cette apparence de rigueur, s'évanouit entre les bras de ses suivantes.

Tous les assistants furent attendris; mais l'ordre des cérémonies ne fut point interrompu : à l'instant même on entendit un chœur de jeunes garçons, qu'on eût pris pour les enfants de l'Aurore; ils en avaient la fraîcheur et l'éclat. Pendant qu'ils chantaient un hymne en l'honneur de Diane, les filles de Délos exécutèrent des danses vives et légères [1] : les sons qui réglaient leurs pas remplissaient leur ame d'une douce ivresse; elles tenaient des guirlandes de fleurs, et les attachaient d'une main tremblante à une ancienne statue de Vénus, qu'Ariadne avait apportée de Crète, et que Thésée consacra dans ce temple [2].

D'autres concerts vinrent frapper nos oreilles. C'étaient les théories des îles de Rhénée et de Mycone. Elles attendaient sous le portique le moment où l'on pourrait les introduire dans le lieu saint. Nous les vîmes, et nous crûmes voir les Heures et les Saisons à la porte du palais du Soleil.

[1] Callim. in Del. v. 303. — [2] Id. ibid. v. 306. Pausan. lib. 9, p. 793. Plut. in Thes. t. 1, p. 9.

Nous vîmes descendre sur le rivage les théories de Céos et d'Andros. On eût dit à leur aspect, que les Grâces et les Amours venaient établir leur empire dans une des îles Fortunées.

De tous côtés arrivaient des députations solennelles, qui faisaient retentir les airs de cantiques sacrés [1]. Elles réglaient, sur le rivage même, l'ordre de leur marche, et s'avançaient lentement vers le temple, aux acclamations du peuple qui bouillonnait autour d'elles. Avec leurs hommages, elles présentaient au dieu les prémices des fruits de la terre [2]. Ces cérémonies, comme toutes celles qui se pratiquent à Délos, étaient accompagnées de danses, de chants et de symphonies [3]. Au sortir du temple, les théories étaient conduites dans des maisons entretenues aux dépens des villes dont elles apportaient les offrandes [4].

Les poètes les plus distingués de notre temps avaient composé des hymnes pour la fête; mais leurs succès n'effaçaient pas la gloire des grands hommes qui l'avaient célébrée avant eux : on croyait être en présence de leurs génies. Ici on entendait les chants harmonieux de cet Olen de Lycie, un des premiers qui aient consacré la poésie au culte des dieux [5]. Là

[1] Plut. in Nic. t. 1, p. 535. — [2] Callim. in Del. v. 278. — [3] Lucian. de salt. t. 2, p. 277. [4] Herodot. lib. 4, cap. 35. — [5] Id. ibid. Callim. ibid. v. 305. Pausan. lib. 9, cap. 27, p. 762.

on était frappé des sons touchants de Simonide [1]. Plus loin c'étaient les accords séduisants de Bacchylide [2], ou les transports fougueux de Pindare [3]; et au milieu de ces sublimes accents, la voix d'Homère éclatait et se faisait écouter avec respect [4].

Cependant on apercevait dans l'éloignement la théorie des Athéniens. Tels que les filles de Nérée, lorsqu'elles suivent sur les flots le char de la souveraine des mers, une foule de bâtiments légers se jouaient autour de la galère sacrée. Leurs voiles, plus éclatantes que la neige, brillaient comme les cygnes qui agitent leurs ailes sur les eaux du Caïstre et du Méandre. A cet aspect, des vieillards qui s'étaient traînés sur le rivage, regrettaient le temps de leur plus tendre enfance, ce temps où Nicias, général des Athéniens, fut chargé du soin de la théorie. Il ne l'amena point à Délos, nous disaient-ils; il la conduisit secrètement dans l'île de Rhénée, qui s'offre à vos regards [5]. Toute la nuit fut employée à construire sur ce canal un pont dont les matériaux préparés de longue main, et enrichis de dorure et de couleurs, n'avaient besoin que d'être réunis. Il avait près de quatre stades de longueur [a]: on le couvrit de tapis superbes, on le para de guir-

[1] Suid. in Σιμωνίδ. — [2] Schol. Callim. in Del. v. 28. — [3] Pindar. isthm. 1, v. 4; id. ap. Philon. de mund. incorr. p. 960. — [4] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [5] Plut. in Nic. t. 1, p. 525. — [a] Environ trois cent soixante-dix-huit toises.

landes; et le jour suivant, au lever de l'aurore, la théorie traversa la mer; mais ce ne fut pas, comme l'armée de Xerxès, pour détruire les nations; elle leur amenait les plaisirs; et, pour leur en faire goûter les prémices, elle resta longtemps suspendue sur les flots, chantant des cantiques, et frappant tous les yeux d'un spectacle que le soleil n'éclairera point une seconde fois.

La députation que nous vîmes arriver, était presque toute choisie parmi les plus anciennes familles de la république [1]. Elle était composée de plusieurs citoyens qui prenaient le titre de Théores [a]; de deux chœurs de garçons et de filles [2], pour chanter les hymnes et danser les ballets; de quelques magistrats chargés de recueillir les tributs, et de veiller aux besoins de la théorie [3], et de dix inspecteurs tirés au sort, qui devaient présider aux sacrifices [4]: car les Athéniens en ont usurpé l'intendance, et c'est en vain que les prêtres et les magistrats de Délos réclament des droits qu'ils ne sont pas en état de soutenir par la force [5].

Cette théorie parut avec tout l'éclat [6] qu'on de-

[1] Herodot. lib. 6, cap. 87. — [a] Théore, ambassadeur sacré, et chargé d'offrir des sacrifices au nom d'une ville. (Suid. in Θεωρ.) — [2] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58. Xenoph. memor. lib. 3, p. 765. — [3] Tayl. marm. Sandv. p. 50. — [4] Poll. lib. 8, cap. 9, §. 107, p. 927. Etymol. magn. in Ἱεροπ. Vales. in Harpocr. et Mauss. not. p. 132. — [5] Demosth. de cor. p. 495. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230. — [6] Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.

vait attendre d'une ville où le luxe est poussé à l'excès. En se présentant devant le dieu, elle lui offrit une couronne d'or de la valeur de quinze cents drachmes [1] [a], et bientôt on entendit les mugissements de cents bœufs [2] qui tombaient sous les couteaux des prêtres. Ce sacrifice fut suivi d'un ballet, où les Athéniens représentèrent les courses et les mouvements de l'île de Délos, pendant qu'elle roulait au gré des vents sur les plaines de la mer [3]. A peine fut-il fini, que les jeunes Déliens se mêlèrent avec eux, pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète, à l'exemple de Thésée, qui, après sa victoire sur le Minotaure, avait exécuté cette danse auprès de l'autel [4]. Ceux qui s'étaient le plus distingués, reçurent pour récompense de riches trépieds [5], qu'ils consacrèrent au dieu; et leur nom fut proclamé par deux hérauts [6] venus à la suite de la théorie.

Il en coûte plus de quatre talents à la république pour les prix distribués aux vainqueurs, pour les présents et les sacrifices offerts au dieu, pour le transport et l'entretien de la théorie [7]. Le temple

[1] Marm. Sandv. et not. Tayl. p. 66. — [a] Treize cent cinquante livres. — [2] Homer. hymn. in Apoll. v. 57. Tayl. in marm. Sandv. p. 35. Corsin. in marm. dissert. 6, in append. ad Not. græc. p. cxxiij. — [3] Lucian. de salt. t. 2, p. 291. — [4] Callim. in Del. v. 312. Plut. in Thes. t. 1, p. 9. Poll. lib. 4, cap. 14, §. 101, p. 407. — [5] Marm. Sandv. et not. Tayl. p. 68. — [6] Poll. lib. 9, cap. 6, §. 61. Athen. lib. 6, cap. 6, p. 234. [7] Marm. Sandv.

possède, soit dans les îles de Rhénée et de Délos, soit dans le continent de la Grèce, des bois, des maisons, des fabriques de cuivre et des bains, qui lui ont été légués par la piété des peuples. C'est la première source de ses richesses : la seconde est l'intérêt des sommes qui proviennent de ces différentes possessions, et qui, après s'être accumulées dans le trésor de l'Artémisium [1] [a], sont placées ou sur les particuliers, ou sur les villes voisines [2]. Ces deux objets principaux, joints aux amendes pour crime d'impiété, toujours appliquées au temple, forment au bout de quatre ans un fonds d'environ vingt talents [b], que les trois Amphictyons ou trésoriers nommés par le sénat d'Athènes, sont chargés de recueillir, et sur lequel ils prélèvent en partie la dépense de la théorie [3] [c].

Quand elle eut achevé les cérémonies qui l'attiraient au pied des autels, nous fûmes conduits à un repas que le sénat de Délos donnait aux citoyens de cette île [4]. Ils étaient confusément assis sur les bords de l'Inopus, et sous des arbres qui formaient des berceaux. Toutes les ames, avidement attachées au plaisir, cherchaient à s'échapper par mille expressions différentes, et nous communiquaient le senti-

[1] Append. ad marm. Oxon. n.° clv, p. 54. — [a] Chapelle consacrée à Diane. — [2] Marm. Sandv. — [b] Environ cent huit mille livres. — [3] Marm. Sandv. — [c] Voyez la Note XIII à la fin du volume. — [4] Plut. in Nic. t. 1, p. 525.

ment qui les rendait heureuses. Une joie pure, bruyante et universelle, régnait sous ces feuillages épais; et lorsque le vin de Naxos y pétillait dans les coupes, tout célébrait à grands cris le nom de Nicias, qui le premier avait assemblé le peuple dans ces lieux charmants, et assigné des fonds pour éterniser un pareil bienfait.

Le reste de la journée fut destiné à des spectacles d'un autre genre. Des voix admirables se disputèrent le prix de la musique [1]; et des bras armés du ceste, celui de la lutte [2]. Le pugilat, le saut et la course à pied, fixèrent successivement notre attention, et nous rappelèrent ce que nous avions vu, quelques années auparavant, aux jeux olympiques [a]. On avait tracé vers l'extrémité méridionale de l'île, un stade autour duquel étaient rangés les députés d'Athènes, le sénat de Délos, et toutes les théories parées de leurs vêtements superbes. Cette jeunesse brillante était la plus fidèle image des dieux réunis dans l'Olympe. Des coursiers fougueux, conduits par Théagène et ses rivaux, s'élancèrent dans la lice [3], la parcoururent plusieurs fois, et balancèrent longtemps la victoire; mais, semblable au dieu, qui, après avoir dégagé son char du sein des nuages,

[1] Thucyd. lib. 3, cap. 104. — [2] Homer. in Apoll. v. 149. — [a] Voyez le Chapitre XXXVIII de cet ouvrage. — [3] Thucyd. ibid.

le précipite tout-à-coup à l'occident, Théagène sortit comme un éclair du milieu de ses rivaux, et parvint au bout de la carrière dans l'instant que le soleil finissait la sienne. Il fut couronné aux yeux d'un monde de spectateurs accourus sur les hauteurs voisines, aux yeux de presque toutes les beautés de la Grèce, aux yeux d'Ismène, dont les regards le flattaient plus que ceux des hommes et des dieux.

On célébra le jour suivant la naissance d'Apollon [1][a]. Parmi les ballets qu'on exécuta, nous vîmes des nautoniers danser autour d'un autel, et le frapper à grands coups de fouets [2]. Après cette cérémonie bizarre, dont nous ne pûmes pénétrer le sens mystérieux, ils voulurent figurer les jeux innocents qui amusaient le dieu dans sa plus tendre enfance. Il fallait, en dansant les mains liées derrière le dos, mordre l'écorce d'un olivier que la religion a consacré. Leurs chûtes fréquentes et leurs pas irréguliers excitaient, parmi les spectateurs, les transports éclatants d'une joie qui paraissait indécente, mais dont ils disaient que la majesté des cérémonies saintes n'était point blessée. En effet, les Grecs sont persuadés qu'on ne saurait trop bannir du culte

[1] Diog. Laert. lib. 3, §. 2. — [a] Le 7 du mois de thargélion, qui répondait au 9.e jour du mois de mai. — [2] Callim. in Del. v. 321. Schol. ibid. Hesych. in Δηλῳ. Spanh. in Callim. t. 2, p. 520.

que l'on rend aux dieux, la tristesse et les pleurs [1]; et de là vient que, dans certains endroits [2], il est permis aux hommes et aux femmes de s'attaquer, en présence des autels, par des traits de plaisanterie dont rien ne corrige la licence et la grossiéreté.

Ces nautoniers étaient du nombre de ces marchands étrangers que la situation de l'île, les franchises dont elle jouit, l'attention vigilante des Athéniens, et la célébrité des fêtes attirent en foule à Délos [3]. Ils y venaient échanger leurs richesses particulières avec le blé, le vin et les denrées des îles voisines : ils les échangeaient avec ces tuniques de lin teintes en rouge qu'on fabrique dans l'île d'Amorgos [4]; avec les riches étoffes de pourpre qui se font dans celle de Cos [5]; avec l'alun si renommé de Mélos [6]; avec le cuivre précieux que, depuis un temps immémorial, on tire des mines de Délos, et que l'art industrieux convertit en vases élégants [7]. L'île était devenue comme l'entrepôt des trésors des nations; et tout près de l'endroit où ils étaient accumulés, les habitants de Délos, obligés, par une loi expresse, de fournir de l'eau à toute la multitude [8],

[1] Spanh. in Callim. t. 2, p. 521. — [2] Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 596. — [3] Strab. lib. 10, p. 486. — [4] Hesych. et Etymol. magn. in Ἀμοργ. Eustath. in Dionys. perieg. v. 526. Tournef. voyag. t. 1, p. 233. — [5] Horat. lib. 4, od. 13. — [6] Diod. lib. 5, p. 293. Plin. lib. 35, cap. 15, t. 2, p. 714. Tournef. ibid. p. 156. — [7] Plin. lib. 34, cap. 2, t. 2, p. 640. Cicer. orat. pro Rosc. Amer. cap. 46, t. 4, p. 19. — [8] Athen. lib. 4, cap. 22, p. 173.

étalaient sur de longues tables des gâteaux et des mets préparés à la hâte [a].

J'étudiais avec plaisir les diverses passions que l'opulence et le besoin produisaient dans des lieux si voisins, et je ne croyais pas que, pour un esprit attentif, il y eût de petits objets dans la nature. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille; ils tirent de leur industrie un profit assez considérable [1]. J'en vis quelques-uns qui, élevés sur des tréteaux, et montrant au peuple des œufs qu'ils tenaient dans les mains, distinguaient à leur forme les poules qui les avaient mis au jour [2]. J'avais à peine levé les yeux sur cette scène singulière, que je me sentis fortement secoué par un bras vigoureux; c'était un sophiste d'Athènes, avec qui j'avais eu quelques liaisons. Eh quoi! me dit-il, Anacharsis, ces objets sont-ils dignes d'un philosophe? Viens: de plus nobles soins, de plus hautes spéculations doivent remplir les moments de ta vie. Il me conduisit sur une éminence, où d'autres sophistes agitaient en fureur les questions subtiles de l'école de Mégare [3]. Le fougueux Eubulide de Milet, que nous

[a] Il paraît, par Athénée, que pendant les fêtes de Délos on étalait dans le marché, de l'agneau, du porc, des poissons, et des gâteaux où l'on avait mêlé du cumin, espèce de graine ressemblante à celle du fenouil. — [1] Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571. Columel. de re rust. lib. 8, cap. 2. Varr. de re rust. lib. 3, cap. 8, §. 9. — [2] Cicer. in Lucull. cap. 18, t. 2, p. 26; cap. 26, p. 36. — [3] Diog. Laërt. lib. 2, §. 106.

avions vu autrefois à Mégare [a], était à leur tête, et venait de leur lancer cet argument : « Ce qui est « à Mégare n'est point à Athènes ; or, il y a des « hommes à Mégare ; il n'y a donc pas d'hommes à « Athènes [1]. » Tandis que ceux qui l'écoutaient se fatiguaient vainement à résoudre cette difficulté, des cris soudains nous annoncèrent l'arrivée de la théorie des Téniens, qui, outre ses offrandes particulières, apportait encore celles des Hyperboréens.

Ce dernier peuple habite vers le nord de la Grèce [2]; il honore spécialement Apollon, et l'on voit encore à Délos le tombeau de deux de ses prêtresses qui s'y rendirent autrefois, pour ajouter de nouveaux rites au culte de ce dieu. On y conserve aussi, dans un édifice consacré à Diane, les cendres des derniers théores que les Hyperboréens avaient envoyés dans cette île [3] : ils y périrent malheureusement; et, depuis cet événement, ce peuple se contente d'y faire parvenir par des voies étrangères les prémices de ses moissons. Une tribu voisine des Scythes les reçoit de ses mains, et les transmet à d'autres nations qui les portent sur les bords de la mer Adriatique; de là elles descendent en Epire,

[a] Voyez le Chapitre XXXVII de cet ouvrage. — [1] Diog. Laert. lib. 2, §. 107; id. in Chrys. lib. 7, §. 187. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, p. 113 et 127; t. 18, hist. p. 192. — [3] Herodot. lib. 4, cap. 35.

traversent la Grèce, arrivent dans l'Eubée, et sont conduites à Ténos [1].

A l'aspect de ces offrandes sacrées, on s'entretenait des merveilles qu'on raconte du pays des Hyperboréens. C'est là que règnent sans cesse le printemps, la jeunesse et la santé; c'est là que, pendant dix siècles entiers, on coule des jours sereins dans les fêtes et les plaisirs [2]. Mais cette heureuse région est située à une des extrémités de la terre, comme le jardin des Hespérides en occupe une autre extrémité; et c'est ainsi que les hommes n'ont jamais su placer le séjour du bonheur que dans des lieux inaccessibles.

Pendant que l'imagination des Grecs s'enflammait au récit de ces fictions, j'observais cette foule de mâts qui s'élevaient dans le port de Délos. Les flottes des Théores présentaient leurs proues au rivage; et ces proues, que l'art avait décorées, offraient des attributs propres à chaque nation. Des Néréides caractérisaient celles des Phthiotes; on voyait sur la galère d'Athènes un char brillant que conduisait Pallas; et sur les vaisseaux des Béotiens, la figure de Cadmus armée d'un serpent [3]. Quelques-unes de ces flottes mettaient à la voile; mais les beautés

[1] Herodot. lib. 4, cap. 33. Callim. in Del. v. 283. — [2] Pind. pyth. od. 10, v. 53; id. et Simonid. ap. Strab. lib. 15, p. 711. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 219. — [3] Euripid. Iphig. in aul. v. 240.

qu'elles remenaient dans leur patrie, étaient bientôt remplacées par des beautés nouvelles. Tels on voit dans le cours d'une nuit longue et tranquille, des astres se perdre à l'occident, tandis que d'autres astres se lèvent à l'orient pour repeupler les cieux.

Les fêtes durèrent plusieurs jours ; on renouvela plusieurs fois les courses de chevaux : nous vîmes souvent du rivage les plongeurs si renommés de Délos [1] se précipiter dans la mer, s'établir dans ses abymes, ou se reposer sur sa surface, retracer l'image des combats, et justifier, par leur adresse, la réputation qu'ils se sont acquise.

[1] Diog. Laërt. lib. 2, §. 22; id. lib. 9, §. 11. Suid. in Δῆλ.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SEIZIEME.

CHAPITRE LXXVII.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Cérémonies du Mariage.

L'Amour présidait aux fêtes de Délos, et cette jeunesse nombreuse qu'il avait rassemblée autour de lui ne connaissait plus d'autres lois que les siennes. Tantôt, de concert avec l'Hymen, il couronnait la constance des amants fidèles; tantôt il faisait naître le trouble et la langueur dans une ame jusqu'alors insensible; et par ses triomphes multipliés, il se préparait au plus glorieux de tous, à l'hymen d'Ismène et de Théagène.

Témoin des cérémonies dont cette union fut accompagnée, je vais les rapporter, et décrire les pratiques que les lois, l'usage et la superstition ont introduites, afin de pourvoir à la sureté et au bonheur du plus saint des engagements; et s'il se glisse dans ce récit des détails frivoles en apparence, ils seront ennoblis par la simplicité des temps auxquels ils doivent leur origine.

Le silence et le calme commençaient à renaître

à Délos. Les peuples s'écoulaient comme un fleuve qui, après avoir couvert la campagne, se retire insensiblement dans son lit. Les habitants de l'île avaient prévenu le lever de l'aurore; ils s'étaient couronnés de fleurs, et offraient sans interruption, dans le temple et devant leurs maisons, des sacrifices pour rendre les dieux favorables à l'hymen d'Ismène [1]. L'instant d'en former les liens était arrivé : nous étions assemblés dans la maison de Philoclès; la porte de l'appartement d'Ismène s'ouvrit, et nous en vîmes sortir les deux époux, suivis des auteurs de leur naissance, et d'un officier public [2] qui venait de dresser l'acte de leur engagement. Les conditions en étaient simples : on n'avait prévu aucune discussion d'intérêt entre les parents, aucune cause de divorce entre les parties contractantes; et à l'égard de la dot, comme le sang unissait déja Théagène à Philoclès, on s'était contenté de rappeler une loi de Solon, qui, pour perpétuer les biens dans les familles, avait réglé que les filles uniques épouseraient leurs plus proches parents.

Nous étions vêtus d'habits magnifiques, que nous avions reçus d'Ismène [3]. Celui de son époux était son ouvrage. Elle avait pour parure un collier de

[1] Charit. de Chær. et Callirrh. amor. lib. 3, p. 44. — [2] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 3, p. 450. — [3] Aristoph. in Plut. v. 529. Schol. ibid.; id. in av. v. 671. Achill. Tat. lib. 2, p. 85.

pierres précieuses, et une robe où l'or et la pourpre confondaient leurs couleurs. Ils avaient mis l'un et l'autre sur leurs cheveux flottants et parfumés d'essences [1], des couronnes de pavots, de sésames, et d'autres plantes consacrées à Vénus [2]. Dans cet appareil, ils montèrent sur un char [3], et s'avancèrent vers le temple. Ismène avait son époux à sa droite, et à sa gauche un ami de Théagène, qui devait le suivre dans cette cérémonie [4]. Les peuples empressés répandaient des fleurs et des parfums sur leur passage [5]; ils s'écriaient : Ce ne sont point des mortels, c'est Apollon et Coronis, c'est Diane et Endymion, c'est Apollon et Diane. Ils cherchaient à nous rappeler des augures favorables, à prévenir les augures sinistres. L'un disait : J'ai vu ce matin deux tourterelles planer longtemps ensemble dans les airs, et se reposer ensemble sur une branche de cet arbre. Un autre disait : Ecartez la corneille solitaire; qu'elle aille gémir au loin sur la perte de sa fidelle compagne; rien ne serait si funeste que son aspect [6].

Les deux époux furent reçus à la porte du temple par un prêtre qui leur présenta à chacun une

[1] Aristoph. in Plut. v. 529. Schol. ibid. — [2] Euripid. Iphig. in aul. v. 903. Schol. Aristoph. in pac. v. 869; in av. v. 159. Schol. ibid. — [3] Euripid. in Helen. v. 728. Suid. in Ζεῦγος. Lucian. de conv. t. 3, p. 450. — [4] Suid. ibid. Poll. lib. 10, cap. 7, §. 33. Eustath. in iliad. lib. 6, t. 2, p. 652, lin. 45. — [5] Charit. de Chœr. et Callirrh. amor. lib. 3, p. 44. — [6] Ælian. de animal. lib. 3, cap. 9. Horus Apoll. hierogl. 8.

branche de lierre, symbole des liens qui devaient les unir à jamais [1]; il les mena ensuite à l'autel, où tout était préparé pour le sacrifice d'une genisse qu'on devait offrir à Diane [2], à la chaste Diane, qu'on tâchait d'appaiser, ainsi que Minerve [3] et les divinités qui n'ont jamais subi le joug de l'hymen. On implorait aussi Jupiter et Junon, dont l'union et les amours seront éternelles [4]; le ciel et la terre, dont le concours produit l'abondance et la fertilité [5]; les Parques, parce qu'elles tiennent dans leurs mains la vie des mortels [6]; les Grâces, parce qu'elles embellissent les jours des heureux époux; Vénus enfin, à qui l'amour doit sa naissance, et les hommes leur bonheur [7].

Les prêtres, après avoir examiné les entrailles des victimes, déclarèrent que le ciel approuvait cet hymen. Pour en achever les cérémonies, nous passâmes à l'Artémisium; et ce fut là que les deux époux déposèrent chacun une tresse de leurs cheveux, sur le tombeau des derniers théores hyperboréens. Celle de Théagène était roulée autour d'une poignée d'herbes, et celle d'Ismène autour d'un fuseau [8]. Cet usage rappelait les époux à la première

[1] Theod. prodr. de Rhod. et Dosicl. amor. lib. 9, p. 422. — [2] Euripid. Iphig. in aul. v. 1110. — [3] Potter. archæol. græc. lib. 4, cap. 11, p. 610. — [4] Aristoph. in Thesmoph. v. 982. Schol. ibid. Poll. lib. 3, cap. 3. Suid. in Τελεία — [5] Procl. in Tim. lib. 5, p. 293, lin. 26. — [6] Poll. ibid. — [7] Etymol. magn. in Γαμηλ. — [8] Herodot. lib. 4, cap. 34. Callim. in Del. v. 296.

institution du mariage, à ce temps où l'un devait s'occuper par préférence des travaux de la campagne, et l'autre des soins domestiques.

Cependant Philoclès prit la main de Théagène, la mit dans celle d'Ismène, et proféra ces mots : « Je vous accorde ma fille, afin que vous donniez à « la république des citoyens légitimes [1]. » Les deux époux se jurèrent aussitôt une fidélité inviolable ; et les auteurs de leurs jours, après avoir reçu leurs serments, les ratifièrent par de nouveaux sacrifices [2].

Les voiles de la nuit commençaient à se déployer dans les airs, lorsque nous sortîmes du temple pour nous rendre à la maison de Théagène. La marche, éclairée par des flambeaux sans nombre, était accompagnée de chœurs de musiciens et de danseurs [3]. La maison était entourée de guirlandes et couverte de lumières [4].

Dès que les deux époux eurent touché le seuil de la porte, on plaça pour un instant une corbeille de fruits sur leurs têtes [5]; c'était le présage de l'abondance dont ils devaient jouir. Nous entendîmes en même temps répéter de tous côtés le nom d'Hy-

[1] Menandr. ap. Clem. Alex. strom. lib. 2, p. 502. — [2] Meurs. lect. attic. lib. 3, cap. 1. [3] Homer. iliad. lib. 18, v. 491. Hesiod. scut. Herc. v. 275. Euripid. in Alcest. v. 915; id in Helen. v. 728. — [4] Heliod. Æthiop. lib. 6, p. 278. — [5] Pierr. grav. de Stosch, planch. 70.

ménéus [1], de ce jeune homme d'Argos, qui rendit autrefois à leur patrie des filles d'Athènes, que des corsaires avaient enlevées : il obtint, pour prix de son zèle, une de ces captives qu'il aimait tendrement; et depuis cette époque, les Grecs ne contractent point de mariages sans rappeler sa mémoire [2].

Ces acclamations nous suivirent dans la salle du festin, et continuèrent pendant le souper; alors des poètes s'étant glissés auprès de nous, récitèrent des épithalames.

Un jeune enfant, à demi couvert de branches d'aubépine et de chêne, parut avec une corbeille de pains, et entonna un hymne qui commençait ainsi : « J'ai changé mon ancien état contre un état « plus heureux [3]. » Les Athéniens chantent cet hymne dans une de leurs fêtes, destinée à célébrer l'instant où leurs ancêtres, nourris jusqu'alors de fruits sauvages, jouirent en société des présents de Cérès; ils le mêlent dans les cérémonies du mariage, pour montrer qu'après avoir quitté les forêts, les hommes jouirent des douceurs de l'amour. Des danseuses, vêtues de robes légères et couronnées de myrte, entrèrent ensuite, et peignirent, par des

[1] Homer. iliad. lib. 18, v. 491. Anacr. od. 18. Callim. in Del. v. 296. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 9, p. 307. — [3] Hesych. et Suid. in Ἔφυγον.

mouvements variés, les transports, les langueurs et l'ivresse de la plus douce des passions.

Cette danse finie, Leucippe alluma le flambeau nuptial [1], et conduisit sa fille à l'appartement qu'on lui avait destiné. Plusieurs symboles retracèrent aux yeux d'Ismène, les devoirs qu'on attachait autrefois à son nouvel état. Elle portait un de ces vases de terre où l'on fait rôtir de l'orge [2]; une de ses suivantes tenait un crible, et sur la porte était suspendu un instrument propre à piler des grains [3]. Les deux époux goûtèrent d'un fruit dont la douceur devait être l'emblême de leur union [4].

Cependant, livrés aux transports d'une joie immodérée, nous poussions des cris tumultueux, et nous assiégions la porte, défendue par un des fidèles amis de Théagène [5]. Une foule de jeunes gens dansaient au son de plusieurs instruments. Ce bruit fut enfin interrompu par la théorie de Corinthe, qui s'était chargée de chanter l'hyménée du soir. Après avoir félicité Théagène, elle ajoutait [6]:

« Nous sommes dans le printemps de notre âge : « nous sommes l'élite de ces filles de Corinthe, si « renommées par leur beauté [7]. O Ismène ! il n'en « est aucune parmi nous, dont les attraits ne cèdent

[1] Euripid. Iphig. in aul. v. 732; id. in Phœniss. v. 346. — [2] Poll. lib. 1, cap. 12, §. 246. — [3] Id. lib. 3, cap. 3, §. 37. — [4] Plut. in Solon. t. 1, p. 89; id. in conjug. præcept. t. 2, p. 138. — [5] Poll. ibid. §. 376. — [6] Theocr. idyll. 18. — [7] Anacr. od. 32.

« aux vôtres [1]. Plus légère qu'un coursier de Thes-
« salie, élevée au dessus de ses compagnes comme
« un lis qui fait l'honneur d'un jardin, Ismène est
« l'ornement de la Grèce. Tous les amours sont dans
« ses yeux; tous les arts respirent sous ses doigts. O
« fille, ô femme charmante! nous irons demain dans
« la prairie cueillir des fleurs pour en former une
« couronne. Nous la suspendrons au plus beau des
« platanes voisins. Sous son feuillage naissant, nous
« répandrons des parfums en votre honneur, et sur
« son écorce nous graverons ces mots : *Offrez-moi
« votre encens, je suis l'arbre d'Ismène.* Nous vous
« saluons, heureuse épouse; nous vous saluons, heu-
« reux époux : puisse Latone vous donner des fils
« qui vous ressemblent; Vénus, vous embrâser tou-
« jours de ses flammes; Jupiter, transmettre à vos
« derniers neveux la félicité qui vous entoure! Re-
« posez-vous dans le sein des plaisirs : ne respirez
« désormais que l'amour le plus tendre. Nous re-
« viendrons au lever de l'aurore, et nous chanterons
« de nouveau : O hymen, hyménée, hymen! »

Le lendemain, à la première heure du jour, nous revînmes au même endroit, et les filles de Corinthe firent entendre l'hyménée suivant [2] :

« Nous vous célébrons dans nos chants, Vénus,

[1] Theocr. idyll. 18. — [2] Theod. prodr. amor. p. 465.

« ornement de l'Olympe; Amour, délices de la terre;
« et vous, Hymen, source de vie : nous vous célé-
« brons dans nos chants, Amour, Hymen, Vénus.
« O Théagène, éveillez-vous ! jetez les yeux sur vo-
« tre amante; jeune favori de Vénus, heureux et
« digne époux d'Ismène, ô Théagène, éveillez-vous !
« jetez les yeux sur votre épouse; voyez l'éclat dont
« elle brille; voyez cette fraîcheur de vie dont tous
« ses traits sont embellis. La rose est la reine des
« fleurs; Ismène est la reine des belles. Déja sa pau-
« pière tremblante s'entr'ouvre aux rayons du so-
« leil; heureux et digne époux d'Ismène, ô Théa-
« gène, éveillez-vous ! »

Ce jour, que les deux amants regardèrent comme le premier de leur vie, fut presque tout employé de leur part à jouir du tendre intérêt que les habitants de l'île prenaient à leur hymen, et tous leurs amis furent autorisés à leur offrir des présents. Ils s'en firent eux-mêmes l'un à l'autre, et reçurent en commun ceux de Philoclès, père de Théagène. On les avait apportés avec pompe. Un enfant, vêtu d'une robe blanche, ouvrait la marche, tenant une torche allumée; venait ensuite une jeune fille, ayant une corbeille sur sa tête : elle était suivie de plusieurs domestiques qui portaient des vases d'albâtre, des boîtes à parfums, diverses sortes d'essences, des

pâtes d'odeur, et tout ce que le goût de l'élégance et de la propreté a pu convertir en besoins [1].

Sur le soir, Ismène fut ramenée chez son père; et, moins pour se conformer à l'usage, que pour exprimer ses vrais sentiments, elle lui témoigna le regret d'avoir quitté la maison paternelle; le lendemain elle fut rendue à son époux; et, depuis ce moment, rien ne troubla plus leur félicité.

[1] Harpocr. in Ἀνακαλ. Hesych. et Suid. in Ἐπαύλ. Eustath. in iliad. lib. 24, t. 2, p. 1337, lin. 44.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

CHAPITRE LXXVIII.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Sur le Bonheur.

PHILOCLÈS joignait au cœur le plus sensible, un jugement exquis et des connaissances profondes. Dans sa jeunesse il avait fréquenté les plus célèbres philosophes de la Grèce. Riche de leurs lumières, et encore plus de ses réflexions, il s'était composé un système de conduite qui répandait la paix dans son ame et dans tout ce qui l'environnait. Nous ne cessions d'étudier cet homme singulier, pour qui chaque instant de la vie était un instant de bonheur.

Un jour que nous errions dans l'île, nous trouvâmes cette inscription sur un petit temple de Latone : *Rien de si beau que la justice, de meilleur que la santé, de si doux que la possession de ce qu'on aime.* Voilà, dis-je, ce qu'Aristote blâmait un jour en notre présence. Il pensait que les qualifications énoncées dans cette maxime ne doivent pas être séparées, et ne peuvent convenir qu'au bon-

heur [1]. En effet, le bonheur est certainement ce qu'il y a de plus beau, de meilleur et de plus doux. Mais à quoi sert de décrire ses effets ? il serait plus important de remonter à sa source. Elle est peu connue, répondit Philoclès : tous, pour y parvenir, choisissent des sentiers différents; tous se partagent sur la nature du souverain bien. Il consiste, tantôt dans la jouissance de tous les plaisirs, tantôt dans l'exemption de toutes les peines [2]. Les uns ont tâché d'en renfermer les caractères en de courtes formules : telle est la sentence que vous venez de lire sur ce temple; telle est encore celle qu'on chante souvent à table, et qui fait dépendre le bonheur de la santé, de la beauté, des richesses légitimement acquises, et de la jeunesse passée dans le sein de l'amitié [3]. D'autres, outre ces dons précieux, exigent la force du corps, le courage de l'esprit, la justice, la prudence, la tempérance, la possession enfin de tous les biens et de toutes les vertus [4] [a] ; mais, comme la plupart de ces avantages ne dépendent pas de nous, et que, même en les réunissant, notre cœur pourrait n'être pas satisfait, il est visible qu'ils

[1] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 11; id. Eudem. lib. 1, cap. 1, p. 195. — [2] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 7, p. 180. Democr. ap. Diog. Laert. lib. 9, §. 45; id. ap. Stob. serm. 1, p. 4. — [3] Plat. in Gorg. t. 1, p. 451. Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 574. Athen. lib. 15, cap. 14, p. 694. Stob. serm. 101, p. 552. — [4] Ap. Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661; ap. Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522. — [a] Plutarque parle d'un Scopas de Thessalie, qui faisait consister le bonheur dans le superflu. (In Cat. t. 1, p. 346, E.)

ne constituent pas essentiellement l'espèce de félicité qui convient à chaque homme en particulier.

Et en quoi consiste-t-elle donc? s'écria l'un de nous avec impatience; et quel est le sort des mortels, si, forcés de courir après le bonheur, ils ignorent la route qu'ils doivent choisir? Hélas! reprit Philoclès, ils sont bien à plaindre, ces mortels. Jetez les yeux autour de vous : dans tous les lieux, dans tous les états, vous n'entendrez que des gémissements et des cris; vous ne verrez que des hommes tourmentés par le besoin d'être heureux, et par des passions qui les empêchent de l'être; inquiets dans les plaisirs, sans force contre la douleur; presque également accablés par les privations et par la jouissance; murmurant sans cesse contre leur destinée, et ne pouvant quitter une vie dont le poids leur est insupportable.

Est-ce donc pour couvrir la terre de malheureux, que le genre humain a pris naissance? et les dieux se feraient-ils un jeu cruel de persécuter des ames aussi faibles que les nôtres? Je ne saurais me le persuader; c'est contre nous seuls que nous devons diriger nos reproches. Interrogeons-nous sur l'idée que nous avons du bonheur. Concevons-nous autre chose qu'un état où les desirs toujours renaissants, seraient toujours satisfaits; qui se diversifierait sui-

vant la différence des caractères, et dont on pourrait prolonger la durée à son gré [1]? Mais il faudrait changer l'ordre éternel de la nature, pour que cet état fût le partage d'un seul d'entre nous. Ainsi, desirer un bonheur inaltérable et sans amertume, c'est desirer ce qui ne peut pas exister, et qui, par cette raison-là même, enflamme le plus nos desirs : car rien n'a plus d'attraits pour nous, que de triompher des obstacles qui sont ou qui paraissent insurmontables.

Des lois constantes, et dont la profondeur se dérobe à nos recherches, mêlent sans interruption le bien avec le mal dans le système général de la nature; et les êtres qui font partie de ce grand tout, si admirable dans son ensemble, si incompréhensible, et quelquefois si effrayant dans ses détails, doivent se ressentir de ce mélange, et éprouver de continuelles vicissitudes. C'est à cette condition que la vie nous est donnée. Dès l'instant que nous la recevons, nous sommes condamnés à rouler dans un cercle de biens et de maux, de plaisirs et de douleurs. Si vous demandiez des raisons d'un si funeste partage, d'autres vous répondraient peut-être que les dieux nous devaient des biens et non pas des plaisirs; qu'ils ne nous accordent les seconds, que pour

[1] Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 661.

nous forcer à recevoir les premiers; et que, pour la plupart des mortels, la somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, s'ils avaient le bon esprit de mettre dans la première classe et les sensations agréables, et les moments exempts de troubles et de chagrins. Cette réflexion pourrait suspendre quelquefois nos murmures; mais la cause en subsisterait toujours : car enfin il y a de la douleur sur la terre. Elle consume les jours de la plupart des hommes; et quand il n'y en aurait qu'un seul qui souffrît, et quand il aurait mérité de souffrir, et quand il ne souffrirait qu'un instant dans sa vie, cet instant de douleur serait le plus désespérant des mystères que la nature offre à nos yeux.

Que résulte-t-il de ces réflexions ? Faudra-t-il nous précipiter en aveugles dans ce torrent qui entraîne et détruit insensiblement tous les êtres; nous présenter sans résistance, et comme des victimes de la fatalité, aux coups dont nous sommes menacés; renoncer enfin à cette espérance qui est le plus grand, et même le seul bien pour la plupart de nos semblables ? Non, sans doute : je veux que vous soyez heureux, mais autant qu'il vous est permis de l'être; non de ce bonheur chimérique dont l'espoir fait le malheur du genre humain, mais d'un bonheur assorti à notre condition, et d'autant plus solide, que

nous pouvons le rendre indépendant des événements et des hommes.

Le caractère en facilite quelquefois l'acquisition, et on peut dire même que certaines ames ne sont heureuses, que parce qu'elles sont nées heureuses. Les autres ne peuvent combattre à-la-fois et leur caractère, et les contrariétés du dehors, sans une étude longue et suivie; car, disait un ancien philosophe, « Les dieux nous vendent le bonheur au prix « de nos travaux [1]. » Mais cette étude n'exige pas plus d'efforts que les projets et les mouvements qui nous agitent sans cesse, et qui ne sont, à tout prendre, que la recherche d'un bonheur imaginaire.

Après ces mots, Philoclès garda le silence. Il n'avait, disait-il, ni assez de loisir, ni assez de lumières, pour réduire en système les réflexions qu'il avait faites sur un sujet si important. Daignez du moins, dit Philotas, nous communiquer, sans liaison et sans suite, celles qui vous viendront par hasard dans l'esprit; daignez nous apprendre comment vous êtes parvenu à cet état paisible, que vous n'avez pu acquérir qu'après une longue suite d'essais et d'erreurs.

O Philoclès! s'écria le jeune Lysis, les zéphyrs semblent se jouer dans ce platane; l'air se pénètre

[1] Epicharm. ap. Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

du parfum des fleurs qui s'empressent d'éclore ; ces vignes commencent à entrelacer leurs rameaux autour de ces myrtes qu'elles ne quitteront plus ; ces troupeaux qui bondissent dans la prairie, ces oiseaux qui chantent leurs amours, le son des instruments qui retentissent dans la vallée, tout ce que je vois, tout ce que j'entends, me ravit et me transporte. Ah, Philoclès ! nous sommes faits pour le bonheur; je le sens aux émotions douces et profondes que j'éprouve : si vous connaissez l'art de les perpétuer, c'est un crime de nous en faire un mystère.

Vous me rappelez, répondit Philoclès, les premières années de ma vie. Je le regrette encore, ce temps où je m'abandonnais, comme vous, aux impressions que je recevais : la nature, à laquelle je n'étais pas encore accoutumé, se peignait à mes yeux sous des traits enchanteurs; et mon ame, toute neuve et toute sensible, semblait respirer tour-à-tour la fraîcheur et la flamme.

Je ne connaissais pas les hommes ; je trouvais dans leurs paroles et dans leurs actions, l'innocence et la simplicité qui régnaient dans mon cœur : je les croyais tous justes, vrais, capables d'amitié, tels qu'ils devraient être, tels que j'étais en effet ; humains surtout, car il faut de l'expérience pour se convaincre qu'ils ne le sont pas.

Au milieu de ces illusions, j'entrai dans le monde. La politesse qui distingue les sociétés d'Athènes, ces expressions qu'inspire l'envie de plaire [1], ces épanchements de cœur qui coûtent si peu et qui flattent si fort, tous ces dehors trompeurs, n'eurent que trop d'attraits pour un homme qui n'avait pas encore subi d'épreuve : je volai au devant de la séduction ; et, donnant à des liaisons agréables les droits et les sentiments de l'amitié, je me livrai sans réserve au plaisir d'aimer et d'être aimé. Mes choix, qui n'avaient pas été réfléchis, me devinrent funestes. La plupart de mes amis s'éloignèrent de moi, les uns par intérêt, d'autres par jalousie ou par légèreté. Ma surprise et ma douleur m'arrachèrent des larmes amères. Dans la suite, ayant éprouvé des injustices criantes et des perfidies atroces, je me vis contraint, après de longs combats, de renoncer à cette confiance si douce que j'avais en tous les hommes [2]. C'est le sacrifice qui m'a le plus coûté dans ma vie, j'en frémis encore ; il fut si violent, que je tombai dans un excès opposé [3] : j'aigrissais mon cœur, j'y nourrissais avec plaisir les défiances et les haines ; j'étais malheureux. Je me rappelai enfin que, parmi cette foule d'opinions sur la na-

[1] Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642. — [2] Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 12, p. 564.
[3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 89.

ture du bonheur, quelques-unes, plus accréditées que les autres, le font consister dans la volupté, ou dans la pratique des vertus, ou dans l'exercice d'une raison éclairée [1]. Je résolus de trouver le mien dans les plaisirs.

Je supprime les détails des égarements de ma jeunesse, pour venir au moment qui en arrêta le cours. Etant en Sicile, j'allai voir un des principaux habitants de Syracuse. Il était cité comme l'homme le plus heureux de son siècle. Son aspect m'effraya : quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, il avait toutes les apparences de la décrépitude. Il s'était entouré de musiciens qui le fatiguaient à force de célébrer ses vertus, et de belles esclaves dont les danses allumaient par intervalles dans ses yeux un feu sombre et mourant. Quand nous fûmes seuls, je lui dis : Je vous salue, ô vous qui, dans tous les temps, avez su fixer les plaisirs auprès de vous. Des plaisirs ! me répondit-il avec fureur, je n'en ai plus, mais j'ai le désespoir qu'entraîne leur privation : c'est l'unique sentiment qui me reste, et qui achève de détruire ce corps accablé de douleurs et de maux. Je voulus lui inspirer du courage; mais je trouvai une ame abrutie, sans principes et sans ressources. J'appris ensuite qu'il n'avait jamais rougi de ses in-

[1] Aristot. eudem. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 195.

justices, et que de folles dépenses ruinaient de jour en jour la fortune de ses enfants.

Cet exemple, et les dégoûts que j'éprouvais successivement, me tirèrent de l'ivresse où je vivais depuis quelques années, et m'engagèrent à fonder mon repos sur la pratique de la vertu et sur l'usage de la raison. Je les cultivai l'une et l'autre avec soin; mais je fus sur le point d'en abuser encore. Ma vertu, trop austère, me remplissait quelquefois d'indignation contre la société; et ma raison, trop rigide, d'indifférence pour tous les objets. Le hasard dissipa cette double erreur.

Je connus à Thèbes un disciple de Socrate, dont j'avais ouï vanter la probité. Je fus frappé de la sublimité de ses principes, ainsi que de la régularité de sa conduite. Mais il avait mis par degrés tant de superstition et de fanatisme dans sa vertu, qu'on pouvait lui reprocher de n'avoir ni faiblesse pour lui, ni indulgence pour les autres; il devint difficile, soupçonneux, souvent injuste. On estimait les qualités de son cœur, et l'on évitait sa présence.

Peu de temps après, étant allé à Delphes pour la solennité des jeux pythiques, j'aperçus dans une allée sombre, un homme qui avait la réputation d'être très-éclairé; il me parut accablé de chagrins. J'ai dissipé, à force de raison, me dit-il, l'illusion

des choses de la vie. J'avais apporté en naissant tous les avantages qui peuvent flatter la vanité : au lieu d'en jouir, je voulus les analyser ; et, dès ce moment, les richesses, la naissance, et les grâces de la figure, ne furent à mes yeux que de vains titres distribués au hasard parmi les hommes. Je parvins aux premières magistratures de la république ; j'en fus dégoûté par la difficulté d'y faire le bien, et la facilité d'y faire le mal. Je cherchai la gloire dans les combats ; je plongeai ma main dans le sang des malheureux, et mes fureurs m'épouvantèrent. Je cultivai les sciences et les arts : la philosophie me remplit de doutes : je ne trouvai dans l'éloquence que l'art perfide de tromper les hommes ; dans la poésie, la musique et la peinture, que l'art puéril de les amuser. Je voulus me reposer sur l'estime du public ; mais, voyant à mes côtés des hypocrites de vertus qui ravissaient impunément ses suffrages, je me lassai du public et de son estime. Il ne me resta plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins.

Fatigué de mon existence, je la traînai en des pays lointains. Les pyramides d'Egypte m'étonnèrent au premier aspect ; bientôt je comparai l'orgueil des princes qui les ont élevées, à celui d'une

fourmi qui amoncellerait dans un sentier quelques grains de sable, pour laisser à la postérité des traces de son passage. Le grand-roi de Perse me donna dans sa cour une place qui fit tomber ses sujets à mes pieds : l'excès de leur bassesse ne m'annonça que l'excès de leur ingratitude. Je revins dans ma patrie, n'admirant, n'estimant plus rien, et, par une fatale conséquence, n'ayant plus la force de rien aimer. Quand je me suis aperçu de mon erreur, il n'était plus temps d'y remédier : mais quoique je ne sente pas un intérêt bien vif pour mes semblables, je souhaite que mon exemple vous serve de leçon; car, après tout, je n'ai rien à craindre de vous; je n'ai jamais été assez malheureux pour vous rendre des services. Etant en Egypte, je connus un prêtre qui, après avoir tristement consumé ses jours à pénétrer l'origine et la fin des choses de ce monde, me dit en soupirant : Malheur à celui qui entreprend de lever le voile de la nature ! et moi, je vous dis : Malheur à celui qui leverait le voile de la société ! malheur à celui qui refuserait de se livrer à cette illusion théatrale que les préjugés et les besoins ont répandue sur tous les objets ! bientôt son ame flétrie et languissante se trouverait en vie dans le sein du néant ; c'est le plus effroyable des supplices. A ces mots, quelques larmes coulèrent

de ses yeux, et il s'enfonça dans la forêt voisine.

Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs. Ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables. Elles m'apprirent ce que la moindre réflexion aurait pu m'apprendre, mais qu'on ne sait jamais que par sa propre expérience, que l'excès de la raison et de la vertu, est presque aussi funeste que celui des plaisirs [1]; que la nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser; que la société avait des droits sur mes services, que je devais en acquérir sur son estime; enfin que, pour parvenir à ce terme heureux qui sans cesse se présentait et fuyait devant moi, je devais calmer l'inquiétude que je sentais au fond de mon ame, et qui la tirait continuellement hors d'elle-même.

Je n'avais jamais étudié les symptômes de cette inquiétude. Je m'aperçus que, dans les animaux, elle se bornait à la conservation de la vie, et à la propagation de l'espèce; mais que, dans l'homme, elle subsistait après la satisfaction des premiers besoins; qu'elle était plus générale parmi les nations éclairées que parmi les peuples ignorants, beaucoup plus forte et plus tyrannique chez les riches que

[1] Aristot. de mor. lib. 2, cap. 2, t. 2, p. 19.

chez les pauvres. C'est donc le luxe des pensées et des desirs qui empoisonne nos jours; c'est donc ce luxe insatiable, qui se tourmente dans l'oisiveté, qui, pour se soutenir dans un état florissant, se repaît de nos passions, les irrite sans cesse, et n'en recueille que des fruits amers. Mais pourquoi ne pas lui fournir des aliments plus salutaires? pourquoi ne pas regarder cette agitation que nous éprouvons, même dans la satiété des biens et des plaisirs, comme un mouvement imprimé par la nature dans nos cœurs, pour les forcer à se rapprocher les uns des autres, et à trouver leur repos dans une union mutuelle.

O humanité! penchant généreux et sublime, qui vous annoncez, dans notre enfance, par les transports d'une tendresse naïve; dans la jeunesse, par la témérité d'une confiance aveugle; dans le courant de notre vie, par la facilité avec laquelle nous contractons de nouvelles liaisons! ô cris de la nature, qui retentissez d'un bout de l'univers à l'autre, qui nous remplissez de remords quand nous opprimons nos semblables, d'une volupté pure quand nous pouvons les soulager! ô amour, ô amitié, ô bienfaisance, sources intarissables de biens et de douceurs! les hommes ne sont malheureux que parce qu'ils refusent d'entendre votre voix. O dieux auteurs de

si grands bienfaits ! l'instinct pouvait sans doute, en rapprochant des êtres accablés de besoins et de maux, prêter un soutien passager à leur faiblesse; mais il n'y a qu'une bonté infinie comme la vôtre, qui ait pu former le projet de nous rassembler par l'attrait du sentiment, et répandre, sur ces grandes associations qui couvrent la terre, une chaleur capable d'en éterniser la durée.

Cependant, au lieu de nourrir ce feu sacré, nous permettons que de frivoles dissentions, de vils intérêts, travaillent sans cesse à l'éteindre. Si l'on nous disait que deux inconnus, jetés par hasard dans une île déserte, sont parvenus à trouver dans leur union des charmes qui les dédommagent du reste de l'univers; si l'on nous disait qu'il existe une famille uniquement occupée à fortifier les liens du sang par les liens de l'amitié ; si l'on nous disait qu'il existe dans un coin de la terre un peuple qui ne connaît d'autre loi que celle de s'aimer, d'autre crime que de ne s'aimer pas assez ; qui de nous oserait plaindre le sort de ces deux inconnus? qui ne desirerait appartenir à cette famille ? qui ne volerait à cet heureux climat? O mortels ignorants, et indignes de votre destinée ! il n'est pas nécessaire de traverser les mers pour découvrir le bonheur ; il peut exister dans tous les états, dans tous les

temps, dans tous les lieux, dans vous, autour de vous, partout où l'on aime.

Cette loi de la nature, trop négligée par nos philosophes, fut entrevue par le législateur d'une nation puissante. Xénophon, me parlant un jour de l'institution des jeunes Perses, me disait qu'on avait établi dans les écoles publiques un tribunal où ils venaient mutuellement s'accuser de leurs fautes, et qu'on y punissait l'ingratitude avec une extrême sévérité. Il ajoutait que, sous le nom d'ingrats, les Perses comprenaient tous ceux qui se rendaient coupables envers les dieux, les parents, la patrie et les amis [1]. Elle est admirable, cette loi, qui non-seulement ordonne la pratique de tous les devoirs, mais qui les rend encore aimables en remontant à leur origine. En effet, si l'on n'y peut manquer sans ingratitude, il s'ensuit qu'il faut les remplir par un motif de reconnaissance ; et de là résulte ce principe lumineux et fécond, qu'il ne faut agir que par sentiment.

N'annoncez point une pareille doctrine à ces ames qui, entraînées par des passions violentes, ne reconnaissent aucun frein ; ni à ces ames froides qui, concentrées en elles-mêmes, n'éprouvent que les chagrins qui leur sont personnels. Il faut plaindre

[1] Xenoph. de instit. p. 4.

les premières; elles sont plus faites pour le malheur des autres, que pour leur bonheur particulier. On serait tenté d'envier le sort des secondes ; car si nous pouvions ajouter à la fortune et à la santé une profonde indifférence pour nos semblables, déguisée néanmoins sous les apparences de l'intérêt, nous obtiendrions un bonheur uniquement fondé sur les plaisirs modérés des sens, et qui peut-être serait moins sujet à des vicissitudes cruelles. Mais dépend-il de nous d'être indifférents ? Si nous avions été destinés à vivre abandonnés à nous-mêmes sur le mont Caucase ou dans les déserts de l'Afrique, peut-être que la nature nous aurait refusé un cœur sensible ; mais si elle nous l'avait donné, plutôt que de ne rien aimer, ce cœur aurait apprivoisé les tigres et animé les pierres.

Il faut donc nous soumettre à notre destinée; et puisque notre cœur est obligé de se répandre, loin de songer à le renfermer en lui-même, augmentons, s'il est possible, la chaleur et l'activité de ses mouvements, en leur donnant une direction qui en prévienne les écarts.

Je ne propose point mon exemple comme une règle; mais enfin vous voulez connaître le système de ma vie. C'est en étudiant la loi des Perses, c'est en resserrant de plus en plus les liens qui nous unis-

sent avec les dieux, avec nos parents, avec la patrie, avec nos amis, que j'ai trouvé le secret de remplir à-la-fois les devoirs de mon état et les besoins de mon ame ; c'est encore là que j'ai appris que plus on vit pour les autres, et plus on vit pour soi [1].

Alors Philoclès s'étendit sur la nécessité d'appeler au secours de notre raison et de nos vertus, une autorité qui soutienne leur faiblesse. Il montra jusqu'à quel degré de puissance peut s'élever une ame qui, regardant tous les événements de la vie comme autant de lois émanées du plus grand et du plus sage des législateurs, est obligée de lutter, ou contre l'infortune, ou contre la prospérité. Vous serez utile aux hommes, ajoutait-il, si votre piété n'est que le fruit de la réflexion; mais si vous êtes assez heureux pour qu'elle devienne un sentiment, vous trouverez plus de douceur dans le bien que vous leur ferez, plus de consolation dans les injustices qu'ils vous feront éprouver.

Il continuait à développer ces vérités, lorsqu'il fut interrompu par un jeune Crétois de nos amis, nommé Démophon, qui, depuis quelque temps, se parait du titre de philosophe. Il survint tout-à-coup, et se déchaîna contre les opinions religieuses avec tant de chaleur et de mépris, que Philoclès crut

[1] Plat. epist. 9, t. 3, p. 358.

devoir le ramener à des idées plus saines. Je renvoie cette discussion au chapitre suivant.

L'antique sagesse des nations, reprit Philoclès, a, pour ainsi dire, confondu parmi les objets du culte public, et les dieux auteurs de notre existence, et les parents auteurs de nos jours. Nos devoirs à l'égard des uns et des autres sont étroitement liés dans les codes des législateurs, dans les écrits des philosophes, dans les usages des nations. Des Parents.

De là cette coutume sacrée des Pisidiens, qui dans leurs repas commencent par des libations en l'honneur de leurs parents [1]. De là cette belle idée de Platon : Si la divinité agrée l'encens que vous offrez aux statues qui la représentent, combien plus vénérables doivent être à ses yeux et aux vôtres, ces monuments qu'elle conserve dans vos maisons, ce père, cette mère, ces aïeux, autrefois images vivantes de son autorité, maintenant objets de sa protection spéciale [2] ! N'en doutez pas, elle chérit ceux qui les honorent, elle punit ceux qui les négligent ou les outragent [3]. Sont-ils injustes à votre égard ? avant que de laisser éclater vos plaintes, souvenez-vous de l'avis que donnait le sage Pittacus à un jeune homme qui poursuivait juridiquement son père :

[1] Stob. serm. 42, p. 292. — [2] Plat. de leg. lib. 11, t. 2, p. 931. — [3] Ap. Stob. serm. 77, p. 454, etc.

« Si vous avez tort, vous serez condamné ; si vous « avez raison, vous mériterez de l'être [1]. »

Mais, loin d'insister sur le respect que nous devons à ceux de qui nous tenons le jour, j'aime mieux vous faire entrevoir l'attrait victorieux que la nature attache aux penchants qui sont nécessaires à notre bonheur.

Dans l'enfance, où tout est simple, parce que tout est vrai, l'amour pour les parents s'exprime par des transports, qui s'affaiblissent, à la vérité, quand le goût des plaisirs et de l'indépendance se glisse dans nos ames ; mais le principe qui les avait produits s'éteint avec peine. Jusque dans ces familles où l'on se borne à des égards, il se manifeste par des marques d'indulgence ou d'intérêt qu'on croit s'y devoir les uns aux autres, et par des retours d'amitié que les moindres occasions peuvent faciliter : il se manifeste encore dans ces maisons que de cruelles divisions déchirent ; car les haines n'y deviennent si violentes, que parce qu'elles sont l'effet d'une confiance trahie, ou d'un amour trompé dans ses espérances [2]. Aussi n'est-ce pas toujours par la peinture des passions fortes et désordonnées que la tragédie cherche à nous émouvoir : elle ne nous offre souvent que des combats de tendresse

[1] Ap. Stob. serm. 77, p. 456. — [2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, t. 2, p. 433.

entre des parents que le malheur opprime, et ces tableaux ne manquent jamais de faire couler les larmes du peuple le plus capable d'entendre et d'interpréter la voix de la nature.

Je rends grâces aux dieux de ce que ma fille a toujours écouté cette voix si douce et si persuasive. Je leur rends grâces d'en avoir toujours emprunté les accents, quand j'ai voulu l'instruire de ses devoirs; de ce que je me suis toujours montré à ses yeux comme un ami sincère, compatissant, incorruptible à la vérité, mais plus intéressé qu'elle à ses progrès, et surtout infiniment juste. C'est cette dernière qualité qui a produit le plus grand effet sur son esprit : quand Ismène s'aperçut que je soumettais en quelque façon à sa raison naissante les décisions de la mienne, elle apprit à s'estimer, et à conserver l'opinion que mon âge et mon expérience lui avaient donnée de la supériorité de mes lumières; au lieu de forcer sa tendresse, je cherchai à la mériter, et j'évitai avec soin d'imiter ces pères et ces bienfaiteurs qui excitent l'ingratitude, par la hauteur avec laquelle ils exigent la reconnaissance.

J'ai tenu la même conduite à l'égard de Leucippe sa mère. Je ne me suis jamais assez reposé sur mes sentiments, pour en négliger les apparences : quand je commençai à la connaître, je voulus lui plaire;

quand je l'ai mieux connue, j'ai voulu lui plaire encore. Ce n'est plus le même sentiment qui forma nos premiers nœuds ; c'est la plus haute estime, et l'amitié la plus pure. Dès les premiers moments de notre union, elle rougissait d'exercer dans ma maison l'autorité qu'exigent d'une femme vigilante les soins du ménage [1]; elle la chérit maintenant, parce qu'elle l'a reçue de ma main : tant il est doux de dépendre de ce qu'on aime, de se laisser mener par sa volonté, et de lui sacrifier jusqu'à ses moindres goûts ! Ces sacrifices que nous nous faisons mutuellement, répandent un charme inexprimable sur toute notre vie; quand ils sont aperçus, ils ont reçu leur prix; quand ils ne le sont pas, ils paraissent plus doux encore.

Une suite d'occupations utiles et diversifiées, fait couler nos jours au gré de nos desirs. Nous jouissons en paix du bonheur qui règne autour de nous, et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir rendre à ma patrie autant de services que je lui en ai rendu dans ma jeunesse.

De la Patrie. Aimer sa patrie [a], c'est faire tous ses efforts pour

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 840. — [a] Les Grecs employèrent toutes les expressions de la tendresse, pour désigner la société dont chacun de nous fait partie. En général, on l'appelait *patrie*, mot dérivé de *pater*, qui en grec signifie père. Les Crétois la nommèrent *matrie*, du mot qui signifie mère. (Plat. de rep. lib. 9, t. 2, p. 575, D. Plut. an seni etc. t. 2, p. 792, E.) Il parait qu'en certains endroits on lui donna le nom de *nourrice*. (Isocr. in paneg. t. 1, p. 130.)

qu'elle soit redoutable au dehors et tranquille au dedans. Des victoires ou des traités avantageux lui attirent le respect des nations [1]; le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir sa tranquillité intérieure. Ainsi, pendant qu'on oppose aux ennemis de l'état des généraux et des négociateurs habiles, il faut opposer à la licence et aux vices qui tendent à tout détruire, des lois et des vertus qui tendent à tout rétablir; et de là, quelle foule de devoirs aussi essentiels qu'indispensables pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier!

O vous qui êtes l'objet de ces réflexions, vous qui me faites regretter en ce moment de n'avoir pas une éloquence assez vive pour vous parler dignement des vérités dont je suis pénétré, vous enfin que je voudrais embrâser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux, souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents, sur vos vertus, sur vos sentiments et sur toutes vos actions; qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger.

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 813.

Pour remplir une si haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous confie, de défendre ses lois, de connaître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille, ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divisions intestines; c'est la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs : guerre d'autant plus funeste, que la patrie n'a par elle-même aucun moyen de l'éviter, ou de la soutenir. Permettez qu'à l'exemple de Socrate je mette dans sa bouche le discours qu'elle est en droit d'adresser à ses enfants [1] :

C'est ici que vous avez reçu la vie, et que de sages institutions ont perfectionné votre raison. Mes lois veillent à la sûreté du moindre des citoyens, et vous avez tous fait un serment formel ou tacite de consacrer vos jours à mon service. Voilà mes titres: quels sont les vôtres pour donner atteinte aux mœurs, qui servent mieux que les lois de fondement à mon empire ? Ignorez-vous qu'on ne peut les violer sans entretenir dans l'état un poison destructeur; qu'un seul exemple de dissolution peut corrompre une nation, et lui devenir plus funeste que la perte d'une bataille; que vous respecteriez

[1] Plat. in Crit. t. 1, p. 50.

la décence publique, s'il vous fallait du courage pour la braver ; et que le faste avec lequel vous étalez des excès qui restent impunis, est une lâcheté aussi méprisable qu'insolente ?

Cependant vous osez vous approprier ma gloire, et vous enorgueillir, aux yeux des étrangers [1], d'être nés dans cette ville qui a produit Solon et Aristide, de descendre de ces héros qui ont fait si souvent triompher mes armes. Mais quels rapports y a-t-il entre ces sages et vous ? je dis plus, qu'y a-t-il de commun entre vous et vos aïeux ? Savez-vous qui sont les compatriotes et les enfants de ces grands hommes ? les citoyens vertueux, dans quelque état qu'ils soient nés, dans quelque intervalle de temps qu'ils puissent naître [2].

Heureuse leur patrie, si aux vertus dont elle s'honore, ils ne joignaient pas une indulgence qui concourt à sa perte ! Ecoutez ma voix à votre tour, vous qui de siècle en siècle perpétuez la race des hommes précieux à l'humanité. J'ai établi des lois contre les crimes ; je n'en ai point décerné contre les vices, parce que ma vengeance ne peut être qu'entre vos mains, et que vous seuls pouvez les poursuivre par une haine vigoureuse [3]. Loin de la

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 95. — [2] Iphicr. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576.
[3] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 334.

contenir dans le silence, il faut que votre indignation tombe en éclats sur la licence qui détruit les mœurs, sur les violences, les injustices et les perfidies qui se dérobent à la vigilance des lois, sur la fausse probité, la fausse modestie, la fausse amitié, et toutes ces viles impostures qui surprennent l'estime des hommes. Et ne dites pas que les temps sont changés, et qu'il faut avoir plus de ménagements pour le crédit des coupables : une vertu sans ressort, est une vertu sans principes; dès qu'elle ne frémit pas à l'aspect des vices, elle en est souillée.

Songez quelle ardeur s'emparerait de vous, si tout-à-coup on vous annonçait que l'ennemi prend les armes, qu'il est sur vos frontières, qu'il est à vos portes. Ce n'est pas là qu'il se trouve aujourd'hui; il est au milieu de vous, dans le sénat, dans les assemblées de la nation, dans les tribunaux, dans vos maisons. Ses progrès sont si rapides, qu'à moins que les dieux ou les gens de bien n'arrêtent ses entreprises, il faudra bientôt renoncer à tout espoir de réforme et de salut [1].

Si nous étions sensibles aux reproches que nous venons d'entendre, la société, devenue par notre excessive condescendance un champ abandonné aux tigres et aux serpents, serait le séjour de la paix

[1] Plat. de rep. lib. 5, p. 473; lib. 6, p. 487 et 497.

et du bonheur. Ne nous flattons pas de voir un pareil changement : beaucoup de citoyens ont des vertus ; rien de si rare qu'un homme vertueux, parceque , pour l'être en effet , il faut avoir le courage de l'être dans tous les temps , dans toutes les circonstances , malgré tous les obstacles, au mépris des plus grands intérêts.

Mais si les ames honnêtes ne peuvent pas se confédérer contre les hommes faux et pervers, qu'elles se liguent du moins en faveur des gens de bien ; qu'elles se pénètrent surtout de cet esprit d'humanité qui est dans la nature, et qu'il serait temps de restituer à la société , d'où nos préjugés et nos passions l'ont banni. Il nous apprendrait à n'être pas toujours en guerre les uns avec les autres , à ne pas confondre la légèreté de l'esprit avec la méchanceté du cœur , à pardonner les défauts , à éloigner de nous ces préventions et ces défiances, sources funestes de tant de dissentions et de haines. Il nous apprendrait aussi que la bienfaisance s'annonce moins par une protection distinguée et des libéralités éclatantes , que par le sentiment qui nous intéresse aux malheureux.

Vous voyez tous les jours des citoyens qui gémissent dans l'infortune , d'autres qui n'ont besoin que d'un mot de consolation , et d'un cœur qui se

pénètre de leurs peines ; et vous demandez si vous pouvez être utiles aux hommes ! et vous demandez si la nature nous a donné des compensations pour les maux dont elle nous afflige ! Ah ! si vous saviez quelles douceurs elle répand dans les ames qui suivent ses inspirations ! Si jamais vous arrachez un homme de bien à l'indigence, au trépas, au déshonneur, j'en prends à témoin les émotions que vous éprouverez ; vous verrez alors qu'il est dans la vie, des moments d'attendrissement qui rachètent des années de peines. C'est alors que vous aurez pitié de ceux qui s'alarmeront de vos succès, ou qui les oublieront après en avoir recueilli le fruit. Ne craignez point les envieux, ils trouveront leur supplice dans la dureté de leur caractère ; car l'envie est une rouille qui ronge le fer [1]. Ne craignez pas la présence des ingrats ; ils fuiront la vôtre, ou plutôt ils la rechercheront, si le bienfait qu'ils ont reçu de vous fut accompagné et suivi de l'estime et de l'intérêt : car si vous avez abusé de la supériorité qu'il vous donne, vous êtes coupable, et votre protégé n'est qu'à plaindre. On a dit quelquefois : Celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit s'en souvenir [2] ; et moi je vous dis que le second s'en

[1] Menandr. Carcin. et Periand. ap. Stob. serm. 38, p. 222 et 225. — [2] Demosth. de cor. p. 517.

souviendra, si le premier l'oublie. Et qu'importe que je me trompe? est-ce par intérêt qu'on doit faire le bien?

Evitez à-la-fois de vous laisser facilement protéger, et d'humilier ceux que vous avez protégés. Avec cette disposition, soyez obstiné à rendre service aux autres sans en rien exiger, quelquefois malgré eux, le plus que vous pourrez à leur insçu [1], attachant peu de valeur à ce que vous faites pour eux, un prix infini à ce qu'ils font pour vous [2].

Des philosophes éclairés, d'après de longues méditations, ont conclu que le bonheur étant toute action, toute énergie, il ne peut se trouver que dans une ame dont les mouvements, dirigés par la raison et par la vertu, sont uniquement consacrés à l'utilité publique [3]. Conformément à leur opinion, je dis que nos liens avec les dieux, nos parents et notre patrie, ne sont qu'une chaîne de devoirs qu'il est de notre intérêt d'animer par le sentiment, et que la nature nous a ménagés pour exercer et soulager l'activité de notre ame. C'est à les remplir avec chaleur que consiste cette sagesse, dont, suivant Platon, nous serions éperdument amoureux,

[1] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 31. — [2] Plat. de leg. lib. 5, p. 729. — [3] Aristot. de mor. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 9, E; lib. 10, cap. 6, p. 136; cap. 7, 8, etc. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 4, p. 150; id. de rep. lib. 7, cap. 3, p. 428, D.

si sa beauté se dévoilait à nos regards [1]. Quel amour! il ne finirait point : le goût des sciences, des arts, des plaisirs s'use insensiblement; mais comment rassasier une ame qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, s'en est fait un besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer?

Ne croyez pas que son bonheur se termine aux sensations délicieuses qu'elle retire de ses succès; il est pour elle d'autres sources de félicité, non moins abondantes, et non moins durables. Telle est l'estime publique [2]; cette estime qu'on ne peut se dispenser d'ambitionner, sans avouer qu'on en est indigne; qui n'est due qu'à la vertu; qui, tôt ou tard, lui est accordée; qui la dédommage des sacrifices qu'elle fait, et la soutient dans les revers qu'elle éprouve. Telle est notre propre estime, le plus beau des priviléges accordés à l'humanité, le besoin le plus pur pour une ame honnête, le plus vif pour une ame sensible, sans laquelle on ne peut être ami de soi-même, avec laquelle on peut se passer de l'approbation des autres, s'ils sont assez injustes pour nous la refuser. Tel est enfin ce sentiment fait pour embellir nos jours, et dont il me reste à vous donner une légère idée.

[1] Plat. in Phædr. t. 2, p. 250. — [2] Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.

Je continuerai à vous annoncer des vérités communes ; mais si elles ne l'étaient pas, elles ne vous seraient guère utiles.

Dans une des îles de la mer Egée, au milieu de quelques peupliers antiques, on avait autrefois consacré un autel à l'Amitié. Il fumait jour et nuit d'un encens pur, et agréable à la déesse. Mais bientôt, entourée d'adorateurs mercenaires, elle ne vit dans leurs cœurs que des liaisons intéressées et mal assorties. Un jour elle dit à un favori de Crœsus : Porte ailleurs tes offrandes; ce n'est pas à moi qu'elles s'adressent, c'est à la Fortune. Elle répondit à un Athénien qui faisait des vœux pour Solon, dont il se disait l'ami : En te liant avec un homme sage, tu veux partager sa gloire, et faire oublier tes vices. Elle dit à deux femmes de Samos qui s'embrassaient étroitement auprès de son autel : Le goût des plaisirs vous unit en apparence; mais vos cœurs sont déchirés par la jalousie, et le seront bientôt par la haine. Des Amis.

Enfin deux Syracusains, Damon et Phintias [1], tous deux élevés dans les principes de Pythagore, vinrent se prosterner devant la déesse : Je reçois

[1] Diod. in excerpt. Vales. p. 242. Plut. de amicor. multit. t. 2, p. 93. Jambl. cap. 33, p. 189. Porphyr. de vitâ Pythag. p. 54. Cicer. de offic. lib. 3, cap. 10, t. 3, p. 269; id. tuscul. lib. 5, cap. 22, t. 2, p. 379. Val. Max. lib. 4, cap. 7, extern. n.° 1.

votre hommage, leur dit-elle; je fais plus, j'abandonne un asyle trop longtemps souillé par des sacrifices qui m'outragent, et je n'en veux plus d'autre que vos cœurs. Allez montrer au tyran de Syracuse, à l'univers, à la postérité, ce que peut l'amitié dans des ames que j'ai revêtues de ma puissance.

A leur retour, Denys, sur une simple dénonciation, condamna Phintias à la mort. Celui-ci demanda qu'il lui fût permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appelaient dans une ville voisine. Il promit de se présenter au jour marqué, et partit après que Damon eut garanti cette promesse au péril de sa propre vie.

Cependant les affaires de Phintias traînent en longueur. Le jour destiné à son trépas arrive ; le peuple s'assemble; on blâme, on plaint Damon qui marche tranquillement à la mort, trop certain que son ami allait revenir, trop heureux s'il ne revenait pas. Déja le moment fatal approchait, lorsque mille cris tumultueux annoncèrent l'arrivée de Phintias. Il court, il vole au lieu du supplice ; il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami; et, au milieu des embrassements et des pleurs, ils se disputent le bonheur de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs fondent en larmes ; le roi lui-même

se précipite du trône, et leur demande instamment de partager une si belle amitié.

Après ce tableau, qu'il aurait fallu peindre avec des traits de flamme, il serait inutile de s'étendre sur l'éloge de l'amitié, et sur les ressources dont elle peut être dans tous les états et dans toutes les circonstances de la vie [1].

Presque tous ceux qui parlent de ce sentiment, le confondent avec des liaisons qui sont le fruit du hasard et l'ouvrage d'un jour [2]. Dans la ferveur de ces unions naissantes, on voit ses amis tels qu'on voudrait qu'ils fussent; bientôt on les voit tels qu'ils sont en effet [3]. D'autres choix ne sont pas plus heureux; et l'on prend le parti de renoncer à l'amitié, ou, ce qui est la même chose, d'en changer à tout moment l'objet [4].

Comme presque tous les hommes passent la plus grande partie de leur vie à ne pas réfléchir, et la plus petite à réfléchir sur les autres plutôt que sur eux-mêmes, ils ne connaissent guère la nature des liaisons qu'ils contractent. S'ils osaient s'interroger sur cette foule d'amis dont ils se croient quelquefois environnés, ils verraient que ces amis ne tiennent à eux que par des apparences trompeuses.

[1] Xenoph. memor. lib. 2, p. 746. Aristot. de mor. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 101. — [2] Aristot. ibid. cap. 4, p. 104. — [3] Id. ibid. lib. 9, cap. 3, p. 118. — [4] Isocr. ad Demon. t. 1, p. 30.

Cette vue les pénétrerait de douleur; car à quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis [1] ? mais elle les engagerait à faire un choix dont ils n'eussent pas à rougir dans la suite.

L'esprit, les talents, le goût des arts, les qualités brillantes, sont très-agréables dans le commerce de l'amitié; ils l'animent, ils l'embellissent quand il est formé; mais ils ne sauraient par eux-mêmes en prolonger la durée.

L'amitié ne peut être fondée que sur l'amour de la vertu [2], sur la facilité du caractère, sur la conformité des principes, et sur un certain attrait qui prévient la réflexion, et que la réflexion justifie ensuite.

Si j'avais des règles à vous donner, ce serait moins pour vous apprendre à faire un bon choix, que pour vous empêcher d'en faire un mauvais.

Il est presque impossible que l'amitié s'établisse entre deux personnes d'états différents et trop disproportionnés. Les rois sont trop grands pour avoir des amis [3]; ceux qui les entourent ne voient pour l'ordinaire que des rivaux à leurs côtés, que des flatteurs au dessous d'eux. En général, on est porté à choisir ses amis dans un rang inférieur, soit qu'on

[1] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 101, B. — [2] Plat. epist. 7, t. 3, p. 332. Xenoph. memor. lib. 2, p. 751. Aristot. ibid. cap. 4, p. 103. — [3] Aristot. ibid. cap. 9, p. 108, A.

puisse plus compter sur leur complaisance, soit qu'on se flatte d'en être plus aimé [1]. Mais, comme l'amitié rend tout commun et exige l'égalité, vous ne chercherez pas vos amis dans un rang trop au dessus ni trop au dessous du vôtre [2].

Multipliez vos épreuves avant que de vous unir étroitement avec des hommes qui ont avec vous les mêmes intérêts d'ambition, de gloire et de fortune [3]. Il faudrait des efforts inouïs, pour que des liaisons toujours exposées aux dangers de la jalousie, pussent subsister longtemps; et nous ne devons pas avoir assez bonne opinion de nos vertus, pour faire dépendre notre bonheur d'une continuité de combats et de victoires.

Défiez-vous des empressements outrés, des protestations exagérées : ils tirent leur source d'une fausseté qui déchire les ames vraies. Comment ne vous seraient-ils pas suspects dans la prospérité, puisqu'ils peuvent l'être dans l'adversité même? car les égards qu'on affecte pour les malheureux, ne sont souvent qu'un artifice pour s'introduire auprès des gens heureux [4].

Défiez-vous aussi de ces traits d'amitié qui s'é-

[1] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 9 et 10. — [2] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 10. Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 757. Aristot. ibid. cap. 7, p. 106. — [3] Xenoph. memor. lib. 2, p. 751. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 10, p. 562. Isocr. ad Demon. t. 1, p. 31. [4] Aristot. Eudem. lib. 7, cap. 1, t. 2, p. 270.

chappent quelquefois d'un cœur indigne d'éprouver ce sentiment. La nature offre aux yeux un certain dérangement extérieur, une suite d'inconséquences apparentes dont elle tire le plus grand avantage. Vous verrez briller des lueurs d'équité, dans une ame vendue à l'injustice ; de sagesse, dans un esprit livré communément au délire ; d'humanité, dans un caractère dur et féroce. Ces parcelles de vertus, détachées de leurs principes, et semées adroitement à travers les vices, réclament sans cesse en faveur de l'ordre qu'elles maintiennent. Il faut dans l'amitié, non une de ces ferveurs d'imagination qui vieillissent en naissant [1], mais une chaleur continue et de sentiment : quand de longues épreuves [2] n'ont servi qu'à la rendre plus vive et plus active, c'est alors que le choix est fait, et que l'on commence à vivre dans un autre soi-même.

Dès ce moment, les malheurs que nous essuyons s'affaiblissent, et les biens dont nous jouissons se multiplient [3]. Voyez un homme dans l'affliction ; voyez ces consolateurs que la bienséance entraîne, malgré eux, à ses côtés. Quelle contrainte dans leur maintien ! quelle fausseté dans leurs discours ! Mais ce sont des larmes, c'est l'expression ou le si-

[1] Euripid. in Hercul. fur. v. 1223. — [2] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 104.
[3] Xenoph. memor. lib. 2, p. 747.

lence de la douleur qu'il faut aux malheureux. D'un autre côté, deux vrais amis croiraient presque se faire un larcin, en goûtant des plaisirs à l'insu l'un de l'autre; et quand ils se trouvent dans cette nécessité, le premier cri de l'ame est de regretter la présence d'un objet qui, en les partageant, lui en procurerait une impression plus vive et plus profonde. Il en est ainsi des honneurs et de toutes les distinctions, qui ne doivent nous flatter, qu'autant qu'ils justifient l'estime que nos amis ont pour nous.

Ils jouissent d'un plus noble privilége encore, celui de nous instruire et de nous honorer par leurs vertus. S'il est vrai qu'on apprend à devenir plus vertueux en fréquentant ceux qui le sont [1], quelle émulation, quelle force ne doivent pas nous inspirer des exemples si précieux à notre cœur! Quel plaisir pour eux quand ils nous verront marcher sur leurs traces! Quelles délices, quel attendrissement pour nous, lorsque, par leur conduite, ils forceront l'admiration publique [2]!

Ceux qui sont amis de tout le monde, ne le sont de personne; ils ne cherchent qu'à se rendre aimables [3]. Vous serez heureux si vous pouvez acquérir quelques amis [4]; peut-être même faudrait-il les ré-

[1] Theogn. ap. Aristot. de mor. lib. 9, cap. 9, p. 126. — [2] Xenoph. memor. lib. 2, p. 753, E. — [3] Aristot. de mor. lib. 9, cap. 10, p. 127, D. — [4] Id. magn. moral. lib. 2, cap. 16, p. 194.

duire à un seul, si vous exigiez de cette belle liaison toute la perfection dont elle est susceptible [1].

Si l'on me proposait toutes ces questions qu'agitent les philosophes touchant l'amitié [2]; si l'on me demandait des règles pour en connaître les devoirs et en perpétuer la durée, je répondrais : Faites un bon choix, et reposez-vous ensuite sur vos sentiments et sur ceux de vos amis; car la décision du cœur est toujours plus prompte et plus claire que celle de l'esprit.

Ce ne fut sans doute que dans une nation déja corrompue qu'on osa prononcer ces paroles : « Aimez vos amis, comme si vous deviez les haïr un « jour [3]; » maxime atroce, à laquelle il faut substituer cette autre maxime plus consolante, et peut-être plus ancienne : « Haïssez vos ennemis, comme « si vous les deviez aimer un jour [4]. »

Qu'on ne dise pas que l'amitié, portée si loin, devient un supplice, et que c'est assez des maux qui nous sont personnels, sans partager ceux des autres. On ne connaît point ce sentiment, quand on en redoute les suites. Les autres passions sont accompagnées de tourments; l'amitié n'a que des

[1] Aristot. de mor. lib. 8, cap. 7, t. 2, p. 106. — [2] Id. ibid. cap. 2, p. 102; id. magn. moral. lib. 2, cap. 11, p. 187; id. Eudem. lib. 7, cap. 1, p. 268. — [3] Sophocl. in Ajac. v. 690. Cicer. de amicit. cap. 16, t. 3, p. 341. Aul. Gell. lib. 17, cap. 14. — [4] Zaleuch. ap. Diod. lib. 12, p. 85. Aristot. de rhet. lib. 2, cap. 21, p. 572.

peines qui resserrent ses liens. Mais si la mort. . . . Eloignons des idées si tristes, ou plutôt profitons-en pour nous pénétrer de deux grandes vérités ; l'une, qu'il faut avoir de nos amis, pendant leur vie, l'idée que nous en aurions si nous venions à les perdre ; l'autre, qui est une suite de la première, qu'il faut se souvenir d'eux, non-seulement quand ils sont absents, mais encore quand ils sont présents.

Par là nous écarterons les négligences qui font naître les soupçons et les craintes ; par là s'écouleront sans trouble ces moments heureux, les plus beaux de notre vie, où les cœurs à découvert savent donner tant d'importance aux plus petites attentions, où le silence même prouve que les ames peuvent être heureuses par la présence l'une de l'autre; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui : on ne dit rien, mais on est ensemble.

Il est d'autres liaisons que l'on contracte tous les jours dans la société, et qu'il est avantageux de cultiver. Telles sont celles qui sont fondées sur l'estime et sur le goût. Quoiqu'elles n'aient pas les mêmes droits que l'amitié, elles nous aident puissamment à supporter le poids de la vie.

Que votre vertu ne vous éloigne pas des plaisirs honnêtes assortis à votre âge, et aux différentes circonstances où vous êtes. La sagesse n'est aimable et

solide, que par l'heureux mélange des délassements qu'elle se permet et des devoirs qu'elle s'impose.

Si, aux ressources dont je viens de parler, vous ajoutez cette espérance qui se glisse dans les malheurs que nous éprouvons, vous trouverez, Lysis, que la nature ne nous a pas traités avec toute la rigueur dont on l'accuse. Au reste, ne regardez les réflexions précédentes que comme le développement de celle-ci : C'est dans le cœur que tout l'homme réside ; c'est là uniquement qu'il doit trouver son repos et son bonheur.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

CHAPITRE LXXIX.

SUITE DU VOYAGE DE DÉLOS.

Sur les Opinions religieuses.

J'ai dit que le discours de Philoclès fut interrompu par l'arrivée de Démophon. Nous avions vu de loin ce jeune homme s'entretenir avec un philosophe de l'école d'Elée. S'étant informé du sujet que nous traitions : N'attendez votre bonheur que de vous-même, nous dit-il ; j'avais encore des doutes, on vient de les éclaircir. Je soutiens qu'il n'y a point de dieux, ou qu'ils ne se mêlent pas des choses d'ici-bas. Mon fils, répondit Philoclès, j'ai vu bien des gens qui, séduits à votre âge par cette nouvelle doctrine, l'ont abjurée dès qu'ils n'ont plus eu d'intérêt à la soutenir [1]. Démophon protesta qu'il ne s'en départirait jamais, et s'étendit sur les absurdités du culte religieux. Il insultait avec mépris à l'ignorance des peuples, avec dérision à nos préjugés [2]. Ecoutez, reprit Philoclès : comme nous n'avons aucune prétention, il ne faut pas nous humi-

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 888, A. — [2] Id. ibid. p. 885.

lier. Si nous sommes dans l'erreur, votre devoir est de nous éclairer ou de nous plaindre : car la vraie philosophie est douce, compatissante, et surtout modeste. Expliquez-vous nettement. Que va-t-elle nous apprendre par votre bouche ? Le voici, répondit le jeune homme : La nature et le hasard ont ordonné toutes les parties de l'univers ; la politique des législateurs a soumis les sociétés à des lois [1]. Ces secrets sont maintenant révélés.

Philoclès. Vous semblez vous enorgueillir de cette découverte.

Démophon. Et c'est avec raison.

Philoclès. Je ne l'aurais pas cru : elle peut calmer les remords de l'homme coupable, mais tout homme de bien devrait s'en affliger.

Démophon. Et qu'aurait-il à perdre ?

Philoclès. S'il existait une nation qui n'eût aucune idée de la divinité, et qu'un étranger, paraissant tout-à-coup dans une de ses assemblées, lui adressât ces paroles : Vous admirez les merveilles de la nature sans remonter à leur auteur ; je vous annonce qu'elles sont l'ouvrage d'un être intelligent qui veille à leur conservation, et qui vous regarde comme ses enfants. Vous comptez pour inutiles les vertus ignorées, et pour excusables les fautes im-

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 889.

punies; je vous annonce qu'un juge invisible est toujours auprès de nous, et que les actions qui se dérobent à l'estime ou à la justice des hommes, n'échappent point à ses regards. Vous bornez votre existence à ce petit nombre d'instants que vous passez sur la terre, et dont vous n'envisagez le terme qu'avec un secret effroi; je vous annonce qu'après la mort, un séjour de délices ou de peines sera le partage de l'homme vertueux ou du scélérat. Ne pensez-vous pas, Démophon, que les gens de bien, prosternés devant le nouveau législateur, recevraient ses dogmes avec avidité, et seraient pénétrés de douleur, s'ils étaient dans la suite obligés d'y renoncer?

Démophon. Ils auraient les regrets qu'on éprouve au sortir d'un rêve agréable.

Philoclès. Je le suppose. Mais enfin si vous dissipiez ce rêve, n'auriez-vous pas à vous reprocher d'ôter au malheureux l'erreur qui suspendait ses maux? lui-même ne vous accuserait-il pas de le laisser sans défense contre les coups du sort, et contre la méchanceté des hommes?

Démophon. J'éleverais son ame, en fortifiant sa raison. Je lui montrerais que le vrai courage consiste à se livrer aveuglément à la nécessité.

Philoclès. Quel étrange dédommagement! s'é-

crierait-il. On m'attache avec des liens de fer au rocher de Prométhée, et quand un vautour me déchire les entrailles, on m'avertit froidement d'étouffer mes plaintes. Ah! si les malheurs qui m'oppriment ne viennent pas d'une main que je puisse respecter et chérir, je ne me regarde plus que comme le jouet du hasard et le rebut de la nature. Du moins l'insecte, en souffrant, n'a pas à rougir du triomphe de ses ennemis, ni de l'insulte faite à sa faiblesse. Mais outre les maux qui me sont communs avec lui, j'ai cette raison qui est le plus cruel de tous, et qui les aigrit sans cesse par la prévoyance des suites qu'ils entraînent, et par la comparaison de mon état à celui de mes semblables.

Combien de pleurs m'eût épargnés cette philosophie que vous traitez de grossière, et suivant laquelle il n'arrive rien sur la terre sans la volonté ou la permission d'un être suprême [1]! J'ignorais pourquoi il me choisissait pour me frapper; mais, puisque l'auteur de mes souffrances l'était en même temps de mes jours, j'avais lieu de me flatter qu'il en adoucirait l'amertume, soit pendant ma vie, soit après ma mort [2]. Et comment se pourrait-il, en effet, que sous l'empire du meilleur des maîtres, on

[1] Theogn. sent. v. 165. — [2] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 613, A; id. de leg. lib. 5, p. 732, D.

pût être à-la-fois rempli d'espoir et malheureux ? Dites-moi, Démophon, seriez-vous assez barbare pour n'opposer à ces plaintes qu'un mépris outrageant, ou de froides plaisanteries ?

Démophon. Je leur opposerais l'exemple de quelques philosophes qui ont supporté la haine des hommes, la pauvreté, l'exil, tous les genres de persécution, plutôt que de trahir la vérité.

Philoclès. Ils combattaient en plein jour, sur un grand théâtre, en présence de l'univers et de la postérité. On est bien courageux avec de pareils spectateurs [1]. C'est l'homme qui gémit dans l'obscurité, qui pleure sans témoins, qu'il faut soutenir.

Démophon. Je consens à laisser aux ames faibles le soutien que vous leur accordez.

Philoclès. Elles en ont également besoin pour résister à la violence de leurs passions.

Démophon. A la bonne heure. Mais je dirai toujours qu'une ame forte, sans la crainte des dieux, sans l'approbation des hommes, peut se résigner aux rigueurs du destin, et même exercer les actes pénibles de la vertu la plus sévère.

Philoclès. Vous convenez donc que nos préjugés sont nécessaires à la plus grande partie du genre humain, et sur ce point vous êtes d'accord avec tous

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604, A.

les législateurs [1]. Examinons maintenant s'ils ne seraient pas utiles à ces ames privilégiées qui prétendent trouver dans leurs seules vertus une force invincible. Vous êtes du nombre, sans doute ; et comme vous devez être conséquent, nous commencerons par comparer nos dogmes avec les vôtres.

Nous disons : Il existe pour l'homme des lois antérieures à toute institution humaine [2]. Ces lois, émanées de l'intelligence qui forma l'univers et qui le conserve, sont les rapports que nous avons avec elle et avec nos semblables. Commettre une injustice, c'est les violer, c'est se révolter et contre la société, et contre le premier auteur de l'ordre qui maintient la société.

Vous dites, au contraire : Le droit du plus fort est la seule notion que la nature a gravée dans mon cœur [3]. Ce n'est pas d'elle, mais des lois positives, que vient la distinction du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête. Mes actions, indifférentes en elles-mêmes, ne se transforment en crimes, que par l'effet des conventions arbitraires des hommes [4].

[1] Hippod. de rep. ap. Stob. lib. 41, p. 250. Zaleuch. ibid. p. 279. Charond. ibid. lib. 42, p. 289. Hermipp. ap. Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 22, p. 378. — [2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 807. Aristot. magn. moral. lib. 1, cap. 34, t. 2, p. 166, E; id. rhet. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 541, A. Cudworth. de ætern. just. et honest. notion. t. 2, p. 628. [3] Ap. Plat. de leg. t. 2, p. 890. Ap. Aristot. ibid. — [4] Theod. ap. Laert. lib. 2, §. 99; id. ap. Suid. in Σωκρ.

Supposez à présent que nous agissons l'un et l'autre suivant nos principes, et plaçons-nous dans une de ces circonstances où la vertu, entourée de séductions, a besoin de toutes ses forces. D'un côté, des honneurs, des richesses, du crédit, toutes les espèces de distinctions; de l'autre, votre vie en danger, votre famille livrée à l'indigence, et votre mémoire à l'opprobre. Choisissez, Démophon : on ne vous demande qu'une injustice. Observez auparavant qu'on armera votre main de l'anneau qui rendait Gygès invisible [1]; je veux dire que l'auteur, le complice de votre crime, sera mille fois plus intéressé que vous à l'ensevelir dans l'oubli. Mais quand même il éclaterait, qu'auriez-vous à redouter? Les lois? on leur imposera silence; l'opinion publique? elle se tournera contre vous, si vous résistez; vos liens avec la société? elle va les rompre en vous abandonnant aux persécutions de l'homme puissant; vos remords? préjugés de l'enfance, qui se dissiperont quand vous aurez médité sur cette maxime de vos auteurs et de vos politiques, qu'on ne doit juger du juste et de l'injuste, que sur les avantages que l'un ou l'autre peut procurer [2].

Démophon. Des motifs plus nobles suffiront pour

[1] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 612. — [2] Lysand. ap. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 229.

me retenir. L'amour de l'ordre, la beauté de la vertu, l'estime de moi-même.

Philoclès. Si ces motifs respectables ne sont pas animés par un principe surnaturel, qu'il est à craindre que de si faibles roseaux ne se brisent sous la main qu'ils soutiennent ! Eh quoi ! vous vous croiriez fortement lié par des chaînes que vous auriez forgées, et dont vous tenez la clef vous-même ! Vous sacrifieriez à des abstractions de l'esprit, à des sentiments factices, votre vie et tout ce que vous avez de plus cher au monde ! Dans l'état de dégradation où vous vous êtes réduit, ombre, poussière, insecte, sous lequel de ces titres prétendez-vous que vos vertus sont quelque chose, que vous avez besoin de votre estime, et que le maintien de l'ordre dépend du choix que vous allez faire ? Non, vous n'agrandirez jamais le néant, en lui donnant de l'orgueil ; jamais le véritable amour de la justice ne sera remplacé par un fanatisme passager ; et cette loi impérieuse, qui nécessite les animaux à préférer leur conservation à l'univers entier, ne sera jamais détruite ou modifiée que par une loi plus impérieuse encore.

Quant à nous, rien ne saurait justifier nos chûtes à nos yeux, parce que nos devoirs ne sont point en opposition avec nos vrais intérêts. Que notre peti-

tesse nous cache au sein de la terre, que notre puissance nous élève jusqu'aux cieux [1], nous sommes environnés de la présence d'un juge dont les yeux sont ouverts sur nos actions et sur nos pensées [2], et qui seul donne une sanction à l'ordre, des attraits puissants à la vertu, une dignité réelle à l'homme, un fondement légitime à l'opinion qu'il a de lui-même. Je respecte les lois positives, parce qu'elles découlent de celles que Dieu a gravées au fond de mon cœur [3]; j'ambitionne l'approbation de mes semblables, parce qu'ils portent, comme moi, dans leur esprit un rayon de sa lumière, et dans leur ame les germes des vertus dont il leur inspire le desir; je redoute enfin mes remords, parce qu'ils me font déchoir de cette grandeur que j'avais obtenue en me conformant à sa volonté. Ainsi les contre-poids qui vous retiennent sur les bords de l'abyme, je les ai tous; et j'ai, de plus, une force supérieure qui leur prête une plus vigoureuse résistance.

Démophon. J'ai connu des gens qui ne croyaient rien, et dont la conduite et la probité furent toujours irréprochables [4].

Philoclès. Et moi je vous en citerais un plus grand

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905. — [2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728, C. — [3] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 267. — [4] Plat. ibid. p. 908, B. Clem. Alex. in protrept. t. 1, p. 20 et 21.

nombre qui croyaient tout, et qui furent toujours des scélérats. Qu'en doit-on conclure ? qu'ils agissaient également contre leurs principes, les uns en faisant le bien, les autres en opérant le mal. De pareilles inconséquences ne doivent pas servir de règle. Il s'agit de savoir si une vertu fondée sur des lois que l'on croirait descendues du ciel, ne serait pas plus pure et plus solide, plus consolante et plus facile, qu'une vertu uniquement établie sur les opinions mobiles des hommes.

Démophon. Je vous demande, à mon tour, si la saine morale pourra jamais s'accorder avec une religion qui ne tend qu'à détruire les mœurs, et si la supposition d'un amas de dieux injustes et cruels, n'est pas la plus extravagante idée qui soit jamais tombée dans l'esprit humain? Nous nions leur existence ; vous les avez honteusement dégradés : vous êtes plus impies que nous [1].

Philoclès. Ces dieux sont l'ouvrage de nos mains, puisqu'ils ont nos vices. Nous sommes plus indignés que vous des faiblesses qu'on leur attribue. Mais si nous parvenions à purifier le culte des superstitions qui le défigurent, en seriez-vous plus disposé à rendre à la divinité l'hommage que nous lui devons ?

[1] Plut. de superst. t. 2, p. 169, F. Bayle, pens. sur la com. t. 1, §. 116.

Démophon. Prouvez qu'elle existe et qu'elle prend soin de nous, et je me prosterne devant elle.

Philoclès. C'est à vous de prouver qu'elle n'existe point, puisque c'est vous qui attaquez un dogme dont tous les peuples sont en possession, depuis une longue suite de siècles. Quant à moi, je voulais seulement repousser le ton railleur et insultant que vous aviez pris d'abord. Je commençais à comparer votre doctrine à la nôtre, comme on rapproche deux systèmes de philosophie. Il aurait résulté de ce parallèle, que chaque homme étant, selon vos auteurs, la mesure de toutes choses, doit tout rapporter à lui seul [1]; que suivant nous, la mesure de toutes choses étant Dieu même [2], c'est d'après ce modèle que nous devons régler nos sentiments et nos actions [3].

Vous demandez quel monument atteste l'existence de la divinité. Je réponds : L'univers, l'éclat éblouissant et la marche majestueuse des astres, l'organisation des corps, la correspondance de cette innombrable quantité d'êtres, enfin cet ensemble et ces détails admirables, où tout porte l'empreinte d'une main divine, où tout est grandeur, sagesse, proportion et harmonie ; j'ajoute le consentement

[1] Protag. ap. Plat. in Theæt. t. 1, p. 167 et 170, E. Sext. Empyr. Pyrrhon. hypoth. lib. 1, cap. 32, p. 55. — [2] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, D. — [3] Id. epist. 8, t. 3, p. 354, E.

des peuples [1], non pour vous subjuguer par la voie de l'autorité, mais parce que leur persuasion, toujours entretenue par la cause qui l'a produite, est un témoignage incontestable de l'impression qu'ont toujours faite sur les esprits les beautés ravissantes de la nature [2].

La raison, d'accord avec mes sens, me montre aussi le plus excellent des ouvriers, dans le plus magnifique des ouvrages. Je vois un homme marcher; j'en conclus qu'il a intérieurement un principe actif. Ses pas le conduisent où il veut aller; j'en conclus que ce principe combine ses moyens avec la fin qu'il se propose. Appliquons cet exemple. Toute la nature est en mouvement; il y a donc un premier moteur. Ce mouvement est assujetti à un ordre constant; il existe donc une intelligence suprême. Ici finit le ministère de ma raison; si je la laissais aller plus loin, je parviendrais, ainsi que plusieurs philosophes, à douter de mon existence. Ceux même de ces philosophes, qui soutiennent que le monde a toujours été, n'en admettent pas moins une première cause, qui de toute éternité agit sur la matière. Car, suivant eux, il est impossible de concevoir une suite de mouvements ré-

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. Aristot. de cœlo, lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 434, E. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 17, t. 2, p. 411. — [2] Plat. ibid. Aristot. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 2, cap. 37, t. 2, p. 464.

guliers et concertés, sans recourir à un moteur intelligent [1].

Démophon. Ces preuves n'ont pas arrêté, parmi nous, les progrès de l'athéisme.

Philoclès. Il ne les doit qu'à la présomption et à l'ignorance [2].

Démophon. Il les doit aux écrits des philosophes. Vous connaissez leurs sentiments sur l'existence et sur la nature de la divinité [a].

Philoclès. On les soupçonne, on les accuse d'athéisme [3], parce qu'ils ne ménagent pas assez les opinions de la multitude, parce qu'ils hasardent des principes dont ils ne prévoient pas les conséquences, parce qu'en expliquant la formation et le mécanisme de l'univers, asservis à la méthode des physiciens, ils n'appellent pas à leur secours une cause surnaturelle. Il en est, mais en petit nombre, qui rejettent formellement cette cause, et leurs solutions sont aussi incompréhensibles qu'insuffisantes.

Démophon. Elles ne le sont pas plus que les idées qu'on a de la divinité. Son essence n'est pas connue, et je ne saurais admettre ce que je ne conçois pas.

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 7, etc. t. 2, p. 1000. — [2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 886. — [a] Voyez la Note XIV à la fin du volume. — [3] Bayle, contin. des pens. sur la com. t. 3, §. 21 et 26.

Philoclès. Vous avancez un faux principe. La nature ne vous offre-t-elle pas à tous moments des mystères impénétrables ? Vous avouez que la matière existe, sans connaître son essence ; vous savez que votre bras obéit à votre volonté, sans apercevoir la liaison de la cause à l'effet.

Démophon. On nous parle tantôt d'un seul dieu, et tantôt de plusieurs dieux. Je ne vois pas moins d'imperfections que d'oppositions dans les attributs de la divinité. Sa sagesse exige qu'elle maintienne l'ordre sur la terre, et le désordre y triomphe avec éclat. Elle est juste, et je souffre sans l'avoir mérité.

Philoclès. On supposa, dès la naissance des sociétés, que des génies placés dans les astres veillaient à l'administration de l'univers : comme ils paraissaient revêtus d'une grande puissance, ils obtinrent les hommages des mortels ; et le souverain fut presque partout négligé pour les ministres.

Cependant son souvenir se conserva toujours parmi tous les peuples [1]. Vous en trouverez des traces plus ou moins sensibles, dans les monuments les plus anciens ; des témoignages plus formels, dans les écrits des philosophes modernes. Voyez la préé-

[1] Act. Apost. cap. 10, ℣. 35 ; ibid. cap. 17, ℣. 23 et 28. S. Paul. ep. ad rom. cap. 1, ℣. 21. Jablonsk. panth. lib. 1, cap. 2, p. 38 ; id. in proleg. §. 22. Fréret, défense de la chronol. p. 335. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 467. Cudw. cap. 4, §. 14, etc. etc.

minence qu'Homère accorde à l'un des objets du culte public : Jupiter est le père des dieux et des hommes. Parcourez la Grèce : vous trouverez l'Etre unique, adoré depuis longtemps en Arcadie, sous le nom du Dieu Bon par excellence [1]; dans plusieurs villes, sous celui du Très-haut [2], ou du Très-grand [3].

Ecoutez ensuite Timée, Anaxagore, Platon : C'est le dieu unique qui a ordonné la matière, et produit le monde [4].

Ecoutez Antisthène, disciple de Socrate : Plusieurs divinités sont adorées parmi les nations, mais la nature n'en indique qu'une seule [5].

Ecoutez enfin ceux de l'école de Pythagore. Tous ont considéré l'univers comme une armée, qui se meut au gré du général; comme une vaste monarchie, où la plénitude du pouvoir réside dans le souverain [6].

Mais pourquoi donner aux génies qui lui sont subordonnés, un titre qui n'appartient qu'à lui seul? c'est que, par un abus depuis longtemps introduit

[1] Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673. Macrob. in somn. Scip. lib. 1, cap. 2. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62; lib. 5, cap. 15, p. 414; lib. 8, cap. 2, p. 600; lib. 9, cap. 8, p. 728. — [3] Id. lib. 10, cap. 37, p. 893. — [4] Tim. de anim. mund. Plat. in Tim. Anaxag. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 881. — [5] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 407. Lactant. instit. divin. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 18; id. de irâ Dei, cap. 11, t. 2, p. 153. Plut. de orac. def. t. 2, p. 420. — [6] Archyt. de doctr. mor. ap. Stob. serm. 1, p. 15. Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4. Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. Diotog. ibid. p. 330.

dans toutes les langues, ces expressions *dieu* et *divin*, ne désignent souvent qu'une supériorité de rang, qu'une excellence de mérite, et sont prodiguées tous les jours aux princes qu'il a revêtus de son pouvoir, aux esprits qu'il a remplis de ses lumières, aux ouvrages qui sont sortis de ses mains ou des nôtres [1]. Il est si grand en effet, que d'un côté, on n'a d'autre moyen de relever les grandeurs humaines, qu'en les rapprochant des siennes, et que d'un autre côté, on a de la peine à comprendre qu'il puisse ou daigne abaisser ses regards jusqu'à nous.

Vous qui niez son immensité, avez-vous jamais réfléchi sur la multiplicité des objets que votre esprit et vos sens peuvent embrasser? Quoi! votre vue se prolonge sans effort sur un grand nombre de stades, et la sienne ne pourrait pas en parcourir une infinité! Votre attention se porte, presqu'au même instant, sur la Grèce, sur la Sicile, sur l'Egypte; et la sienne ne pourrait s'étendre sur tout l'univers [2]!

Et vous qui mettez des bornes à sa bonté, comme s'il pouvait être grand sans être bon, croyez-vous qu'il rougisse de son ouvrage? qu'un insecte, un brin d'herbe, soient méprisables à ses yeux? qu'il

[1] Menand. ap. Stob. serm. 32, p. 213. Cleric. ars crit. sect. 1, cap. 3, t. 1, p. 2. Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 5, p. 271. — [2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728.

ait revêtu l'homme de qualités éminentes [1], qu'il lui ait donné le desir, le besoin et l'espérance de le connaître, pour l'éloigner à jamais de sa vue? Non, je ne saurais penser qu'un père oublie ses enfants, et que, par une négligence incompatible avec ses perfections [2], il ne daigne pas veiller sur l'ordre qu'il a établi dans son empire.

Démophon. Si cet ordre émane de lui, pourquoi tant de crimes et de malheurs sur la terre? Où est sa puissance, s'il ne peut les empêcher? sa justice, s'il ne le veut pas?

Philoclès. Je m'attendais à cette attaque. On l'a faite, on la fera dans tous les temps; et c'est la seule qu'on puisse nous opposer. Si tous les hommes étaient heureux, ils ne se révolteraient pas contre l'auteur de leurs jours; mais ils souffrent sous ses yeux, et il semble les abandonner. Ici ma raison confondue interroge les traditions anciennes; toutes déposent en faveur d'une providence. Elle interroge les sages [3]; presque tous d'accord sur le fond du dogme, ils hésitent et se partagent dans la manière de l'expliquer. Plusieurs d'entre eux, convaincus que limiter la justice ou la bonté de Dieu c'était l'anéantir, ont mieux aimé donner des

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 725 et 726. — [2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 902. — [3] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 398.

bornes à son pouvoir. Les uns répondent : Dieu n'opère que le bien ; mais la matière, par un vice inhérent à sa nature, occasionne le mal en résistant à la volonté de l'Etre suprême [1]. D'autres : L'influence divine s'étend avec plénitude jusqu'à la sphère de la lune, et n'agit que faiblement dans les régions inférieures [2]. D'autres : Dieu se mêle des grandes choses, et néglige les petites [3]. Il en est enfin qui laissent tomber sur mes ténèbres un trait de lumière qui les éclaircit. Faibles mortels ! s'écrient-ils, cessez de regarder comme des maux réels, la pauvreté, la maladie, et les malheurs qui vous viennent du dehors. Ces accidents, que votre résignation peut convertir en bienfaits, ne sont que la suite des lois nécessaires à la conservation de l'univers. Vous entrez dans le système général des choses, mais vous n'en êtes qu'une portion. Vous fûtes ordonnés pour le tout, et le tout ne fut pas ordonné pour vous [4].

Ainsi, tout est bien dans la nature, excepté dans la classe des êtres où tout devrait être mieux. Les corps inanimés suivent sans résistance les mouvements qu'on leur imprime. Les animaux, privés de

[1] Plat. in Tim. t. 3, passim. — [2] Ocell. Lucan. cap. 2. Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 453; id. de part. animal. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970. Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 45, not. *S*. — [3] Ap. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 901. Ap. Aristot. de mundo, cap. 6, t. 1, p. 611. Euripid. ap. Plut. de reip. ger. t. 2, p. 811. — [4] Plat. ibid. p. 903.

raison, se livrent sans remords à l'instinct qui les entraîne. Les hommes seuls se distinguent autant par leurs vices que par leur intelligence. Obéissent-ils à la nécessité, comme le reste de la nature? pourquoi peuvent-ils résister à leurs penchants? pourquoi reçurent-ils ces lumières qui les égarent, ce desir de connaître leur auteur, ces notions du bien, ces larmes précieuses que leur arrache une belle action; ce don le plus funeste, s'il n'est pas le plus beau de tous, le don de s'attendrir sur les malheurs de leurs semblables? A l'aspect de tant de priviléges qui les caractérisent essentiellement, ne doit-on pas conclure que Dieu, par des vues qu'il n'est pas permis de sonder, a voulu mettre à de fortes épreuves le pouvoir qu'ils ont de délibérer et de choisir? Oui, s'il y a des vertus sur la terre, il y a une justice dans le ciel. Celui qui ne paie pas un tribut à la règle, doit une satisfaction à la règle [1]. Il commence sa vie dans ce monde; il la continue dans un séjour où l'innocence reçoit le prix de ses souffrances, où l'homme coupable expie ses crimes, jusqu'à ce qu'il en soit purifié.

Voilà, Démophon, comment nos sages justifient la providence. Ils ne connaissent pour nous d'autre mal que le vice, et d'autre dénouement au scandale

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905.

qu'il produit, qu'un avenir où toutes choses seront mises à leur place. Demander à présent, pourquoi Dieu ne l'a pas empêché dès l'origine, c'est demander pourquoi il a fait l'univers selon ses vues, et non suivant les nôtres.

Démophon. La religion n'est qu'un tissu de petites idées, de pratiques minutieuses. Comme s'il n'y avait pas assez de tyrans sur la terre, vous en peuplez les cieux; vous m'entourez de surveillants jaloux les uns des autres, avides de mes présents, à qui je ne puis offrir que l'hommage d'une crainte servile : le culte qu'ils exigent, n'est qu'un trafic honteux; ils vous donnent des richesses, vous leur rendez des victimes [1]. L'homme abruti par la superstition est le plus vil des esclaves. Vos philosophes même n'ont pas insisté sur la nécessité d'acquérir des vertus, avant que de se présenter à la divinité, ou de lui en demander dans leurs prières [2].

Philoclès. Je vous ai déja dit que le culte public est grossièrement défiguré, et que mon dessein était simplement de vous exposer les opinions des philosophes qui ont réfléchi sur les rapports que nous avons avec la divinité. Doutez de ces rap-

[1] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 14, c. — [2] Bayle, contin. des pensées, t. 3, §. 51, 54, etc.

ports, si vous êtes assez aveugle pour les méconnaître; mais ne dites pas que c'est dégrader nos ames que de les séparer de la masse des êtres, que de leur donner la plus brillante des origines et des destinées, que d'établir, entre elles et l'Etre suprême, un commerce de bienfaits et de reconnaissance.

Voulez-vous une morale pure et céleste, qui élève votre esprit et vos sentiments? étudiez la doctrine et la conduite de ce Socrate, qui ne vit dans sa condamnation, sa prison et sa mort, que les décrets d'une sagesse infinie, et ne daigna pas s'abaisser jusqu'à se plaindre de l'injustice de ses ennemis.

Contemplez en même temps, avec Pythagore, les lois de l'harmonie universelle [1], et mettez ce tableau devant vos yeux. Régularité dans la distribution des mondes, régularité dans la distribution des corps célestes; concours de toutes les volontés dans une sage république, concours de tous les mouvements dans une ame vertueuse; tous les êtres travaillant de concert au maintien de l'ordre, et l'ordre conservant l'univers et ses moindres parties; un Dieu auteur de ce plan sublime, et des

[1] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11. Criton. ibid. serm. 3, p. 43. Polus, ibid. serm. 9, p. 105. Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. Hippodam. ibid. serm. 101, p. 555. Ocell. ibid. eclog. phys. lib. 1, p. 32.

hommes destinés à être par leurs vertus ses ministres et ses coopérateurs. Jamais système n'étincela de plus de génie ; jamais rien n'a pu donner une plus haute idée de la grandeur et de la dignité de l'homme.

Permettez que j'insiste ; puisque vous attaquez nos philosophes, il est de mon devoir de les justifier. Le jeune Lysis est instruit de leurs dogmes ; j'en juge par les instituteurs qui élevèrent son enfance. Je vais l'interroger sur différents articles relatifs à cet entretien. Ecoutez ses réponses. Vous verrez d'un coup-d'œil l'ensemble de notre doctrine ; et vous jugerez si la raison abandonnée à elle-même, pouvait concevoir une théorie plus digne de la divinité, et plus utile aux hommes [a].

PHILOCLÈS.

Dites-moi, Lysis, qui a formé le monde ?

LYSIS.

Dieu [1].

PHILOCLÈS.

Par quel motif l'a-t-il formé ?

LYSIS.

Par un effet de sa bonté [2].

[a] Voyez la Note XV à la fin du volume. — [1] Tim. Locr. de anim. mundi, ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. ibid. p. 30, etc. ; id. ap. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 403. — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 29, E.

PHILOCLÈS.

Qu'est-ce que Dieu ?

LYSIS.

Ce qui n'a ni commencement ni fin [1]. L'être éternel [2], nécessaire, immuable, intelligent [3].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous connaître son essence ?

LYSIS.

Elle est incompréhensible et ineffable [4]; mais il a parlé clairement par ses œuvres [5]; et ce langage a le caractère des grandes vérités, qui est d'être à la portée de tout le monde. De plus vives lumières nous seraient inutiles, et ne convenaient, sans doute, ni à son plan ni à notre faiblesse. Qui sait même si l'impatience de nous élever jusqu'à lui ne présage pas la destinée qui nous attend ? En effet s'il est vrai, comme on le dit, qu'il est heureux par la seule vue de ses perfections [6], desirer de le connaître, c'est desirer de partager son bonheur.

PHILOCLÈS.

Sa providence s'étend-elle sur toute la nature ?

[1] Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, §. 36. — [2] Tim. Locr. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. — [3] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 6, t. 1, p. 416; cap. 7, p. 418; cap. 15, p. 430; id. metaphys. lib. 14, cap. 7, p. 1001. — [4] Plat. in Tim. t. 3, p. 28. — [5] Onat. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 4. — [6] Aristot. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E; id. de rep. lib. 7, cap. 1, ibid. p. 425, E.

LYSIS.

Jusque sur les plus petits objets [1].

PHILOCLÈS.

Pouvons-nous lui dérober la vue de nos actions?

LYSIS.

Pas même celle de nos pensées [2].

PHILOCLÈS.

Dieu est-il l'auteur du mal?

LYSIS.

L'être bon ne peut faire que ce qui est bon [3].

PHILOCLÈS.

Quels sont vos rapports avec lui?

LYSIS.

Je suis son ouvrage, je lui appartiens, il a soin de moi [4].

PHILOCLÈS.

Quel est le culte qui lui convient?

LYSIS.

Celui que les lois de la patrie ont établi; la sagesse humaine ne pouvant savoir rien de positif à cet égard [5].

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 900, C. Theolog. payenne, t. 1, p. 190. — [2] Epicharm. ap. Clem. Alexandr. strom. lib. 5, p. 708. Æschyl. ap. Theophil. ad Autolyc. lib. 2, §. 54. Euripid. ap. Stob. eclog. phys. cap. 7, p. 8. Thal. ap. Diog. Laert. lib. 1, §. 36.
[3] Plat. in Tim. t. 3, p. 30, A; id. de rep. lib. 2, t. 2, p. 379, D. — [4] Id. in Phædon. t. 1, p. 62, D. — [5] Id. in Epinom. t. 2, p. 985, D.

PHILOCLÈS.

Suffit-il de l'honorer par des sacrifices et par des cérémonies pompeuses ?

LYSIS.

Non.

PHILOCLÈS.

Que faut-il encore ?

LYSIS.

La pureté du cœur [1]. Il se laisse plutôt fléchir par la vertu que par les offrandes [2]; et comme il ne peut y avoir aucun commerce entre lui et l'injustice [3], quelques-uns pensent qu'il faudrait arracher des autels les méchants qui y trouvent un asyle [4].

PHILOCLÈS.

Cette doctrine, enseignée par les philosophes, est-elle reconnue par les prêtres ?

LYSIS.

Ils l'ont fait graver sur la porte du temple d'Epidaure : L'ENTRÉE DE CES LIEUX, dit l'inscription, N'EST PERMISE QU'AUX AMES PURES [5]. Ils l'annoncent avec éclat dans nos cérémonies saintes, où,

[1] Zaleuch. ap. Stob. p. 279. Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 149, E. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 61. — [2] Zaleuch. ap. Diod. lib. 12, p. 34; et ap. Stob. p. 279. Xenoph. memor. lib. 1, p. 722. — [3] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289. — [4] Euripid. ap. Stob. serm. 44, p. 307. [5] Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 652.

après que le ministre des autels a dit, *Qui est-ce qui est ici?* les assistants répondent de concert : *Ce sont tous gens de bien*[1].

PHILOCLÈS.

Vos prières ont-elles pour objet les biens de la terre ?

LYSIS.

Non. J'ignore s'ils ne me seraient pas nuisibles, et je craindrais qu'irrité de l'indiscrétion de mes vœux, dieu ne les exauçât[2].

PHILOCLÈS.

Que lui demandez-vous donc ?

LYSIS.

De me protéger contre mes passions[3]; de m'accorder la vraie beauté, celle de l'ame[4]; les lumières et les vertus dont j'ai besoin[5]; la force de ne commettre aucune injustice, et surtout le courage de supporter, quand il le faut, l'injustice des autres[6].

PHILOCLÈS.

Que doit-on faire pour se rendre agréable à la divinité ?

[1] Aristoph. in pac. v. 435 et 967. — [2] Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 138, etc. — [3] Zaleuch. ap. Stob. serm. 42, p. 279. — [4] Plat. in Phædr. t. 3, p. 279; id. in Alcib. 2, t. 2, p. 148. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 705. — [5] Plat. in Men. t. 2, p. 100; ap. eumd. de virt. t. 3, p. 379. — [6] Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239, A.

LYSIS.

Se tenir toujours en sa présence [1]; ne rien entreprendre sans implorer son secours [2]; s'assimiler en quelque façon à elle par la justice et par la sainteté [3]; lui rapporter toutes ses actions [4]; remplir exactement les devoirs de son état; et regarder comme le premier de tous, celui d'être utile aux hommes [5]: car, plus on opère le bien, plus on mérite d'être mis au nombre de ses enfants et de ses amis [6].

PHILOCLÈS.

Peut-on être heureux en observant ces préceptes?

LYSIS.

Sans doute, puisque le bonheur consiste dans la sagesse, et la sagesse dans la connaissance de dieu [7].

PHILOCLÈS.

Mais cette connaissance est bien imparfaite.

LYSIS.

Aussi notre bonheur ne sera-t-il entier que dans une autre vie [8].

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 728. — [2] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289. Plat. in Tim. t. 3, p. 27 et 48; id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712; id. epist. 8, t. 3, p. 352, E. [3] Plat. in Theæt. t. 1, p. 176, B. Aur. carm. vers. ult. — [4] Bias ap. Laert. lib. 1, §. 88. Bruck. histor. philos. t. 1, p. 1072. — [5] Xenoph. memor. lib. 3, p. 780. — [6] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 612, E; id. de leg. lib. 4, p. 716, D. Alexand. ap. Plut. t. 1, p. 681, A. — [7] Theag. ap. Stob. serm. 1, p. 11, lin. 50. Archyt. ibid. p. 15. Plat. in Theæt. t. 1, p. 176; in Euthyd. p. 280; id. epist. 8, t. 3, p. 354; ap. Augustin. de civit. Dei, lib. 8, cap. 9. — [8] Plat. in Epinom. t. 2, p. 992.

PHILOCLÈS.

Est-il vrai, qu'après notre mort, nos ames comparaissent dans le champ de la vérité, et rendent compte de leur conduite à des juges inexorables; qu'ensuite, les unes transportées dans des campagnes riantes, y coulent des jours paisibles au milieu des fêtes et des concerts; que les autres sont précipitées par les Furies dans le Tartare, pour subir à-la-fois la rigueur des flammes et la cruauté des bêtes féroces [1] ?

LYSIS.

Je l'ignore.

PHILOCLÈS.

Dirons-nous que les unes et les autres, après avoir été, pendant mille ans au moins, rassasiées de douleurs ou de plaisirs, reprendront un corps mortel, soit dans la classe des hommes, soit dans celle des animaux, et commenceront une nouvelle vie [2]; mais qu'il est pour certains crimes des peines éternelles [3] ?

LYSIS.

Je l'ignore encore. La divinité ne s'est point expliquée sur la nature des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort. Tout ce que

[1] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371. — [2] Id. ibid. Virgil. æneid. lib. 6, v. 748. — [3] Plat. ibid. p. 615; id. in Gorg. t. 1, p. 525.

j'affirme, d'après les notions que nous avons de l'ordre et de la justice, d'après le suffrage de tous les peuples et de tous les temps [1], c'est que chacun sera traité suivant ses mérites [2], et que l'homme juste, passant tout-à-coup du jour ténébreux de cette vie [3] à la lumière pure et brillante d'une seconde vie, jouira de ce bonheur inaltérable dont ce monde n'offre qu'une faible image [4].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers nous-mêmes?

LYSIS.

Décerner à notre ame les plus grands honneurs, après ceux que nous rendons à la divinité; ne la jamais remplir de vices et de remords; ne la jamais vendre au poids de l'or, ni la sacrifier à l'attrait des plaisirs; ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle [5].

PHILOCLÈS.

Quels sont nos devoirs envers les hommes?

LYSIS.

Ils sont tous renfermés dans cette formule : Ne

[1] Plat. in Gorg. t. 1, p. 523. Plut. de consol. t. 2, p. 120. — [2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 905. — [3] Id. de rep. lib. 7, t. 2, p. 521. — [4] Id. in Epinom. t. 2, p. 973 et 992. [5] Plat. de leg. lib. 5, p. 727, etc.

faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent [1].

PHILOCLÈS.

Mais n'êtes-vous pas à plaindre, si tous ces dogmes ne sont qu'une illusion, et si votre ame ne survit pas à votre corps?

LYSIS.

La religion n'est pas plus exigeante que la philosophie. Loin de prescrire à l'honnête homme aucun sacrifice qu'il puisse regretter, elle répand un charme secret sur ses devoirs, et lui procure deux avantages inestimables, une paix profonde pendant la vie, une douce espérance au moment de la mort [2].

[1] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 116. — [2] Plat. in Phædon. t. 1, p. 91 et 114.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

NOTES.

NOTE I, CHAP. LXIX.

Sur le nombre des Tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. (Page 42.)

Eschyle, suivant les uns, en composa soixante-dix [1]; suivant d'autres, quatre-vingt-dix [2]. L'auteur anonyme de la vie de Sophocle lui en attribue cent treize; Suidas, cent vingt-trois; d'autres un plus grand nombre [3] : Samuel Petit ne lui en donne que soixante-six [4]. Suivant différents auteurs, Euripide en a fait soixante-quinze ou quatre-vingt-douze [5]; il paraît qu'on doit se déterminer pour le premier nombre [6]. On trouve aussi des différences sur le nombre des prix qu'ils remportèrent.

NOTE II, CHAP. LXX.

Sur le Chant et sur la Déclamation de la Tragédie. (Page 64.)

Les anciens ne nous ont laissé sur ce sujet que de faibles lumières; et les critiques modernes se sont partagés quand ils ont entrepris de l'éclaircir. On a prétendu que les scènes étaient chantées; on a dit qu'elles n'étaient que déclamées; quelques-uns ont ajouté qu'on notait la déclamation. Je vais donner en peu de mots le résultat de mes recherches.

[1] Anonym. in vitâ Æschyl. — [2] Suid. in Αἰσχυλ. — [3] Id. in Σοφοκλ. — [4] Pet. leg. attic. p. 71. — [5] Suid. in Εὐριπ. Varr. ap. Aul. Gell. lib. 17, cap. 4. — [6] Walck. diatrib. in Euripid. p. 9.

1.° *On déclamait souvent dans les scènes.* Aristote, parlant des moyens dont certains genres de poésie se servent pour imiter, dit que les dithyrambes, les nomes, la tragédie et la comédie, emploient le rhythme, le chant et le vers; avec cette différence, que les dithyrambes et les nomes les emploient tous trois ensemble, au lieu que la tragédie et la comédie les emploient séparément [1]. Et plus bas il dit, que dans une même pièce, la tragédie emploie quelquefois le vers seul, et quelquefois le vers accompagné du chant [2].

On sait que les scènes étaient communément composées de vers iambes, parce que cette espèce de vers est la plus propre au dialogue. Or, Plutarque, parlant de l'exécution musicale des vers iambes, dit que dans la tragédie les uns sont récités pendant le jeu des instruments, tandis que les autres se chantent [3]. La déclamation était donc admise dans les scènes.

2.° *On chantait quelquefois dans les scènes.* A la preuve tirée du précédent passage de Plutarque, j'ajoute les preuves suivantes. Aristote assure que les modes ou tons hypodorien et hypophrygien étaient employés dans les scènes, quoiqu'ils ne le fussent pas dans les chœurs [4]. Qu'Hécube et Andromaque chantent sur le théâtre, dit Lucien, on peut le leur pardonner; mais qu'Hercule s'oublie au point de chanter, c'est une chose intolérable [5]. Les personnages d'une pièce chantaient donc en certaines occasions.

3.° *La déclamation n'avait jamais lieu dans les intermèdes, mais tout le chœur y chantait.* Cette proposition n'est point contestée.

4.° *Le chœur chantait quelquefois dans le courant d'une scène.* Je le prouve par ce passage de Pollux : « Lorsqu'au lieu d'un

[1] Aristot. de poet. cap. 1, t. 2, p. 653, B. — [2] Id. ibid. cap. 6, p. 656, C. — [3] Plut. de mus. t. 2, p. 1141, A. Buret. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 10, p. 253. [4] Aristot. probl. sect. 19, §. 48, t. 2, p. 770, B. — [5] Lucian. de salt. §. 27, t. 2, p. 285.

« quatrième acteur, on fait chanter quelqu'un du chœur, etc [1]; » par ce passage d'Horace : « Que le chœur ne chante rien entre « les intermèdes, qui ne se lie étroitement à l'action [2]; » par quantité d'exemples, dont il suffit de citer les suivants : voyez dans l'Agamemnon d'Eschyle, depuis le vers 1099 jusqu'au vers 1186; dans l'Hippolyte d'Euripide, depuis le vers 58 jusqu'au vers 72; dans l'Oreste du même, depuis le vers 140 jusqu'au vers 207, etc. etc.

5.° *Le chœur, ou plutôt son coryphée, dialoguait quelquefois avec les acteurs, et ce dialogue n'était que déclamé.* C'est ce qui arrivait surtout lorsqu'on lui demandait des éclaircissements, ou que lui-même en demandait à l'un des personnages; en un mot, toutes les fois qu'il participait immédiatement à l'action. Voyez dans la Médée d'Euripide, vers 811; dans les Suppliantes du même, vers 634; dans l'Iphigénie en Aulide du même, vers 917, etc.

Les premières scènes de l'Ajax de Sophocle suffiront, si je ne me trompe, pour indiquer l'emploi successif qu'on y faisait de la déclamation et du chant.

Scène première, *Minerve et Ulysse;* scène seconde, *les mêmes et Ajax;* scène troisième, *Minerve et Ulysse.* Ces trois scènes forment l'exposition du sujet. Minerve apprend à Ulysse qu'Ajax, dans un accès de fureur, vient d'égorger les troupeaux et les bergers, croyant immoler à sa vengeance les principaux chefs de l'armée. C'est un fait : il est raconté en vers iambes, et j'en conclus que les trois scènes étaient déclamées.

Minerve et Ulysse sortent; le chœur arrive : il est composé de Salaminiens qui déplorent le malheur de leur souverain, dont on leur a raconté les fureurs; il doute, il cherche à s'éclaircir. Il ne s'exprime point en vers iambes; son style est figuré.

[1] Poll. lib. 4, cap. 15, §. 110. — [2] Horat. de art. poet. v. 194.

Il est seul, il fait entendre une strophe et une antistrophe, l'une et l'autre contenant la même espèce et le même nombre de vers. C'est donc là ce qu'Aristote appelle le premier discours de tout le chœur [1], et par conséquent le premier intermède, toujours chanté par toutes les voix du chœur.

Après l'intermède, scène première, *Tecmesse et le chœur.* Cette scène, qui va depuis le vers 200 jusqu'au 347, est comme divisée en deux parties. Dans la première qui contient soixante-deux vers, Tecmesse confirme la nouvelle des fureurs d'Ajax : plaintes de sa part, ainsi que de la part du chœur. Les vers sont anapestes. On y trouve pour le chœur une strophe, à laquelle correspond une antistrophe, parfaitement semblable pour le nombre et l'espèce des vers. Je pense que tout cela était chanté. La seconde partie de la scène était sans doute déclamée : elle n'est composée que de vers iambes. Le chœur interroge Tecmesse, qui entre dans de plus grands détails sur l'action d'Ajax. On entend les cris d'Ajax; on ouvre la porte de sa tente; il paraît.

Scène seconde, *Ajax, Tecmesse et le chœur.* Cette scène, comme la précédente, était en partie chantée et en partie déclamée. Ajax (vers 348) chante quatre strophes, avec leurs antistrophes correspondantes. Tecmesse et le chœur lui répondent par deux ou trois vers iambes, qui doivent être chantés, comme je le dirai bientôt. Après la dernière antistrophe et la réponse du chœur, commencent, au vers 430, des iambes qui continuent jusqu'au vers 600, ou plutôt 595. C'est là que ce prince, revenu de son délire, laisse pressentir à Tecmesse et au chœur le parti qu'il a pris de terminer ses jours : on le presse d'y renoncer; il demande son fils; il le prend entre ses bras, et lui adresse un discours touchant. Tout cela est déclamé. Tecmesse

[1] Aristot. de poet. cap. 12, t. 2, p. 662.

sort avec son enfant. Ajax reste sur le théâtre; mais il garde un profond silence, pendant que le chœur exécute le second intermède.

D'après cette analyse que je pourrais pousser plus loin, il est visible que le chœur était envisagé sous deux aspects différents, suivant les deux espèces de fonctions qu'il avait à remplir. Dans les intermèdes, qui tenaient lieu de nos entr'actes, toutes les voix se réunissaient et chantaient ensemble; dans les scènes où il se mêlait à l'action, il était représenté par son coryphée. Voilà pourquoi Aristote et Horace ont dit que le chœur faisait l'office d'un acteur [1].

6.° *A quels signes peut-on distinguer les parties du drame qui se chantaient, d'avec celles qu'on se contentait de réciter?* Je ne puis donner ici des règles applicables à tous les cas. Il m'a paru seulement que la déclamation avait lieu toutes les fois que les interlocuteurs, en suivant le fil de l'action sans l'intervention du chœur, s'exprimaient en une longue suite d'iambes, à la tête desquels les scholiastes ont écrit ce mot : IAMBOI. Je croirais volontiers que tous les autres vers étaient chantés, mais je ne l'assure point. Ce qu'on peut affirmer en général, c'est que les premiers auteurs s'appliquaient plus à la mélopée que ne firent leurs successeurs [2]; la raison en est sensible. Les poèmes dramatiques tirant leur origine de ces troupes de farceurs qui parcouraient l'Attique, il était naturel que le chant fût regardé comme la principale partie de la tragédie naissante [3] : de là vient sans doute qu'il domine plus dans les pièces d'Eschyle et de Phrynichus [4] son contemporain, que dans celles d'Euripide et de Sophocle.

Plus haut, d'après le témoignage de Plutarque, j'ai dit que

[1] Aristot. de poet. cap. 18, t. 2, p. 666, D. Dacier, ibid. p. 312. Horat. de art. poet. v. 193. — [2] Aristot. probl. sect. 19, §. 31, t. 2, p. 766. — [3] Athen. lib. 14, cap. 7, p. 630, C. Diog. Laert. lib. 3, §. 56. — [4] Aristot. ibid.

les vers iambes se chantaient quelquefois, lorsque le chœur faisait l'office d'acteur. Nous trouvons en effet de ces vers dans des stances irrégulières et soumises au chant. Eschyle les a souvent employés dans des scènes modulées. Je cite pour exemple celle du roi d'Argos et du chœur, dans la pièce des Suppliantes, vers 352 : le chœur chante des strophes et des antistrophes correspondantes; le roi répond cinq fois, et chaque fois par cinq vers iambes : preuve, si je ne me trompe, que toutes ces réponses étaient sur le même air. Voyez des exemples semblables dans les pièces du même auteur; dans celle des Sept Chefs, vers 209 et 692; dans celle des Perses, vers 256; dans celle d'Agamemnon, vers 1099; dans celle des Suppliantes, vers 747 et 883.

7.° *La déclamation était-elle notée ?* L'abbé Dubos l'a prétendu [1]. Il a été réfuté dans les mémoires de l'académie des belles-lettres [2]. On y prouve que l'instrument dont la voix de l'acteur était accompagnée, n'était destiné qu'à la soutenir de temps en temps, et l'empêcher de monter trop haut ou de descendre trop bas.

NOTE III, CHAP. LXX.

Sur les Vases des Théâtres. (Page 68.)

VITRUVE rapporte que sous les gradins où devaient s'asseoir les spectateurs, les architectes grecs ménageaient de petites cellules entr'ouvertes, et qu'ils y plaçaient des vases d'airain, destinés à recevoir dans leur cavité les sons qui venaient de la scène, et à les rendre d'une manière forte, claire et harmonieuse.

[1] Dubos, réflex. crit. t. 3, p. 54, etc. — [2] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 191 et 209.

Ces vases, montés à la quarte, à la quinte, à l'octave l'un de l'autre [1], avaient donc les mêmes proportions entre eux, qu'avaient entre elles les cordes de la lyre qui soutenait la voix; mais l'effet n'en était pas le même. La lyre indiquait et soutenait le ton; les vases ne pouvaient que le reproduire et le prolonger. Et quel avantage résultait-il de cette suite d'échos dont rien n'amortissait le son? Je l'ignore, et c'est ce qui m'a engagé à n'en pas parler dans le texte de mon ouvrage. J'avais une autre raison : rien ne prouve que les Athéniens aient employé ce moyen. Aristote se fait ces questions : Pourquoi une maison est-elle plus résonnante quand elle vient d'être reblanchie, quand on y enfouit des vases vides, quand il s'y trouve des puits et des cavités semblables [2]? Ses réponses sont inutiles à rapporter; mais il aurait certainement cité les vases du théâtre, s'il les avait connus. Mummius en trouva au théâtre de Corinthe; ce fut deux cents ans après l'époque que j'ai choisie. L'usage s'en introduisit ensuite en plusieurs villes de la Grèce et de l'Italie, où l'on substituait quelquefois des vases de terre cuite aux vases d'airain [3]. Rome ne l'adopta jamais; ses architectes s'aperçurent sans doute, que si d'un côté il rendait le théâtre plus sonore, d'un autre côté il avait des inconvénients qui balançaient cet avantage.

NOTE IV, CHAP. LXX.

Sur Callipide. (Page 73.)

Cet acteur, qui se vantait d'arracher des larmes à tout un auditoire [4], était tellement enorgueilli de ses succès, qu'ayant

[1] Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 5. — [2] Aristot. probl. sect. 11, §. 7, 8, 9, t. 2, p. 736. — [3] Vitruv. ibid. Plin. lib. 11, cap. 51, t. 1, p. 643. — [4] Xenoph. in conv. p. 880, c.

rencontré Agésilas, il s'avança, le salua, et s'étant mêlé parmi ceux qui l'accompagnaient, il attendit que ce prince lui dit quelque chose de flatteur; trompé dans son espérance : « Roi de Lacédémone, lui dit-il à la fin, est-ce que vous ne me connaîtriez pas? » Agésilas ayant jeté un coup-d'œil sur lui, se contenta de lui demander s'il n'était pas Callipide l'histrion. Le talent de l'acteur ne pouvait plaire au Spartiate. On proposait un jour à ce dernier d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol : « J'ai entendu le rossignol, » répondit-il [1].

NOTE V, CHAP. LXX.

Sur les Masques. (Page 79.)

On découvrit il y a quelques années, à Athènes, une grande quantité de médailles d'argent, la plupart représentant d'un côté une aire en creux, toutes d'un travail grossier et sans légendes. J'en acquis plusieurs pour le cabinet national. D'après les différents types dont elles sont chargées, je ne crains pas d'avancer qu'elles furent frappées à Athènes, ou dans les contrées voisines; et d'après leur fabrique, que les unes sont du temps d'Eschyle, les autres antérieures à ce poète. Deux de ces médailles nous présentent ce masque hideux dont j'ai parlé dans le texte de mon ouvrage. Ce masque fut donc employé dès la naissance de l'art dramatique.

[1] Plut. in Ages. t. 1, p. 607, D; id. apophth. lacon. t. 2, p. 212, E.

NOTE VI, CHAP. LXXI.

Sur le lieu de la scène où Ajax se tuait. (Page 105.)

PLUSIEURS critiques modernes ont supposé que dans la tragédie de Sophocle, Ajax se perçait de son épée à la vue des spectateurs. Ils s'autorisaient du scholiaste qui observe que les héros se donnaient rarement la mort sur le théâtre [1]. Je pense que la règle n'a pas été violée en cette occasion : il suffit, pour s'en convaincre, de suivre le fil de l'action.

Le chœur, instruit qu'Ajax n'est plus dans sa tente [2], sort par les deux côtés du théâtre pour le chercher et le ramener [3]. Le héros reparaît. Après un monologue touchant, il se précipite sur la pointe de son épée, dont il avait enfoncé auparavant la garde dans la terre [4]. Le chœur revient [5] : pendant qu'il se plaint de l'inutilité de ses recherches, il entend les cris de Tecmesse qui a trouvé le corps de son mari [6], et il s'avance pour voir ce funeste spectacle [7]. Ce n'est donc pas sur la scène qu'Ajax s'est tué.

J'ai supposé qu'à côté de la tente d'Ajax, placée au fond du théâtre, était une issue qui conduisait à la campagne, et qui était cachée par un rideau qu'on avait tiré lors de la sortie du chœur. C'est dans cet enfoncement qu'Ajax s'était montré, et qu'il avait déclaré hautement sa dernière résolution. Voilà pourquoi il est dit que le rôle de ce héros demandait une voix très-forte [8]. A quelques pas de là, derrière la tente, il avait placé son épée. Ainsi les spectateurs pouvaient le voir et l'entendre lorsqu'il récitait son monologue, et ne pouvaient pas être témoins de sa mort.

[1] Schol. Sophocl. in Ajac. v. 826. — [2] Sophocl. in Ajac. v. 805. — [3] Id. ibid. v. 824.
[4] Id. ibid. v. 826. — [5] Id. ibid. v. 877. — [6] Id. ibid. v. 900. — [7] Id. ibid. v. 924 et 1022.
[8] Schol. Sophocl. ibid. v. 875.

NOTE VII, CHAP. LXXI.

Sur la manière dont l'acteur Hégélochus prononça un vers d'Euripide. (Page 140.)

En grec Γαλήνα, *galêna*, désigne le calme : Γαλῆν, *galên*, signifie un *chat*. Dans le passage dont il s'agit, Hégélochus devait faire entendre *galêna oro*, c'est-à-dire, *le calme je vois*. Or ces deux mots se prononçaient de telle manière, qu'on entendait à-la-fois la dernière voyelle du premier, et la première du second. L'acteur épuisé, et manquant tout-à-coup de respiration, fut obligé de s'arrêter après le mot *galêna*, dont il omit la voyelle finale, et dit *galên*... *oro*, c'est-à-dire, *un chat*.... *je vois* [1].

NOTE VIII, CHAP. LXXII.

Sur le Temple de Diane à Ephèse, et sur la Statue de la Déesse. (Page 182.)

L'an 356 avant Jésus-Christ, le temple d'Ephèse fut brûlé par Hérostrate [2]. Quelques années après, les Ephésiens le rétablirent. Il paraît que la flamme ne détruisit que le toit et les parties qui ne pouvaient se dérober à son activité. On peut voir à cet égard un excellent mémoire de M. le marquis de Poléni, inséré parmi ceux de l'académie de Cortone [3]. Si l'on s'en rapporte à son opinion, il faudra dire que, soit avant, soit après Hérostrate, le temple avait les mêmes dimensions, et que sa longueur, suivant Pline [4], était de quatre cent vingt-cinq pieds

[1] Euripid. in Orest. v. 279. Schol. ibid. Markl. in suppl. Euripid. v. 901. Aristoph. in ran. v. 306. Schol. ibid. Brunck, ibid. — [2] Plut. in Alex. t. 1, p. 665. — [3] Saggi di dissert. t. 1, part. 2da, n.° 13, 14, p. 21, etc. — [4] Plin. lib. 36, cap. 14, t. 2, p. 740.

(quatre cent un de nos pieds, cinq pouces, huit lignes); sa largeur de deux cent vingt pieds (deux cent sept pieds, neuf pouces, quatre lignes); sa hauteur de soixante pieds, (cinquante-six pieds, huit pouces). Je suppose qu'il est question de pieds grecs dans le passage de Pline.

Les Ephésiens avaient commencé à restaurer le temple, lorsqu'Alexandre leur proposa de se charger seul de la dépense, à condition qu'ils lui en feraient honneur dans une inscription. Il essuya un refus dont ils obtinrent facilement le pardon. « Il « ne convient pas à un dieu, lui dit le député des Ephésiens, de « décorer le temple d'une autre divinité [1]. »

Je me suis contenté d'indiquer en général les ornements de la statue, parce qu'ils varient sur les monuments qui nous restent, et qui sont postérieurs à l'époque du voyage d'Anacharsis: il est même possible que ces monuments ne se rapportent pas tous à la Diane d'Ephèse. Quoi qu'il en soit, dans quelques-uns, la partie supérieure du corps, ou de la gaîne qui en tient lieu, est couverte de mamelles; viennent ensuite plusieurs compartiments, séparés les uns des autres par un listel qui règne tout autour, et sur lequel on avait placé de petites figures représentant des victoires, des abeilles, des bœufs, des cerfs et d'autres animaux à mi-corps: quelquefois des lions en ronde-bosse sont attachés aux bras [2]. Je pense que sur la statue ces symboles étaient en or. Xénophon, qui avait consacré dans son petit temple de Scillonte une statue de Diane, semblable à celle d'Ephèse, dit que cette dernière était d'or, et que la sienne n'était que de cyprès [3]. Comme il paraît, par d'autres auteurs, que la statue de la Diane d'Ephèse était de bois, il est à présumer que Xénophon n'a parlé que des ornements dont elle était couverte.

Je hasarde ici l'explication d'un petit monument en or, qui

[1] Strab. lib. 14, p. 641. — [2] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat. — [3] Xenoph. de exped. Cyr. lib. 5, p. 350, E.

fut découvert dans le territoire de l'ancienne Lacédémone, et que M. le comte de Caylus a fait graver dans le second volume de son Recueil d'Antiquités [1]. L'or en est de bas titre, et allié d'argent; le travail grossier, et d'une haute antiquité. Il représente un bœuf, ou plutôt un cerf accroupi : les trous dont il est percé montrent clairement qu'on l'avait attaché à un corps plus considérable; et si l'on veut le rapprocher des différentes figures de la Diane d'Ephèse, on tardera d'autant moins à se convaincre qu'il appartenait à quelque statue, qu'il ne pèse qu'une once un gros soixante grains, et que sa plus grande longueur n'est que de deux pouces deux lignes, et sa plus grande élévation jusqu'à l'extrémité des cornes, de trois pouces une ligne. Peut-être fut-il transporté autrefois à Lacédémone; peut-être y décorait-il une des statues de Diane, ou même celle de l'Apollon d'Amyclæ, à laquelle on avait employé la quantité de l'or que Crœsus avait envoyé aux Lacédémoniens [2].

Je crois que plus les figures de la Diane d'Ephèse sont chargées d'ornements, moins elles sont anciennes. Sa statue ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne. On y appliqua ensuite les symboles des autres divinités, et surtout ceux qui caractérisent Isis, Cybèle, Cérès, etc. [3]

Le pouvoir de la déesse et la dévotion des peuples augmentant dans la même proportion que ses attributs, elle fut regardée par les uns, comme l'image de la nature productrice; par les autres, comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte, connu depuis longtemps dans quelques pays éloignés [4], s'étendit dans l'Asie mineure, dans la Syrie [5], et dans la

[1] Recueil. d'antiq. t. 2, p. 42, pl. XI. — [2] Pausan. lib. 3, cap. 10, p. 231. — [3] Menetr. symbol. Dian. Ephes. stat. — [4] Strab. lib. 4, p. 179 et 180. — [5] Médailles impériales de Cyzique, de Philadelphie en Lydie, d'Hiérapolis en Phrygie, d'Ancyre en Galatie, de Néapolis en Palestine, etc. etc. Spanh. de præst. numism. t. 1, p. 507. Cuper. in apoth. Homer. p. 250.

Grèce proprement dite [1]. Il était dans son plus grand éclat sous les premiers empereurs romains ; et ce fut alors que d'autres divinités ayant obtenu par le même moyen un accroissement de puissance [2], on conçut l'idée de ces figures Panthées que l'on conserve encore dans les cabinets, et qui réunissent les attributs de tous les dieux.

NOTE IX, CHAP. LXXIII.

Sur les Rhodiens. (Page 202.)

Le caractère que je donne aux Rhodiens est fondé sur quantité de passages des anciens auteurs, en particulier sur les témoignages d'estime qu'ils reçurent d'Alexandre [3]; sur ce fameux siége qu'ils soutinrent avec tant de courage contre Démétrius Poliorcète, trente-huit ans après le voyage d'Anacharsis dans leur île [4]; sur les puissants secours qu'ils fournirent aux Romains, et sur les marques de reconnaissance qu'ils en reçurent [5].

NOTE X, IBID.

Sur le Labyrinthe de Crète. (Page 210.)

Je n'ai dit qu'un mot sur le fameux labyrinthe de Crète, et ce mot je dois le justifier.

Hérodote nous a laissé une description de celui qu'il avait vu en Egypte auprès du lac Mœris. C'étaient douze grands palais contigus, communiquant les uns aux autres, dans lesquels on

[1] Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115; lib. 4, cap. 31, p. 357. — [2] Joan. Petr. Bellor. symbol. deæ Syr. simulacr. — [3] Diod. lib. 20, p. 809. — [4] Id. ibid. p. 810. Plut. in Demetr. t. 1, p. 898. — [5] Liv. lib. 31, cap. 15; lib. 37, cap. 12. Aul. Gell. lib. 7, cap. 3.

comptait trois mille chambres, dont quinze cents étaient sous terre [1]. Strabon, Diodore de Sicile, Pline, Méla, parlent de ce monument avec la même admiration qu'Hérodote [2]. Aucun d'eux n'a dit qu'on l'eût construit pour égarer ceux qui entreprenaient de le parcourir; mais il est visible qu'en le parcourant sans guide, on courait risque de s'égarer.

C'est ce danger qui, sans doute, introduisit une nouvelle expression dans la langue grecque. Le mot *labyrinthe,* pris au sens littéral, désigna un espace circonscrit, et percé de quantité de routes dont les unes se croisent en tout sens, comme celles des carrières et des mines; dont les autres font des révolutions plus ou moins grandes autour du point de leur naissance, comme ces lignes spirales que l'on voit sur certaines coquilles [3]. Dans le sens figuré, il fut appliqué aux questions obscures et captieuses [4], aux réponses ambiguës et détournées [5], à ces discussions qui, après de longs écarts, nous ramènent au terme d'où nous sommes partis [6].

De quelle nature était le labyrinthe de Crète? Diodore de Sicile rapporte comme une conjecture, et Pline comme un fait certain, que Dédale avait construit ce labyrinthe sur le modèle de celui d'Egypte, quoique sur de moindres proportions [7]. Ils ajoutent que Minos en avait ordonné l'exécution, qu'il y tenait le Minotaure renfermé, et que de leur temps il ne subsistait plus, soit qu'il eût péri de vétusté, soit qu'on l'eût démoli à dessein [8]. Ainsi Diodore de Sicile et Pline regardaient ce labyrinthe comme un grand édifice, tandis que d'autres écrivains le représentent simplement comme un antre creusé dans le roc et plein de

[1] Herodot. lib. 2, cap. 148. — [2] Strab. lib. 17, p. 811. Diod. lib. 1, p. 55. Plin. lib. 36, cap. 13, t. 2, p. 739. Pomp. Mela, lib. 1, cap. 9, p. 56. — [3] Hesych. Suid. Etymol. magn. in Λαβύρ. — [4] Lucian. in fugit. t. 3, p. 371. — [5] Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 913. — [6] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 291, B. Lucian. in Icarom. t. 2, p. 786. — [7] Diod. lib. 1, p. 55; lib. 4, p. 264 et 277. Plin. lib. 36, cap. 13, t. 2, p. 739. — [8] Diod. ibid. p. 56.

routes tortueuses [1]. Les premiers et les seconds ont rapporté deux traditions différentes. Il reste à choisir la plus vraisemblable.

Si le labyrinthe de Crète avait été construit par Dédale sous Minos, pourquoi n'en serait-il fait mention ni dans Homère, qui parle plus d'une fois de ce prince, ainsi que de la Crète; ni dans Hérodote, qui décrit celui d'Egypte, après avoir dit que les monuments des Egyptiens sont fort supérieurs à ceux des Grecs; ni dans les plus anciens géographes; ni dans aucun des écrivains des beaux temps de la Grèce?

On attribuait cet ouvrage à Dédale, dont le nom suffirait pour décréditer une tradition. En effet, ce nom est devenu, comme celui d'Hercule, la ressource de l'ignorance, lorsqu'elle porte ses regards sur les siècles anciens. Toutes les grandes entreprises, tous les ouvrages qui demandent plus de force que d'esprit, elle les attribue à Hercule; tous ceux qui tiennent aux arts, et qui exigent une certaine intelligence dans l'exécution, elle les rapporte à Dédale. On peut se rappeler que dans le cours de cet ouvrage [a], j'ai déja cité les principales découvertes dans les arts et métiers, dont les anciens ont fait honneur à un artiste de ce nom.

L'opinion de Diodore et de Pline suppose que, de leur temps, il n'existait plus en Crète aucune trace du labyrinthe, et qu'on avait même oublié l'époque de sa destruction. Cependant il est dit qu'il fut visité par les disciples d'Apollonius de Tyane, contemporain de ces deux auteurs [2]. Les Crétois croyaient donc alors posséder encore le labyrinthe.

Je demande qu'on fasse attention à ce passage de Strabon: « A Nauplie, près de l'ancienne Argos, dit ce judicieux écri-

[1] Eustath. in odyss. lib. 11, p. 1688, lin. 51. Etymol. magn. in Λαῦρ. — [a] Chapitre XXXVII, article de Sicyone, et la note correspondante. — [2] Philostr. vit. Apoll. lib. 4, cap. 34, p. 174.

« vain, on voit encore de vastes cavernes, où sont construits des « labyrinthes qu'on croit être l'ouvrage des Cyclopes [1 a]. » Ce qui signifie que la main des hommes avait ouvert dans le roc des routes qui se croisaient et se repliaient sur elles-mêmes, comme on le pratique dans les carrières. Telle est, si je ne me trompe, l'idée qu'il faut se faire du labyrinthe de Crète.

Y avait-il plusieurs labyrinthes dans cette île? Les auteurs anciens ne parlent que d'un seul. La plupart le placent à Cnosse; quelques-uns, en petit nombre, à Gortyne [2].

Bélon et Tournefort [3] nous ont donné la description d'une caverne située au pied du mont Ida, du côté du midi, à une légère distance de Gortyne. Ce n'était qu'une carrière, suivant le premier; c'était l'ancien labyrinthe, suivant le second. J'ai suivi ce dernier, et j'ai abrégé son récit dans mon texte. Ceux qui ont ajouté des notes critiques à son ouvrage, outre ce labyrinthe, en admettent un second à Cnosse, et citent principalement en leur faveur les médailles de cette ville, qui en représentent le plan, suivant la manière dont le concevaient les artistes. Car il y paraît, tantôt de forme quarrée, tantôt de forme ronde; sur quelques-unes, il n'est qu'indiqué; sur d'autres, il renferme dans son milieu la tête du Minotaure [4]. J'en ai fait graver une dans les mémoires de l'Académie des belles-lettres, qui me paraît être du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et sur laquelle on voit d'un côté la figure du Minotaure, et de l'autre le plan informe de labyrinthe [5]. Il est donc certain que dès ce temps-là, les Cnossiens se croyaient en possession de cette célèbre caverne; il paraît encore que les Gortyniens ne croyaient pas devoir la revendiquer, puisqu'ils ne l'ont jamais représentée sur leurs monnaies.

[1] Strab. lib. 8, p. 369 et 373. — [a] J'en ai parlé dans le Chapitre LIII de cet ouvrage, t. 4, p. 299. — [2] Meurs. in Cret. lib. 1, cap. 2. — [3] Bélon, observat. liv. 1, ch. 6. Tournef. voyag. t. 1, p. 65. — [4] Médailles du cabinet national. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 24, p. 40.

Le lieu où je place le labyrinthe de Crète n'est, suivant Tournefort [1], qu'à une lieue de Gortyne; et suivant Strabon [2], il est éloigné de Cnosse de six à sept lieues. Tout ce qu'on en doit conclure, c'est que le territoire de cette dernière ville s'étendait jusqu'auprès de la première.

A quoi servaient ces cavernes auxquelles on donnait le nom de labyrinthe? Je pense qu'elles furent d'abord ébauchées par la nature; qu'en certains endroits on en tira des pierres pour en construire des villes; que, plus anciennement, elles servirent de demeure ou d'asyle aux habitants d'un canton exposé à des invasions fréquentes. Dans le voyage d'Anacharsis en Phocide, j'ai parlé de deux grandes cavernes du Parnasse, où se réfugièrent les peuples voisins; dans l'une, lors du déluge de Deucalion; dans l'autre, à l'arrivée de Xerxès [3]. J'ajoute ici que, suivant Diodore de Sicile, les plus anciens Crétois habitaient les antres du mont Ida [4]. Ceux qu'on interrogeait sur les lieux mêmes, disaient que leur labyrinthe ne fut, dans l'origine, qu'une prison [5]. On a pu quelquefois le destiner à cet usage; mais il est difficile de croire que, pour s'assurer de quelques malheureux, on eût entrepris des travaux si immenses.

NOTE XI, CHAP. LXXIV.

Sur la grandeur de l'île de Samos. (Page 238.)

STRABON, Agathémère, Pline et Isidore, varient sur la circonférence de Samos. Suivant le premier, elle est de six cents stades [6], qui font vingt-deux de nos lieues et mille sept cents toises, chaque lieue de deux mille cinq cents toises; suivant

[1] Tournef. voyag. t. 1, p. 65. — [2] Strab. lib. 10, p. 476. — [3] Chapitre XXII de cet ouvrage. — [4] Diod. lib. 5, p. 334. — [5] Philoch. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 6, E. — [6] Strab. lib. 14, p. 637.

le second [1], de six cent trente stades, ou vingt-trois lieues et deux mille trente-cinq toises; suivant Pline [2], de quatre-vingt-sept milles romains, c'est-à-dire, de vingt-six lieues et deux cent soixante-douze toises; enfin, suivant Isidore [3], de cent milles romains, c'est-à-dire, de huit cents stades, ou trente lieues et six cents toises. On trouve souvent de pareilles différences dans les mesures des anciens.

NOTE XII, CHAP. LXXIV.

Sur l'Anneau de Polycrate. (Page 253.)

Suivant saint Clément d'Alexandrie, cet anneau représentait une lyre [4]. Ce fait est peu important. Mais on peut remarquer avec quelle attention les Romains conservaient les débris de l'antiquité. Du temps de Pline, on montrait à Rome, dans le temple de la Concorde, une sardoine-onyx, que l'on disait être l'anneau de Polycrate, que l'on tenait renfermée dans un cornet d'or; c'était un présent d'Auguste [5]. Solin donne aussi le nom de sardoine à la pierre de Polycrate [6]; mais il paraît par le témoignage de quelques auteurs, et surtout d'Hérodote, que c'était une émeraude [7].

NOTE XIII, CHAP. LXXVI.

Sur une Inscription relative aux Fêtes de Délos. (Page 351.)

En 1739, M. le comte de Sandwich apporta d'Athènes à Londres, un marbre sur lequel est gravée une longue inscrip-

[1] Agath. lib. 1, cap. 5, ap. geogr. min. t. 2, p. 17. — [2] Plin. lib. 5, cap. 81, p. 286. [3] Isid. ap. Plin. ibid. — [4] Clem. Alex. in pædag. lib. 3, p. 289. Mariette, pierr. grav. t. 1, p. 13. — [5] Plin. lib. 37, cap. 1, t. 2, p. 764. — [6] Solin. cap. 33, p. 63. — [7] Herodot. lib. 3, cap. 41.

tion. Elle contient l'état des sommes qui se trouvaient dues au temple de Délos, soit par des particuliers, soit par des villes entières. On y spécifie les sommes qui ont été acquittées, et celles qui ne l'ont pas été. On y marque aussi les frais de la Théorie ou députation des Athéniens; savoir, pour la couronne d'or qui fut présentée au dieu, la main-d'œuvre comprise, mille cinq cents drachmes (mille trois cent cinquante livres); pour les trépieds donnés aux vainqueurs, la main-d'œuvre également comprise, mille drachmes (neuf cents livres); pour les archithéores, un talent (cinq mille quatre cents livres); pour le capitaine de la galère qui avait transporté la Théorie, sept mille drachmes (six mille trois cents livres); pour l'achat de cent neuf bœufs destinés aux sacrifices, huit mille quatre cent quinze drachmes, (sept mille cinq cent soixante-treize livres dix sous,) etc. etc. Cette inscription, éclaircie par M. Taylor [1] et par le père Corsini [2], est de l'an avant Jésus-Christ 373 ou 372, et n'est antérieure que d'environ 32 ans au voyage du jeune Anacharsis à Délos.

NOTE XIV, CHAP. LXXIX.

Si les anciens Philosophes Grecs ont admis l'unité de Dieu.
(Page 421.)

Les premiers apologistes du christianisme, et plusieurs auteurs modernes à leur exemple, ont soutenu que les anciens philosophes n'avaient reconnu qu'un seul Dieu. D'autres modernes, au contraire, prétendant que les passages favorables à cette opinion ne doivent s'entendre que de la nature, de l'ame du monde, du soleil, placent presque tous ces philosophes au

[1] Marmor Sandvicence, cum comment. et notis Joan. Taylor. — [2] Corsin. dissert. in append. ad not. Græcor.

nombre des spinosistes et des athées [1]. Enfin il a paru dans ces derniers temps, des critiques qui, après de longues veilles consacrées à l'étude de l'ancienne philosophie, ont pris un juste milieu entre ces deux sentiments. De ce nombre sont Brucker et Moshem, dont les lumières m'ont été très-utiles.

Plusieurs causes contribuent à obscurcir cette question importante. Je vais en indiquer quelques-unes ; mais je dois avertir auparavant, qu'il s'agit ici principalement des philosophes qui précédèrent Aristote et Platon, parce que ce sont les seuls dont je parle dans mon ouvrage.

1.° La plupart d'entre eux voulaient expliquer la formation et la conservation de l'univers par les seules qualités de la matière : cette méthode était si générale, qu'Anaxagore fut blâmé, ou de ne l'avoir pas toujours suivie, ou de ne l'avoir pas toujours abandonnée. Comme, dans l'explication des faits particuliers, il avait recours tantôt à des causes naturelles, tantôt à cette intelligence qui, suivant lui, avait débrouillé le chaos ; Aristote lui reprochait de faire au besoin, descendre un Dieu dans la machine [2], et Platon, de ne pas nous montrer dans chaque phénomène les voies de la sagesse divine [3]. Cela supposé, on ne peut conclure du silence des premiers physiciens, qu'ils n'aient pas admis un Dieu [4], et de quelques-unes de leurs expressions, qu'ils aient voulu donner à la matière toutes les perfections de la Divinité.

2.° De tous les ouvrages philosophiques qui existaient du temps d'Aristote, il ne nous reste en entier qu'une partie des siens, une partie de ceux de Platon, un petit traité du pythagoricien Timée de Locres sur l'ame du monde, un traité de l'univers par Ocellus de Lucanie, autre disciple de Pythagore.

[1] Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 26, t. 1, p. 681. — [2] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844. — [3] Plat. in Phædon. t. 1, p. 98. — [4] Bruck. t. 1, p. 469 et 1174.

Ocellus, dans ce petit traité, cherchant moins à développer la formation du monde, qu'à prouver son éternité, n'a pas occasion de faire agir la divinité. Mais, dans un de ses ouvrages dont Stobée nous a transmis un fragment, il disait que l'harmonie conserve le monde, et que Dieu est l'auteur de cette harmonie [1]. Cependant je veux bien ne pas m'appuyer de son autorité : mais Timée, Platon et Aristote ont établi formellement l'unité d'un Dieu ; et ce n'est pas en passant, c'est dans des ouvrages suivis, et dans l'exposition de leurs systêmes fondés sur ce dogme.

Les écrits des autres philosophes ont péri : nous n'en avons que des fragments, dont les uns déposent hautement en faveur de cette doctrine, dont les autres, en très-petit nombre, semblent la détruire. Parmi ces derniers, il en est qu'on peut interpréter de diverses manières, et d'autres qui ont été recueillis et altérés par des auteurs d'une secte opposée, tels que ce Velléius que Cicéron introduit dans son ouvrage sur la nature des Dieux, et qu'on accuse d'avoir défiguré plus d'une fois les opinions des anciens [2]. Si, d'après de si faibles témoignages, on voulait juger des opinions des anciens philosophes, on risquerait de faire à leur égard, ce que, d'après quelques expressions détachées et mal interprétées, le P. Hardouin a fait à l'égard de Descartes, Malebranche, Arnaud, et autres qu'il accuse d'athéisme.

3.° Les premiers philosophes posaient pour principe que rien ne se fait de rien [3]. De là ils conclurent, ou que le monde avait toujours été tel qu'il est, ou que du moins la matière est éternelle [4]. D'autre part il existait une ancienne tradition, suivant laquelle toutes choses avaient été mises en ordre par l'Etre su-

[1] Stob. eclog. phys. lib. 1, cap. 16, p. 32. — [2] Sam. Parker. disput. de Deo, disp. 1, sect. 6, p. 16. Reimman. hist. Atheism. cap. 22, §. 6, p. 166. Bruck. t. 1, p. 738. Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 7, not. *y*, t. 1, p. 16. — [3] Aristot. nat. auscult. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 316; id. de gener. et corrupt. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 499, A; id. de Xenoph. cap. 1, t. 1, p. 1241. Democr. ap. Diog. Laert. lib. 9, §. 44, etc. etc.
[4] Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 31, t. 1, p. 64.

prême[1]. Plusieurs philosophes ne voulant abandonner ni le principe ni la tradition, cherchèrent à les concilier. Les uns, comme Aristote, dirent que cet être avait formé le monde de toute éternité[2]; les autres, comme Platon, qu'il ne l'avait formé que dans le temps, et d'après une matière préexistante, informe, dénuée des perfections qui ne conviennent qu'à l'Etre suprême[3]. L'un et l'autre étaient si éloignés de penser que leur opinion pût porter atteinte à la croyance de la divinité, qu'Aristote n'a pas hésité à reconnaître Dieu comme première cause du mouvement[4], et Platon comme l'unique ordonnateur de l'univers[5]. Or, de ce que les plus anciens philosophes n'ont pas connu la création proprement dite, plusieurs savants critiques prétendent qu'on ne les doit pas ranger dans la classe des athées[6].

4.° Les anciens attachaient en général une autre idée que nous aux mots *incorporel, immatériel, simple*[7]. Quelques-uns, à la vérité, paraissent avoir conçu la divinité comme une substance indivisible, sans étendue et sans mélange[8]; mais par substance spirituelle, la plupart n'entendaient qu'une matière infiniment déliée[9]. Cette erreur a subsisté pendant une longue suite de siècles[10], et même parmi des auteurs que l'église révère; et, suivant quelques savants, on pourrait l'admettre sans mériter d'être accusé d'athéisme[11].

[1] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 610. — [2] Aristot. de cœlo, lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 452; id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1001. — [3] Plat. in Tim. t. 3, p. 31, etc. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 403. — [4] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, etc. — [5] Plat. in Tim. Moshem. de creat. ex nihilo, in Cudw. t. 2, p. 310, etc. — [6] Cudw. cap. 4, §. 7, t. 1, p. 276. Beausobre, hist. du Manich. liv. 5, chap. 5, t. 2, p. 239. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 508. Zimmerm. de Atheism. Plat. in amœn. litter. t. 12, p. 387. — [7] Bruck. ibid. p. 690. Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 24, p. 630. — [8] Anaxagor. ap. Aristot. metaph. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 851, A; de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D; lib. 3, cap. 5, p. 652, E. [9] Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 26, t. 1, p. 47, not. *y*; id. in cap. 5, sect. 3, t. 2, p. 360. Beausobre, hist. du Manich. liv. 3, chap. 1, t. 1, p. 474; chap. 2, p. 482. [10] Moshem. ibid. cap. 5, sect. 3, §. 26, not. *l*, t. 2, p. 434. — [11] Moshem. ibid. cap. 3, §. 4, t. 1, p. 136. Beausobre, ibid. chap. 2, t. 1, p. 485.

5.° Outre la disette de monuments dont j'ai parlé plus haut, nous avons encore à nous plaindre de l'espèce de servitude où se trouvaient réduits les anciens philosophes. Le peuple se moquait de ses Dieux, mais ne voulait pas en changer. Anaxagore avait dit que le soleil n'était qu'une pierre ou qu'une lame de métal enflammée [1]. Il fallait le condamner comme physicien, on l'accusa d'impiété. De pareils exemples avaient depuis long-temps accoutumé les philosophes à user de ménagements. De là cette doctrine secrète qu'il n'était pas permis de révéler aux profanes. Il est très-difficile, dit Platon [2], de se faire une juste idée de l'auteur de cet univers; et si on parvenait à la concevoir, il faudrait bien se garder de la publier. De là ces expressions équivoques qui conciliaient, en quelque manière, l'erreur et la vérité. Le nom de Dieu est de ce nombre. Un ancien abus en avait étendu l'usage à tout ce qui, dans l'univers, excite notre admiration, à tout ce qui, parmi les hommes, brille par l'excellence du mérite ou du pouvoir. On le trouve dans les auteurs les plus religieux, employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel [3]. En se montrant tour à tour sous l'une ou l'autre de ces formes, il satisfaisait également le peuple et les gens instruits. Ainsi, quand un auteur accorde le nom de Dieu à la nature, à l'ame du monde, aux astres, on est en droit de demander en quel sens il prenait cette expression; et si, au dessus de ces objets, il ne plaçait pas un Dieu unique auteur de toutes choses.

6.° Cette remarque est surtout applicable à deux opinions généralement introduites parmi les peuples de l'antiquité. L'une admettait au dessus de nous des génies destinés à régler la marche de l'univers. Si cette idée n'a pas tiré son origine d'une tra-

[1] Plut. de superst. t. 2, p. 169, F. Solion. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 12. Euseb. præp. evang. lib. 14, §. 14, p. 750. — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 28. — [3] Xenoph. Plat.

dition ancienne et respectable, elle a dû naître dans les pays où le souverain confiait le soin de son royaume à la vigilance de ses ministres. Il paraît en effet, que les Grecs la reçurent des peuples qui vivaient sous un gouvernement monarchique [1]; et de plus, l'auteur d'un ouvrage attribué faussement à Aristote, mais néanmoins très-ancien, observe que, puisqu'il n'est pas de la dignité du roi de Perse de s'occuper des minces détails de l'administration, ce travail convient encore moins à l'Etre suprême [2].

La seconde opinion avait pour objet cette continuité d'actions et de réactions qu'on voit dans toute la nature. On supposa des ames particulières dans la pierre d'aimant [3], et dans les corps où l'on croyait distinguer un principe de mouvement et des étincelles de vie. On supposa une ame universelle, répandue dans toutes les parties de ce grand tout. Cette idée n'était pas contraire à la saine doctrine : car rien n'empêche de dire que Dieu a renfermé dans la matière un agent invisible, un principe vital qui en dirige les opérations [4]. Mais, par une suite de l'abus dont je viens de parler, le nom de Dieu fut quelquefois décerné aux génies et à l'ame du monde. De là les accusations intentées contre plusieurs philosophes, et en particulier contre Platon et contre Pythagore.

Comme le premier, ainsi que je l'ai déja dit, emploie le nom de Dieu tantôt au singulier, tantôt au pluriel [5], on lui a reproché de s'être contredit [6]. La réponse était facile. Dans son Timée, Platon, développant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes,

[1] Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. — [2] De mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. [3] Thales ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 620, D. — [4] Cudw. cap. 3, §. 2, t. 1, p. 99. Moshem. ibid. — [5] Plat. in Tim. t. 3, p. 27; id. de leg. lib. 4, t. 2, p. 716, etc. etc. — [6] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 406. Bayle, contin. des pens. t. 3, §. 26.

ou des génies, ouvrages de ses mains, dépositaires de sa puissance, et soumis à ses ordres. Ici la distinction entre le Dieu suprême et les autres dieux est si clairement énoncée, qu'il est impossible de la méconnaître, et Platon pouvait prêter les mêmes vues et demander les mêmes grâces au souverain et à ses ministres. Si quelquefois il donne le nom de Dieu au monde, au ciel, aux astres, à la terre, etc. il est visible qu'il entend seulement les génies et les ames, que Dieu a semés dans les différentes parties de l'univers, pour en diriger les mouvements. Je n'ai rien trouvé dans ses autres ouvrages qui démentît cette doctrine.

Les imputations faites à Pythagore ne sont pas moins graves, et ne paraissent pas mieux fondées. Il admettait, dit-on, une ame répandue dans toute la nature, étroitement unie avec tous les êtres, qu'elle meut, conserve et reproduit sans cesse; principe éternel dont nos ames sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu [1]. On ajoute que n'ayant pas d'autre idée de la Divinité, il doit être rangé parmi les athées.

De savants critiques se sont élevés contre cette accusation [2], fondée uniquement sur un petit nombre de passages susceptibles d'une interprétation favorable. Des volumes entiers suffiraient à peine pour rédiger ce qu'on a écrit pour et contre ce philosophe; je me borne à quelques réflexions.

On ne saurait prouver que Pythagore ait confondu l'ame du monde avec la Divinité, et tout concourt à nous persuader qu'il a distingué l'une de l'autre. Comme nous ne pouvons juger de ses sentiments que par ceux de ses disciples, voyons comment quelques-uns d'entre eux se sont exprimés dans des fragments qui nous restent de leurs écrits.

[1] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 62. Minuc. Felix, p. 121. Cyrill. ap. Bruck. t. 1, p. 1075. Justin. mart. cohort. ad gentes, p. 20. — [2] Beausobre, hist. du Manich. liv. 5, chap. 2, t. 2, p. 172. Reimmann. histor. Atheism. cap. 20, p. 150; et alii ap. Bruck. t. 1, p. 1081.

Dieu ne s'est pas contenté de former toutes choses; il conserve et gouverne tout [1]. Un général donne ses ordres à son armée, un pilote à son équipage, Dieu au monde [2]. Il est par rapport à l'univers, ce qu'un roi est par rapport à son empire [3]. L'univers ne pourrait subsister, s'il n'était dirigé par l'harmonie et par la providence [4]. Dieu est bon, sage et heureux par lui-même [5]. Il est regardé comme le père des dieux et des hommes, parce qu'il répand ses bienfaits sur tous ses sujets. Législateur équitable, précepteur éclairé, il ne perd jamais de vue les soins de son empire. Nous devons modeler nos vertus sur les siennes, qui sont pures et exemptes de toute affection grossière [6].

Un roi qui remplit ses devoirs, est l'image de Dieu [7]. L'union qui règne entre lui et ses sujets, est la même qui règne entre Dieu et le monde [8].

Il n'y a qu'un Dieu très-grand, très-haut, et gouvernant toutes choses. Il en est d'autres qui possèdent différents degrés de puissance, et qui obéissent à ses ordres. Ils sont à son égard, ce qu'est le chœur par rapport au coryphée, ce que sont les soldats par rapport au général [9].

Ces fragments contredisent si formellement l'idée qu'on a voulu nous donner des opinions de Pythagore, que des critiques [10] ont pris le parti de jeter sur leur authenticité des doutes qui n'ont pas arrêté des savants également exercés dans la critique [11]. Et en effet, la doctrine déposée dans ces fragments est conforme à celle de Timée, qui distingue expressément l'Etre suprême d'avec l'ame du monde qu'il suppose produite par cet être. On a prétendu qu'il avait altéré le système de son maître [12].

[1] Stheneid. ap. Stob. serm. 46, p. 332. — [2] Archyt. ibid. serm. 1, p. 15. — [3] Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. — [4] Hippod. ibid. serm. 101, p. 555, lin. 26. — [5] Stheneid. ibid. p. 332. Euryphant. ibid. p. 555. — [6] Stheneid. ibid. Archyt. ibid. serm. 1, p. 13. [7] Diotog. ibid. serm. 46, p. 330. — [8] Ecphant. ibid. p. 334. — [9] Onatas, ibid. eclog. phys. lib. 1, cap. 3, p. 4. — [10] Conring. et Thomas. ap. Bruck. t. 1, p. 1040 et 1102. [11] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 529. — [12] Bruck. t. 1, p. 1093.

Ainsi, pour condamner Pythagore, il suffira de rapporter quelques passages recueillis par des écrivains postérieurs de cinq à six cents ans à ce philosophe, et dont il est possible qu'ils n'aient pas saisi le véritable sens ; et, pour le justifier, il ne suffira pas de citer une foule d'autorités qui déposent en sa faveur, et surtout celle d'un de ses disciples qui vivait presque dans le même temps que lui, et qui, dans un ouvrage conservé en entier, expose un système lié dans toutes ses parties !

Cependant on peut, à l'exemple de plusieurs critiques éclairés, concilier le témoignage de Timée avec ceux qu'on lui oppose. Pythagore reconnaissait un Dieu suprême, auteur et conservateur du monde, être infiniment bon et sage, qui étend sa providence partout ; voilà ce qu'attestent Timée et les autres Pythagoriciens dont j'ai cité les fragments. Pythagore supposait que Dieu vivifie le monde par une ame tellement attachée à la matière, qu'elle ne peut pas en être séparée ; cette ame peut être considérée comme un feu subtil, comme une flamme pure ; quelques Pythagoriciens lui donnaient le nom de Dieu, parce que c'est le nom qu'ils accordaient à tout ce qui sortait des mains de l'Etre suprême : voilà, si je ne me trompe, la seule manière d'expliquer les passages qui jettent des doutes sur l'orthodoxie de Pythagore.

Enfin il est possible que quelques Pythagoriciens, voulant nous donner une image sensible de l'action de Dieu sur toute la nature, aient pensé qu'il est tout entier en tous lieux, et qu'il *informe* l'univers comme notre ame *informe* notre corps. C'est l'opinion que semble leur prêter le grand-prêtre de Cérès, au chapitre XXX de cet ouvrage. J'en ai fait usage en cet endroit, pour me rapprocher des auteurs que je citais en note, et pour ne pas prononcer sur des questions qu'il est aussi pénible qu'inutile d'agiter. Car enfin, ce n'est pas d'après quelques expressions équivoques, et par un long étalage de principes et de

conséquences, qu'il faut juger de la croyance de Pythagore : c'est par sa morale pratique, et surtout par cet Institut qu'il avait formé, et dont un des principaux devoirs était de s'occuper de la divinité [1], de se tenir toujours en sa présence, et de mériter ses faveurs par les abstinences, la prière, la méditation, et la pureté du cœur [2]. Il faut avouer que ces pieux exercices ne conviendraient guère à une société de spinosistes.

7.° Ecoutons maintenant l'auteur des Pensées sur la Comète. « Quel est l'état de la question, lorsqu'on veut philosopher tou-« chant l'unité de Dieu? C'est de savoir s'il y a une intelligence « parfaitement simple, totalement distinguée de la matière et de « la forme du monde, et productrice de toutes choses. Si l'on « affirme cela, l'on croit qu'il n'y a qu'un Dieu ; mais si l'on ne « l'affirme pas, on a beau siffler tous les dieux du paganisme, « et témoigner de l'horreur pour la multitude des dieux, on ad-« mettra réellement une infinité de dieux. » Bayle ajoute, qu'il serait mal aisé de trouver, parmi les anciens, des auteurs qui aient admis l'unité de Dieu, sans entendre une substance composée. « Or, une telle substance n'est une qu'abusivement et im-« proprement, ou que sous la notion arbitraire d'un certain tout, « ou d'un être collectif [3]. »

Si, pour être placé parmi les polythéistes, il suffit de n'avoir pas de justes idées sur la nature des esprits, il faut, suivant Bayle lui-même, condamner non-seulement Pythagore, Platon, Socrate, et tous les anciens [4], mais encore presque tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont écrit sur ces matières. Car voici ce qu'il dit dans son Dictionnaire [5] : « Jusqu'à M. Descartes, tous nos « docteurs, soit théologiens, soit philosophes, avaient donné « une étendue aux esprits, infinie à Dieu, finie aux anges et aux

[1] Plut. in Num. t. 1, p. 69. Clem. Alex. strom. lib. 5, p. 686. Aur. carm. — [2] Jambl. cap. 16, p. 57. Anonym. ap. Phot. p. 1313. Diod. excerpt. Vales. p. 245 et 246. [3] Bayle, contin. des pens. t. 3, §. 66. — [4] Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 27, not. *n*, p. 684. — [5] Art. Simonide, not. E.

« ames raisonnables. Il est vrai qu'ils soutenaient que cette étendue n'est point matérielle, ni composée de parties, et que les « esprits sont tout entiers dans chaque partie de l'espace qu'ils « occupent. De là sont sorties les trois espèces de présence locale : « la première pour les corps, la seconde pour les esprits créés, « la troisième pour Dieu. Les Cartésiens ont renversé tous ces « dogmes ; ils disent que les esprits n'ont aucune sorte d'étendue « ni de présence locale ; mais on rejette leur sentiment comme « très-absurde. Disons donc qu'encore aujourd'hui tous nos philosophes et tous nos théologiens enseignent, conformément « aux idées populaires, que la substance de Dieu est répandue « dans des espaces infinis. Or il est certain que c'est ruiner d'un « côté ce que l'on avait bâti de l'autre ; c'est redonner en effet à « Dieu la matérialité que l'on lui avait ôtée. »

L'état de la question n'est donc pas tel que Bayle l'a proposé. Mais il s'agit de savoir si Platon, et d'autres philosophes antérieurs à Platon, ont reconnu un premier être, éternel, infiniment intelligent, infiniment sage et bon; qui a formé l'univers de toute éternité ou dans le temps; qui le conserve et le gouverne par lui-même ou par ses ministres ; qui a destiné, dans ce monde ou dans l'autre, des récompenses à la vertu et des punitions au crime. Ces dogmes sont clairement énoncés dans les écrits de presque tous les anciens philosophes. S'ils y sont accompagnés d'erreurs grossières sur l'essence de Dieu, nous répondrons que ces auteurs ne les avaient pas aperçues, ou du moins ne croyaient pas qu'elles détruisissent l'unité de l'Etre suprême [1]. Nous dirons encore qu'il n'est pas juste de reprocher à des écrivains qui ne sont plus, des conséquences qu'ils auraient vraisemblablement rejetées, s'ils en avaient connu le danger [2]. Nous dirons aussi que notre intention n'est pas de

[1] Moshem. dissert. de creat. ap. Cudw. t. 2, p. 315. — [2] Moshem. in Cudw. cap. 4, t. 1, p. 685.

soutenir que les philosophes dont je parle, avaient des idées aussi saines sur la Divinité que les nôtres, mais seulement qu'ils étaient, en général, aussi éloignés de l'athéisme que du polythéisme.

NOTE XV, CHAP. LXXIX.

Sur la Théologie morale des anciens Philosophes Grecs.
(Page 430.)

Les premiers écrivains de l'église eurent soin de recueillir les témoignages des poètes et des philosophes grecs, favorables au dogme de l'unité d'un Dieu, à celui de la Providence, et à d'autres également essentiels [1].

Ils crurent aussi devoir rapprocher de la morale du christianisme, celle que les anciens philosophes avaient établie parmi les nations, et reconnurent que la seconde, malgré son imperfection, avait préparé les esprits à recevoir la première, beaucoup plus pure [2].

Il a paru dans ces derniers temps différents ouvrages sur la doctrine religieuse des païens [3]; et de très-savants critiques, après l'avoir approfondie, ont reconnu que, sur certains points, elle mérite les plus grands éloges. Voici comment s'explique M. Fréret, par rapport au plus essentiel des dogmes : « Les Egyptiens et les Grecs ont donc connu et adoré le Dieu suprême, « le vrai Dieu, quoique d'une manière indigne de lui [4]. » Quant à la morale, écoutons le célèbre Huet, évêque d'Avranches : *Ac*

[1] Clem. Alex. strom. lib. 5 et 6. Lactant. divin. inst. lib. 1, cap. 5. August. de civit. dei, lib. 8, cap. 9; lib. 18, cap. 47. Euseb. præpar. evang. lib. 11. Minuc. Felix, etc. etc.
[2] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 331, 366, 376, etc. — [3] Mourg. plan théolog. du Pythagor. Thomassin, méth. d'enseigner les lettres hum.; id. méth. d'enseigner la philosophie. Burigny, théolog. païenn. Cudw. syst. intellect. passim. — [4] Déf. de la chronol. p. 379 et 380.

mihi quidem sæpe numero contigit, ut cùm ea legerem quæ ad vitam recte probeque instituendam, vel a Platone, vel ab Aristotele, vel a Cicerone, vel ab Epicteto tradita sunt, mihi viderer ex aliquibus christianorum scriptis capere normam pietatis [1].

Autorisé par de si grands exemples, et forcé, par le plan de mon ouvrage, à donner un précis de la théologie morale des Grecs, je suis bien éloigné de penser qu'on puisse la confondre avec la nôtre, qui est d'un ordre infiniment supérieur. Sans relever ici les avantages qui distinguent l'ouvrage de la sagesse divine, je me borne à un seul article. Les législateurs de la Grèce s'étaient contentés de dire : *Honorez les Dieux.* L'évangile dit : *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur, et le prochain comme vous-même* [2]. Cette loi qui les renferme et qui les anime toutes, S. Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie [3]; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, qu'Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime Jupiter [4].

[1] Huet. Alnetan. quæst. lib. 2, p. 92. — [2] Luc. cap. 22, v. 37. — [3] August. de civit. dei, lib. 8, cap. 9. — [4] Aristot. magn. moral. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 187, D.

FIN DU TOME SIXIEME.



